



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

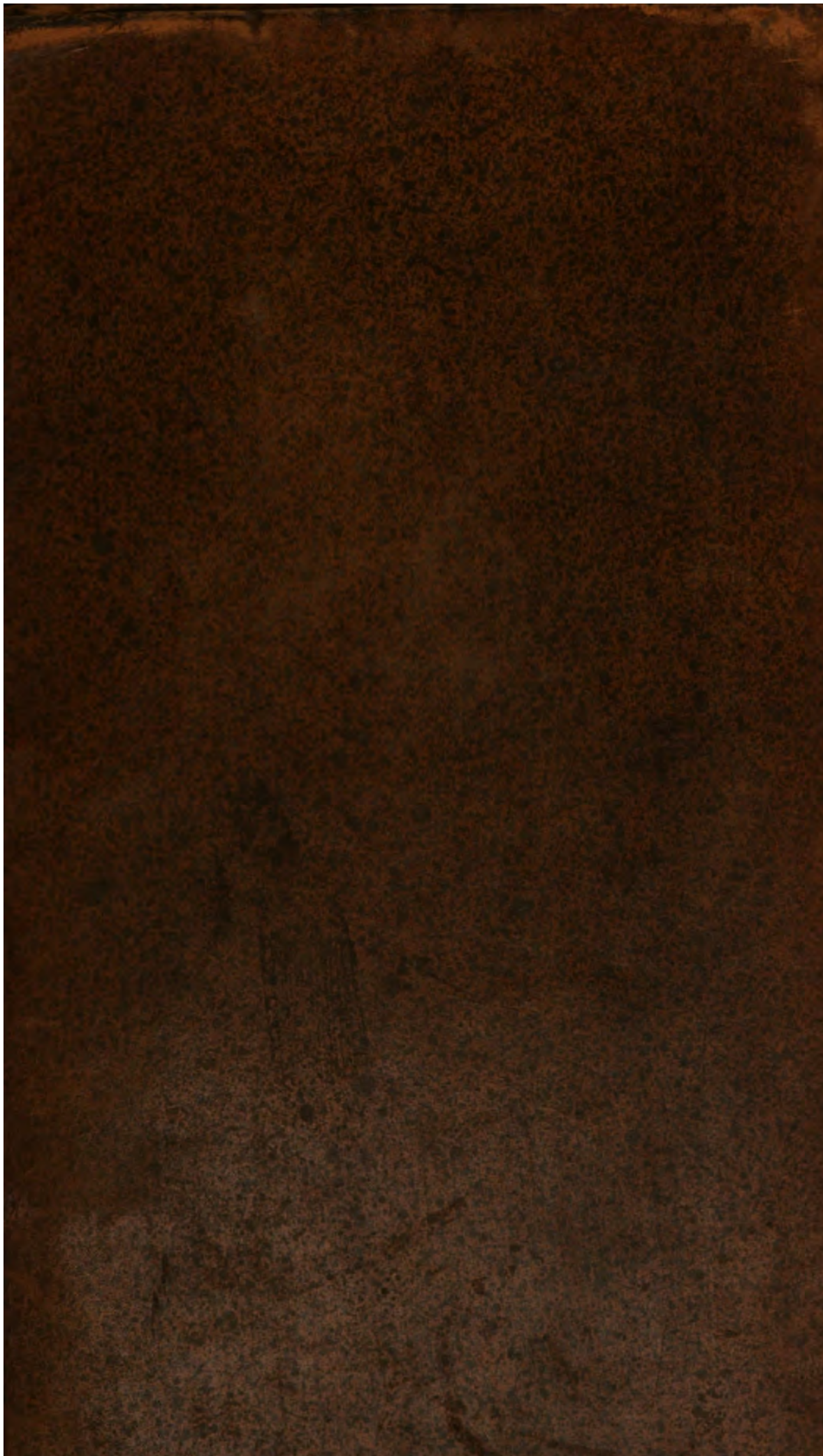
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Goods  
157

at

Q 761



**FINTRAY HOUSE**

*LIBRARY.*

&

239



UNS. 158 i. 18



Good  
15/

1/

Q 761

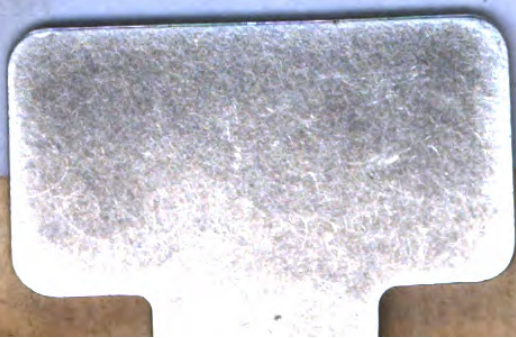


FINTRAY HOUSE

LIBRARY.

&

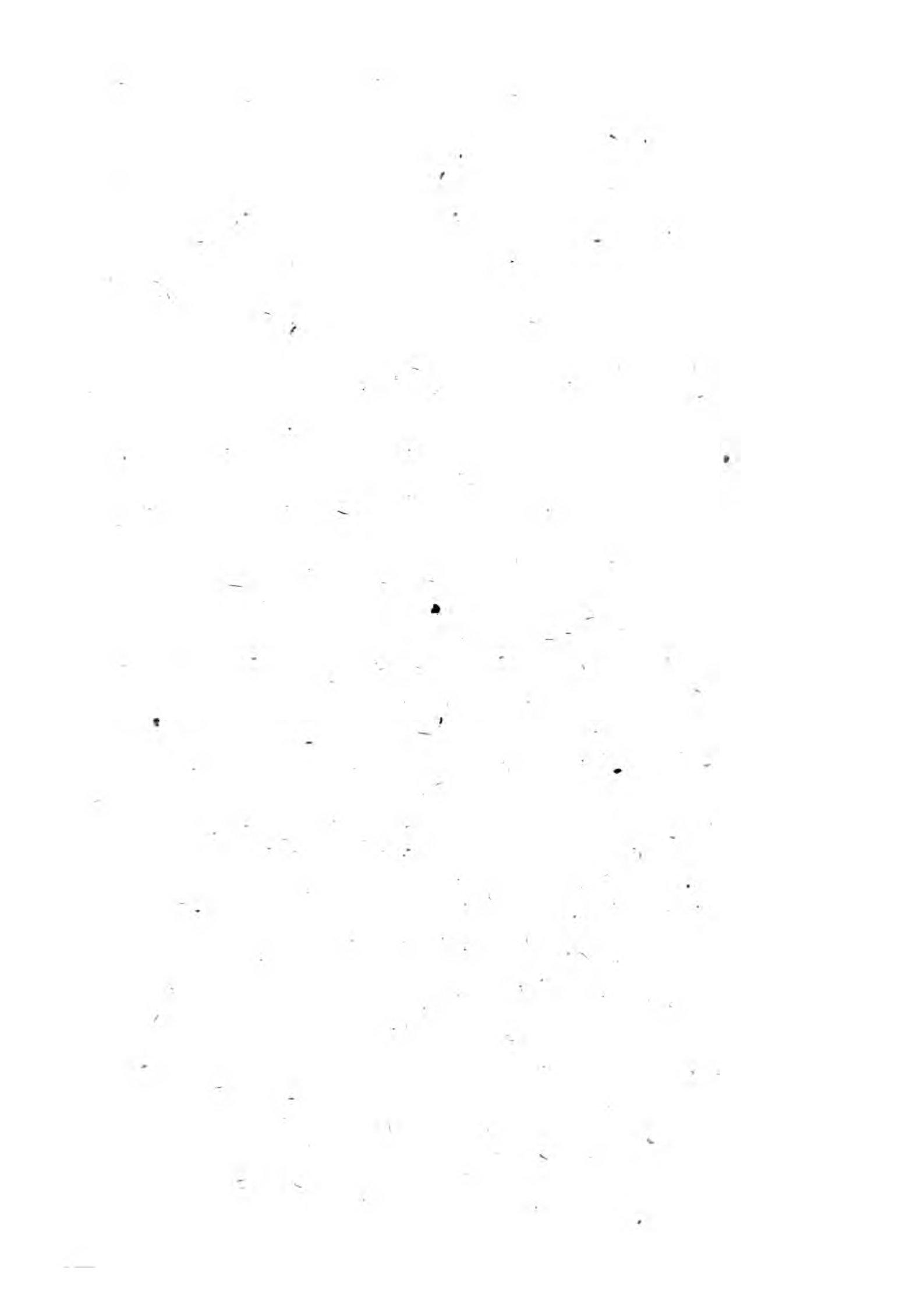
239



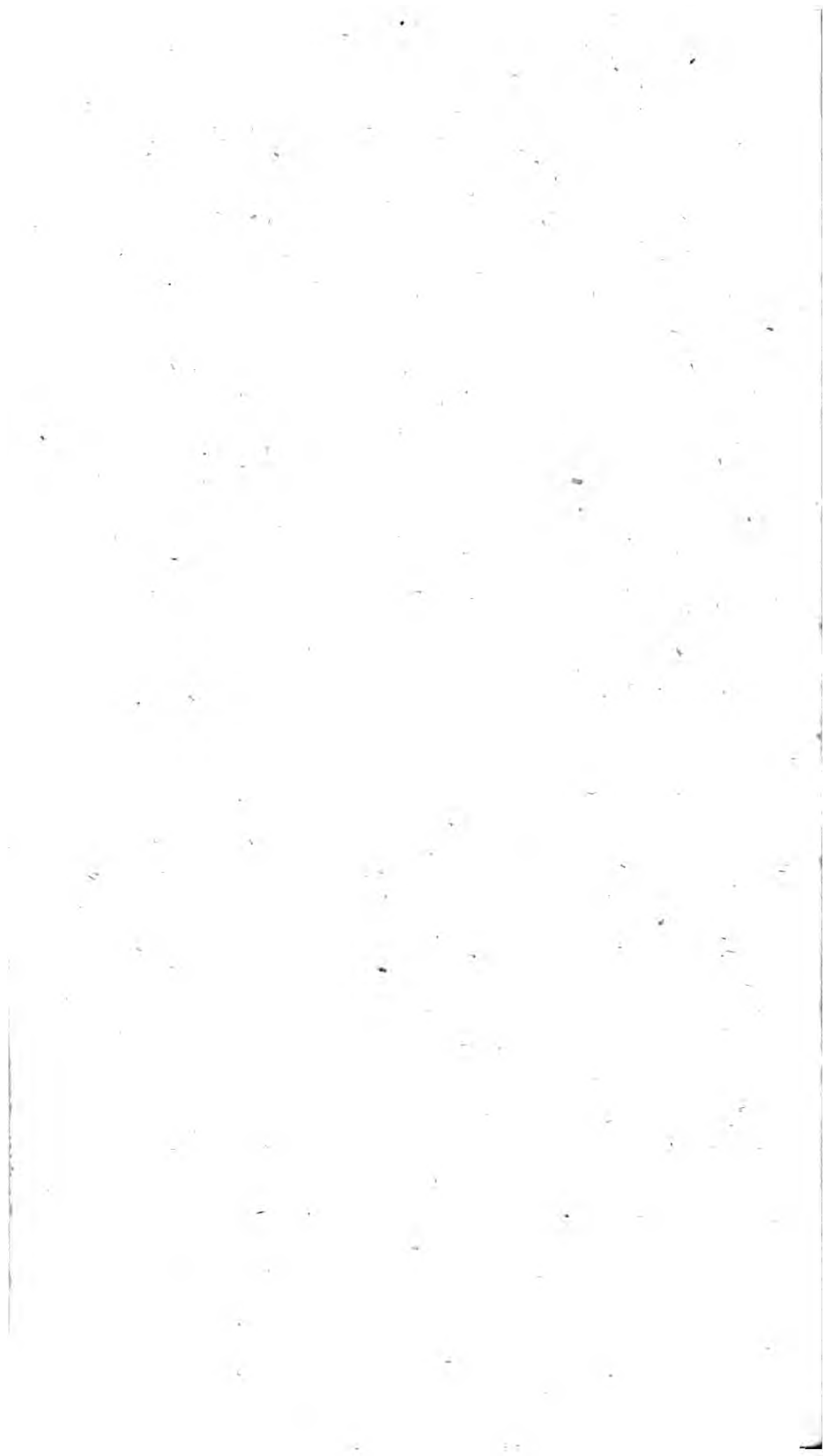
UNS. 158 i. 18

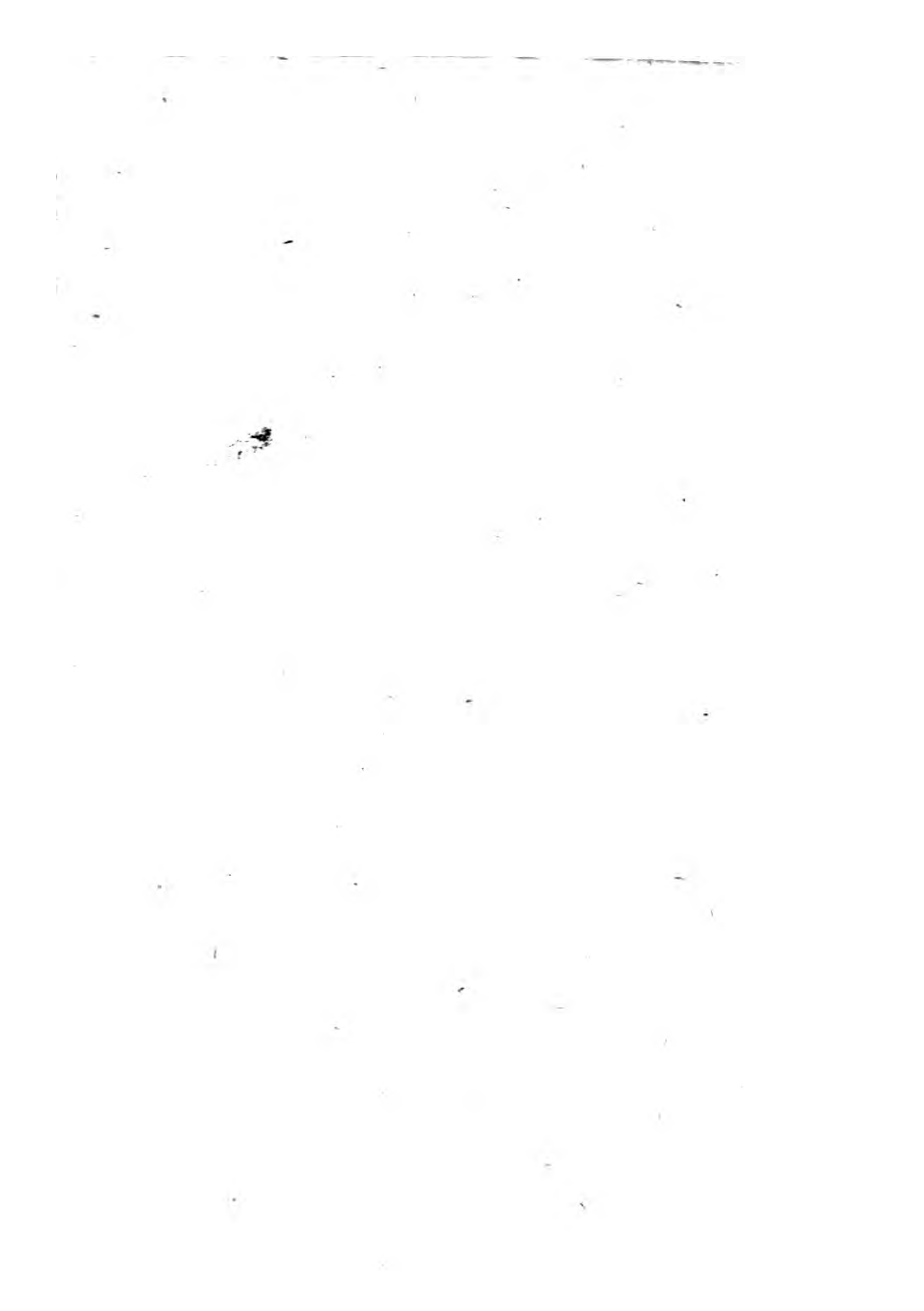


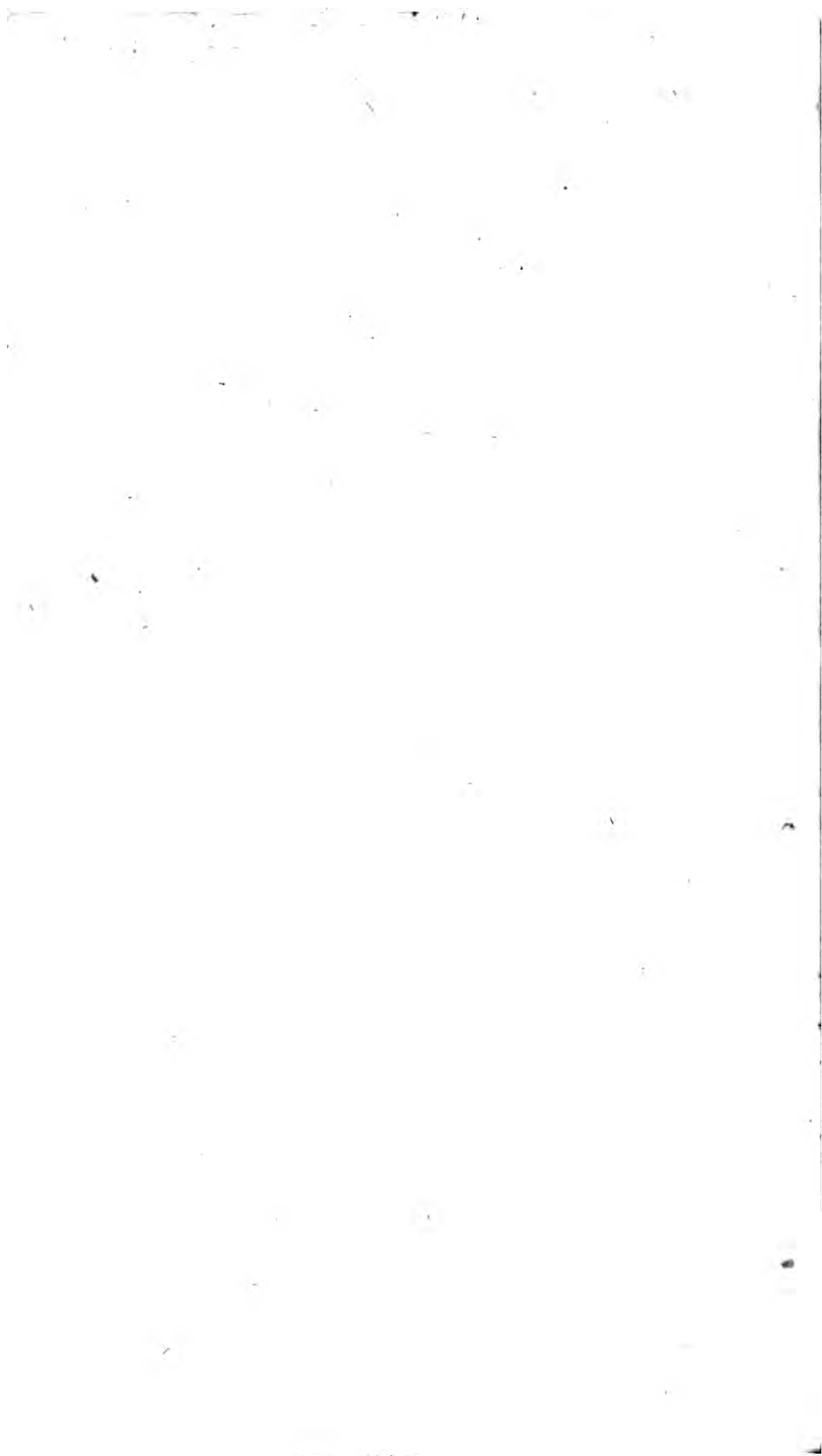


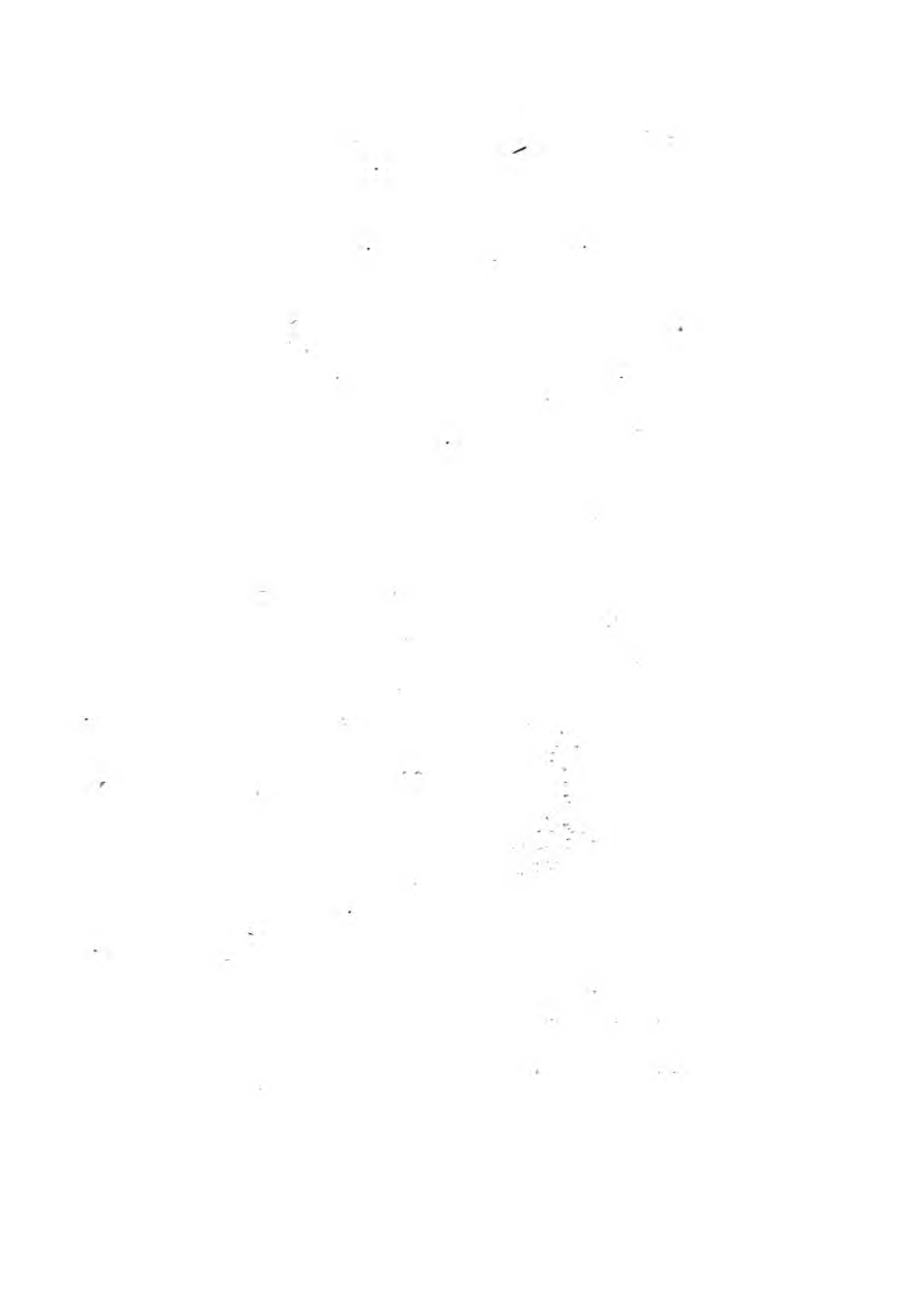














*Adrien Maurice Duc de Noailles Pair  
et Maréchal de France &c.*

*Hamasse. Sculp.*

LES  
ŒUVRES  
DE M. L'ABBÉ  
DE SAINT RÉAL.

NOUVELLE ÉDITION,

Rangée dans un meilleur ordre,  
& augmentée.

TOME PREMIER.



A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS,  
Chez NYON, fils, Libraire, à l'Occasion.

---

M D C C X L V.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





A MONSEIGNEUR  
LE DUC  
DE NOAILLES,

PAIR ET MARE'CHAL DE FRANCE,  
Ministre d'Etat, Capitaine général des Troupes  
de Sa Majesté Catholique; Chevalier des Ordres  
du Roi, & de celui de la Toison d'Or; premier  
Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté; Gou-  
verneur & Capitaine général de la Province de  
Roussillon, Conflans & Cerdagne; Gouverneur  
des Ville & Citadelle de Perpignan; Gouverneur  
& Capitaine des Chasses de Saint - Germain - en-  
Laye & dépendances; Général des Troupes de Sa  
Majesté Très - Chrétienne, en Flandre & sur la  
Moselle, &c.

**M**ONSEIGNEUR,

*Je prens la liberté de présenter*  
à VOTRE GRANDEUR une



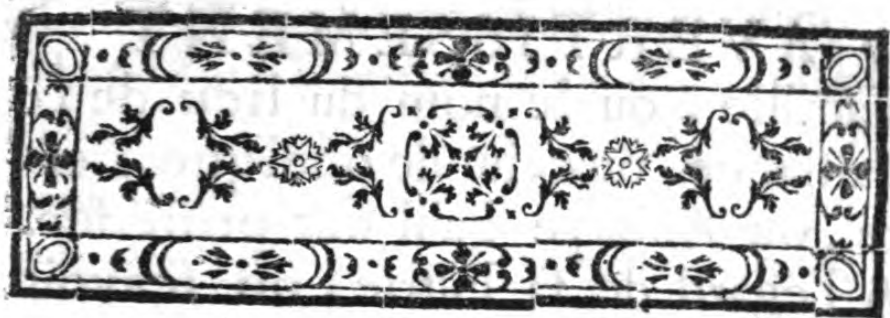
*nouvelle Edition des Œuvres de  
M. l'Abbé de SAINT REAL,  
plus complete & plus exacte en-  
core que celle que vous me permetes  
de Vous dédier, il y a quelques an-  
nées. C'est un foible hommage que  
je rens à la Protection dont vous  
m'honorez depuis si longtems : j'au-  
rois bien voulu la reconnoître par  
un tribut d'éloges que vous méritez  
sous tant de titres, mais il a fallu  
me conformer à vos Ordres, qui  
me condamnent, malgré moi, au  
silence.*

*Je suis avec le plus profond res-  
pect,*

**MONSEIGNEUR,**

**DE VOTRE GRANDEUR,**

Le très-humble & très-  
obéissant Serviteur,  
HUART.



## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

**D**E tous les Auteurs qui se sont acquis un nom célèbre par leurs Ouvrages, il y en a peu dont la réputation ait été aussi rapide & aussi étendue que celle de M. l'Abbé de SAINT RÉAL; il n'y en a guères aussi dont la personne ait été plus ignorée. Tout le monde a lu ses écrits avec autant d'empressement que de plaisir; presque personne n'a connu l'Ecrivain: de-là vient que les premiers Editeurs de ses Ouvrages ont parlé de l'Auteur comme d'un homme absolument inconnu, dont on ignoroit jusqu'au nom de Baptême: on ne sçavoit pas même si le nom de *Saint Réal* étoit celui de sa

#### iv AVERTISSEMENT

Famille , ou le nom du lieu de sa naissance , ou celui de quelque Terre , ou Abbaye qu'il eût possédée. A l'égard de sa Patrie , on sçavoit en général qu'il étoit né en Savoye , mais on ne pouvoit désigner ni le tems ni le lieu. La vie de ce Sçavant a presque toujours été si cachée , que des personnes même de sa famille , qu'on a consultées à son sujet , n'ont pas pu encore donner des éclaircissements capables de satisfaire la curiosité de ceux qui aiment à connoître en détail la vie privée des Hommes de mérite. Si ce que j'ai à dire de la personne de l'Auteur se réduit à peu de choses , je tâcherai au moins de le faire connoître par ses Ouvrages.

L'Abbé de SAINT RÉAL naquit à Chambéry quelque tems après le commencement du dix-septième siècle. Son Pere qui étoit Conseiller au Sénat de Chambéry , étoit fils d'un Juge - Mage de Tarantaise ; leur nom de Famille étoit *Vichard*.

## DE L'ÉDITEUR. ¶

L'Abbé reçut au Baptême le nom de *César* ; à l'égard du nom de *Saint Réal*, c'étoit celui d'une Terre qui appartenoit à la Famille : ce nom est devenu propre dans la suite, & il y a actuellement, à quelques lieues de Chambéry, des Descendans de cette Famille qui portent le nom de *Saint Réal*.

L'Abbé vint fort jeune en France ; il y apporta des dispositions naturelles pour les Sciences , & un goût décidé pour l'Etude , dont il pensa de bonne heure à faire usage. Ce fut ce qui lui fit embrasser ce genre de vie retirée qu'il a conservé presque toute sa vie , & qui a été cause sans doute de l'obscurité dans laquelle sa personne a été ensevelie , tandis que son Nom & ses Ouvrages lui acqueroient de jour en jour la plus brillante réputation.

Il fit connoissance à Paris avec le fameux Varillas \* ; le commerce

\* VARILLAS étoit un homme extrêmement retiré ; il s'applaudissoit d'avoir été trente ans sans manger une seule fois hors de chez lui.

## vj AVERTISSEMENT

qu'il eut avec un Sçavant aussi laborieux le fortifia encore dans le penchant naturel qu'il avoit pour le travail. A son exemple, le genre historique devint son occupation favorite ; peut-être aussi, sous un Maître qui étoit alors en réputation, & qui ne faisoit pas difficulté de sacrifier quelquefois la vérité de l'Histoire aux agrémens du style & de la diction, contracta-t-il l'habitude d'être peu scrupuleux sur les anecdotes, & de chercher dans la fécondité de son imagination des ressources contre la stérilité de l'Histoire.

L'Abbé de Saint Réal ne vécut pas longtems avec Varillas ; celui-ci se plaignit qu'on lui avoit enlevé quelques Papiers, il en accusa Saint Réal ; la querelle s'échauffa entre eux, ils se séparèrent. L'Abbé rendu à lui-même, n'en devint que plus retiré : uniquement occupé de ses études, il pensa alors à s'y livrer plus que jamais ; & sans aspirer à rien de plus dans l'Etat Ecclésiastique qu'à

**DE L'ÉDITEUR.** vij  
la simple Cléricature , où il resta toute sa vie , il consacra à des travaux utiles ce tems précieux de la jeunesse , qu'on emploie ordinairement , ou qu'on perd à faire de mauvaises études.

Avec beaucoup d'esprit & de pénétration joints à un travail assidu & opiniâtre , formé d'ailleurs par les leçons , & peut-être même par les défauts d'un Maître qui jouissoit de quelque réputation , l'Abbé de Saint Réal ne pouvoit manquer d'être bientôt en état d'enrichir le Public de ses productions ; ses Ouvrages furent parfaitement bien reçus ; on les trouva intéressans , purement écrits , & parsemés avec goût de remarques solides & de réflexions ingénieuses.

Son premier Ouvrage parut en 1671. il étoit intitulé : *De l'Usage de l'Histoire*. Il est contenu en sept Discours précédés d'une Introduction , dans laquelle l'Auteur s'éleve contre la méthode avec laquelle on étu-

vii] AVERTISSEMENT  
die l'Histoire. On s'attache, dit-il,  
à se charger la mémoire du fardeau  
peu utile des Dates, des Noms & des  
Evénemens. Etudier l'Histoire, con-  
tinue M. de Saint Réal, c'est étudier  
les motifs, les opinions, les passions  
des Hommes, pour en connoître  
tous les ressorts, les tours & les dé-  
tours, enfin toutes les illusions &  
les surprises qu'elles font à l'esprit &  
au cœur; en un mot, il veut que les  
faits historiques ne soient considé-  
rés que comme des autorités qui  
appuient la raison, ou comme des  
sujets qui l'exercent. Il avertit à la  
fin que les sept Discours qui font  
le corps de cet Ouvrage, ne sont  
que des Extraits qu'il écrivit dans sa  
jeunesse, presque sous la dictée d'un  
Homme d'un rare mérite, qui lui  
donnoit des idées pour l'étude de  
l'Histoire.

L'année suivante parut *Dom Car-  
los, Nouvelle Historique*, qui fut im-  
primée à Amsterdam en 1672. On  
sait que la fin tragique de Dom

## DE L'ÉDITEUR. **ix**

Carlos fut une suite du malheureux amour que ce Prince conçut pour sa belle-mère, Elisabeth de France, femme de Philippe II. Comme bien des personnes ont cru que cette Princesse avoit quelque part à la passion du jeune Prince, l'Abbé de Saint Réal crut devoir faire part au Public de quelques particularités propres à justifier la mémoire de la Reine. Cette Histoire est parfaitement écrite; mais on accuse l'Auteur d'y avoir mêlé un peu de Roman.

Deux ans après, l'Abbé de Saint Réal publia son *Histoire de la Conjuración que les Espagnols formèrent en 1618. contre la République de Venise.* Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1674. in-12. Ce morceau d'Histoire est un des plus brillans Ecrits de l'Auteur. Le dessein qu'il paroît avoir eu d'imiter un des meilleurs morceaux de l'Antiquité, c'est-à-dire, la Conjuración de Catilina, écrite par Salluste, l'a engagé à répandre dans cet Ouvrage tous les



## ✱ AVERTISSEMENT

agrémens que la vivacité de son esprit & la fécondité de son imagination ont pu lui fournir. L'Auteur moderne n'est point resté au-dessous de l'original qu'il s'étoit proposé pour modèle ; il y en a même qui prétendent qu'il l'a surpassé ; la vérité historique de cet événement en a un peu souffert ; & il paroît que l'Historien s'est plus attaché à la recherche de ce qui pouvoit embellir son sujet, qu'à donner une relation exacte & fidelle.

Ce talent singulier de prêter des couleurs avantageuses aux sujets qu'il avoit à traiter , le fit rechercher de la Cour de Savoye pour être l'Historien de Charles-Emmanuel I. du nom , aïeul de Charles-Emmanuel II. qui y régnoit alors. L'Abbé de Saint Réal partit donc de Paris , & se retira à Chambéry en 1675. pour écrire la Vie de ce Prince. Il ne falloit pas un Peintre moins habile & en même tems moins scrupuleux pour faire à tous égards

## DE L'ÉDITEUR. xj

Un portrait avantageux d'un Souverain qui véritablement avoit de grandes qualités , mais qui se conduisoit ordinairement par des principes d'une Politique trop raffinée. Jamais Prince n'eut plus de courage & d'esprit , il n'en est point aussi qui ait été plus ambitieux & moins fidèle à sa parole & à la religion des Traités. Intrépide , entreprenant , dissimulé , il excita la jalousie des Rois de France & d'Espagne , & s'attira la haine de ses Voisins ; chacun prit les armes contre lui , & ce ne fut qu'avec des efforts incroyables qu'il fut possible d'entamer ses Etats : cependant quelque difficulté qu'on éprouva alors pour y entrer , on disoit de lui communément , que son cœur étoit encore plus inaccessible que son Pays.

Un Auteur qui sçait habilement écarter ou travestir ce qu'il trouve de peu avantageux dans des vérités historiques , étoit assez propre à répandre un vernis éblouissant sur une

## **xij** AVERTISSEMENT

Vie , dans laquelle la vérité toute simple ne faisoit voir qu'un mélange singulier de bonnes & de mauvaises qualités. L'Abbé de Saint Réal l'entreprit ; mais il y a apparence que rebuté par la difficulté du travail , il renonça à son projet ; car personne n'a jamais dit qu'il l'eût exécuté.

L'Abbé de Saint Réal ne resta pas long-tems à Chambéry ; un événement qui faisoit alors l'Histoire du tems , lui fournit une occasion pour passer en Angleterre. La belle Hortense , nièce & héritière du Cardinal Mazarin , crut pouvoir se soustraire à l'humeur singulière du Duc de Mazarin , son mari ; elle partit de France & se refugia en Savoye ; elle vint demeurer chez un des Parens de M. de Saint Réal. Cet Abbé déjà connu par des Ouvrages qui annonçoient beaucoup d'esprit & de délicatesse , fut invité à son arrivée à Chambéry , à quitter ses Livres pendant quelque tems pour augmenter la Cour d'une Dame qui rassembloit

## DE L'EDITEUR: xiiij

Après d'elle , par-tout où elle séjournoit , tout ce qu'elle trouvoit de Gens de mérite. On voit par le portrait que S. Evremont nous en a laissé , & qu'il ne donne encore que comme une foible esquisse de la réalité , qu'on ne pouvoit voir Madame de Mazarin sans y prendre quelque intérêt. La Philosophie de l'Abbé de Saint Réal se dérida peu à peu ; il commença à avoir de la complaisance , & il la poussa au point de consentir à passer en Angleterre avec la Duchesse , qui avoit résolu d'y fixer sa demeure : il y arriva vers la fin du mois de Décembre 1675.

C'est sans doute la liaison , dans laquelle il a été avec cette Dame , qui a été l'unique cause qu'on lui attribue différens Ecris en faveur de Madame de Mazarin. On convient aujourd'hui qu'ils ne sont point de lui.

Un homme aussi studieux que l'Abbé de Saint Réal , devoit se trouver extrêmement déplacé dans la

## AVERTISSEMENT

vernement. Cette Pièce qui est excellente en elle-même, & remplie de traits nobles & sublimes, a été omise dans toutes les Editions qu'on a données jusqu'à présent des **Œuvres** de Saint Réal.

Ce Sçavant qui avoit toujours un goût particulier pour la France, parce qu'il y trouvoit des secours plus abondans pour ses études, revint bientôt à Paris; il s'y amusa d'abord à revoir une Relation de l'Hérésie de Genève, qui avoit été imprimée à Chambéry en 1611. in-8°. sous le Titre de *Levain du Calvinisme, ou Commencement de l'Hérésie de Genève.* Cet Ouvrage est, dit-on, fort curieux; il est de la composition de Jeanne de Jussie, Religieuse de Sainte Claire à Genève, d'où elle fut chassée dans le tems que le Calvinisme s'y établit tout-à-fait. Cette Histoire contient ce qui s'est passé dans cette Ville depuis 1506. jusqu'en 1565. L'Abbé de Saint Réal qui la trouva intéressante, en retou-  
cha

DE L'EDITEUR. xvij  
cha le style , & la publia à Paris en  
1682. in-12. sous le Titre de *Rela-  
tion de l'Apostasie de Genève.*

Deux ans après parut *Césarion* : ce  
sont des espèces d'Entretiens que  
l'Auteur suppose avoir eus avec un  
homme du monde fort instruit , qui  
vivoit philosophiquement dans une  
Terre où il s'étoit retiré. L'Au-  
teur passe quatre jours dans cette  
Campagne ; le tems y est fort bien  
employé. Ces quatre jours fournif-  
sent quatre Conversations , dont la  
premiere & la derniere roulent sur  
la difficulté qu'il y a de s'avancer  
dans le monde , même quand on a  
de l'esprit. Dans la seconde, on s'en-  
tretien du rétablissement de Ptol-  
mée Auletes. Ces Entretiens sont  
dignes de la curiosité du Lecteur ;  
ils sont adroitement parsemés d'a-  
necdotes singulieres , & de réflé-  
xions très-justes & très-sensées ; ils  
furent imprimés à Paris en 1684.  
in-12.

En 1686, parut une Lettre datée

xviiij AVERTISSEMENT  
du mois de Juin de cette même année, dans laquelle on entreprit de justifier Pomponius Atticus, dont la mémoire étoit un peu flétrie dans Césarion. On trouve cette Pièce dans le quatrième Tome du Recueil de Pièces d'Histoire & de Littérature, imprimé chez Chaubert en 1741. L'Editeur, en parlant de cet Ouvrage & de celui de l'Abbé de Saint Réal, dit, « qu'on y verra avec  
» plaisir la différente maniere de pen-  
» ser de deux hommes d'esprit sur le  
» caractère d'un des plus adroits Po-  
» litiques de l'ancienne Rome. La  
» réputation des grands hommes est  
» quelquefois la matiere d'un pro-  
» blême, & plus souvent le jouet  
» de la passion & de la mauvaise hu-  
» meur : mais en général nous ju-  
» geons avec plus d'impartialité les  
» Personnages illustres de l'Antiqui-  
» té. Ceux qui dans ces jugemens ai-  
» ment un air de Tacite, se déclara-  
» reront pour l'Abbé de Saint Réal :  
» mais l'Auteur de l'Apologie trou-

## DE L'ÉDITEUR. xix

• vera peut-être croyance auprès des  
» personnes qui, sans s'ériger en scru-  
» tateurs des cœurs, s'en rapportent  
» au témoignage de l'Histoire.»

Le Discours sur la *Valeur* que M. de Saint Réal adressa à l'Electeur de Baviere en 1688. est une des meilleures Pièces de cet Auteur. Il expose à ce Prince l'idée la plus juste que l'on puisse concevoir de la véritable Valeur ; & pour faire voir que ce caractère héroïque n'est point incompatible avec les vertus les plus douces & les plus humaines, il fait voir toutes ces qualités réunies dans le jeune Prince, à qui il adresse cet Ouvrage. « Il se trouve, dit-il, un  
» Prince de vingt-six ans, d'une bra-  
» voure approchant de la témérité,  
» & cependant il n'est ni brutal, ni  
» malin, ni intéressé, ni impie : qui  
» n'est fier que l'épée à la main ; qui  
» reconnoît plus librement le méri-  
» te des autres que le sien propre ; ...  
» qui respecte sa Religion avec la  
» même fidélité qu'il la défend. Il ne



## XX AVERTISSEMENT

» parle que quand il seroit blâmable  
» de se taire. Il ne s'est jamais mo-  
» qué que des flatteurs..... Il n'abu-  
» se pas de la foiblesse du commun  
» des hommes pour les carettes des  
» Grands , en repaissant ceux qui  
» l'approchent , de vaines espéran-  
» ces , ou de promesses conçues en  
» termes ambigus. Loin de vouloir  
» être le seul riche de ses Etats , les  
» dépenses inévitables au genre de  
» vie qu'il mène , l'ont réduit à en  
» être presque le seul pauvre. Loin  
» de fournir du plus pur sang de son  
» Peuple à ses fantaisies & à ses plai-  
» sirs , de s'enivrer de la sueur du  
» front de ses Sujets , il épuise son  
» Domaine , & engage ses Droits les  
» plus sacrés , plutôt que de donner  
» la moindre atteinte aux leurs. Ils  
» n'ont point à gémir de ses Victoi-  
» res. Si la gloire est pour lui une  
» espèce d'idole , du moins ne lui  
» sacrifie-t-il point de Victimes in-  
» nocentes , & il ne se venge pas sur  
» leur Patrimoine de ce que lui coûtent ses Ennemis. »

## DE L'ÉDITEUR. xxj

Tel est le portrait que fait M. de Saint Réal de Maximilien-Marie-Emmanuel, Electeur de Baviere. Ce Discours est parfemé par endroits de traits vifs & brillans, d'exemples curieux, & d'anecdotes intéressantes. Cet Ouvrage fut imprimé à Cologne en 1689. il eut une fortune très-rapide, & les Exemplaires en devinrent bientôt extrêmement rares; mais il a reparu dans le second Tome des Mémoires de Littérature de M. de Sallengre, & on l'a inséré depuis dans les différentes Editions qu'on a faites des Œuvres de M. de Saint Réal.

Cet Auteur fit imprimer à Paris en 1691, son *Traité de la Critique*, sur lequel les jugemens furent extrêmement partagés. Le sçavant Basnage de Beauval trouva que cet Ouvrage étoit la Pièce la plus foible que l'Auteur eût encore donnée, & qu'il ne répondoit pas au succès que ses Ouvrages précédens avoient eu avec raison. Voilà ce qu'il en dit à ses

## xxij AVERTISSEMENT

amis dès que le Livre parut : il changea d'avis peu après , & il en parla assez avantageusement , lorsqu'il en fit l'extrait dans son Histoire des Ouvrages des Sçavans, au mois de Décembre 1691. Le fameux Bayle en fit d'abord plus de cas que Basnage : *Pour moi , sans flater votre ami , dit-il à M. Minutoli , en lui parlant de l'Abbé de Saint Réal , ( car je vous prie de ne lui rien marquer de tout ceci , ) je n'ai pas été si difficile que M. de Beauval ; j'ai trouvé son Livre rempli de pensées singulieres & judicieuses : il est vrai que j'ai trouvé quelques-unes de ses Remarques de Grammaire trop raffinées , & par-là trop aisées à refuter , & un peu trop de malignité contre l'Auteur qu'il critique.*

Cet Auteur critiqué par l'Abbé de Saint Réal , étoit M. Andri , qui avoit publié en 1689. un Livre intitulé , *Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoisse , ou Remarques nouvelles & critiques touchant la Politesse du Langage.* L'Abbé de

DE L'ÉDITEUR. xxiiij

Saint Réal qui étoit peut-être intéressé personnellement dans ce que l'Auteur des Réflexions avoit avancé, entreprit de le refuter, en publiant son *Traité de la Critique*. L'Auteur paroît vouloir y donner quelques règles sur ce que l'on peut critiquer, & sur la façon dont il faut exercer sa critique; ce qu'il avance à ce sujet, n'a pas été du goût de bien du monde: mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'à chaque principe qu'il propose, pour ne pas s'écarter de la juste & véritable critique, il les détruit lui-même, en traitant avec peu de ménagement l'Auteur qu'il a eu dessein de censurer: il termine cet Ouvrage par quelques Règles qu'il donne pour perfectionner la Prononciation.

*La Traduction des Lettres de Cicéron à Atticus*, suivit de près le *Traité de la Critique*, & parut à Paris la même année 1691. en deux Volumes in-12. qui ne contenoient que deux premiers Livres des Epîtres à Atti-

xxiv. **AVERTISSEMENT**  
cus , avec la seconde Lettre du premier Livre de celles que Cicéron a écrites à son frere Quintus. Cet Ouvrage est précédé d'une longue Préface , dans laquelle l'Auteur expose le dessein qu'il a eu en l'entreprenant ; sa Traduction est accompagnée de Notes , tantôt historiques , tantôt critiques. Le but de ces Notes n'est pas de dire tout ce qu'on pouvoit remarquer sur Cicéron , mais seulement de mettre les endroits les plus difficiles à la portée de ceux qui n'ont pas une connoissance bien sure des Antiquités Romaines.

Quelque tems après que l'Abbé de Saint Réal eut publié cet Ouvrage , il quitta Paris pour faire un voyage dans sa Patrie , mais ce fut pour la dernière fois ; il mourut à Chambéry vers la fin de l'année 1692. Les Sçavans d'alors firent des démarches pour ramasser des Mémoires propres à former son Eloge historique , mais on ne trouva  
personne

DE L'ÉDITEUR. xxv  
personne qui eût vécu assez familièrement avec lui pour donner quelque chose de satisfaisant à cet égard. L'Abbé de Saint Réal se communiquoit peu ; son Cabinet & ses Livres faisoient toutes ses délices. Il avoit cependant des amis , mais il n'en cultivoit l'amitié que par Lettres. M. Baile le sçavoit bien ; aussi lorsque M. Minutoli \* lui fit part de la joie qu'il avoit du départ de Saint Réal pour Chambéry , & de l'espérance qu'il avoit de pouvoir le pratiquer , & jouir à son aise de la douceur du commerce de ce Sçavant : M. Baile lui répondit , qu'il ne devoit pas s'en flater. *Je ne sçais , lui dit-il , si je dois vous féliciter de l'approche de M. l'Abbé de Saint Réal : car vous ne le verrez pas mieux à Chambéry qu'à Paris ; & les Lettres de Paris pouvoient être plus remplies de choses curieuses , que celles de Chambéry.* Ce peu de communication

\* Minutoli étoit alors Professeur d'Histoire & de Belles Lettres à Genève.

## xxvj AVERTISSEMENT

qu'il avoit avec les hommes est la cause , comme je l'ai déjà dit , du silence qu'on a gardé sur sa personne , tandis que les Journaux , à l'envi des uns & des autres , ont amplement parlé de ses Ouvrages.

L'Abbé de Saint Réal après sa mort a eu cela de commun avec un des agréables génies \* du dernier siècle , que l'on n'a pas cru prendre une meilleure route pour produire avec succès différens petits Ouvrages , qu'en les faisant paroître sous son nom. Le Libraire Barbin réussissoit assez bien dans cette espèce de supercherie. Lorsqu'il voyoit que les Ouvrages d'un Auteur étoient bien reçus du Public , il étoit rare qu'après sa mort il ne trouvât bientôt des Œuvres posthumes à lui attribuer. Il s'adressoit pour cela à quelques-uns de ces Ecrivains qui sçavent manier la plume assez artivement , prendre le ton & le style d'un Auteur , & il leur faisoit faire

\* S. Evremont.

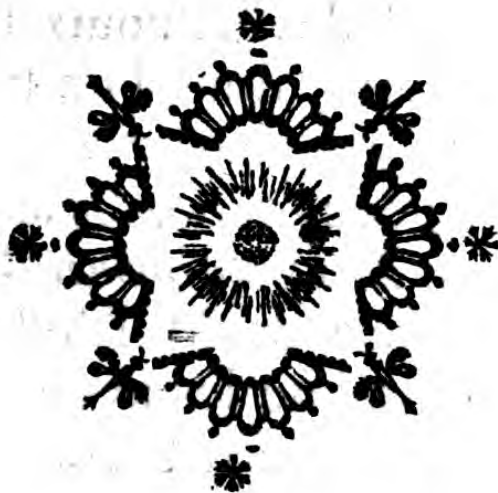
**DE L'ÉDITEUR.** xxvij  
du S. Evremont & du Saint Réal.  
Voilà ce qui a commencé à augmenter considérablement les Volumes originaux. On n'a pu se dispenser dans les Editions suivantes de suivre la même route, parce que la plupart des morceaux qu'on a prêtés à ces Auteurs ayant eu l'applaudissement du Public, on n'a pas cru devoir retirer de la collection de leurs Ouvrages un bien que leur mémoire a été, pour ainsi dire, contrainte d'adopter.

On trouvera donc dans ce Recueil, non seulement les véritables Ouvrages de l'Abbé de Saint Réal, mais encore tous ceux qui lui ont été attribués, ou que l'on a produits sous les auspices de sa réputation. A l'égard des Ouvrages qui lui appartiennent sûrement, il n'y en a point d'autres que ceux dont je viens de parler : tout ce qu'on y a ajouté dans les différentes Editions, est d'une autre main. On trouve à la tête du Recueil de Pièces d'Histoire &



### xxx AVERTISSEMENT.

Comme on a observé que toutes ces différentes Pièces formoient un assemblage assez bizarre , par la façon dont on les a disposées dans les Editions qu'on en a faites, nous avons cru devoir suivre un ordre différent, & les ranger chacune sous un Titre général, qui pût leur convenir. C'est ce qu'on verra d'un coup d'œil au commencement de chaque Volume, en consultant la Table des Traités qui y sont contenus.



---

---

## A P P R O B A T I O N.

**J'**AI lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, *les Œuvres de M. l'Abbé de Saint Réal*, & j'ai cru que l'Édition que l'on en prépare, seroit d'autant plus favorablement reçue du Public, qu'elle est plus ample que les précédentes éditions, & que les Pièces qui composent le Recueil sont rangées dans un meilleur ordre & beaucoup plus convenable. Fait à Paris, ce 21 Juillet 1743.

*Signé*, SOUCHAY.

---

## P R I V I L E G E D U R O Y.

**L** OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amié P I E R R E - G I L L E S L E M E R C I E R, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de la Communauté, Nous a fait exposer qu'il desireroit réimprimer & donner au Public un Livre qui a pour titre *Les Œuvres de l'Abbé de Saint Réal*, s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Pri-

vilége pour ce nécessaires ; A C E S C A U S E S ,  
voulant favorablement traiter l'Exposant , nous  
lui avons permis & permettons par ces Présentes  
de réimprimer ledit Livre en un ou plusieurs Vo-  
lumes & autant de fois que bon lui semblera , &  
de les vendre , faire vendre & débiter par tout no-  
tre Royaume pendant le tems de *Douze années*  
consécutives , à compter du jour de la date desdi-  
tes Présentes. Faisons défenses à toutes personnes ,  
de quelque qualité & condition qu'elles soient ,  
d'en introduire d'impression étrangere dans aucun  
lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Li-  
braires , Imprimeurs , & autres, d'imprimer , faire  
imprimer , vendre , faire vendre & débiter , ni  
contrefaire ledit Livre , ni d'en faire aucun extrait ,  
sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation,  
correction , changemens ou autres , sans la per-  
mission expresse & par écrit dudit Exposant , ou  
de ceux qui auront droit de lui , à peine de confis-  
cation des Exemplaires contrefaits , & de trois  
mille livres d'amende contre chacun des Contre-  
venans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel-  
Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposant , ou  
à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens ,  
dommages & intérêts : A la charge que ces Pré-  
sentes seront enregistrées tout au long sur le Re-  
gistre de la Communauté des Libraires & Impri-  
meurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles ;  
que la réimpression dudit Livre sera faite dans  
notre Royaume & non ailleurs , en bon papier &  
beaux caractères , conformément à la feuille im-  
primée , attachée pour modèle sous le Contrescel  
desdites Présentes ; que l'Impétrant se conformera  
en tout aux Réglemens de la Librairie , & no-  
tamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de les  
exposer en vente , l'Imprimé qui aura servi de

Copie à la réimpression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France : le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses ayans cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés féaux Conseillers & Secrétaires soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires ; Car tel est notre plaisir. Donnée à Paris le neuvième jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cent quarante-quatre, & de notre Regne, le vingt-neuvième. Par le Roi, en son Conseil,

*Signé, SAINSON, avec grille & paraphe.*

*Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 334.*

*fol. 281. conformément aux anciens Réglemens  
confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris,  
le 15 Juillet 1744.*

Signé, SAUGRAIN, Syndic.

---

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER;  
Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques,  
au Livre d'Or, 1745.



# T A B L E DES TRAITÉS

Contenus dans le Tome Premier.

## TRAITÉS DE THÉOLOGIE ET DE PIÉTÉ.

I. **M**ETHODE courte & aisée  
pour combattre les Déi-  
stes. *Lettre à M.D. Pag. 1.*

## LETTRES SUR DIVERS SUJETS DE PIÉTÉ.

- I. *Lettre*, sur l'Existence de Dieu,  
à Mr de M\*\*\* 52
- II. *Lettre*, sur la Vérité de la Reli-  
gion, à Mr de M\*\*\* 56
- III. *Lettre*, sur la Vérité de la Re-  
ligion Catholique, à Mr de  
M\*\*\* 63
- IV. *Lettre*, sur l'Autorité de l'E-

## T A B L E

glise Catholique, à Mr de M***	
V. <i>Lettre</i> , sur les suites de la Ré-	69
formation, à Mr de M***	73

## L A V I E D E

## J E S U S - C H R I S T

Epître au Roi. Préface. Approba-	
tions,	79, & suiv.
I. Livre,	93
II. Livre,	171
III. Livre,	223
IV. Livre,	297
Eclaircissement sur le Discours de	
Zachée à J.C. à Monsieur***	357
* Remarques sur les Esséniens, les	
Saducéens, les Pharisiens & les	
Therapeutes,	429

*Fin de la Table.*



TRAITÉS  
DE  
THEOLOGIE  
ET DE  
PIÉTÉ.

---

\*METHODE COURTE ET AISE'E  
*pour combattre les Déistes.*

LETTRE à M. D.



É vous plains, Monsieur, d'être malheureusement, comme vous me faites l'honneur de me l'écrire, dans une société de personnes, qui tournent continuellement en ridicule les saintes Ecritures, principalement tout ce qui concerne Moïse & Jésus-Christ, & qui se piquant de raison & de bon sens, se moquent sans cesse de ce que nous appelons la Révélation. La Religion de J. C. si

*Tome I.*

A



on les en croit, n'est pas plus raisonnable que celle de Mahomet ; & il n'y a pas plus de motifs pour croire en l'un que pour croire en l'autre. Les Payens, disent-ils, les Juifs, les Mahométans ont leurs Révélations comme les Chrétiens : des hommes fins & habiles ont d'abord imposé à des gens simples & crédules ; la séduction s'est communiquée à d'autres hommes aussi peu judicieux que les premiers ; l'Erreur accréditée parmi le Peuple est peu à peu devenue générale & dominante, jusqu'à être autorisée par les Loix. Ceux qui sont nés dans les siècles postérieurs, aveuglés par les préjugés de leur naissance & de leur éducation, ont cru, à l'exemple de ceux qui les ont précédés, sans examiner l'origine & les motifs de leur croyance.

Quoique les Loix n'ayent point d'empire sur la Vérité soumise au seul tribunal de la raison, ils disent qu'ils ne laissent pas de se conformer aux usages reçus, d'obéir aux Loix, & de pratiquer extérieurement un culte établi, dont le mépris déclaré leur pourroit nuire. C'est en vain, dites-vous, qu'on essayeroit de réduire ces Esprits-forts par de longues discussions & par de sçavans détails : ils haïssent toute dispute qui oblige à parler longtems ; ils rejettent toute autorité qu'on leur oppose ; ils soutiennent, sans en appor-

ter la moindre preuve, que les anciens monumens qui nous fournissent des armes pour les combattre, sont ou supposés ou corrompus. En tout cas ils citent aussi des Auteurs anciens, qu'ils prétendent leur être favorables. Enfin on ne peut convenir de rien avec eux, & on dispute sans fin & sans aucun fruit.

Cependant vous voudriez pouvoir être muni de quelque raison simple & décisive, qui démontrât en peu de paroles la vérité du Christianisme, & qui fit voir clairement la différence qu'il y a entre les faits historiques sur lesquels notre Religion est appuyée, & les fables du Paganisme, ou les impostures de Mahomet. Une seule preuve, si elle est solide & claire, suffit, selon vous, & est même préférable à une multitude confuse d'argumens.

Vous demandez, Monsieur, une chose qui n'est pas si aisée qu'elle le paroît; quoique la vérité soit simple & une, notre esprit est si borné & si foible, qu'il ne peut souvent la découvrir qu'avec beaucoup d'efforts, & la faire sentir qu'avec beaucoup de paroles. Je crois néanmoins avoir, par rapport à la Religion Chrétienne, une preuve telle que vous la souhaitez. Je vais vous en faire part, de la manière la plus précise & la plus claire qu'il me sera possible.

## MÉTHODE COURTE ET AISÉE

Je suppose d'abord que c'est prouver suffisamment la vérité des Dogmes Chrétiens, que de faire voir que les Miracles attribués à J. C. dans l'Évangile sont vrais. Il en est de même de ceux de Moïse ; s'il a fait passer la mer Rouge à tout le Peuple d'Israël, & s'il a opéré tous les autres prodiges exprimés dans l'Exode, il s'ensuit manifestement qu'il a été l'Envoyé de Dieu. Il n'y a point de Déiste qui ne s'y rendît, s'il voyoit aujourd'hui tout cela de ses propres yeux. Il s'agit donc uniquement de prouver que cela s'est passé réellement comme il est raconté dans l'Écriture.

Pour y parvenir, 1°. J'établirai certaines règles, selon lesquelles il est impossible que des faits qui leur sont conformes puissent jamais être faux. 2°. Je ferai voir que les faits marqués dans l'Écriture, qui concernent Moïse & J. C. sont conformes à ces règles ; ce qui ne se trouve ni par rapport aux impostures de Mahomet, ni par rapport aux fables du Paganisme, & ce qui sera toujours incompatible avec quelque fausseté que ce soit.

### I. R E G L E.

Que les faits soient de telle nature qu'ils puissent aisément tomber sous les sens, & que les yeux & les oreilles en puissent être les Juges.

POUR COMBATTRE LES DÉISTES. 7

I I. R E G L E.

Que ces faits soient publics , & qu'une grande multitude d'hommes attentifs en soit témoin.

I I I. R E G L E.

Que non seulement il se conserve des Monumens publics en mémoire de ces faits , mais encore qu'il en reste des devoirs à remplir.

I V. R E G L E.

Que ces Monumens ayent été dressés , & que ces devoirs ayent été imposés & commencés à être accomplis dès le tems même que les faits sont arrivés.

Selon les deux premieres régles , il est impossible que les hommes ayent été trompés dans le tems que l'on suppose que les faits se sont passés , puisque les yeux d'un Peuple nombreux & attentif sont supposés en avoir été les témoins. Qu'un homme , par exemple , raconte aujourd'hui , qu'il divisa hier les eaux de la Seine en présence de tout le Peuple de Paris , & qu'il fit en même tems traverser à pié sec le lit de cette riviere à tous les hommes , femmes & enfans de la ville , au milieu de deux montagnes d'eau : Je dis qu'il est impossible à cet homme de faire accroire un tel prodige aux Parisiens ;

## 6 MÉTHODE COURTE ET AISÉE

parce que s'il s'avisoit de débiter ce conte, tous les hommes, toutes les femmes, & tous les enfans le traiteroient aussi-tôt d'imposteur, & diroient qu'ils n'ont point vu cette prétendue division des eaux de la Seine, & qu'ils n'ont point traversé à pié sec le lit de cette riviere. Je crois donc pouvoir établir comme un principe certain, & qu'aucun Déiste ou Incrédule ne peut nier, que les hommes n'ont pu être trompés par rapport à des faits publics, dont ils ont été les témoins oculaires, qu'ils n'ont pu, dis-je, être trompés dans le tems qu'on suppose que ces faits sont arrivés.

Il reste à examiner si ces faits n'ont pas pu être imaginés & débités dans la suite, lorsque le tems, où l'on suppose qu'ils sont arrivés, a été passé, & que tous les contemporains ont été morts. Mais l'usage des deux dernieres régles nous garantit de l'erreur en ce point, & nous apprend à discerner le vrai d'avec le faux. Car si lorsque ces faits ont été imaginés & débités, l'Auteur a dit non seulement qu'il en restoit des monumens, pour en conserver la mémoire, mais que depuis que ces faits étoient arrivés, on avoit pratiqué constamment jusqu'alors des devoirs extérieurs & des cérémonies publiques, l'imposture a du être aussi-tôt découverte; ces monumens ne paroissant point, & ces céré-

monies n'étant connues & pratiquées de personne.

Par exemple, j'imagine aujourd'hui & je raconte un fait arrivé, selon ma supposition, il y a mille ans. Peut-être le ferai-je croire à quelques personnes : mais si je dis que non seulement ce fait est arrivé, mais que depuis ce tems-là on coupe le bout du petit doigt à tous les enfans qui ont atteint l'âge de douze ans, & que c'est pour cela que tout le monde a le petit doigt coupé ; si j'ajoute que cet usage a été établi en mémoire & en preuve du fait, dans le tems même qu'il est arrivé ; je soutiens qu'il est impossible qu'en ce cas je sois cru de personne, parce que tout le monde voyant la fausseté du signe que je donne pour attester le fait, jugera aussi-tôt que je suis un imposteur.

Il s'agit maintenant de faire voir que les faits qui regardent Moïse ou J. C. & qui sont contenus dans l'Écriture, sont conformes aux règles que j'ai établies ci-dessus, comme des marques certaines & infaillibles de la vérité d'un fait ; qu'aucune de ces marques ne se trouve dans les faits attribués à Mahomet ou aux Dieux du Paganisme, & que jamais aucune imposture ne les peut avoir.

1<sup>o</sup>. Pour ce qui regarde Moïse, je crois qu'on m'accordera aisément qu'il ne seroit jamais venu à bout de persuader à six cens

8 MÉTHODE COURTE ET AISÉE

mille hommes , qu'il les avoit fait fortir d'Égypte eux-mêmes ; qu'il leur avoit fait passer la mer Rouge ; qu'il les avoit nourris de la manne pendant quarante ans dans le Désert ; & qu'il avoit fait plusieurs autres choses semblables , si en effet , tout cela n'eût pas été vrai ; parce qu'en ce cas il auroit falu qu'il eût trompé leurs sens ; c'est-à-dire , qu'il leur eût fait une illusion impossible. Les faits attribués à Moïse dans l'Écriture , sont donc conformes aux deux premières règles.

Je soutiens donc , qu'il a été impossible que les cinq Livres de Moïse ayent été reçus du Peuple Juif comme véritables , & n'ayent pas plutôt été rejettés comme des recueils d'impostures manifestes , si en effet les faits qui y sont racontés , sont faux. Pourquoi cela ? C'est que Moïse leur raconte tous ces faits , comme arrivés en leur présence & exécutés sous leurs yeux. (a) *Connoissez aujourd'hui , leur dit-il , ce que ne savent point vos enfans qui n'ont point vu ses châtimens , sa grandeur , la force de sa main , & son bras étendu ; qui n'ont point été les témoins de ses merveilles , & n'ont point vu tout ce qu'il a fait au milieu de l'Égypte , par rapport à Pharaon & à tout son Royaume ; & à l'égard de l'Armée des Égyptiens , de leurs chevaux & de leurs chariots ; comme il les*

(a) Deut. c. 11, v. 2.

*submergea dans les flots de la mer Rouge , lorsqu'ils vous poursuivoient ; & comme le Seigneur les a punis jusqu'à ce jour ; ce qu'il a fait à votre égard dans le Désert , jusqu'à ce que vous vinssiez en ce lieu ; ce qu'il a fait à l'égard de Dathan & d'Abiron , enfans d'Eliab fils de Ruben , que la terre a engloutis avec leurs maisons , leurs tentes & tout ce qu'ils possédoient au milieu d'Israël. Vos yeux ont vu toutes ces grandes œuvres du Seigneur , &c.*

Il s'en suit de-là manifestement , que si les Livres de Moïse sont un recueil de faussetés, il est impossible que les faits qui y sont contenus , aient été imaginés & adressés au Peuple qui vivoit dans le tems qu'on suppose que ces faits sont arrivés.

On dira peut-être que ces Livres ont été écrits quelques siècles après la mort de Moïse & qu'on les lui a attribués. A cela je répons qu'il ne se peut pas faire que ces Livres aient été reçus comme les Ecrits de Moïse , dans le siècle où l'on prétend qu'ils ont été supposés. Pourquoi ? Parce que dans ces Livres il est parlé de ces Livres mêmes , comme écrits & publiés par Moïse , & conservés dans l'Arche après qu'il les eut écrits.

*(a) Moïse ayant donc achevé d'écrire les paroles de cette Loi dans un volume , il dit*

(a) *Dent. c. 31. v. 24.*



*aux Lévites qui portoient l'Arche d'alliance du Seigneur : Prenez ce Livre & mettez-le dans un côté de l'Arche du Seigneur votre Dieu , afin qu'il y soit en témoignage contre toi , ô Israël. Le Roi devoit aussi avoir une copie de ce Livre. (a) Le Roi à son avènement à la Couronne écrira une copie de cette Loi dans un Livre , & fera cette copie sur l'exemplaire qui est entre les mains des Lévites. Il la conservera chez lui & la lira tous les jours de sa vie , afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur son Dieu , & à observer les paroles & les cérémonies de cette Loi.*

Vous voyez que ce Livre de la Loi parle de lui-même , non seulement comme d'une Histoire & d'une Relation de ce qui s'étoit passé alors , mais comme d'un corps de Loix municipales de la Nation Juive , qui obligeoient le Roi comme le simple peuple. Or , en quelque siècle que vous supposiez que ce Livre ait été écrit après la mort de Moïse , je prétens qu'il est impossible qu'on l'ait reçu alors comme l'ouvrage de Moïse , parce qu'en ce cas on ne l'auroit trouvé ni dans l'Arche , ni chez le Roi , ni ailleurs. Car quand il auroit été publié pour la première fois , chacun auroit dit , qu'il n'en avoit jamais entendu parler. Mais ils auroient pu encore moins se persuader que ce Livre étoit

(a) *Dent. c. 17. v. 18.*

le corps des Loix de leur Nation & des maximes de leur Gouvernement. Un homme pourroit-il aujourd'hui fabriquer un Recueil de Statuts , d'Arrêts & d'Ordonnances , & faire passer ce Livre comme le seul corps de Loix que les François eussent connu jusqu'alors ? Je dis pareillement , l'Auteur prétendu des Livres attribués à Moïse a-t-il pu les fabriquer & les publier sous le nom de ce saint Législateur , comme le Recueil des Loix Judaïques , & a-t-il pu faire accroire aux Juifs qu'ils avoient toujours reconnu ces Livres comme des Écrits de Moïse, c'est-à-dire, qu'ils les avoient toujours reconnus pour tels , avant même qu'ils les eussent connus ? Je dis plus : il faudroit en ce cas que toute la Nation eût en un instant oublié les Loix fondamentales & primitives de son Gouvernement. Sans cela auroient-ils pu recevoir , comme le Recueil original de leurs Loix , un Recueil qui s'annonçoit lui-même comme tel ? On n'a jamais imposé à une Nation par rapport à un article aussi capital.

Ces Livres ne contiennent pas seulement des Loix , ils parlent de leur institution & de la maniere dont elles ont été pratiquées dès le tems de Moïse. Ils font mention de la cérémonie de la Pâque (a) , en mémoire des premiers-nés d'Egypte , frappés de mort , &

(a) *Num.* 8. 17. 18.

que le même jour le premier-né en Israël ; soit homme , soit bête , fut par une Loi perpétuelle consacré à Dieu ; ce qui donna toujours droit aux Lévites de prendre dans toutes les familles les premiers-nés. Il y est dit que la verge d'Aaron poussa des bourgeons & fut gardée dans l'Arche pour conserver la mémoire de la révolte de Coré , Dathan & Abiron , & de leur funeste châtimement ; & pour confirmer le Sacerdoce dans la Tribu de Lévi. On y lit , qu'un vase rempli de manne fut pareillement gardé , pour le souvenir que le Peuple d'Israël avoit été nourri miraculeusement dans le Désert pendant quarante années : que le Serpent d'Airain fut aussi conservé , ( & il se voyoit encore au tems du Roi (a) Ezéchias ) en mémoire des guérisons miraculeuses que la seule vue de ce Serpent opéroit (b). Enfin , il y est fait mention de la Fête de la Pentecôte instituée pour conserver le souvenir de l'apparition de Dieu sur la montagne d'Oreb. Outre ces commémorations particulières , on voit encore dans le Pentateuque plusieurs autres cérémonies instituées en mémoire de la sortie d'Egypte ; comme la Fête du Sabbath (c) , les sacrifices journaliers & les expiations annuelles , les nouvelles Lunes , plusieurs jours de Fête & de Jeûne ; en sorte que chaque année , chaque

(a) *IV. Reg.* 18. 4. (b) *Num.* 21. 9. (c) *Deut.* 5. 15.

mois, chaque semaine, chaque jour, rappelloient le souvenir de toutes ces choses.

Les Livres de Moïse nous apprennent encore qu'une Tribu particulière, qui étoit celle de Lévi, étoit particulièrement consacrée à Dieu & dévouée au ministère de la Prêtrise : il n'appartenoit qu'à cette Tribu d'offrir les sacrifices, & toute autre qui auroit approché de l'Autel devoit être punie de mort. Le Grand-Prêtre devoit porter une Mitre brillante, une robe magnifique ; avec l'*Urim* & le *Thummin* sur la poitrine, d'où il rendoit les divines réponses. Le Roi & tout le Peuple étoit obligé d'entrer ou de sortir, selon qu'il l'ordonnoit. Les Lévites étoient encore Juges Souverains & sans appel dans toutes les causes civiles, & il falloit obéir à leurs arrêts, sous peine de mort.

Or comment peut-on supposer, que dans le siècle où ces Livres attribués à Moïse ont été fabriqués, ils aient été reçus comme les véritables Livres de Moïse ? Il faudroit que les Auteurs de ces Livres Apocryphes eussent fait croire à la Nation Juive, qu'elle avoit reçu ces Livres de ses ancêtres, que dès leur enfance on les avoit instruits de ce qu'ils contenoient, & qu'ils en avoient aussi instruit leurs enfans ; qu'ils avoient tous été circoncis & avoient pareillement fait circoncire leurs fils ; que conformément à ce qui est ra-

conté dans ces Livres , ils célébroient tous les ans la Pâque , toutes les semaines le Sabbath , tous les mois la Fête de la nouvelle Lune , & plusieurs autres Fêtes & Jeûnes prescrits dans ces Livres ; qu'ils avoient un Tabernacle magnifique , un Ordre particulier de Prêtres renfermé dans la Tribu de Lévi , un Souverain Pontife revêtu des plus singulieres & des plus glorieuses prérogatives. Mais comment auroit-on fait croire à toute une Nation qu'elle avoit jusqu'alors connu & pratiqué toutes ces choses , si en effet elle ne les avoit ni connues ni pratiquées ? Comment auroit-elle reçu comme véritable un Livre où il est dit qu'elle les pratiquoit ? Tout ce qui regarde les faits contenus dans les Livres de Moïse est donc conforme à la troisième & quatrième règle.

On dira peut-être qu'avant que ces Livres eussent été fabriqués , toutes les Fêtes & Observances légales , dont il y est fait mention , se pratiquoient parmi les Juifs , & que tout ce que ces Livres ont fait croire à la Nation , est que ces cérémonies & pratiques avoient été instituées en mémoire des faits rapportés dans ces Livres , dont le but a été d'en exposer l'origine fabuleuse.

Mais dans cette hypothèse , 1<sup>o</sup>. il faut supposer que les Juifs célébroient tant de Fêtes , & observoient tant de cérémonies en mémoi-

re de rien , fans en connoître l'origine & la cause primitive. Cependant ces Fêtes & ces Cérémonies exprimoient la chose même qui y avoit donné lieu ; comme la Pâque , en mémoire de ce que dans cette nuit , où les premiers-nés des Egyptiens avoient été frapés de mort , les premiers-nés des Israélites avoient été épargnés ; ainsi du reste, 2°. Qu'on suppose , si l'on veut , que les Juifs n'avoient avant la publication de ces Livres aucune idée de l'origine de leurs Cérémonies : pouvoit-on leur faire croire que ces Cérémonies avoient été instituées pour conserver la mémoire des faits dont ils n'avoient jamais oui parler jusqu'alors ? Supposons , par exemple , que j'imagine & publie aujourd'hui une Histoire Romanesque composée de faits surprenans arrivés il y a 1000 ans. Que dans ce Livre , pour confirmer la vérité des faits qu'il contient, j'entreprenne de persuader le Monde Chrétien , que depuis que ces faits sont arrivés , & afin d'en conserver la mémoire , ( par exemple des miracles d'Apollone de Tyane ou de Mahomet ) on observe le Dimanche ; qu'en conséquence on baptise tous les enfans au nom d'Appollone ou de Mahomet ; qu'on jure par leur nom , & que dans les Tribunaux on fait serment sur ce Livre , dont je suis l'Auteur , & dont on n'avoit jamais oui parler jusqu'alors ; que depuis ce

tems ce Livre a été parmi nous, comme l'Evangile, universellement reçu & révééré de tous les Chrétiens, & qu'ils n'en ont point eu d'autre. Cette étrange supposition n'est-elle pas d'une absurdité extravagante ? Cependant il en est de même de la supposition des Livres de Moïse fabriqués postérieurement par d'autres mains ; & il en sera toujours ainsi de toute pareille supposition. Les quatre règles de vérités que j'ai données ci-dessus en font sentir l'impossibilité manifeste ; comme, lorsqu'elles sont observées, il est impossible que l'imposture puisse jamais avoir lieu.

Qu'il me soit permis de proposer ici un exemple familier. Il y a, dit-on, dans la Plaine de Salisbury en Angleterre un amas de grosses pierres, que tout le monde connoît en ce pays-la : mais personne ne fait, ni pourquoi elles y ont été mises, ni par qui, ni si ç'a été pour conserver la mémoire de quelque événement. Il me vient dans l'esprit de publier un Ecrit au sujet de ces pierres, & d'y avancer qu'elles ont été portées en cet endroit par Hercule, par Polyphème ou par Gargantua, comme un monument pour perpétuer le souvenir de quelques-uns de leurs exploits ; afin d'appuyer cela, je dirois dans la Préface du Livre, qu'il a été écrit dans le tems même qu'ils ont fait ces exploits, & qu'il

qu'il a été écrit par eux-mêmes , ou par des contemporains, témoins oculaires de ces faits; que ce même Livre a été reçu alors comme une Histoire vraie , & que depuis ce tems-là jusqu'aujourd'hui il a passé pour tel & a été cité en différens siècles par plusieurs Auteurs célèbres. J'ajouterois que ce Livre a été connu en Angleterre , & que par un Acte du Parlement il a été ordonné à tous les Anglois d'apprendre aux enfans ce qu'il contient , & qu'il n'y a aucun Anglois qui n'en ait été instruit dans son enfance. Je demande à un Incrédule , s'il est possible qu'une pareille imposture s'accrédite en Angleterre & y trouve des personnes assez stupides pour y ajouter foi. Si je formois un pareil projet , ne serois-je pas regardé comme un insensé ?

Comparons cet amas de pierres avec les douze grandes pierres posées dans le pays de Galgala , dont il est parlé dans le quatrième Chapitre de Josué (a). On y lit que la raison pour laquelle ces douze pierres furent posées en cet endroit , fut afin que les descendans de ceux qui vivoient alors demandassent dans les siècles suivans pourquoi ces pierres étoient-là , & qu'on leur en apprît la cause. Or cette cause étoit de nature à ne pouvoir occasionner aucune erreur , parce qu'il avoit été impossible d'en imposer aux

(a) Josué , c. 4. v. 6.



Israëlites dans le tems qu'on suppose que la chose dont il s'agit arriva ; chose plus étonnante & plus merveilleuse encore que le passage de la mer Rouge.

Au sujet de ce dernier événement miraculeux , les Déistes croient pouvoir en éluder les conséquences , en l'attribuant à un reflux violent & à un vent impétueux qui , joints ensemble , mirent un endroit de cette mer à sec ; en sorte que les Israélites étant à pié passèrent aisément sur les sables de cet endroit. Mais les Egyptiens , ajoutent-ils , étant tous montés sur des chevaux ou sur des chariots s'enfoncerent dans ces sables & eurent de la peine à avancer & à suivre les Israélites : en sorte qu'ils furent surpris par le retour des eaux de la mer & entièrement submergés. C'est pour cela , selon eux , qu'il est marqué dans l'Écriture que le *Seigneur enleva les roues des Chariots des Egyptiens* , afin que les chevaux ne pussent les tirer qu'avec beaucoup de difficulté. D'où ils concluent qu'il n'y a rien d'extraordinaire & de merveilleux dans ce fameux événement.

Telle est l'explication de M. le Clerc dans ses Dissertations sur la Genèse imprimées depuis peu en Hollande , où il propose plusieurs autres systêmes de même genre pour expliquer physiquement les miracles de l'ancien Testament , comme celui de l'embrase-

ment de Sodôme & de Gomorrhe. On peut dire que cet Ouvrage a beaucoup édifié tous les Déistes.

Mais ces Messieurs ont-ils fait réflexion que les Israélites conduisoient avec eux de nombreux troupeaux de bêtes à corne , qui devoient les arrêter , & s'embarasser dans les sables encore plus que les chevaux des Egyptiens , montés par des Cavaliers qui les pouvoient faire avancer plus aisément ?

En vérité ces ridicules suppositions méritent à peine une réponse. Si le passage de la mer Rouge n'avoit été causé que par une forte marée , auroit-il été possible à Moïse de faire passer cet événement dans l'esprit des Israélites , qui en avoient été les témoins , comme une chose merveilleuse , & auroit-il pu la décrire avec toutes les particularités qu'on lit dans la relation qu'il en a faite ? L'Écriture n'en parle que comme d'un fait miraculeux , qui prouve la grandeur & la puissance de Dieu. Si ce fait est naturel , l'Écriture n'est donc plus qu'un Roman ou une Légende. Ce que je dis ici regarde quelques Chrétiens qui se figurent ne porter aucun préjudice à l'autorité de l'Écriture , mais au contraire en rendre tous les faits plus aisés à croire , par le moyen de leurs systèmes & de leurs explications physiques ; mais il suit naturellement de toutes ces raisons naturelles ,

que les Saintes-Ecritures ne méritent plus nos respects & la soumission de notre esprit : car si les circonstances d'un fait sont fausses, pourquoi croirai-je la substance de ce même fait ? Et si l'Ecriture me trompe sur un article, puis-je m'y fier par rapport au reste ?

Il est vrai qu'il peut s'être glissé quelques fautes dans l'Ecriture par les mauvaises Versions, & par les copies défectueuses ; mais ces fautes ne sont pas assez importantes pour empêcher d'ajouter foi à tout ce que l'Ecriture contient. Un Livre dicté par Dieu même doit être reçu & révééré tout entier. Ce n'est que par rapport aux Livres humains que nous pouvons, si nous le jugeons à propos, en recevoir une partie & en rejeter l'autre.

Mais pour revenir à notre sujet, le passage du Jourdain, à l'occasion & en mémoire duquel les douze pierres furent placées près de Gilgal, n'est point sujet à toutes les chicanes qu'on a pu faire au sujet du passage de la mer Rouge. 1°. La veille de ce grand événement on avertit les Israélites de ce qui devoit arriver le lendemain. (a) 2°. L'action se passa en plein midi en présence de toute la Nation. 3°. Quand les eaux du Jourdain furent divisées, ce ne fut point dans le tems du reflux, ni lorsque les eaux étoient basses, mais lorsque le Fleuve étoit débordé. 4°. Ce ne fut

(a) *Josué*, c. 3. v. 5.

point par le moyen des vents, ni dans un intervalle de tems qui pût suffire à leur violence pour changer le cours des flots : la chose arriva en un instant, & *aussi-tôt que les piés des Prêtres qui portoient l'Arche eurent touché le bord de l'eau. Alors, dit l'Écriture, les eaux du fleuve s'arréterent dans un endroit (a), où s'élevant comme une montagne, elles se voyoient de loin depuis la ville d'Adom jusqu'à un lieu appelé Sarthan : les eaux qui couloient au-dessus de cet endroit descendirent dans la mer de Solitude, qu'on appelle aujourd'hui la mer Morte, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement écoulées. Le Peuple s'avança du côté de Jéricho, & les Prêtres qui portoient l'Arche de l'alliance du Seigneur, s'arréterent au milieu du lit du Jourdain, dont le fond étoit sec, & tout le Peuple passa avec eux..... Et lorsque ceux qui portoient l'Arche de l'alliance du Seigneur (b) eurent quitté le lit du fleuve & eurent mis leurs piés sur le rivage, les eaux reprirent leur cours ordinaire. Le Peuple passa ainsi le Jourdain le dixième jour du premier mois, & alla camper dans le pays de Galgala à l'orient de la ville de Jéricho, & Josué plaça dans ce pays de Galgala douze pierres que le Peuple avoit tirées du Jourdain. Puis il dit aux enfans Israélites: Lors-*

(a) Josué c. 3. v. 15. (b) Ibid. c. 4. v. 18.

*que vos enfans demanderont un jour à leurs peres ce que veulent dire ces pierres , vous les instruirez & leur direz : Israël a passé à pié sec le fleuve du Jourdain dont le Seigneur suspendit les eaux en notre présence pour faciliter notre passage , comme il avoit fait auparavant dans la mer Rouge , dont il tint le lit à sec jusqu'à ce que nous fussions passés de l'autre côté du rivage , afin que tous les Peuples de la terre connoissent la main toute-puissante du Seigneur , & que vous craigniez le Seigneur votre Dieu en tout tems.*

Si le passage de la mer Rouge n'a été causé que par le reflux de la mer ou par autre chose pareille , comment Moïse a-t-il prétendu apprendre par-là à tous les Peuples que la main de Dieu est toute-puissante ? Comment a-t-il souhaité qu'un événement si peu remarquable fût connu de toute la terre ? Comment a-t-il cru que cela seroit capable de porter les Israélites à craindre le Seigneur , eux qui savoient parfaitement , que malgré toutes ces exagérations & ces grandes paroles , ce n'étoit qu'une chose commune ? Comment auroient-ils reçu , comme un Recueil de vérités , un Livre où ils sçavoient qu'on avoit altéré & travesti un fait de cette nature ?

Mais , comme je l'ai dit , le passage du Jourdain qui est ici comparé avec celui de la mer Rouge , n'est point exposé aux chicanes

qu'on fait au sujet de ce dernier miracle , dont l'autre est en quelque sorte la confirmation , puisqu'il est marqué dans l'Écriture , que cet événement fut semblable à celui du passage de la mer Rouge.

Maintenant pour reprendre notre argument , supposons que le passage du Jourdain est une fable , & que ces pierres placées dans le pays de Galgala y ont été mises longtems après, pour quelqu'autre sujet. Supposons en même tems que des hommes habiles , ayant fabriqué le Livre de Josué , ont publié que Josué lui-même l'avoit écrit dans le tems que les faits qu'il contient sont arrivés , & ont proposé les pierres de Galgala comme un témoignage de la vérité de ces faits. Mais dans cette supposition chacun ne leur auroit-il pas dit : Nous connoissons ces pierres de Galgala , mais nous n'avons jamais oui parler, ni de l'origine que vous donnez à ce monument , ni du Livre que vous attribuez à Josué : où étoit-il depuis si longtems ? où & comment l'avez-vous trouvé ? D'ailleurs ce Livre nous dit que d'âge en âge tous les enfans de notre Nation ont dû être instruits du passage du Jourdain , & du monument des pierres placées exprès en Galgala pour en conserver la mémoire : mais on ne nous a jamais instruit de cela dans notre enfance , & nous n'en avons jamais rien dit à nos en-

fans. De plus , il n'est pas vraisemblable que ce fait si considérable ait été entièrement oublié , tandis que le monument des pierres subsiste encore , monument consacré à en perpétuer le souvenir.

Si pour les raisons que j'ai marquées ci-dessus , il a été impossible d'en imposer aux Anglois , par rapport à l'origine de cet amas de pierres qui est dans la plaine de Salisbury , l'impossibilité a dû être encore plus grande par rapport aux pierres de Galgala. De plus , si lorsque nous ignorons l'origine d'un monument qui ne porte avec soi aucun signe , il ne nous est pas possible de lui en attribuer une , & d'être cru en même tems , il est assurément bien plus impossible de l'être , par rapport à des cérémonies dont chacun connoît l'institution & la cause.

Voilà ce que j'ai dû dire d'abord par rapport aux faits qui concernent Moïse ; je vais vous faire voir maintenant que les quatre règles qui se trouvent remplies à l'égard des faits de l'ancien Testament , le sont aussi à l'égard des faits du nouveau. Je ne traiterai pas cet article fort au long , parce que tout ce que j'ai dit jusqu'ici de Moïse & de ses Livres , peut de toutes façons s'appliquer à Jésus-Christ notre Sauveur & à son Évangile.

Il y est marqué que ses œuvres & ses miracles

rales ont été faits publiquement & en présence de tout le monde, comme il le dit lui-même à ses accusateurs : *J'ai parlé publiquement à tout le monde, (a) j'ai toujours enseigné dans la Synagogue, & dans le Temple où tous les Juifs s'assemblent, & je n'ai rien dit en secret.* Dans les Actes des Apôtres, (b) il est marqué que tantôt trois mille hommes, & tantôt plus de cinq mille personnes (c) se convertirent, frappés de ce qu'ils avoient vu de leurs propres yeux, & de ce qui s'étoit passé en public. Voilà donc d'abord les deux premières règles observées, puisque les faits dont il s'agit ont été publics, & que tout le monde en a pu juger par ses propres yeux.

Voyons maintenant s'ils ont été conformes aux deux dernières règles que j'ai encore exigées. Le Baptême & l'Eucharistie sont deux cérémonies qui nous restent, & qui ont été instituées par Jésus-Christ même, dans le tems qu'il opéroit toutes les merveilles, & qu'il instruisoit les Juifs de sa Doctrine. Or ces deux cérémonies ont été observées sans aucune interruption dans tous les siècles écoulés depuis la naissance du Christianisme & parmi toutes les Nations Chrétiennes. Jésus-Christ a ordonné à ses

(a) *Joan. c. 18. v. 20.* (b) *Act. 2. v. 41.* (c) *Act. 4. v. 4.*



## 26 MÉTHODE COURTE ET AISÉE

Apôtres & à tous les autres Ministres de son Evangile d'en enseigner l'observation, d'administrer eux-mêmes ces Sacremens, & de prendre en main le gouvernement de son Eglise, & cela jusqu'à la fin des siècles (a). Ils l'ont gouvernée en effet jusqu'à ce jour, par une succession non interrompue, & la gouverneront ainsi toujours, tant que le Monde durera; en sorte que le Clergé Chrétien est une matiere de fait aussi notoire & aussi public que la Tribu de Lévi l'étoit chez le Peuple Juif. D'ailleurs l'Evangile est la Loi des Chrétiens, comme les Livres de Moïse étoient la Loi des Juifs. Et comme cet ordre d'hommes destinés par Jésus-Christ même à prêcher la Foi & à administrer les Sacremens jusqu'à la fin du Monde, fait partie des faits contenus dans l'Evangile, il s'ensuit évidemment que si l'Evangile étoit une fable inventée dans quelque siècle postérieur à celui de Jésus-Christ, il n'y auroit pas eu dans le tems de l'invention de cette fable un Clergé déjà subsistant & tirant son origine de l'institution de Jésus-Christ: mais en ce cas l'Histoire auroit été aussi-tôt rejetée, & l'Evangile auroit été regardé comme un Livre rempli de faussetés, puisqu'avant la publication de ce Livre il n'y auroit eu ni Ministère, ni Cérémonies, ni Sacremens. Ces

(a) *Matth. c. 28. v. 20.*

Monumens de l'Histoire de l'Evangile prouvent donc que cette Histoire est plus ancienne qu'eux, c'est-à-dire, que les faits sur lesquels ils sont fondés, sont des faits réels, & qu'il y a eu un Jésus-Christ qui a prêché une Doctrine, a formé des Disciples, a établi une Eglise, Monument éternel de la vérité de ses Miracles.

Les faits qui concernent Mahomet ou les Dieux du Paganisme, ne sont conformes à aucune des quatre règles que j'ai données. A l'égard de ceux de Mahomet, il n'a jamais prétendu opérer aucun miracle, & il le déclare lui-même dans son Alcoran, c. 6. Ceux qu'on lui attribue passent chez les Mahometans même pour des fables, & les plus sçavans d'entr'eux les rejettent, à-peu-près comme nos plus sçavans Théologiens n'ajoutent point de foi à certains Miracles contenus dans la Legende. Voyez la Vie de Mahomet par M. Prideaux.

Quoi qu'il en soit, les faits qu'on lui attribue ne sont en aucune maniere conformes aux deux premières Régles que j'ai établies. Son prétendu entretien avec la Lune, son transport en une nuit de la Mecque à Jérusalem & de-là au Ciel, &c. ne sont point donnés comme des faits arrivés en présence de personne: nous n'avons que la seule parole de Mahomet pour garant, & ces

faits sont fondés à-peu-près comme les Aventures imaginaires & surprenantes renfermées dans les Livres de Chevalerie.

On peut dire la même chose de toutes les Fables du Paganisme, telles que les Métamorphoses de Jupiter, & les actions des autres Dieux, où il n'y a pas la moindre vraisemblance & qui sont même des extravagances; aussi les plus sages entre les Païens n'ont regardé ces faits que comme des fables & de pures Allégories, dont ils ont tenté de nous donner l'explication: & il est clair que tel a été le but d'Ovide dans son Ouvrage des Métamorphoses.

Il est vrai que les Dieux du Paganisme ont eu leurs Prêtres, & que leurs Adorateurs ont eu aussi des Fêtes, des Cérémonies, des Jeux institués en mémoire de quelques prétendus événemens; mais la quatrième règle de vérité que j'ai exigée, ne se trouve pas remplie par ces Monumens publics: pourquoi? C'est que ces Prêtres & ces Cérémonies publiques n'ont pas été institués dans le tems même que l'on prétend que les événemens dont ils rappelloient la mémoire, sont arrivés. Cela étant, il est impossible que les siècles postérieurs aient pu s'assurer de la vérité de ces faits, comme on a fait voir ci-dessus. Les Bacchanales & les autres Fêtes du Paganisme n'ont été in-

stituées que long-tems après les prétendus faits, auxquels on veut qu'elles ayent rapport, & par conséquent elles ne prouvent rien pour la réalité de ces faits. Les Prêtres de Bacchus, d'Apollon, &c. n'ont point été institués par ces prétendus Dieux, mais dans les siècles suivans par des hommes qui ont voulu les honorer; ainsi il n'en résulte rien.

Pour faire usage maintenant de tout ce que je viens d'exposer, vous pouvez défier tous les Déistes du monde de montrer, par rapport à quelque fable que ce soit, l'observation des quatre règles que j'ai d'abord établies; & pour reprendre en peu de mots ce que j'ai dit, je soutiens que l'Histoire de l'Exode & celle de l'Évangile n'auroient jamais eu de cours, si elles eussent été fausses: parce que l'institution du Sacerdoce des Juifs & de celui des Chrétiens, du Sabat, de la Pâque, de la Circoncision, du Bap-tême & de l'Eucharistie, y est racontée comme une chose établie dès-lors, laquelle a subsisté depuis sans interruption. Il étoit absolument impossible de faire accroire à des hommes, qu'ils avoient été circoncis & baptisés, qu'ils avoient circoncis & baptisé leurs enfans, qu'ils avoient célébré la Pâque, & observé le jour du Sabat, qu'ils avoient reçu des Sacremens par le ministère

d'un certain ordre de Prêtres, &c. si en effet ils n'avoient jamais rien pratiqué de tout cela. Comment leur auroit-on pu faire croire qu'ils avoient passé la mer Rouge à pied sec, qu'ils avoient vu un mort ressuscité ? &c. Cependant sans avoir cru tout cela, il est impossible que les Livres de Moïse, ou que l'Évangile aient été reçus comme véritables.

Au reste, je ne prétens pas que tous les faits qui ne sont pas conformes à ces quatre règles soient faux, mais seulement que tous les faits conformes à ces quatre règles sont nécessairement vrais, & ne peuvent jamais être supposés. Il est impossible de douter que Jules-César n'ait remporté la victoire de Pharsale, & qu'il n'ait été assassiné dans le Sénat; il en est ainsi de plusieurs autres faits anciens, quoiqu'il n'y ait eu aucunes Cérémonies instituées & pratiquées pour en conserver la mémoire. Mais on en doit conclure que les faits qui regardent Jésus-Christ & Moïse sont encore mieux appuyés que les faits les plus incontestables de l'antiquité.

Nos Déistes auroient le plus grand mépris pour un homme, qui débiteroit de sang froid qu'il n'y a jamais eu de César ou d'Alexandre, d'Homere ou de Virgile, & qui nieroit toutes les actions, ou rejette-

toit tous les Ecrits qu'on leur attribue ; cependant ils se donnent pour des hommes d'esprit , judicieux , sensés & vrais ; tandis qu'ils tournent en ridicule & traitent de fables les faits qui concernent Moïse & Jésus-Christ , faits mille fois mieux prouvés & plus authentiques que tout ce qu'ils reconnoissent de plus certain dans l'Histoire.

L'importance de la matiere exige que tout homme examine bien plus attentivement les faits sur lesquels notre Religion est appuyée , que tous les autres faits historiques. De quelle conséquence est-il pour moi & pour qui que ce soit , de sçavoir s'il y a eu un homme appelé César , s'il a vaincu Pompée à Pharsale , ou s'il en a été vaincu : si Homère ou Virgile sont les Auteurs des Poèmes qui portent leur nom ? Cela n'importe à personne dans le monde , & pour cette raison cela ne vaut pas la peine d'être examiné. Mais notre bonheur ou notre malheur éternel est attaché à la recherche & à la connoissance des vérités connues dans la Sainte Ecriture. Elles doivent donc nous intéresser beaucoup plus que toute autre vérité ; nous en devons faire l'objet continuel d'une étude sérieuse. Quelle folie de rejeter ces vérités sans les avoir examinées , de nier des faits beaucoup plus évidens & beaucoup plus certains , qu'une infinité de faits que

nous regardons comme incontestables & qui sont en eux-mêmes très-indifférens !

Il y a encore plusieurs autres observations succintes , qui à la première vue découvrent la vérité de notre Religion à quiconque est raisonnable & de bonne foi. Par exemple , le peu de vraisemblance qu'il y a que dix ou douze pauvres pêcheurs sans éducation & sans lettres , ayent pu former le projet téméraire de faire illusion au monde entier & de donner cours à des impostures : l'impossibilité de l'exécution d'un tel projet , sans le secours ni de la force , ni de l'éloquence , ni du sçavoir , ni de toutes les choses qui servent ordinairement à faire réussir les grandes entreprises. Il s'agissoit de répandre une Doctrine également opposée aux préjugés & aux passions de l'homme , dans un siècle très-éclairé & très-sçavant. Les Prédicateurs de cette nouvelle Doctrine s'exposoit non-seulement aux mépris & aux outrages , mais aux supplices les plus cruels & à une mort infaillible , & cela pour avoir le plaisir de débiter des faits , dont ils connoissoient eux-mêmes la fausseté , puisqu'ils en étoient les Inventeurs. Il est vrai qu'il y a des hommes qui ont souffert pour soutenir des erreurs , qu'ils ont cru être des vérités ; mais personne n'a jamais souffert pour des mensonges , qu'il

connoissoit pour tels. Si les Apôtres ont prêché des mensonges & ont débité des impostures, ils ont dû en être persuadés; car ils protestent (a) qu'ils ont vu, qu'ils ont entendu, qu'ils ont considéré de près, qu'ils ont touché de leurs propres mains, &c.

On ne sçauroit dire qu'ils se fussent proposés aucun avantage temporel dans leur entreprise. Car si cela eût été, en voyant les mauvais succès de leurs premières démarches, n'auroient-ils pas dû reculer, se rétracter & découvrir la conspiration? d'autant plus que par ce moyen, ils auroient non seulement mis leur liberté & leur vie à couvert, mais qu'ils auroient encore reçu des récompenses capables de les flater.

Ce n'est pas tout. Ils publient que leur Maître ne leur a promis que des souffrances en ce monde. Cela est répété cent fois dans l'Évangile, & ils ont soin de le prêcher à tous ceux qu'ils veulent convertir. Quelle promesse! quel attrait! Jésus-Christ dit à ses Disciples qu'ils prennent leur croix & qu'ils le suivent; il les assure qu'ils auront des tribulations en ce monde; que quiconque ne quittera pas son père, sa mère, sa femme, ses enfans, & tous ses biens, & même ne renoncera pas à la conservation de sa vie,

(a) Act. 4. 20. 1. Joan. 1. 1.



ne peut être son Disciple ; que quiconque cherchera à sauver son ame en ce monde , la perdra en l'autre. Cette étrange Doctrine est prêchée & applaudie : elle triomphe de la chair & du sang , & de l'inclination naturelle de l'homme pour les plaisirs sensuels , malgré la fureur & la persécution des tyrans & l'opposition de la Terre entière dévouée au culte des faux Dieux , & attachée à une Morale conforme à la nature. Tout cela ne prouve-t-il pas l'origine céleste de la Religion que nous professons , & qu'elle est l'ouvrage du Tout-puissant ? Convaincre sans philosophie , persuader sans éloquence , sans armes vaincre des ennemis , désarmer des Tyrans & subjuguier des Empires : tel a été le succès de la Prédication des Apôtres & la maniere dont le Christianisme s'est établi.

Nous pouvons ajouter à tout cela le témoignage que les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne , soit Juifs , soit Païens , ont rendu à la vérité des faits historiques de l'Evangile , tels que Joseph & Tacite , dont le premier vivoit environ 40 ans & l'autre 70 ans après la mort de J. C. L'un & l'autre étoient en état de sçavoir la vérité de ces faits & ne devoient pas être portés naturellement à les avouer. Cependant ils les ont attestés , & leur exemple a

été suivi par Lucien , Celse , Porphyre & Julien l'Apôstat. Les Mahometans même & les autres ennemis du Christianisme conviennent des miracles de J. C. Je ne m'étens point sur cette preuve que d'autres ont traitée plus au long.

Mais il y a une autre sorte de preuve plus forte que tout cela , qui est plus capable de convaincre , & qui a en quelque sorte plus de certitude que la preuve même tirée du témoignage des Sens. L'Apôtre S. Pierre l'appelle une certitude supérieure à la certitude de ce qu'il avoit vu sur la sainte Montagne , lorsque notre Sauveur se transfigura en sa présence & en celle de deux autres Apôtres. Car ayant fait mention dans sa seconde Epître de cette admirable Transfiguration, dont ses yeux avoient été les témoins , & de la voix du Ciel qu'il avoit entendue , il ne craint point de dire qu'il y a encore une preuve plus convaincante , que Jésus-Christ est l'Envoyé de Dieu & le véritable Messie , & que cette preuve est l'accomplissement de toutes les Prophéties depuis le commencement du Monde. *Ce n'est point, dit-il, en suivant des fables & des fictions ingénieuses , que nous vous avons fait connoître la puissance & l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté. Car il reçut de*

*Dieu le Pere un illustre témoignage d'honneur & de gloire , lorsque de cette nuée , où la gloire de Dieu paroissoit avec tant d'éclat , on entendit cette voix , Voici mon Fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venoit du Ciel , lorsque nous étions avec lui sur la sainte Montagne. Mais nous avons les Oracles des Prophètes , dont la certitude est plus affermie , auxquels vous faites bien de vous arrêter , comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur , jusqu'à ce que le jour commence à vous éclairer , & que l'Etoile du matin se leve dans vos cœurs.*

On peut disputer sur les preuves tirées du témoignage des Sens , en y soupçonnant de la supercherie ou de l'illusion. Mais peut-on suspecter des prédictions faites depuis le commencement du Monde par différens Prophètes & en différens siècles ? Les Déistes ne peuvent nier que ce Livre que nous appellons l'Ancien Testament ne fût entre les mains des Juifs longtems avant la naissance de Jésus-Christ. Or s'ils veulent comparer les Prophéties qui regardent le Messie avec toutes les circonstances de la personne , de la naissance , de la vie , de la mort , de la Résurrection & de l'Ascension de Jésus-Christ , ils y trouveront cette démonstration.

que S. Pierre appelle (a) *la lampe qui luit dans un lieu obscur.*

Les anciennes Prophéties dont il s'agit, n'ont pu être supposées : or il n'est pas possible que dans une fable de nouvelle invention, d'anciennes Prophéties réelles se trouvent accomplies exactement, comme il est arrivé par rapport à l'Évangile. Je souhaite que les Déistes considèrent que ces Prophéties si anciennes se trouvent aujourd'hui parfaitement vérifiées. Qu'ils voient de leurs propres yeux l'état présent des Juifs, sans Prince, sans Magistrats, sans Prêtres, sans Temple, sans Sacrifice, hais & détestés de toutes les Nations; conservés néanmoins & distingués de tous les autres Peuples de la Terre, tandis que les puissantes Monarchies qui ont autrefois opprimé les Juifs, & qui sembloient promettre une durée éternelle, se sont éteintes entièrement.

Qu'ils considèrent aussi la cause de cette idée générale répandue parmi les Juifs, qui dans le tems de la venue du Sauveur, étoient persuadés que l'avènement du Messie n'étoit pas éloigné : elle étoit fondée sur les Prophéties qui fournissent encore aujourd'hui aux Chrétiens des preuves si convaincantes de la vérité de leur Religion, que les Miracles même ne seroient pas capables de les contrebala-

(a) II, Ep. Per. c. 1. v. 19.

lancer, en cas qu'il pût y avoir de vrais Miracles qui démentissent ces Prophéties ; ce qui ne peut être, parce que Dieu ne sçauroit se contredire lui-même.

Ces Prophéties sont d'une si grande autorité, que ce sont elles qui par le faux sens que les Juifs leur donnent, les empêchent d'embrasser la Foi Chrétienne. Ils ne peuvent nier, que ce que l'Évangile raconte de Jésus-Christ ne soit miraculeux, supposé que cela soit vrai ; mais d'un autre côté on les force de convenir qu'aucun de ces faits n'est supposé. Cependant ils ne se rendent point : Pourquoi cela ? Parce qu'ils ne peuvent accorder l'Évangile avec le Livre de leur Loi, ou plutôt avec les fausses interprétations qu'ils lui donnent. Ils attendent un Messie, qui rebâtisse la Ville de Jérusalem, conformément aux promesses, & procure à la Nation un état florissant & glorieux, dont il est si souvent parlé dans les Livres de Moïse, dans les Pseaumes & dans les Prophètes. Nous prions Dieu pour la conversion de ce Peuple ; & c'est pour cette fin que Dieu l'a jusqu'ici conservé d'une manière miraculeuse, pour l'accomplissement des Prophéties. Comme cette Nation est la plus ancienne, & dans un sens, la plus respectable de l'Univers, lorsqu'elle aura reconnu Jésus-Christ comme cela doit arriver, alors

l'Eglise Judaïque deviendra la mere de toutes les Eglises , comme elle l'est dans son origine. Rome alors sera soumise à Jérusalem. Voilà comment cette Ville recouvrera son ancien éclat : Alors tous les Nations y accourront , & le Temple d'Ezéchiel y sera réellement rebâti. Telle sera un jour la grandeur des Juifs & la gloire de Jérusalem annoncée par les Prophéties.

*Les Juifs* ne fixent ce grand événement à aucun tems déterminé du règne du Messie. Ils conviennent que ce ne sera point au commencement , parce qu'il aura d'abord des ennemis à combattre , & des contradictions à essuyer , jusqu'à ce qu'il triomphe de tous les obstacles , & fasse triompher son Peuple avec lui. Mais n'avons-nous pas la même idée , par rapport à notre Seigneur Jésus-Christ ? Ils s'accordent donc avec nous sur cet article.

Quoique ce raisonnement regarde les Juifs , c'est néanmoins aux Déistes que je l'adresse : ils peuvent croire que les Juifs ont de forts argumens à nous opposer contre les Miracles du Sauveur , & l'accomplissement des Prophéties en sa personne. Mais si ce que j'ai dit suffit pour frapper un Juif , il doit encore plus suffire pour un Déiste , qui n'a pas les mêmes difficultés à surmonter. D'ailleurs j'ai cru devoir me conformer au senti-

ment de tous les Théologiens du Christianisme, qui en donnant les Miracles comme un signe certain de vérité, ont coutume d'ajouter pour condition, qu'ils ne soient pas contraires à la Révélation contenue dans les saintes Ecritures. Il est vrai qu'il ne peut pas arriver que Dieu opère un miracle réel, pour confirmer une doctrine contraire à celle qu'il nous a déjà révélée: il peut néanmoins arriver que nous soyons trompés par de faux miracles qui n'en ont que l'apparence, & par des fausses révélations. Mais cela ne vient point de Dieu, & c'est à nous à demeurer inébranlables, & à nous en tenir toujours à l'Ecriture. Nous lisons dans la II. Epist. aux Thessaloniens, c. 2. *L'Impie doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu & aimé la Vérité pour être sauvés.* Et dans l'Apocalypse, au sujet de la Bête, ch. 13. *elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du Ciel sur la Terre devant les hommes; & elle séduisit ceux qui habitent sur la Terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire.* Ensuite ch. 16. *Ce sont des Esprits de Démon qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de la Terre;*

Éc. ch. 19. v. 20. *La Bête fut prise, & avec elle, le faux Prophète qui avoit fait des prodiges devant elle, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractère de la Bête.* Il est à remarquer que dans tous ces endroits on lit *σημεία*, *signes*; terme qui quelquefois signifie dans l'Écriture des miracles vrais & réels, mais qui signifie aussi assez souvent de faux miracles: car tout miracle est un signe ou un prodige, mais tout signe ou tout prodige n'est pas un vrai miracle.

Les Déistes ne pouvant nier certains faits historiques de l'Évangile, s'avisent de nier qu'ils soient miraculeux en aucune manière; & ils s'appuient sur ce principe, qui est que nous ne pouvons sçavoir si une chose prodigieuse qui nous étonne, est naturelle ou surnaturelle. Le Miracle, disent-ils, est ce qui surpasse le pouvoir de la Nature: or pour sçavoir si un effet surpasse ce pouvoir, il faudroit connoître parfaitement jusqu'où il s'étend: ce qu'aucun homme ne peut sçavoir. Il est donc impossible d'être certain si un effet est miraculeux ou non: nous pouvons donc nous tromper par rapport au discernement des vrais ou des faux miracles.

J'avoue qu'on y est trompé quelquefois & que notre ignorance a pris souvent pour de vrais miracles ce qui étoit très-conforme aux Loix de la nature. Il faut convenir aussi



que , si , par rapport à certains effets , nous ne connoissons pas entierement jusqu'où peut aller le pouvoir de la Nature , il ne s'ensuit pas de-là que nous ne connoissions aucunement ce pouvoir par rapport à aucun effet. Par exemple , quoique je ne connoisse pas parfaitement la nature du feu , & jusqu'où peut aller son pouvoir , je sçais néanmoins que sa propriété naturelle est de bruler , & que si l'on en approche quelque matière combustible , il seroit contraire à la nature du feu qu'elle n'en fût pas consumée. Par cette raison , si je voyois jetter trois hommes tout habillés dans une fournaise , dont la flamme seroit si ardente & si dévorante , qu'elle auroit brulé même ceux qui en auroient approché pour y jetter ces trois hommes : si je voyois en même tems ces trois hommes , après avoir demeuré longtems au milieu de la fournaise , en sortir sans aucun mal , & sans même que leurs habits fussent endommagés , me tromperois-je , ou plutôt courrois-je le moindre risque de me tromper , en assurant que le feu qui a consumé les uns a produit son effet naturel ; mais que le sort des trois autres hommes sortis de la fournaise sans aucun mal , est une chose surnaturelle , & absolument incompatible avec la nature du feu ?

Voici un autre exemple. J'ignore jusqu'à

quel degré peut aller naturellement la multiplication du bled qu'on sème dans la terre. La chaleur du climat & la fertilité du terroir peut rendre une récolte plus ou moins abondante. Mais je sçais certainement que deux ou trois paroles prononcées par un homme, n'auront jamais le pouvoir naturel de multiplier tellement un petit pain, qu'il soit capable de rassasier réellement en ma présence, plusieurs milliers de personnes affamées; en sorte que les miettes de ce pain multiplié surpassent la quantité de ce même pain, avant qu'il eût été multiplié. Je dirai la même chose d'un malade guéri soudainement, ou d'un mort ressuscité par une simple parole. Il est donc vrai, que quoique nous ne connoissions pas absolument jusqu'où s'étendent les forces de la nature, nous connoissons néanmoins sûrement que certaines choses ne peuvent arriver selon les Loix. Ainsi quoiqu'on puisse nous en imposer par certains Miracles qui n'en ont que l'apparence, il est cependant impossible que nous soyons trompés, par rapport à certains effets, qui évidemment surpassent les forces de la nature.

Les Déistes reconnoissent qu'il y a un Etre Souverain & incréé; & que cet Etre Tout-puissant est l'Auteur de toutes choses. Voudroient-ils qu'il fût au-dessus de son pouvoir

de faire connoître aux hommes ses volontés ; Cependant si nous ne pouvons discerner le Miracle des effets naturels , il nous sera absolument impossible d'être informés & assurés des volontés de Dieu , dont le Miracle est en quelque sorte le seul langage , pour nous apprendre ce que nous ne pouvons naturellement connoître.

Enfin , si les Déistes veulent que nous les regardions comme des personnes sensées & raisonnables , ils doivent nous faire voir dans l'antiquité quelques faits mieux prouvés que ceux de Moïse ou de J. C. sans cela on a droit de leur demander , pourquoi ils croient les uns & ne croient pas les autres ? Mais il s'en faut bien que ces faits puissent être mis en parallèle : les faits anciens les plus incontestables n'ont point les marques certaines de vérité qu'ont les faits de l'Écriture. Au reste , on défie les Déistes de faire mention d'aucune imposture , qui ait jamais eu ces marques sensibles.

Si vous me croyez , Monsieur , vous ne proposerez jamais d'autre argument aux Déistes que celui-là , qui seul suffit pour les confondre. Laissez-les citer Apollone de Tyane , dont la Vie a été écrite en Anglois par l'impie Charles Blount , qui a osé comparer dans cet Ouvrage les prétendus Miracles de ce Philosophe avec ceux de notre

Sauveur. Laissez-les citer encore certains Miracles de la Légende, & les opposer à ceux de l'Évangile, comme s'il n'y avoit aucune personne, un peu éclairée dans la Religion Romaine, qui en ignorât la différence. Enfin, laissez-les choisir parmi les fables du Paganisme, celles qu'ils jugeront à propos de vous opposer. Que leur serviront ces exemples, lorsque vous leur demanderez si les faits chimériques qu'ils allèguent, ont les quatre signes infailibles de vérité que j'ai marqués ci-dessus ?

C'est en vain qu'ils voudroient citer ce qui se passa autrefois à Rome, au sujet du Serpent d'Epidaure. Selon quelques anciens Auteurs, la Ville de Rome étant affligée de la peste, on envoya des Députés à Epidaure, pour faire venir à Rome la Statue d'Esculape. Un Serpent s'étant glissé dans le vaisseau, on crut que c'étoit le Dieu qui avoit pris cette forme, & on le transporta à Rome ; mais étant arrivé, il s'échapa, & se sauva dans une Isle du Tybre, & depuis ce tems-là on ne le vit plus. Les Romains jugerent à propos de bâtir dans cette Isle un Temple à Esculape, & aussi-tôt la contagion cessa.

Je demande, par rapport à ce fait, quel est le premier Auteur qui l'a écrit, & d'où il l'a appris ? L'a-t-il écrit sur la foi de quelques témoins oculaires ? Ne l'a-t-il pas plû-

tôt imaginé lui-même , ou au moins n'a-t-il pas suivi en cela quelque mauvaise tradition populaire , source méprisable & toujours corrompue ? Peut-on dire que cette fable ait les quatre marques de vérité que j'ai exigées pour la certitude d'un fait ? Mais supposons que celui-ci soit véritable , qu'en peut-on conclure ? Ce Serpent a-t-il prêché quelque Doctrine ? s'est-il dit l'Envoyé de Dieu ? a-t-il confirmé la Doctrine de quelque homme qui eût pris cette qualité ?

On cite encore pour exemple , ces deux jeunes gens inconnus , qui dans une Bataille des Romains contre les Latins , combattirent à la tête de la Cavalerie Romaine , & qui dans la même nuit que cette action se passa , parurent à Rome , & y apportèrent la nouvelle de la défaite des Latins. Les Romains persuadés que c'étoit Castor & Pollux , leur bâtirent un Temple , & ordonnerent qu'il se feroit une Procession tous les ans , pour conserver le souvenir de ce fait merveilleux.

Mais ce fait n'est attesté par aucun Auteur contemporain : il n'a point été écrit par des témoins oculaires. Les Romains ont pu s'imaginer que ces deux jeunes hommes étoient Castor & Pollux ; mais on ne marque point qu'ils se soient eux-mêmes donnés pour tels : enfin ils n'ont rien enseigné & n'ont prétendu autoriser aucune Doctrine :

ainsi il n'en résulte rien. Si l'on dit que ce fait merveilleux autorisoit la Religion Païenne ; je répons que quand même il seroit vrai , il ne devoit pas plus produire cet effet par lui-même , que les Miracles des Magiciens d'Egypte , dont il est parlé dans l'Écriture. Les Miracles ne font le langage de Dieu , qu'autant qu'ils sont opérés formellement pour attester une Doctrine.

On objecte encore le *Sommonocodom* , adoré dans le Royaume de Siam , & on compare sa naissance & sa vie , avec la naissance & la vie de Jésus-Christ. Ce qu'on dit de *Sommonocodom* , qu'il nâquit d'une Vierge , que la persécution d'un Roi qui le vouloit faire mourir , le contraignit de s'enfuir dans un autre pays , &c. Ces circonstances , & plusieurs autres pareilles , paroissent avoir été empruntées de l'Histoire de Jésus-Christ. Peut-être que les Siamois ont autrefois entendu parler de l'Évangile , & que la Religion Chrétienne qui y avoit été prêchée , s'y est éteinte comme en quelques autres endroits. D'ailleurs , on ne nous dit point , quand le Livre qui contient la Vie de *Sommonocodom* a été écrit ; si c'est par lui-même , ou par des témoins oculaires de ses actions.

Un Auteur Anglois , dont j'ai extrait ces objections frivoles contenues dans son Li-

vre intitulé *la Découverte*, en propose encore plusieurs autres, tirées de certains Miracles de la Légende, qu'il ose comparer à ceux de Jésus-Christ & de Moïse. Selon lui, la sainte Chandelle d'Arras, qui brûle sans se consumer, est comparable au Buisson ardent de Moïse. Mais quelle comparaison ! Le fait du Buisson ardent ne peut être une fable, parce qu'il est démontré que Moïse n'étoit point un imposteur, comme on a vu ci-dessus. Au contraire, il suffit à un homme un peu éclairé, de se transporter à Arras, pour y découvrir ce que c'est que cette Chandelle, qu'on n'a garde de voir se consumer, étant composée & allumée comme elle l'est : il faut dire la même chose de toutes les autres comparaisons de cette espèce.

Est-il possible qu'il y ait des hommes sur la Terre assez peu touchés de leur propre intérêt, pour employer tout leur esprit à combattre, par de vaines subtilités, les vérités les plus salutaires & les plus consolantes, telles que l'avènement d'un Messie, pour instruire les hommes, les faire marcher dans les voies de la Justice, & les racheter de la mort. Si les Dogmes Chrétiens étoient chimeriques, ou qu'au moins il y eût quelque sujet de douter sensément des faits sur lesquels la révélation de ces Dogmes est appuyée, la conduite des Incrédules ne seroit  
point

point opposée à la Raïson. Mais ces faits étant conformes aux quatre règles de vérité que j'ai établies , il n'y a point d'autre parti à prendre que de croire ces faits , & de pratiquer la Religion dont ils sont la preuve évidente.

Voilà , Monsieur , ce que j'ai cru devoir vous écrire , conformément à vos desirs , pour fixer vos doutes , ou plutôt pour vous fournir de quoi combattre ceux qui s'efforcent de vous en donner. Considérez qu'il n'y a point d'homme plus malheureux que celui qui doute , par rapport à un article aussi important que celui de la Religion. Si par malheur pour lui la Religion Chrétienne est vraie , que deviendra-t-il ? Dans quelles perplexités se trouvera-t-il à l'article de la mort ? S'il n'a point travaillé à dissiper ses doutes , tandis qu'il jouissoit d'une pleine santé & d'un esprit libre , sera-t-il en état de le faire , lorsque le mal l'accablera ? il mourra donc dans le doute. Pour moi je suis convaincu qu'il n'est point d'Incrédule absolument décidé , à moins qu'il n'ait un extrême entêtement , ou une extrême ignorance. Le moins que puisse faire un Incrédule un peu sensé & éclairé est de douter. Or mourir en doutant , si on va être anéanti , ou enseveli dans un gouffre de flammes pour toute une éternité , il me semble que c'est une situation bien cruelle. On peut



dire qu'à ce moment terrible il vaudroit mieux pour le repos de son esprit , ne point croire du tout : mais la Raison qui nous fournit de malheureuses armes pour ne point croire , nous en fournit aussi pour nous rendre incertains & tremblans. Au reste , il ne faut pas nous attendre , que nous croirons tout d'un coup à l'article de la mort , dans l'idée qu'alors le parti le plus prudent sera de croire. La vue d'un Monde qui s'évanouit pour nous , suffit pour nous en détacher , & pour éteindre nos passions. Mais cette vue ne sert de rien pour éclairer notre esprit , lorsqu'il est depuis longtems plongé dans les ténèbres de l'incrédulité , à moins que cette incrédulité ne soit un pur oubli de Dieu & de la Religion , & ne soit que l'effet des passions. Alors il y a encore de la ressource : mais ceux qui sont dans ces dispositions , ne sont point , à proprement parler , des incrédules ; le cœur est gâté & non l'esprit.

Malheur donc à ceux qui ayant des lumières , les obscurcissent par de mauvais raisonnemens. Ce que doit faire un esprit prétendu fort qui a de la Raison , & de la prudence , est de chercher sans cesse la Vérité , tandis qu'il est en santé , & qu'il peut faire usage de son esprit ; *Ambulate , dum lucem habetis.* S'il cherche Dieu dans la sincérité de son cœur , Dieu se manifestera à lui , il l'éclaircira.

ra. Dieu qui est juste , se cacheroit-il toujours à un homme qui toute sa vie a fait des efforts pour le trouver ? Il doit en quelque sorte lui tenir compte de ses recherches , & éclairer lui-même sa Raison ; sur-tout si cet homme s'est adressé à lui , comme à la source de toute lumière , pour implorer son secours au milieu de ses ténébres. Alors il verra que rien n'est plus conforme à la Raison que le *Christianisme* bien entendu , & dégagé des superstitions du Peuple grossier , dont toute la foi consiste souvent dans l'ignorance & le préjugé. La véritable Foi , au moins celle qui plaît davantage à Dieu , est celle d'un homme judicieux & éclairé , qui croit fermement après s'être convaincu lui-même par sa Raison qu'il doit croire.

FIN DE LA MÉTHODE COURTE ET AISÉE  
POUR COMBATTRE LES DÉISTES.





LET T R E S  
S U R  
D I V E R S S U J E T S  
D E P I È T È.

I. L E T T R E.

*Sur l'Existence de Dieu.*

A MR. DE M\*\*\*.

**Q**UEL Esprit fort pourra résister, Monsieur, aux insultes de la multitude, s'il détruit l'idée d'une Justice suprême & invisible? Sur quoi établira-t-on, qu'il faut s'éloigner du crime, & aimer la Vertu, si l'on n'admet une règle & un ordre souverain? Pourquoi fera-t-il défendu de tuer son prochain, si l'on ne veut avouer que cette action est opposée à l'ordre? Et cet ordre, qu'on sera obligé de reconnoître, qu'est-il en effet, que le caractère de l'Être suprême?

Non, Monsieur, il faut ne vouloir pas raisonner, pour nier l'Existence de Dieu ; car enfin, il faut que les Libertins, ou les Esprits-forts, qui veulent tracer de nouvelles routes, réduisent leur raisonnement à deux Articles. Ils supposeront le Monde de toute éternité ; & le construiront, comme Epicure, par une rencontre fortuite d'atomes, qui, s'étant accrochés de cette heureuse façon, ont fait ce que nous voyons, & ce que nous appellons le Monde. Et, en ce cas, je demande si l'on sçauroit rien trouver dans la plus bizarre de toutes les Religions, qui approche de cette absurdité ? Ou, il faudra qu'ils soutiennent, que l'Etre suprême, après avoir créé le Monde, le livre tout entier aux Créatures ; & par une conséquence avouée, qu'il n'est ni offensé par les crimes des hommes, ni touché de leurs Vertus :

*Nec benè pro meritis capitur, nec tangitur irâ (\*).*

En quoi, certes, le fameux Epicure me paroît contradictoire à lui-même : car s'il n'y a pas eu un Dieu qui ait créé le Monde, comment peut-il l'avoir livré aux hommes ? Mais enfin, si Lucrece a cru devoir trouver cet adoucissement, pour former la Secte de

(\* ) Lucretius.

ceux qu'on appelle Déistes, je trouve, Monsieur, qu'on fait faire un Personnage fort indigne à la Divinité. Aura-t-elle créé l'Homme avec une connoissance si étendue, sans le destiner à sa Gloire ? On voit clairement, Monsieur, qu'il y a dans ce Systême quelque chose de difficile même à comprendre, très-différent des préjugés dont nous accusent ces prétendus Philosophes.

Je veux compter pour rien le Consentement de toutes les Nations, & de tous les tems, quoique je sois très-persuadé que cette Tradition jamais interrompue & jamais contestée est une preuve qui peut tenir lieu de Démonstration. Je veux qu'on méprise les preuves ordinaires qu'on tire de la beauté de la Nature, & de la variété toujours égale de ses Productions, de l'ordre & de la proportion infinie qu'on observe & qui soutient essentiellement l'Univers, & qui, à quelque usage qu'on mette son esprit, ne sçauroit sans une absurdité terrible être un perpétuel effet du hazard toujours uniforme. Je ne veux pas non plus qu'on ait égard à l'intérêt propre qui nous fait souhaiter une autre vie, & qui nous fait regarder avec horreur l'anéantissement, qui seroit pourtant la suite nécessaire des Principes de ces Philosophes.

Nous sentons, Monsieur, au fond de notre cœur, par une notion de conscience,

que nous ne sommes pas mortels en tout nous-mêmes. L'inquiétude, que les divers états de la vie ne peuvent calmer; le vuide de notre cœur, que tous les biens & tous les plaisirs du monde ne peuvent jamais remplir; un secret pressentiment qu'un homme sans instruction & sans préjugé ne laisse pas d'avoir de ce qui lui doit arriver; la honte essentiellement attachée au mal, dès que l'usage de la Raison se fait remarquer en nous; la crainte & la frayeur qui sont, de quelque espèce qu'elles soient, des modifications de la crainte de Dieu: tout cela est imprimé sur tous les hommes, & me paroît, mis ensemble, une preuve convaincante de toutes les vérités, que nos Libertins, soi-disant Esprits-forts, se donnent la liberté de révoquer en doute. Je dis de révoquer en doute; car je ne sçache pas que jusques ici il y en ait eu un seul, qui ait osé assurer que son opinion étoit véritable. Et tout ce que je viens de dire ne sont que des preuves morales, beaucoup inférieures, dans le sentiment des Sçavans, aux preuves métaphysiques, dont se servent les Philosophes pour prouver évidemment l'Existence de Dieu, & l'Immortalité de l'ame.

---

 III. LETTRE.

*Sur la Vérité de la Religion.*

A MR. DE M\*\*\*.

**Q**UOIQUE la Foi soit un don de Dieu ; il est pourtant très-vrai , Monsieur , comme vous me le mandez , qu'elle nous est donnée à certains signes, & à certaines marques , qui nous la désignent. Car enfin , chacun resteroit dans la Religion où il est né , & qu'on lui persuade être la bonne ; & je ne vois pas qu'il fût coupable d'y rester , quelque mauvaise qu'elle fût, si Dieu n'avoit pas attaché des signes évidens de vérité à la Religion véritable , & dans laquelle il veut être honoré. J'ai dit des signes évidens pour tout le monde , c'est-à-dire , pour ceux qui sont capables de quelque connoissance & de quelque discernement ; car pour ces gens stupides & ignorans , qui vivent dans une ignorance universelle , sans avoir jamais eu les moyens d'être instruits ni informés de quoi que ce soit , nous devons laisser à la Providence le soin de leur sort , sans nous embarrasser d'en juger.

Mais pour tout ce qu'on appelle gens d'esprit , ils doivent se laisser convaincre par certaines raisons , qui sont en matière de Mo-

rale de réelles démonstrations, ensuite desquelles ils doivent recevoir la Foi des Mysteres, comme la véritable & la pure Parole de Dieu; car personne, que je sçache, n'a jamais refusé de croire à la Parole de Dieu; il faudroit n'avoir pas l'idée de Dieu, pour refuser de se soumettre à sa Parole: mais la difficulté consiste à reconnoître quelle est cette Parole; & parmi une infinité de Docteurs différens, qui chacun la débitent à leur maniere, il faut reconnoître qui sont ceux qui nous donnent la véritable.

Je le redis, Monsieur, il doit y avoir des signes moralement certains, auxquels tout homme sage & prudent doit la reconnoître; & dès qu'il l'a reconnue, il doit la suivre dans toutes ses conséquences, sans qu'il soit nécessaire qu'il comprenne clairement les suites des Mysteres & des prodiges de cette Parole: il suffit qu'il ait été convaincu de sa vérité.

Tout ce que je viens d'avancer jusqu'ici me paroît incontestable, & je ne crois pas que qui que ce soit se révolte contre ces sentimens. Il s'agit donc présentement de trouver ces signes de vérité.

Je suppose, en premier lieu, comme une chose prouvée, & nullement contestée, l'Existence d'un Dieu. Je suppose de même l'immortalité de notre Ame. Peu de gens



doutent réellement de ces vérités. Je passe ensuite au culte, que notre Ame immortelle & spirituelle doit rendre à cet Etre parfait, qui dans son idée comprend le Créateur & le Conservateur perpétuel de toutes choses; & qui par conséquent nous oblige à le remercier continuellement de notre être, & à reconnoître l'infinie dépendance de nous à lui.

Mais comme la maniere de ce culte est précisément le plus grand sujet des contestations, & que c'est ici qu'il faut chercher la véritable Parole de Dieu, attachons nous à quelque chose de fixe & de connu, pour pouvoir raisonner conséquemment.

L'Histoire fait mention d'un Peuple, qu'on appelloit Hébreu. Ce Peuple a laissé des Livres & des Histoires, & ce Peuple subsiste encore aujourd'hui, répandu sur toute la Terre.

Ce Peuple se vante d'avoir reçu de Dieu lui-même les Oracles de ses Commandemens, & ses Livres sont remplis de Prodiges & de Miracles, que ce Dieu a faits en leur faveur.

Quoique personne n'ait osé contredire la vérité de leur Histoire, la plus ancienne qu'il y ait au monde, il se trouvera peut-être des Esprits incrédules, qui pourront se révolter contre ces Miracles, & qui révoqueront en doute des faits, qui n'ont, diront-ils, d'autres

témoignages que de la part de ceux qui sont par leur Religion intéressés à les soutenir.

Mais ce Peuple avoit parmi ses Docteurs des gens qu'on a appellés Prophètes, qui, éclairés des lumieres du même Dieu qu'ils adoroient, prédisoient les choses à venir; & l'événement justifioit toujours leurs Prophéties.

Peut-être aussi, diront les Incrédules, ce n'étoient là que des Imposteurs faits exprès pour abuser les Peuples, & pour entretenir leur croyance. Cependant, ces Imposteurs prétendus ont prédit la Naissance d'un homme qui seroit enfanté par une Vierge, ils ont prédit ses ignominies & sa mort, ils ont prédit toutes les circonstances de sa Naissance, & ils en ont marqué le tems, après avoir assuré qu'il étoit nécessaire qu'il vînt au monde pour le salut des hommes; & l'accomplissement de cet Article de leurs Prophéties est précisément ce qui sépare les Chrétiens d'avec les Hébreux, avec qui, sans cela, ils ne feroient qu'une même Religion. Si bien que les Livres, dont les Chrétiens tirent les preuves de leur Religion, se trouvent être venus de leurs plus obstinés adversaires, qui les conservent eux-mêmes avec soin; & qui, par une Providence marquée & prophétisée, ne finiront jamais, pour être un témoignage irréprochable de la Vérité des Ecritures,

qui sont la base de la Religion des Chrétiens.

Cet homme , qui devoit arriver quand le Sceptre seroit ôté de la Maison de Juda , est arrivé précisément dans le tems que régnoit le Grand Hérode Iduméen en Judée , sans que depuis la Maison de Juda soit plus remontée sur le Thrône. Cet homme , qui devoit arriver après septante Semaines , est né justement après les septante Semaines d'années écoulées ; & l'on voit par un autre exemple clair & convaincant , qu'il faut compter cette Prophétie de Daniel par des Semaines d'années. Cet homme prédit a prêché durant trois ans une Doctrine pure & sainte , du consentement même de ses ennemis ; & venant pour délivrer les hommes de la servitude de la Loi , il s'y est soumis lui-même , & l'a exécutée dans toute sa rigueur. Cet homme a prêché la pauvreté , l'humilité , la chasteté , & le renoncement à soi-même. Jamais homme n'a été , tant que lui , pauvre , humble , chaste , & ennemi de son Corps.

Enfin , cet homme a été prédit par un Prophète , qu'on a appelé son Précurseur , & qui en l'annonçant aux Peuples le leur a montré. Sa Naissance a été célébrée par des prodiges , & sur-tout par une étoile miraculeuse , qui l'a fait reconnoître aux Sages de

Chaldée. Et enfin cet homme est mort condamné par les Prêtres de la Loi, & par les Officiers Romains, & exécuté comme un Criminel sur une Croix.

Sa mort a été accompagnée de ténèbres universelles. Elle a été suivie par des Eclipses étonnantes & naturellement impossibles, & par mille prodiges que ses Disciples ont écrits, & contre lesquels pas un Historien du tems ne s'est inscrit en faux.

Cet homme conduit au supplice assure qu'il ressuscitera le troisième jour; & ses Disciples nous assurent qu'il est ressuscité, qu'ils l'ont tous vu plusieurs fois, & qu'il a conversé avec eux pendant quarante jours.

Mais il faut sçavoir quels sont ces Disciples, & s'ils ne seroient point propres à nous séduire.

Ce sont, en premier lieu, douze personnes, sans naissance, sans bien, sans talens, & sans considération, qui, jointes ensuite à plusieurs autres, s'obstinent à soutenir la Divinité de leur Maître, & la Vérité de ses Miracles & de sa Résurrection; & ils les soutiennent contre toutes les forces Romaines, & contre toute l'opiniâtreté de la Synagogue la plus éclairée.

Tous ces douze hommes, après la perte de leur Maître, qu'ils assurent avoir vu mon-

## 62 DE LA VÉRITÉ DE LA RELIGION.

ter au Ciel par une Ascension propre, meurent tous chacun d'une manière qualifiée, pour soutenir ces Vérités, sans qu'on puisse penser qu'aucun autre motif que celui de la vérité de leur Mission peut les obliger à souffrir tant de supplices, s'agissant de soutenir un homme crucifié, qui ne les animoit plus par sa présence, & dont les préceptes, qu'ils ont toujours observés très-régulièrement, étoient infiniment rudes & austères.

Et cependant ces douze hommes, vils & pauvres, morts en criminels à l'imitation de leur Maître, ont converti à la Foi de cet homme qu'ils assurent être Dieu, tout l'Empire : de telle sorte qu'une Religion fondée sur des principes inconcevables, & naturellement incroyables, qui a pour Auteur un homme pendu & exécuté, qui n'éleve que les pauvres, les humbles, & les mortifiés; cette Religion, dis-je, prêchée par des ignorans & des pécheurs, a triomphé de toute la force du Paganisme, & de toute la science du Sanhédrin. Je ne sçache que la force de la Vérité, qui puisse faire cet effet; & c'est un Miracle plus authentique que tous ceux qui sont écrits dans nos Histoires....

---



---

 III. LETTRE.

*Sur la Vérité de la Religion Catholique.*

A MR. DE M\*\*\*.

**J**E n'aime point, Monsieur, à disputer de Controverse. Rien n'est, à mon sens, plus inutile. Chaque parti a des ressources dans l'esprit de ceux qui le soutiennent : chacun trouve des Autorités dans l'obscurité vénérable des anciens Peres ; & chacun appelle sa cause la bonne cause. Ainsi, sans entrer méthodiquement dans ces affreuses difficultés, agréez, Monsieur, que je vous propose sans prévention celles qui me paroissent insurmontables dans votre Systême.

L'Eglise Romaine étoit sans contestation l'unique Eglise au commencement du seizième Siècle, ou du moins il ne paroissoit pas en doute, que tous ses Enfants ne fussent dans le sein de cette Mere, hors duquel point de salut. Il faut, pour tirer l'Eglise Romaine de cette possession, des titres relevans. Tous Messieurs les Protestans en conviennent : & sur cela, vous me dites d'abord, que l'Eglise Romaine a si fort dégénéré de sa pureté, & dans la Doctrine, & dans ses Mœurs, qu'elle a cessé d'être l'Epouse de Jésus-Christ ;

qu'elle est tombée dans une infinité d'erreurs, & dans le plus grand de tous les désordres, qui est l'Idolatrie, crime qui oblige tous les véritables Chrétiens à s'en séparer.

A cette accusation d'Idolatrie, qui seroit sans contredit un titre bien relevant, & dont tous les Protestans tâchent à noircir les Catholiques dans leurs Ecrits: à cette accusation, dis-je, Monsieur, tous les Catholiques répondent, en vous protestant de tout leur cœur, qu'ils ne prétendent adorer qu'un seul Dieu éternel & véritable, tel que vous l'adorez vous-même; qu'ils condamnent & détestent toute autre adoration propre, & tout culte qui ne se rapporte pas à lui. Voilà, ce me semble, qui devoit détruire cette grande accusation; car enfin, quiconque ne veut & ne prétend adorer en esprit & en vérité qu'un seul Dieu immense & éternel, Créateur de toutes choses, ne sçauroit jamais être Idolâtre.

Si bien que toute l'accusation de Messieurs les Protestans ne peut plus se réduire qu'à condamner certain culte extérieur, dont ils prétendent que l'usage est mauvais. Comme je vous ai déjà dit, Monsieur, que je ne voulois pas faire le Controversiste, je ne répondrai point ce que mille autres ont déjà répondu; que tout ce culte est relatif; que dans les représentations de Jésus-Christ, les Catholiques

liques ne prétendent point, & ne sçauroient prétendre, adorer ou la Pierre ou le Bois, qui sont la matière de l'Image; mais ils prétendent adorer Jésus-Christ lui-même, représenté dans ces Images, dont ils ne se servent que pour exciter la dévotion des Peuples, par le rapport qu'elles ont avec leurs Sens & leurs Idées. Et tout de même, dans le culte qu'on rend aux Saints ou à leurs Images, les Catholiques ne prétendent les honorer que comme des Serviteurs de Dieu, & des Imitateurs en quelque manière de Jésus-Christ, unique, véritable, & essentiel Médiateur.

Mais Messieurs les Protestans s'obstinent à soutenir que ce culte est superstitieux, qu'il est défendu, qu'il fait tort à Jésus-Christ, qu'il ressemble à l'Idolatrie; & que, par conséquent, il doit être banni de l'Eglise.

Voilà à-peu-près, Monsieur, ce qu'opposèrent ceux qui voulurent établir la Réformation. Je dis ce qu'ils opposèrent de plus raisonnable; car il est inutile de réfuter plusieurs calomnies connues dont ils noircissoient l'Eglise Romaine.

Les Catholiques, au contraire, qui étoient en possession des Images, & d'honorer les Saints, soutenoient que leur usage étoit très-orthodoxe: & sur cela, Monsieur, c'est-à-dire, sur cette diversité d'opinions des Ca-



tholiques d'un côté possédans , & des Protestans de l'autre innovans , ou paroissans innover sans contestation , il fallut établir des Juges légitimes qui pussent décider.

On a donc eu recours au remede ordinaire dans les grandes Controverses de l'Eglise : on a convoqué un Concile général , auquel tous les Evêques ont été invités pour décider sur les points contestés. Jusques-là , je ne vois pas qu'on puisse se plaindre.

Mais ce Concile , disent Messieurs les Protestans , a été convoqué par le Pape , directement notre adverfaire , dont nous prétendons détruire tout-à-fait le pouvoir & l'autorité.

Mais , Monsieur , sans entrer dans la question du Droit de la Convocation des Conciles , quelle autre puissance pouvoit le convoquer ? Il n'est plus de Prince , qui tenant , comme autrefois les Empereurs , tout le Monde Chrétien sous leur Puissance , ait droit d'en faire assembler tous les Evêques. Nos Princes Chrétiens d'aujourd'hui , plus jaloux qu'on n'a jamais été de préséance , de Droits , & de Jurisdiction , ne sçauroient jamais qu'assembler chacun leurs Evêques. Si bien , qu'il étoit nécessaire qu'une Puissance commune les convoquât : & il n'y en avoit pas d'autre que le Pape , qui , occupant le premier Siège du consentement de tous ,

avoit pour le moins plus de droit que nul autre de les assembler.

Et il importe peu de dire que les cabales & les brigues ont régné dans ce Concile, que tout le monde y étoit dévoué au Pape, & que l'esprit de parti y agitoit tous les Pères; car quoique le saint Esprit préside à ces Assemblées de l'Eglise, & qu'il en dirige les Décisions, il ne détruit pourtant pas les inclinations humaines de ceux qui les composent: & quels sont les Conciles, qui n'ont pas été remplis de cabales & de brigues? Vous avez trop de connoissance, Monsieur, de cette sorte d'Histoire, pour ne pas tomber d'accord qu'il n'en est point où l'on ait joui de plus de liberté qu'à Trente. Tous les premiers Conciles étoient sous le pouvoir des Empereurs, qui étoient les Maîtres; & s'il y avoit lieu de réclamer contre la force & le parti, on auroit pu le faire à bien plus juste titre à Nicée, à Ephèse, à Calcedoine, &c.

Messieurs les Protestans opposent encore inutilement, que leurs Docteurs n'ont été, ni appelés, ni ouïs, dans ce Concile; car on sçait qu'ils y furent appelés, & qu'on leur avoit même fait expédier des saufconduits avec toutes les clauses qu'ils pouvoient souhaiter, pour ne leur laisser rien craindre de semblable à ce qui arriva au Concile de Constance. Il est vrai qu'on ne leur laissa pas

espérer la voix délibérative. Ils n'étoient pas Evêques, & il étoit hors d'usage dans tous les Conciles de l'Eglise, que d'autres que les Evêques y eussent voix décisive.

Le Concile donc examine murement, & avec toute l'exacritude imaginable, les sentimens erronés des Réformateurs, & les condamne comme tels. Ce même Concile, ne trouvant aucune Mission dans les Auteurs de la Réformation, & les trouvant obstinés dans leurs sentimens, les déclare Hérétiques, & les condamne comme tels.

Cependant pour profiter du prétexte dont s'étoient servis ces nouveaux Dogmatiseurs, qui étoit celui de réformer l'Eglise, le Concile réforma la Discipline, & les Mœurs des Ecclésiastiques, par les Canons les plus saints & les plus prudens qu'on ait jamais faits, & qui ne manquent que par leur inobservance.

Je vous avoue, Monsieur, que je ne vois rien en tout cela que de très-régulier; & je ne comprends pas comment on peut se persuader, que de simples Particuliers sans titre, & dont on sçait que les premiers projets & les premières querelles n'ont pas eu des sujets trop légitimes, doivent plutôt être suivis sur des matieres pour le moins litigieuses & obscures, que tous les Evêques de l'Eglise assemblés.

Ma Lettre seroit trop longue, si je vous

mandois tous les autres inconvéniens qui me paroissent si grands dans votre Eglise : ce sera pour une autre fois. Je vous prie, cependant, d'être bien persuadé qu'on ne peut pas plus estimer que je fais votre Personne, plus honorer votre mérite, ni souhaiter davantage de vous voir revenir d'une prévention si dangereuse pour vous, & si nuisible à tant d'autres, que vos Discours & vos Exemples retiennent dans le Parti où vous êtes. Je suis, &c.

---

#### I V. L E T T R E.

*Sur l'Autorité de l'Eglise Catholique.*

A MR. DE M\*\*\*.

**I**L y a sans doute de la témérité à vouloir convaincre un homme tel que vous, Monsieur, & à lui vouloir faire avouer qu'il s'est trompé pendant si longtems. Mais quoi ! ne sçavons-nous pas que les foibles en pareille matiere désarment quelquefois les plus forts, & que la vérité de la Religion n'a besoin très-souvent pour se faire entendre, que de la voix d'un enfant ? *Ex ore infantium & lactentium.* D'ailleurs, Monsieur, je ne pense pas qu'il y ait tant de gloire à soutenir un parti avec toute la fermeté possible, qu'il y

en a à le quitter quand la Vérité nous est connue ; & si l'on doit se laisser convaincre , il est beaucoup plus grand de se rendre aux raisons de ceux qui ont le moins de lumière.

Mais pour venir à notre sujet , & à cette Autorité de l'Eglise contre laquelle vous vous êtes récrié dans la dernière Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire , se peut-il que vous laissiez à chacun la liberté d'interpréter la sainte Ecriture à sa manière ? Que d'erreurs , que de confusion , vous allez laisser dans l'Eglise ! Quoi ! Monsieur , chaque Particulier pourra croire comme il lui plaira , & choisir le sens des paroles de l'Ecriture qui lui conviendra davantage ? Sur ce Principe , il auroit fallu laisser tous les Ariens dans leur opinion. Ils ne s'appuyoient que sur la sainte Ecriture. *Pater meus major me est* , & quelques autres Passages qui avoient de la vraisemblance , étoient le fondement de leur Doctrine. L'Eglise pourtant , ne fut pas d'avis de laisser cet esprit particulier ; & le Concile de Nicée décida clairement la question , & anathématisa tous ceux qui se révolteroient contre ses décisions.

Voyez , Monsieur , l'inconvénient où sont tombés tous vos Réformateurs. Combien de Sectes différentes ont-ils formées parmi eux ? Que de contradictions , que d'oppositions ,

fans qu'aucun Juge puisse les accorder, & finir leurs différens ! Quel homme sensé, & sans prévention, pourroit penser de bonne foi à embrasser une Réformation par-tout si différente d'elle-même, & qui ne convient que dans le seul point de détruire & de déchirer le sein de l'Eglise, de laquelle elle s'est séparée ?

Voyez, je vous prie, Monsieur, les différens essentiels de Luther avec Calvin. Voyez la diversité & l'éloignement infini de votre Croyance à celle des Luthériens, que tout le zèle de l'un & de l'autre Parti protestant porté de haine & d'aversion pour l'Eglise Romaine n'ont jamais pu réunir. Considérez sans préjugé toutes les démarches foibles, pour ne pas dire indignes, que vos Calvinistes ont faites pour flater les Luthériens, qu'ils ont reçus à leur Communion, quoique ceux-ci soutinssent avec obstination le premier & le plus essentiel sentiment que vous condamnez dans l'Eglise Romaine ; tandis que d'autre part les Luthériens fiers & rigides n'ont jamais voulu vous recevoir, & vous ont toujours traités d'Erronés & d'Hérétiques. Et certes, je ne vois pas qu'on puisse, sous quelque prétexte que ce soit, excuser votre foiblesse, ni condamner leur sévérité.

## 72 DE L'AUTORITÉ DE L'EGLISE CAT.

Quelles extravagances vos Ministres ne débiterent-ils pas ? Quelle est l'opinion, si bizarre puisse-t-elle être, qui ne trouve son Défenseur parmi les vôtres, s'il se trouve des gens assez extraordinaires pour la vouloir soutenir ? L'Écriture Sainte dira tout ce qu'on voudra lui faire dire.

Mais pour venir à une raison, à mon sens, invincible, c'est, Monsieur, que vous avez vous-même reconnu l'erreur de cette opinion, & vous avez avoué une Autorité dans votre Église. Le Synode de Dordrecht est une Époque, qu'on ne sçauroit effacer de votre Histoire. Votre Église décide des points controversés. Il y a donc une Autorité dans l'Église, qui est l'aveu que nous souhaitons, & que vous nous refusez toujours. Et le Synode de Dordrecht n'est pas le seul ouvrage des Provinces-Unies : les Églises Calvinistes de France l'ont reçu, & confirmé : & ce n'est que parce qu'il leur fut défendu d'y envoyer, que leurs Députés ne s'y trouvèrent pas.

En voilà assez, Monsieur, pour vous donner une idée des oppositions qui se trouvent dans votre Doctrine ; inconvénient ordinaire des nouveautés. Je suis, &c.

*V. LETTRE.*

---



---

V. L E T T R E.

*Sur les Suites de la Réformation.*

A MR. DE M\*\*\*.

**R**IEN n'est si beau, Monsieur, que le titre de Réformation, & sur-tout celui de la Réformation de l'Eglise. Voyons pourtant, si l'ouvrage de vos Apôtres répond à l'idée qu'on se fait, quand on parle de réformer l'Eglise.

Il est de fait qu'on eût pu se passer de la Réformation. Tout le monde n'eût pas été damné, si Messieurs les Réformateurs n'eussent pas pensé à ce tumultueux ouvrage; & l'Eglise Romaine, si corrompue qu'on la veuille supposer, ne donnoit pas à tous les enfans un caractère de réprobation: on en est convenu. On croyoit fort orthodoxement le mystère de la Trinité, celui de l'Incarnation; & pour les Mœurs, on enseignoit à suivre la Vertu, & à imiter autant qu'on pouvoit Jésus-Christ: on n'en sçauroit disconvenir.

Qu'on examine de sang froid & sans prévention, s'il se peut, tous les maux qu'a causé & que cause encore tous les jours depuis si longtems cette Réformation, tou-



tes les guerres & tous les soulèvemens qu'elle traînoit nécessairement après elle, & que les Chefs ne pouvoient pas prévoir : car enfin il falloit détruire par-tout la Religion dominante ; & cela ne s'exécute pas, sans répandre beaucoup de sang, & sans produire une infinité de Rébellions & de désordres.

Qu'on examine encore l'esprit de division qui se mêla parmi les Réformateurs eux-mêmes, & la guerre qui s'alluma parmi ces hommes qui venoient réformer les autres ; en combien de Sectes se divisèrent & se subdivisèrent ces prétendus hommes Apostoliques, qui prétendoient tous entendre uniquement le vrai sens des Ecritures.

Quels sont, Monsieur, les abus, les désordres, & les dogmes de l'Eglise Romaine, que le Protestant le plus zélé, s'il est raisonnable, puisse comparer aux maux qui sont arrivés en France, en Allemagne, en Angleterre, au sujet de la Réformation ? Et s'il est vrai, comme a dit un de nos excellens Auteurs sur ce sujet, que les guerres civiles des Romains causèrent plus de maux à la République, sous Marius, sous Sylla, & sous les Triumvirs, que l'Empire cruel & exécrationnable de Caligula & de Neron ; qui peut douter, que la guerre civile allumée parmi les Chrétiens au sujet de la Réformation par Luther, par Calvin, & les autres,

n'ait causé au Christianisme des plaies plus profondes, que toute cette Monarchie Tyrannique de Rome qu'on chante depuis si longtems.

Et l'on ne scauroit s'excuser, en disant que l'Eglise Romaine a autant & plus contribué à ces désordres, que les Réformés. Elle étoit en possession d'être la dominante; & sans entrer dans le détail des actions particulières, dont il est sûr que le Corps des deux Eglises n'est point responsable; il est évident que l'Eglise Romaine croyoit être & étoit en effet en droit de soutenir sa possession, & de détruire des nouveautés qui lui étoient si opposées; & les Protestans étoient pour le moins en un sens incontestablement Novateurs.

Je ne sçais si une Religion si peu sainte dans son principe, & établie avec si peu d'égard de charité, peut passer pour autre chose, dans son commencement, que pour une liaison & une cabale d'Esprits mécontents & ambitieux. Dans la suite, je suis persuadé qu'il s'est trouvé de la bonne foi dans quelques-uns séduits par l'éloquence & par les vraisemblances qui leur étoient proposées par des gens très-habiles & très-déliés. Enfin, il s'est mêlé dans l'esprit de la plupart de ceux qui la professent, une prévention qu'ils ont apportée du berceau, & un entêtement

76 DES SUITES DE LA RÉFORMATION.

dont les personnes les plus éclairées ne se garantissent qu'avec beaucoup de peine.

C'est à vous, Monsieur, à faire les réflexions que vous jugerez les meilleures sur cela. Mais sur-tout, souvenez-vous qu'il faut, en matière de Croyance & de Religion, se déprévenir, pour examiner avec exactitude la Vérité. Un homme de votre esprit, & de votre capacité, est obligé plus que nul autre à développer les vérités, de quelque voile qu'elles soient couvertes. Je suis, &c.

**L A V I E**  
**DE**  
**JÉSUS-CHRIST,**

THE UNIVERSITY OF

CHICAGO

LIBRARY

# A U R O I.

**SIRE,**

*VOICI le seul Modèle qui reste à vous proposer. Votre Majesté est au-dessus de tous les autres : mais les plus grands Personnages Grecs & Romains sont des Originaux bien imparfaits en comparaison de celui que je vous présente ; & quand vous le considérerez , la gloire de les avoir surpassés vous paroîtra bien peu de chose. Vous y verrez , Sire , une Sagesse exemte de toutes les illusions des Passions , une Eloquence capable d'inspirer les Sentimens les plus incroyables , une Intrépidité qui donnoit*

## A U R O I.

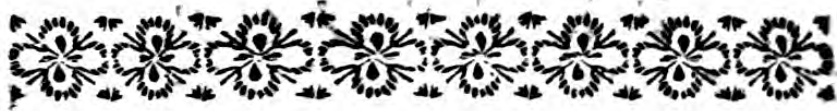
*de la terreur à ses Ennemis , une Dou-  
ceur & une Modération que les calom-  
nies les plus noires ne purent altérer , un  
Mépris magnanime pour les Louanges  
les plus justes , enfin une Fermeté à l'é-  
preuve de l'ignominie du plus honteux  
des Supplices ; ignominie, dont la seule  
pensée effraye les plus grands Cœurs.  
Voilà , Sire , où les Forces humaines  
n'ont jamais pu arriver ; & ce ne sont  
que les moindres traits de la Peinture  
de Jésus-Christ , que j'expose aux yeux  
de Votre Majesté. Heureux , si mon tra-  
vail peut arrêter quelquefois vos re-  
gards , & vous faire souvenir de la pro-  
fonde vénération avec laquelle je suis*

**SIRE,**

**DE VOTRE MAJESTÉ**

*A Paris ,  
Avril 1678.*

Le très-humble , très-obéissant , &  
très-fidèle Sujet , & Serviteur ,  
**DE SAINT-REAL.**



## P R E' F A C E.

**I**L n'est que trop vrai, que la plupart des gens du monde ne lisent pas l'Evangile autant qu'il seroit à souhaiter. La délicatesse du Siécle pour la maniere d'écrire en est la principale cause. On veut beaucoup de matiere en peu de paroles: on ne peut souffrir les moindres répétitions; on veut de l'ordre, de la liaison, & de la facilité par-tout: & on ne considère pas, que les choses grandes, admirables, divines, telles que les Actions & les Paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ, quand on les écrit d'original comme les Evangélistes, qu'on en a l'esprit & le cœur également remplis, ravissent, transportent, ne reconnoissent ni art, ni règles. L'Esprit de Dieu ne s'ajuste pas aux petites observations des enfans des hommes.

Peut-être aussi qu'une des choses, qui fait qu'on ne lit guères l'Evangi-



## P R E F A C E.

le, est qu'il y a plusieurs Evangélistes. Peu de personnes ont la patience de lire quatre Auteurs d'une même Histoire ; & faute de sçavoir lequel choisir, beaucoup de gens n'en lisent aucun.

Les excellentes Versions, qui en ont paru de notre tems, n'ont pas produit tout le fruit qu'elles devoient produire. Il y a quantité d'endroits si élevés & si mystérieux, qu'on ne sçauroit les rendre bien intelligiblement dans une pure Traduction ; & le génie de notre Langue est si différent de celui de l'Hébreu & du Syriaque que le Fils de Dieu parloit, qu'il est souvent impossible d'exprimer le vrai sens de ses Paroles dans toute son étendue & sa force, à moins que de se donner une grande licence, & s'éloigner beaucoup de la Lettre, que les Traducteurs sont obligés de suivre exactement.

Il est vrai qu'il semble que trois Evangélistes ayant écrit en une Langue qui a tant de rapport avec la

## P R E F A C E.

nôtre, il ne devoit pas être plus difficile de les bien traduire fans s'éloigner de la Lettre, que de bien traduire les autres Auteurs de la même Langue. Mais il ne faut que lire le Grec des Evangélistes, pour voir qu'ils se sont servis de beaucoup d'expressions étrangères, & qu'ils n'ont fait souvent que revêtir de paroles Grecques des manieres de parler Hébraïques ou Syriaques; de sorte qu'on pourroit dire quelquefois, sur-tout dans S. Jean, que c'est de l'Hébreu & du Syriaque en Grec. De-là vient que nos meilleures Traductions tiennent beaucoup de la diction & du tour de la phrase du Syriaque & de l'Hébreu; ce qui fait rarement un bon effet, & empêche qu'elles n'ayent toujours la grace & la clarté convenables à la plus excellente de toutes les Histoires.

Ces Considérations ont fait défendre quelquefois les Versions en Langue vulgaire, & approuver davantage les autres Ouvrages qui repré-

## P R E F A C E.

sentent les actions & les paroles de Notre Seigneur , quoique moins exactement. On a même souffert dans ces fortes de Livres plusieurs libertés qu'on refuse aux Traducteurs , parce qu'ils prétendent passer pour le Texte même , & avoir beaucoup de son autorité ; au lieu que ces autres Ouvrages , ne pouvant être regardés que comme des Paraphrases ou des Abrégés de l'Évangile , ils ne sont que de simple édification , & n'ont aucune autorité.

Or , de tous ceux de cette sorte , aucun ne s'est si peu éloigné que celui-ci de la fidélité scrupuleuse des pures Traductions ; l'Auteur ne s'en étant dispensé , que lorsqu'il l'a cru absolument nécessaire.

Du reste , il n'a eu pour but , que de faire connoître Jésus-Christ à ceux qui ne lisent pas l'Évangile , & de les exciter à le lire , en leur représentant cette Histoire admirable d'une manière proportionnée à leur faiblesse. Pour cet effet , il a cru qu'il

## P R E F A C E.

devoit l'écrire dans toutes les règles les plus sévères de l'Histoire: il a rejeté tout autre ornement que ceux qui naissent du fond même de son sujet, le plus heureux qui fut jamais. Il a trouvé enfin qu'il suffisoit de faire comme un précis de tout ce qu'on fait de certain de Jésus-Christ par les quatre *Evangelistes*, pour en donner, même aux hommes les plus charnels, une idée grande, aimable, divine, en un mot, une idée véritable.

Il n'y a rien que l'Esprit humain aime tant, que de voir les objets qu'on lui présente, tout nuds, dépouillés de tout ce qui les offusque d'ordinaire, & que l'intérêt, la partialité, la prévention, ou le faux zèle, y mêlent toujours. Et comme jamais matière ne fut plus capable d'être traitée dans cette pureté & cette simplicité parfaite, que celle-ci l'est par sa propre grandeur, l'Auteur auroit cru la priver de son plus singulier avantage, s'il l'avoit traitée autrement.

## P R E F A C E.

Voilà quel a été son dessein. Comme il est fort persuadé de l'utilité dont il feroit, s'il étoit exécuté dignement, il tiendrait son travail bien employé, s'il pouvoit faire naître la pensée d'entreprendre la même chose, à quelqu'un qui eût toutes les qualités qu'il n'a pas pour y réussir. Pour lui, il n'auroit jamais osé y songer, s'il n'avoit espéré, que l'onction attachée à ces matieres élèveroit peut-être son esprit à la hauteur de son sujet, & le feroit arriver jusqu'où il n'auroit jamais présumé de pouvoir atteindre par ses propres forces.

Comme ceux même des Evangélistes, qui ont écrit les derniers n'ont pas rapporté tout ce que les autres avoient dit, il a cru qu'il lui étoit bien permis aussi de ne prendre au moins, des Paroles de Notre Seigneur, que ce qu'il pourroit rendre parfaitement intelligible à tout le monde, sans sortir du caractère de son Ouvrage; laissant aux Prédicateurs, & aux Ecrivains plus habiles, à expliquer ce

## P R E F A C E.

qu'il y a de plus difficile. On peut néanmoins s'affurer que Jésus-Christ n'a rien dit dans tous les Evangiles, dont le sens ne soit rendu en substance en quelque endroit de cette Histoire.

Pour ce qui est de l'ordre qu'il a observé à ranger les Evénemens qui la composent, il a examiné avec grand soin tout ce qui en a été écrit; mais il n'y a rien trouvé qui fût capable de le déterminer sur les endroits où cet ordre est douteux. Ainsi il a jugé qu'il devoit garder en ces rencontres celui qui paroît le plus naturel & le plus vraisemblable, puisque c'est aussi le plus édifiant.

Quant à l'Elocution, on verra qu'il a imité tant qu'il a pu la simplicité majestueuse de celle des Evangelistes, sur-tout dans le récit des Evénemens. Mais quand il a fallu faire parler Jésus-Christ, il a considéré, que la plupart de ses Discours, tout affoiblis qu'ils sont par la contrainte des Traductions, sont encore

## P R E F A C E.

si sublimes, & d'un tour si admirable, qu'à peine trouve-t-on quelque chose qui en approche dans tout ce que l'Antiquité Païenne a produit de plus excellent: Qu'ainsi, il est fort aisé de juger que tout le reste nous paroîtroit de même beauté, si nous avions ses propres termes, & que nous entendissions la Langue qu'il parloit, comme nous entendons la nôtre: Que la véritable fidélité, avec laquelle il faut traduire ses Paroles, consiste donc à les rendre par-tout, autant qu'il se peut, sans altérer le sens, avec cette même grandeur, & cette vivacité & naïveté si touchante & si merveilleuse, qu'il paroît encore en tant d'endroits, & qu'il avoit sans doute toujours. Et certes, quelle apparence que la Sagesse même se soit exprimée d'une manière basse & sans dignité, que la Parole en personne ne fût pas éloquente!

APPROBATION.



## A P P R O B A T I O N.

**J'**Ai lû un Livre intitulé , *La Vie de Jésus-Christ* , avec des Remarques & une Préface. Fait en Sorbonne, le 4 Décembre 1677.

P I R O T.

---

### *Approbation des Docteurs.*

**N**Ous avons lû avec autant de respect que de consolation cet excellent Ouvrage de la *Vie de Notre Seigneur Jésus - Christ*. L'arrangement du Discours , & la politesse de l'Expression en notre Langue , viennent de l'Auteur ; mais le sens n'est pas de lui : c'est le pur Ouvrage du S. Esprit ; ce qui le rend infiniment recommandable en toutes ses Parties, & digne d'une vénération générale & très-profonde. Il ne contient que ce que les sacrés Oraeles nous apprennent de la Vie , des Actions , & de la Doctrine de ce divin Rédempteur de tous les hommes. Sa clarté , & la maniere pieuse , solide , élégante , & agréable, dont il est écrit , le feront facilement lire à toute sorte de personnes , quelques occupations qu'elles puissent avoir. C'est

*Tome I.*

H



le Témoignage que nous croyons être obligés d'en rendre. A Paris, ce 12 Janvier 1678.

FERNIER, Grand Archidiacre  
& Chanoine d'Auxerre.

F. BOUTHILLIER de Chavigni.  
DURIEUX.

LE FEVRE.

J. BASSET.  
CHANDOISEL.

*Autre Approbation.*

**I**L seroit à souhaiter que les Chrétiens n'eussent point d'autre Livre pour apprendre la *Vie de Jésus-Christ*, que celui que le S. Esprit a dicté lui-même pour cet effet, qui est son S. Evangile; mais la crainte, que quelques-uns ont que la lumière de la Vérité ne les offusque en la regardant de trop près, les oblige, autant par leur propre foiblesse que par un grand respect, à contempler son Image dans les miroirs que l'industrie des hommes s'efforce d'en faire. C'est ce que l'Auteur s'est proposé dans cet Ouvrage, où n'ayant fait que revêtir de son discours les vérités qu'il a tirées sur l'Original, il nous fait paroître comme dans un Tableau le Portrait du Fils de Dieu incarné. Mais quoique ce Portrait ne soit qu'une copie, elle nous re-

présente néanmoins très-fidèlement toute sa Vie, ses Actions, ses Vertus, & ses principaux Enseignemens, ainsi qu'ils sont contenus dans l'Évangile. Ce qui est même de l'Auteur ne sert qu'à l'embellissement de sa peinture, par le soin qu'il a pris de se conformer à la Concordance pour l'ordre des tems, & de lier les choses qui paroissent disjointes & séparées dans les quatre Évangélistes, afin de les rendre plus intelligibles & plus agréables aux Lecteurs, lesquels, selon notre jugement, ne trouveront dans cette Image aucune tache d'erreur; mais tout conforme à la Parole écrite, à la Tradition, & aux Sentimens de l'Église Catholique. Fait à Paris, ce 19 Mars 1678.

CHASSEBRAS, Archi-Prêtre de Paris, & Curé de Sainte Magdelène.

DE LA GENESTE.

PETITPIED, Curé de S. Martial.

PH. DU BOIS.

N. LE NOIR.

---

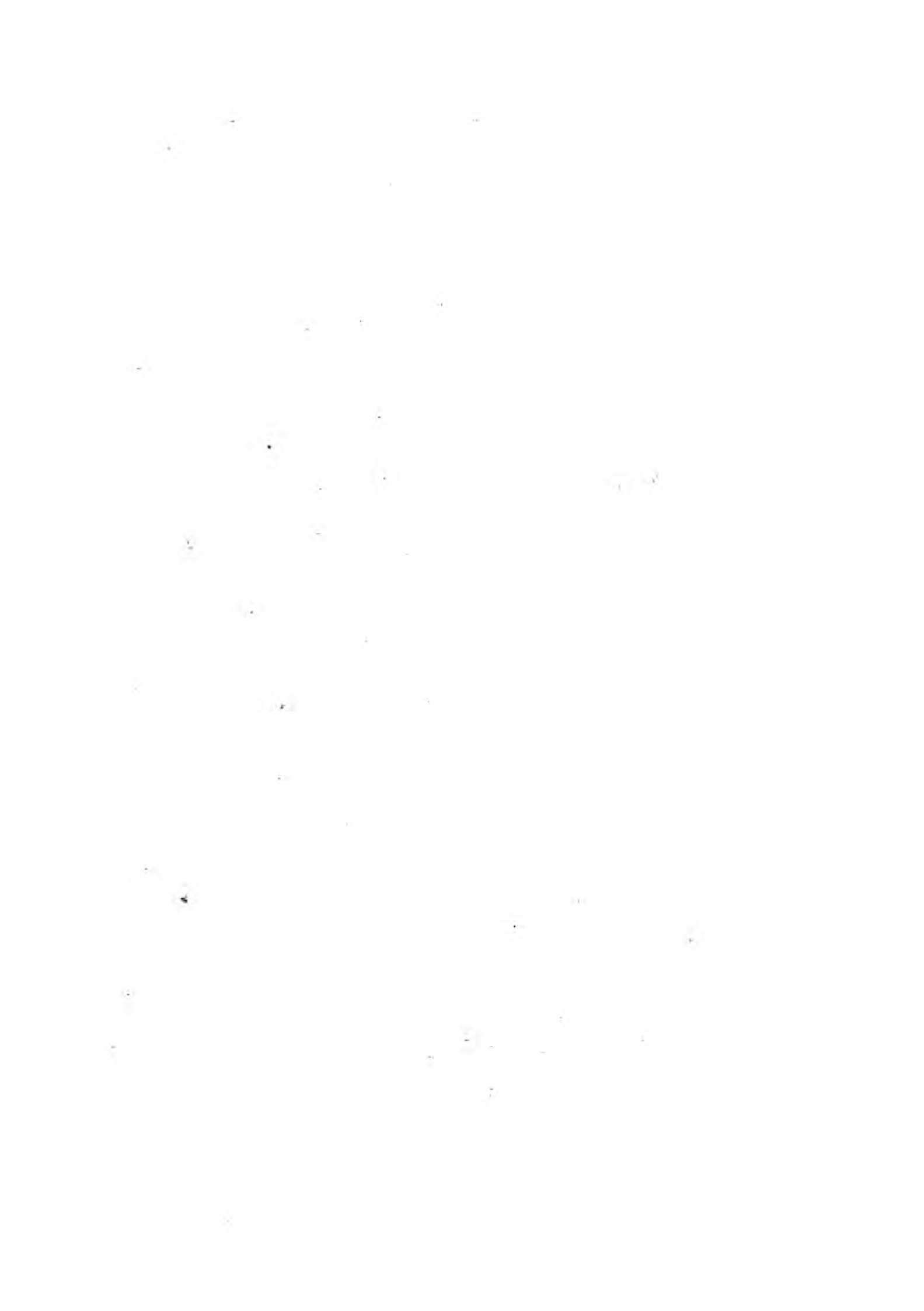
*Autre Approbation.*

L'Auteur de cet Ouvrage nous paroît avoir réussi parfaitement dans le dessein qu'il témoigne s'être proposé dans sa Préface. Il a fait une belle Copie

d'un grand & admirable Original. Ses expressions sont faciles sans rien diminuer de la majesté du sujet, son ordre naturel, & ses liaisons heureuses. Comme c'est un remède qu'il a préparé contre le dégoût des Choses Saintes, qui est la plus dangereuse maladie de notre Siècle, nous en espérons de grands effets par les agrémens dont il a embelli le vase dans lequel il le présente. On y peut boire sans crainte les eaux salutaires de la Doctrine céleste de Jésus-Christ, puis qu'il ne contient dans le fond que ses divins Préceptes & rien que de conforme au Langage de l'Eglise dans l'expression. C'est le Témoignage que nous croyons devoir lui rendre. A Paris, le 24 Mars 1678.

DU MESNIL.

BIORD.







# L A V I E D E JÉSUS-CHRIST.

## LIVRE PREMIER.

**S**ous l'Empire d'Auguste, & le Règne du Grand Hérode (1) (I), il y avoit en Judée un Sacrificateur nommé Zacharie, qui menoit une Vie exemplaire avec sa femme Elisabeth (2). Ils n'avoient point d'enfans, & n'espéroient plus d'en avoir; parce qu'ils étoient fort avancés en âge, quand un jour que

### C I T A T I O N S.

(1) *In diebus Herodis, Regis Judaeae*, Luc. I. 5.

(2) *Incedentes in omnibus mandatis & justificationibus Domini sine querelâ*, ibid. 6.

### R E M A R Q U E.

(1) C'est le Mari de Marianne, si fameux dans l'Histoire Romaine de son tems, pour avoir sçu se mettre bien auprès d'Auguste, après avoir été Ami particulier d'Antoine.

Zacharie offroit les Parfums (II) dans le Temple de Jérusalem , il apperçut avec frayeur un Ange qui étoit de bout à la droite de l'Autel. Cet Esprit bienheureux le rassura d'abord , & lui prédit , que sa femme mettroit un fils au monde , dont il lui dit le nom , & que toute la Terre partageroit avec eux dans la suite des tems la joie qu'ils en auroient (1) : que cet enfant seroit rempli de l'Esprit de Dieu même avant que de naître ; que la meilleure partie de sa Nation seroit amenée par son Ministère à la Connoissance du Seigneur ; qu'il viendrait avant lui , comme un autre Elie (III) , pour lui préparer

## C I T A T I O N.

(1) *Erit gaudium tibi, & exultatio, & multi in nativitate ejus gaudebunt.* Luc. I. 14.

## R E M A R Q U E S.

(II) C'étoit l'un des Sacrifices , qui se faisoient tous les jours matin & soir dans le Temple , par l'un des Sacrificateurs qui étoit en Semaine.

(III) C'est qu'il est prédit dans Malachie , au Chapitre dernier , qu'Elie , qui fut enlevé tout en vie vers le Ciel dans un Char de feu du tems du Roi Achab , doit revenir sur la Terre , pour être le Précurseur d'un Avénement du Messie : mais l'Ecriture entend du dernier , à la fin du Monde , & non pas de celui dont il s'agit ici , duquel le fils de Zacharie devoit être le Précurseur ; & c'est pourquoi l'Ange le compare à ce Prophète. “ Je m'en vais vous envoyer , dit Malachie 4. v. 5. le Prophète Elie , avant le grand & terrible jour du Seigneur. „ *Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, antequam veniat Dies Domini magnus & horribilis.* Ces deux Avénemens du Messie sont mag-

un Peuple parfait (I) : & qu'enfin il seroit grand devant Dieu même, devant qui tout ce qu'il y a de plus grand est petit. Zacharie, étonné de cette Prédiction, demanda à l'Ange comment il s'en pouvoit assurer, étant si vieux, & sa femme aussi? L'Ange lui exposa sa Mission, lui dit qu'il s'appelloit Gabriel, & qu'en punition de son Incrédulité, il ne parleroit plus jusqu'à ce que la Prédiction fût accomplie. Cependant le Peuple, qui faisoit sa Priere dehors (IV), en atten-

C I T A T I O N.

(1) *In spiritu Elia parare Domino plebem perfectam. Luc. l. 17.*

R E M A R Q U E S.

qués dans les Prophéties à deux caractères bien différens : l'un comme un état de misère, de pauvreté, & de bassesse apparente ; & c'est le premier, ainsi qu'il a paru par l'événement : l'autre comme devant être plein de Majesté, de Force, & d'une Puissance infinie ; & ce sera le dernier, au jour du Jugement. Mais les Juifs vouloient sans fondement que ce fût le premier, ou confondoient les deux en un : & c'est la principale cause de leur erreur, & ce qui les empêcha de reconnoître Notre Seigneur Jésus-Christ pour le Messie ; ne trouvant point en lui ces marques de Puissance temporelle, que les Prophètes lui attribuoient, & qui sont réservées pour son dernier Avènement, ainsi qu'il le déclara lui-même tant de fois.

(IV) Le Temple de Jérusalem étoit environné d'une double Enceinte, ou Portique. Les Etrangers ne pouvoient entrer que dans la première, les Juifs même ne passoient pas la seconde : & c'est de cette seconde, qu'on entend parler dans toute la suite de cette Histoire, quand on dit que quelque chose s'est passée dans le Temple ; car on appelloit aussi de ce nom ces deux Enceintes de Portiques.



dant la fin du Sacrifice, ne sçavoit que penser du retardement de Zacharie (1) ; mais quand il sortit, & qu'on vit qu'il faisoit des signes pour s'expliquer (2), on jugea bien qu'il lui étoit arrivé quelque chose de fort extraordinaire (3), puisqu'il en avoit perdu la parole. Peu de tems après que le tems de son Ministère fut expiré (4), sa femme devint grosse : mais elle fut cinq mois sans en rien dire, se contentant de rendre graces en secret au Seigneur de ce qu'il l'avoit tirée d'opprobre ; car la Stérilité étoit une

## C I T A T I O N S.

- (1) *Mirabantur quod tardaret ipse in templo.* Luc. I. 21.  
 (2) *Ipse erat inmuens illis.* ibid. 22.  
 (3) *Cognoverunt quod visionem vidisset.* ibid.  
 (4) *Ut impleri sunt dies Officii ejus.* ibid. 23.

## R E M A R Q U E.

dont il étoit environné. C'étoit donc dans cette seconde ; que le Peuple faisoit sa Priere, pendant qu'on faisoit les Sacrifices au-dedans du Temple. Ce dedans avoit aussi deux parties. La premiere, par où il falloit passer pour aller à l'autre, s'appelloit LE SAINT ; & cette autre s'appelloit LE SAINT DES SAINTS. Les Sacrificateurs, qui étoient en Semaine, faisoient les Sacrifices de tous les jours dans le Saint seulement : il n'y avoit qu'eux qui y pussent entrer ; & c'étoit où Zacharie offroit celui des parfums. Mais pour le Saint des Saints, il n'y entroit jamais que le seul Grand Prêtre ; encore n'étoit-ce qu'une fois l'Année, sçavoir le dixième Septembre, qu'on célébroit la Fête des Expiations. Tacite représente ce Temple de la même maniere au cinquième Livre de ces Histoires. *Templum intimis clausum, ad fores tantum Judæo aditus, limine præter Sacerdotes arcebantur.*

espèce

espèce de deshonneur parmi les Juifs (V).

Ce fut en ce tems que le même Ange fut envoyé à une Vierge nommée Marie, qu'un Joseph de la Maison de David avoit épousée, & qui demouroit dans une Ville de Galilée appelée Nazareth. *Je vous salue*, lui dit-il, *ô pleine de Grace : le Seigneur est avec vous ; vous êtes la plus heureuse des femmes.* Et, comme il la vit toute troublée, pensant en elle-même ce que vouloit dire ce discours ; *Rassurez-vous*, reprit-il, *Marie : Vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous aurez un Fils, qui sera appelé le Fils du Très-haut : le Seigneur lui donnera le Thrône de David son Pere ; & son Règne ne finira jamais* (1). Mais, dit Marie, comment ce que vous dites pourra-t-il arriver ? *J'ai résolu de demeurer vierge* (2). *L'Esprit de Dieu*, reprit Gabriel (VI), *opérera en vous ; & c'est*

#### C I T A T I O N S.

(1) *Regni ejus non erit finis.* Luc I. 33.

(2) *Virum non cognosco.* ibid. 34.

#### R E M A R Q U E S.

(V) Pour deux raisons. La première, parce que Dieu leur ayant promis la fécondité, comme les autres prospérités, ils jugeoient qu'il falloit que les femmes à qui il ne l'accordoit pas s'en fussent rendues indignes par quelque péché. L'autre raison étoit l'Attente du Messie tant désiré, que chaque femme pouvoit se flater devoir descendre d'elle.

(VI.) C'est le même Ange, qui apparut à Daniel, pour lui expliquer la Prophétie du tems de l'avènement du Messie.

*pourquoi votre Fils sera appelé le Fils de Dieu. Et, pour vous montrer que rien ne lui est impossible, sçachez que votre Cousine Elisabeth, quoique vieille & stérile, est grosse de six mois. Voici la Servante du Seigneur, répondit la Vierge; qu'il me soit fait selon votre parole. Aussi-tôt après, impatiente (1) de voir ce que l'Ange lui avoit dit de sa parente, elle part pour l'aller trouver aux Montagnes de Judée, où elle faisoit sa demeure. A peine se furent-elles saluées, qu'Elisabeth sentit tressaillir son enfant au son de la voix de Marie; & l'Esprit de Dieu descendre dans son sein (2). Que vous êtes heureuse, dit-elle à la Vierge, & qu'heureux est le fruit que vous portez! Et d'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Seigneur vienne à moi? Alors Marie lui avoua, que le Tout-puissant avoit fait en elle de grandes choses (3); qu'elle en étoit également indigne & confuse; que Dieu avoit enfin accompli les promesses qu'il avoit faites autrefois à leurs pères: & après quelques mois de séjour, elle s'en retourna à Nazareth.*

Depuis, Elisabeth étant accouchée d'un

#### C I T A T I O N S.

(1) *Cum festinatione. Luc. I. 39.*

(2) *Exultavit infans in utero ejus, & repleta est Spiritu Sancto, ibid. 41.*

(3) *Fecit mihi magna qui potens est. ibid. 49.*

filz, tous leurs parens & leurs voisins, qui se vinrent réjouir avec elle, vouloient le nommer comme son Pere, & elle vouloit l'appeller Jean (VII), qui étoit le nom prédit par l'Ange. Comme il n'y avoit personne dans leur famille qui le portât (1), ils en consultèrent Zacharie, & il écrivit ce même nom sur des tablettes (2), ne pouvant encore parler. Mais aussi-tôt après, sa langue s'étant déliée pour louer hautement le Seigneur, tout le monde, surpris de ce miracle, se demandoit l'un à l'autre ce qu'ils pensoient de cet enfant (3)? Son Pere, rempli de l'Esprit de Dieu, prophétisa quel seroit son Ministère, ainsi que l'Ange l'avoit révélé; & croissant beaucoup plus d'esprit que de corps, il se retira bientôt dans les deserts, jusqu'au tems qu'il devoit paroître (4).

Cependant, l'Epoux de Marie, Joseph, qui

### C I T A T I O N S.

(1) *Nemo est in cognatione tua qui vocetur hoc nomine.*  
Luc. I. 61.

(2) *Postulans pugillarem scripsit.* ibid. 63.

(3) *Quis putas puer iste erit?* ibid. 66.

(4) *Usque in diem ostensionis suæ.* ibid. 80.

### R E M A R Q U E.

(VII.) C'est-à-dire, selon la force de l'Hébreu, *Miséricorde de Dieu*; ce qui se rapporte fort naturellement à cet Enfant, dont la Naissance étoit le premier point de l'Accomplissement des Promesses: car les noms parmi les Hébreux, étoient presque toujours significatifs.

étoit vierge comme elle (1) (VIII), ayant connu qu'elle étoit grosse, fit dessein de la quitter secrètement (2); ne pouvant non plus se résoudre à la deshonorer en la répudiant (3), qu'à demeurer davantage avec elle. Mais un Ange, qui lui apparut en songe (IX), le tira d'erreur, en lui apprenant de quelle maniere elle avoit conçu, selon la

## C I T A T I O N S.

- (1) *Antequam convenirent.* Matth. I. 18.  
 (2) *Voluit occultè dimittere eam, &c.* ibid. v. 19.  
 (3) *Cùm nollet eam traducere.* ibid.

## R E M A R Q U E S.

(VIII.) S. Jérôme, S. Augustin, & généralement tous les Peres Latins qui sont venus depuis, ont cru que S. Joseph n'étoit point veuf quand il épousa la Vierge, comme quelques Peres Grecs avoient prétendu. Pierre Damien soutient même que c'est la Foi de l'Eglise. Il est constant que l'Opinion de ce prétendu Veuvage n'étoit fondée que sur une ignorance grossiere d'un Hébraïsme fort commun, qui sera expliqué ci-dessous, Remarque LVII. Or, s'il n'étoit pas veuf, étant juste comme l'Evangile le dit, on ne peut pas douter qu'il ne fût vierge. Voilà la plus licencieuse Addition au Texte Sacré, qu'on trouvera dans tout cet Ouvrage. Encore l'Auteur ne l'auroit pas faite, s'il avoit sçu comment rendre autrement avec clarté & bienfiance *l'antequam convenirent* de S. Matthieu.

(IX.) Ces Songes divins, dont on trouve tant d'exemples dans l'Ecriture parmi les Juifs, faisoient partie de leur Religion, si nous en croyons les Auteurs Païens. Entre autres Strabon, Cappadocien, & contemporain de Notre Seigneur, rapportant les principales Opinions de la Théologie de Moïse, en parle en ces termes; *Que ceux qui vivent avec pureté & justice, sont favorisés de Songes avantageux, mais jamais ceux qui vivent autrement.* C'est au Chapitre de la Judée.

célèbre parole des Prophètes, qu'une Vierge devoit enfanter. Il ajouta que l'Enfant, qu'elle portoit, devoit être appelé d'un nom qui signifioit *Sauveur*, dans la Langue du Pays, parce qu'il délivreroit sa Nation de toute iniquité.

Comme elle étoit près de son terme, Auguste ordonna par un Edit, qu'on fit un dénombrement exact de tous les habitans de l'Empire (1) (X). Pour y obéir, Joseph &

#### CITATION.

(1) *Exiit Edictum à Casare Augusto, &c. Luc. II. 1.*

#### REMARQUE.

(X.) Les Auteurs Païens en remarquent plusieurs du tems d'Auguste. Dion de Nicée, au LVI. Livre de son Histoire, en rapporte un fort exactement, peu de tems avant la mort de cet Empereur; & c'est sans doute le second que S. Luc veut désigner, quand il appelle celui-ci le premier. Il est fort à présumer que le même Dion avoit aussi parlé de ce premier: mais il se trouve malheureusement que cet endroit de son Histoire est perdu; c'est-à-dire, depuis l'an de Rome 747, jusqu'à 757: & le fait dont il s'agit arriva en 751. ou 752. Cependant, cet Historien, tout imparfait qu'il est, est le seul Annaliste qui nous reste du Regne d'Auguste. Suïdas, après un Auteur Païen beaucoup plus ancien que lui, dit aussi, que ce Prince choisit vingt Personnages de probité connue, pour envoyer dans toutes les Provinces, & y faire un état général & exact de tous les Sujets de l'Empire & de leurs Biens; & dans un autre endroit, il dit encore qu'Auguste voulut savoir une fois combien il y avoit d'habitans dans tout l'Empire. Il falloit que ce fait fût bien aisé à vérifier, & bien connu, dans les premiers Siècles de l'Eglise, puisque S. Justin Martyr, & Tertullien, renvoient si hardiment les Païens aux Registres qu'on tenoit à Rome de ces sortes d'Etats, pour leur

Marie furent obligés d'aller en Judée , dans la Ville de David nommée Bethléem , parce qu'ils étoient de la Maison de David. Ils y trouvèrent toutes les Hôtelleries si remplies, que Marie y étant accouchée d'un Fils, elle fut réduite à le mettre dans une Creche, faute d'autre lieu , après l'avoir emmailloté. Des Bergers , qui passoient la nuit auprès de leurs Troupeaux dans les Champs d'alentour , virent en même tems un Ange qui les effraya d'abord par une Lumiere toute extraordinaire dont il les environna ; mais il les rassura incontinent , en leur apprenant la

#### R E M A R Q U E.

justifier le tems de la naissance de Notre Seigneur. Comme , dit S. Justin dans sa seconde Apologie adressée aux Empereurs même , vous pouvez le reconnoître par les Registres des Dénombrements faits en Judée sous Quirinus , le premier Intendant que vos Prédécesseurs y aient envoyé. Et Terrullien , “ De ce Dénombrement fait sous Auguste , que les Archives de l'Empire conservent comme un témoignage , irréfragable de la naissance du Seigneur. „ *De Censu Augusti , quem testem fidsimum Dominica Nativitatis Romana Archiva custodiunt.* C'est au IV. Livre contre Marcion , Chap. VII. Et dans un autre endroit. “ Comme on , trouve , dit-il , Marie Mère du Christ , dans les Registres qu'on tient à Rome des dénombrements. „ *Sicut apud Romanos in Censu descripta est Maria ex qua nascitur Christus.* S. Chrysostome témoigne que ces mêmes Registres se voyoient encore de son tems. Aussi on ne trouve point que ni Celse , ni Porphyre , ni Julien l'Apostat , qui n'ont rien oublié contre l'Histoire de l'Evangile , l'ayent jamais attaquée sur ce fait si important , & de la fausseté duquel ils auroient eu des preuves invincibles , s'il n'eût pas été incontestable.

Nouvelle qui étoit l'occasion de ce prodige. Il leur dit même à quelles marques ils pourroient reconnoître le Sauveur qui leur étoit né, & ils entendirent aussitôt dans les airs un Concert de plusieurs Voix comme celle de l'Ange, qui célébroient la Gloire de Dieu dans les Cieux, & la Paix qu'il venoit de donner aux hommes sur la Terre (1). Si-tôt que ces merveilles furent finies, ils se mirent en chemin, pour aller voir celle qui leur avoit été annoncée; & ils en publièrent depuis la vérité, au grand étonnement de ceux qui les entendoient parler. Mais Marie se contentoit de conserver chèrement toutes ces choses en sa mémoire, & de s'en entretenir dans le secret de son cœur (2).

Le huitième jour d'après, auquel la Loi commandoit que l'Enfant fût circoncis (XI),

#### CITATIONS.

(1) *Subito facta est cum Angelo multitudo militiae caelestis laudantium, &c.* Luc. II. 13.

(2) *Conservabat omnia verba hac conferens in corde suo* ibid. 19.

#### REMARQUE.

( XI. ) On attendoit ce tems pour la Circoncision, à cause de la rigueur de l'opération, que l'Enfant n'auroit pu supporter plutôt: encore y en avoit-il beaucoup, qu'elle mettoit en grand danger. On ne baptisoit point autrefois en Italie avant le même tems, par la même raison; & les anciens Romains en usoient encore ainsi pour les lustrations.



il fut appelé Jésus, qui étoit le Nom désigné par l'Ange à Joseph; & lorsque le tems de la Purification de Marie, prescrit par la Loi, fut accompli (XII), ils allèrent à Jérusalem faire les Oblations accoutumées, & présentèrent en même tems Jésus au Seigneur, comme on y présentoit tous les premiers nés (XIII). Un Juif de grande Piété, nommé Simeon, à qui il avoit été révélé qu'il verroit le Christ, ayant été inspiré d'aller au Temple en même tems qu'eux (1),

#### C I T A T I O N.

(1) *Venit in spiritu in Templum.* Luc. II. 27

#### R E M A R Q U E S.

(XII.) Selon la Loi de Moïse, une femme, qui étoit accouchée d'un Fils, n'étoit censée purifiée qu'après quarante jours; & presque une fois autant, si elle avoit fait une fille. Après quoi elle devoit offrir au Temple, comme un Symbole de sa pureté, un Agneau & un Pigeon, ou une Tourterelle. Que si elle étoit pauvre, comme la Vierge, elle n'étoit obligée d'offrir que deux Pigeons seulement, ou deux Tourterelles.

(XIII.) C'étoit une autre Cérémonie tout-à-fait séparée de celle de la Purification, & qui n'avoit rien de commun avec elle que le tems. Cette présentation de tous les premiers nés, tant hommes que bêtes, étoit ordonnée par la Loi, en mémoire & reconnoissance de ce que l'Ange avoit exterminé autrefois les premiers nés des Egyptiens, pour obliger Pharaon à laisser aller le Peuple de Dieu. Mais après que le premier né avoit été présenté, les Parens le reprenoient à l'heure même, à moins qu'il ne fût de la Tribu de Levi, qui seule pouvoit servir au Temple; & ils offroient, comme pour le racheter, cinq Sicles d'argent au poids du Sanctuaire, ce qui revenoit peut-être à quinze francs de notre Monnoie.

prit Jésus dans ses bras ; & après avoir rendu graces au Seigneur de l'accomplissement de sa Parole, *Cet Enfant*, dit-il à Marie qui admiroit toutes ces choses avec Joseph, *est né pour la Ruine aussi bien que pour le Salut de plusieurs (XIV)*, pour être en bute à la contradiction des hommes, & votre Ame en sera percée comme par une Epée, afin qu'on découvre jusques à leurs plus secrettes pensées (1). Une sainte Veuve nommée Anne, fort avancée en âge, & qui passoit toute sa vie dans le Jeûne & dans la Priere, étant aussi survenue en même tems au Temple, où elle étoit presque toujours, se mit de même à louer Dieu, & en parla à tous les Fidèles de Jérusalem.

Peu après, il y arriva des Mages (XV), qui

#### CITATION.

(1) *Mirantes super his. Ecce positus est hic in ruinam & in resurrectionem multorum ; & in signum cui contradicetur ; & tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* Luc. II. 33, 34, 35.

#### REMARQUES.

(XIV.) Ruine des Juifs, qui ne crurent pas en lui, & qui avoient seuls avant lui la connoissance du vrai Dieu : & salut des Païens, à qui il le fit connoître ; ce que l'Evangile appelle *Résurrection*, parce qu'ils habitoient, avant ce tems, au langage de l'Ecriture, *la Région des ombres de la mort*.

(XV.) Nom Grec ou Persan, dont on appelloit les Philosophes & Astrologues Persans & Chaldéens, mais qui depuis, ayant été pris par les Enchanteurs, a dégé-

demandèrent où étoit né le nouveau Roi

R E M A R Q U E.

né dans un mauvais sens , de même que les noms d'Astrologie , de Tyran , de Sophiste , de Parasite , & plusieurs autres. De ce Pays , à ce que rapporte Moïse , étoit le Prophète Balaam , dont il y a au XXIV des Nombres une Prédiction fameuse de la venue du Messie , sous la figure d'une Etoile. De ce même Pays étoient les Sibylles , Erythrée & Sambethé , desquelles entre autres les Prédications de l'Incarnation du Fils de Dieu étoient communes & publiques long-tems auparavant. Car il est constant par l'Histoire Romaine , qu'il y avoit d'autres Prédications d'elles que celles qui étoient conservées à Rome avec un secret si religieux. Il faut encore remarquer que le Prophète Daniel , qui a prédit , le plus précisément de tous , le tems de la venue du Messie , avoit été élevé parmi ces Mages , pendant la captivité de Babylone , & qu'il étoit en grande considération parmi eux : & depuis que le Peuple fut mis en liberté par Cyrus , il ne laissa pas d'en rester toujours une grande partie dans son Empire , parmi laquelle les Prophéties & l'attente du Messie étoient aussi communes que parmi les Hébreux qui revinrent en Judée. Il est aisé de comprendre par toutes ces choses comment les Mages , dont il s'agit ici , pouvoient , même sans révélation , avoir été instruits de l'avènement futur d'un Messie Juif. Et pour ce qui est du tems auquel il devoit venir , il paroît par le témoignage des plus illustres Auteurs Païens du siècle de Notre Seigneur , que ce tems-là étoit si connu dans tout l'Orient , qu'on voulut en abuser à Rome , jusqu'où le bruit s'en répandit alors , pour établir la tyrannie de Jules César , & depuis encore pour justifier l'Empire des Vespasiens. *Il y avoit , dit Suetone sur Vespasien , une Tradition ancienne & constante dans tout l'Orient , que les Destinées avoient ordonné qu'il sortiroit de Judée en ce siècle un Maître du Monde.* Cette Prédiction , ajoute cet Auteur , „ vérifiée , autant qu'on en peut juger par l'événement , „ dans la personne de Vespasien ( qui faisoit la guerre „ en Judée , quand il fut fait Empereur , ) fut ce qui donna aux Juifs , qui se l'attribuoient , le courage de se révolter. „ *Percrebuerat Oriente toto vetus & constans opinio , esse in factis ut eo tempore Judaâ profecti rerum potirentur. Id de Imperatore Romano , quantum eventu postea paruit , præ-*

R E M A R Q U E.

*dictum, Judai ad se trahentes rebellârunt.* Tout de même Tacite, au V. Livre de ses Histoires, parlant des Juifs, " La plûpart, dit-il, étoient persuadés de ce qui, étoit contenu dans les vieilles Ecritures de leurs Prêtres, qu'en ces tems-là l'Orient devoit commander au reste de la terre, & qu'elle seroit soumise à quelqu'un qui viendroit de Judée: ce qui prédisoit obscurément l'Empire de Vespasien & de Titus; mais le Peuple l'entendoit à son avantage, parce qu'il le souhaitoit ainsi. *Fluribus persuasio inerat, antiquis Sacerdotum Litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judaâ rerum potirentur, qua ambages Vespasianum & Titum pradixerant: sed vulgus more humana cupidinis sibi tantam fatorum magnitudinem interpretati, &c.* Enfin, Cicéron, au II. Livre de la Divination, rapporte, à propos des Sibylles, que l'un de ceux qui gardoient leurs Livres, & à qui seuls il étoit permis de les lire, devoit, à ce qu'on disoit, déclarer dans le Sénat des faussetés qui ne s'y trouvoient point, dit cet Auteur, parce qu'on s'en vouloit prévaloir en faveur de Jules César au préjudice de la liberté de Rome, savoir, " que nous devons, continue-t-il, donner le titre de Roi à celui qui l'étoit en effet, si nous voulions être sauvés. *Quorum Interpres nuper falsa quadam, hominum fama dicturus in Senatu putabatur, eum quem reverâ Regem habebamus, appellandum quoque esse Regem, si salvi esse vellemus.* On ne peut confondre cette prédiction avec celle qui fut divulguée en ce tems-là en faveur du même Jules César, que les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi, car si c'étoit le même dont Cicéron entendoit parler, il auroit aussi-tôt dit, si nous voulions vaincre les Parthes, que de dire, si nous voulions être sauvés. Et quant au soupçon que Cicéron avoit que celui, qui devoit réciter cette Prédiction dans le Sénat, l'avoit forgée à plaisir pour obliger César, il falloit supposer que ses quatorze Collègues, qui voyoient comme lui ce qu'il y avoit dans les Livres des Sibylles, & ce qu'il n'y avoit pas, étoient d'intelligence avec lui; ce qu'il est aisé de prouver qui est faux. Il s'ensuit donc, qu'il y avoit effectivement dans les Livres des Sibylles la Prédiction que Cotta (c'étoit le nom de

Etoile en Orient (XVI). Hérode, troublé de cette Nouvelle, comme toute la Ville,

R E M A R Q U E S.

cet ami de César, ) lui vouloit attribuer ; & il falloit bien qu'elle fût publique autrement que par ces Livres qu'on tenoit si secrets, puisque Virgile, dans l'Eclogue qu'il fit dessus quelque tems après, en parle comme d'une chose toute commune, & constante depuis long-tems. Le même Ciceron dit ailleurs, que ces Vers des Sibylles étoient acrostiches ; ce qui ne laisse presque pas lieu de douter, que ce ne fussent les mêmes que ceux de cette sorte que S. Augustin rapporte au XVIII Livre de la Cité de Dieu, & qu'il attribue à la Sibylle Erythrée, par lesquels il paroît bien clairement, que ce Roi qu'elle prédisoit ne devoit être, ni riche, ni puissant ; mais plutôt, humble, foible, & misérable.

( XVI. ) Il paroît par cette maniere de parler, que c'étoit une chose connue parmi ceux qui attendoient le Messie, qu'il devoit être marqué par un astre nouveau. Aussi Hérode, & ceux de Jérusalem, entendirent d'abord, & sans autre explication, ce que les Mages vouloient dire. Cela est si vrai, que long-tems depuis, & sous l'Empereur Adrien, un fameux Imposteur, se disant le Messie, se fonda principalement sur ce qu'il s'appelloit Barchochabas, qui veut dire, en Hébreu, Fils de l'Etoile ; prétendant être lui-même cette Etoile qui se devoit lever de Jacob, prédite par le Prophète Balaam : car c'étoit une opinion constante parmi les Juifs, que cette Prédiction regardoit le Messie ; & il y a des Rabbins même, qui en demeurent d'accord. Néanmoins, il est certain que ce que les Mages virent n'étoit pas proprement une Etoile ; car c'est une chose assez ordinaire en langage commun d'appeler de ce nom tout ce qui paroît au Ciel. Il falloit nécessairement que ce fût quelque météore ignée, & même dans la plus basse région de l'air, puisqu'il marqua précisément la Maison où les Mages devoient entrer, en s'arrêtant dessus : outre qu'il alla du Septentrion au Midi, quand il les conduisit de Jérusalem à Bethléem : ce qu'une Etoile ne peut faire. Au reste, rien n'est plus commun dans toutes sortes d'Histoires, que des météores nouveaux, qui présagent des regnes nouveaux.

s'enquit des Pontifes (XVII), & des Docteurs de la Loi (XVIII), où devoit naître le Christ ? On lui dit que c'étoit à Bethléem, de la Tribu de Juda, suivant ces paroles du Prophète Michée : *Et vous, Bethléem, vous n'êtes pas la moins considérable des Villes de Juda ; car c'est de vous que doit sortir le Chef de mon Peuple.* Sur cette Réponse, il s'informa secrettement des Mages en quel tems l'Etoile leur étoit apparue (1) ; & les envoyant à Bethléem, il les chargea de lui faire sçavoir quand ils auroient trouvé cet

#### CITATION.

(1) *Clam vocatis Magis, diligenter didicit, &c. Matth. II. 9.*

#### REMARQUES.

(XVII.) Toute la descendance d'Aaron, Frere de Moïse, qui composoit seule l'Ordre des Sacrificateurs parmi les Juifs, étoit divisée en vingt-quatre Familles, qu'on appelloit Sacerdotales par cette raison. Elles avoient chacune un Chef : & ce sont ces vingt-quatre Chefs, que les Evangélistes entendent, par les Pontifes, les principaux Sacrificateurs, & les Souverains Pontifes ; car c'est la même chose.

(XVIII.) Autrement, Scribes. C'étoit un Ordre fort ancien parmi les Juifs, & de la Tribu de Levi, comme tous les autres, qui étoient particulièrement affectés au service de la Religion. Leur fonction étoit de lire la Loi au Peuple dans le Temple, & dans les Synagogues, & de l'expliquer quand il étoit nécessaire. Plusieurs rapportent leur institution à Moïse même, d'autres à David seulement. Ce qu'il y a de plus certain, est que cet Ordre se conserva pendant la Captivité de Babylone, puisqu'il est écrit qu'Esdras, qui en ramena le Peuple, & qui rétablit la Loi, en étoit.

Enfant, afin qu'il allât aussi l'adorer. Cette Etoile leur parut de nouveau dès qu'ils se furent remis en chemin, & elle alloit toujours devant eux, jusqu'à ce qu'elle s'arrêta sur le Lieu qu'ils cherchoient (1). Ils entrèrent dans la Maison transportés de joie, trouvèrent l'Enfant avec la Mere, l'adorèrent, lui firent leurs présens, qui étoient de l'Or, de l'Encens, & de la Myrrhe; & ayant eu un avertissement en songe de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent par un autre chemin (2). Joseph en eut aussi un de s'enfuir en Egypte (XIX) avec sa Famille, parce qu'Hérode devoit chercher Jésus pour le faire mourir. En effet, voyant que les Mages s'étoient moqués de lui (3), il entra en si grande colere, qu'il fit tuer tous les Enfans de Bethléem & des environs (XX),

## C I T A T I O N S.

(1) *Suprà ubi erat puer, intrantes domum.* Matth, II. 9. 112

(2) *Cum recessissent.* ibid. 13.

(3) *Videns quoniam illusus esset à Magis.* ibid. 16.

## R E M A R Q U E S.

(XIX.) Ce Pays étoit de tout tems l'asyle ordinaire des Juifs dans toutes les persécutions, soit domestiques, soit étrangères, qui leur arrivoient.

(XX.) Macrobe, Auteur Païen, qui vivoit environ la fin du troisieme siècle, rapporte parmi les bons mots d'Auguste, qu'ayant appris qu'Hérode avoit compris l'un de ses propres enfans dans la Proscription dont il s'agit ici, cet Empereur dit, qu'il valoit mieux être son pourceam

qui avoient moins de deux ans ; jugeant par le tems auquel l'Etoile avoit paru aux Mages la premiere fois (1), que celui qu'elle marquoit ne pouvoit pas avoir plus que cet âge. Mais il mourut lui-même quelque tems après ; & Joseph, qui en fut encore averti par l'Ange, n'osant revenir en Judée (XXI), à cause qu'Archelaüs fils aîné d'Hérode y régnoit (XXII), s'en retourna demeurer à

C I T A T I O N.

(1) *Secundum tempus quod exquiserat à Magis.* Matth. II. 16.

R E M A R Q U E S.

que son Fils. C'est au II. Livre des Saturnales, Chapitre IV. *Cum audisset inter pueros, quos in Syria Herodes Rex Judæorum intra bimatam jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quam Filium.* Il falloit que ce malheureux enfant fût élevé quelque part auprès de Bethléem, & qu'il fût envelopé dans la Proscription générale, ou par mégarde, ou pour servir d'exemple ; ce qui ne seroit pas vraisemblable de toute autre Pere qu'Hérode.

(XXI.) Il est naturel de conclure de ces paroles de S. Matthieu, que Joseph étoit encore en Judée, quand l'Ange lui ordonna de s'enfuir en Egypte, & qu'il n'étoit point retourné en Galilée depuis la naissance de Notre Seigneur jusqu'alors : soit qu'étant de la Tribu de Juda, le peu de bien qu'il avoit fût en Judée, & l'eût obligé de s'y arrêter quelque tems : ou même, qu'ils s'y fussent tout-à-fait établis, ainsi qu'il est facile de le présumer de gens de métier, comme eux, fort pauvres, & qui trouvoient partout également à gagner leur vie.

(XXII.) Il fut relégué peu d'années après à Vienne en France, par Auguste, sur les plaintes des Juifs ; & la Judée réduite en Province sous des Gouverneurs particuliers, au lieu qu'auparavant c'étoit celui de Syrie qui prenoit connoissance de ce qui regardoit l'autorité de l'Empire en ce Pays, pendant qu'il y eut des Souverains.



Nazareth , selon la Parole des Prophètes ;  
*Que le Christ devoit être appelé Nazaréen.*

Ils alloient pourtant toujours à Jérusalem Marie & lui , au tems de la Pâque. Une fois entre autres , Jésus qu'ils y menèrent , & qui avoit alors douze ans , les ayant quittés sur la fin de la Fête , ils crurent qu'il étoit avec quelques-uns de leurs Parens , avec qui ils y étoient venus , & qu'ils devoient rejoindre en chemin le premier jour du Voyage , pour s'en retourner aussi ensemble. Mais ils furent bien surpris , quand ils les eurent joints , de voir qu'il n'y étoit point. Ils revinrent aussitôt sur leurs pas pour le chercher à Jérusalem (1) , & ils le trouvèrent le troisième jour dans le Temple , assis au milieu des Docteurs , qui les écoutoit , les interrogeoit , & ravissoit tout le monde en admiration de la sagesse de ses Discours. Marie & Joseph n'en furent pas moins étonnés que les autres (2) , & Marie lui reprochant avec tendresse la peine où il les avoit mis (3) , *Pourquoi me cherchiez-*

#### C I T A T I O N S .

(1) *Cum factus esset annorum duodecim , ascendentibus illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei festi , consummatisque diebus , cum redirent , remansit puer Jesus in Jerosalem , & non cognoverunt. Existimantes autem illum esse in comitatu , venerunt iter diei , & requirebant eum inter cognatos & notos , & non inveniētes , regressi sunt in Jerosalem requirentes , &c. Luc. II. 42 , 43 , 44 , 45.*

(2) *Stupebant super prudentiā & responsis ejus. ibid. 47.*

(3) *Fili , quid fecisti nobis ? ecce pater tuus & ego dolentes quarebamus te. ibid. 48.*

VOUS ?

*vous ?* leur dit-il, *Ne sçavez-vous pas qu'il faut que je travaille à ce qui regarde mon Pere ?* Mais ils ne comprirent rien à ces paroles (1) ; & l'ayant ramené à Nazareth, il leur fut depuis parfaitement soumis, pendant la vie cachée qu'il y mena près d'eux jusques à la trentième année de son âge, & la quinzième de l'Empire de Tibère.

Ce fut alors que Dieu fit entendre sa Parole à Jean Fils de Zacharie dans le Desert de Judée, où il s'étoit retiré dès son Enfance. Il étoit vêtu de Chameau, il avoit une ceinture de cuir autour des reins, & ne vivoit que de sauterelles (XXIII), & de miel sauvage. Il parut tout d'un coup sur les bords du Jourdain. On y accourut aussi-tôt en foule des environs de la Judée & de Jérusalem ; & tous, confessant leurs Péchés (XXIV),

#### CITATION.

(1) *Quid est quod me querebatis ? nesciebatis quia in his qua Patris mei sunt, oportet me esse ? Et ipsi non audierunt verbum, &c. Luc. II. 49, 50.*

#### REMARQUES.

(XXIII.) C'étoit une fort mauvaise viande : mais elle étoit pourtant ordinaire en ce Pays-là parmi les pauvres gens de la Campagne : car elles sont mises au Chapitre XI. du Lévitique entre les animaux purs, dont la Loi permettoit de manger.

(XXIV.) Ce n'étoit pas une nouveauté, que cette Confession. On peut voir dans le Lévitique, & dans les Nombres, que la Loi obligeoit de tout tems à les confesser, non seulement à Dieu, mais encore aux personnes intéressées.

étoient baptizés par lui dans l'eau du Fleuve (XXV). Il leur prêchoit la Pénitence, dans

### R E M A R Q U E.

(XXV.) Cette Cérémonie étoit prédite dans le Prophète Ezéchiél, au Chapitre XXXIX, en ces termes : “ Je , répandrai sur vous des eaux pures, & vous serez nettoyés , de toutes vos souillures. ” *Effundam super vos Aquas mundas, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris.* De même, au Chapitre XIII. du Prophète Zacharie : “ Il , paroîtra en ce jour une Fontaine en faveur de la , Maison de David & de Jérusalem, pour la Purification , des Péchés. ” *In die illâ aperietur domus Davidis & Jerusalem, Fons in ablutionem Peccatorum.* Nous apprenons aussi des Hébreux, que quand quelque étranger vouloit anciennement s'établir parmi eux, il lui étoit permis d'y demeurer sans se faire circoncire, pourvu seulement qu'il se fit baptiser en signe qu'il renonçoit au culte des Idoles. Plusieurs milliers d'hommes y renoncèrent de cette sorte du tems de David & de Salomon. Et encore à présent, quand quelque Persan ou Turc, enfin quelque Circoncis, qui n'est pas Juif, veut le devenir, il faut qu'il soit baptisé. On en usoit de même pour les femmes étrangères qui se marioient à des Hébreux. Or ces Etrangers ainsi habitués parmi eux n'étoient pas tenus à l'observation des Loix de Moïse en vertu de ce baptême, mais seulement à l'observation de celles que Dieu avoit données avant Moïse en diverses occasions. Et c'est ce qui fait présumer que cette Cérémonie se pratiquoit déjà auparavant, & qu'elle avoit peut-être été instituée en mémoire du Déluge peu de tems après. Il paroît du moins par l'Épître de S. Pierre, que ce Déluge en étoit une figure. Il semble donc que S. Jean voulut faire entendre aux Juifs, en les soumettant au Baptême, qu'ils étoient comme des Idolâtres, & des Etrangers, à l'égard de la nouvelle Loi, dont il étoit le Précurseur, & qu'il les vouloit disposer à recevoir. On verra dans la suite comment les Ablutions, ou Purifications par l'eau, étoient communes de tout tems parmi les Juifs, sur-tout parmi les Pharisiens. Il y a même toujours eu quelque chose de mystérieux dans toutes les fausses Religions à se laver, & cette Action a toujours été regardée comme un signe de Purification intérieure & de changement de vie de mal en bien. Les Poètes Païens en sont pleins.

toute la rigueur qu'il la pratiquoit : il leur prédisoit , sous diverses figures terribles , les peines qui les menaçoient , s'ils ne la faisoient pas ; & leur donnoit , selon leurs différentes conditions , les instructions nécessaires pour y vivre saintement. Plusieurs des Pharisiens & des Saducéens (XXVI) , les plus orgueilleuses Sectes qui fussent parmi les Juifs étant aussi venus à lui pour être baptisés, *Engance maudite* , leur dit-il , *qui vous a montré à éviter la colére qui devoit tomber sur vous (1) ? Faites donc pénitence , & ne*

## C I T A T I O N.

(1) *Progenies viperarum , quis demonstravit vobis fugere à venturâ irâ ? Matth. III. 7.*

## R E M A R Q U E.

( XXVI. ) Les sentimens & les mœurs des Pharisiens sont si bien représentés par le Fils de Dieu même dans toute la suite de cette Histoire , qu'il suffit de remarquer ici qu'ils étoient fort austères & fort superstitieux ; & c'étoit d'où venoit leur orgueil. Il y en avoit de toute sorte de conditions & de professions , mais pourtant beaucoup plus parmi les Sacrificateurs , & autres Ministres de la Religion , que dans les autres Professions ; bien plus de pauvres que de riches. Cette Secte avoit commencé environ deux ou trois cens ans avant Notre Seigneur , ainsi que celle des Saducéens , dont il sera parlé ailleurs plus à propos. Elles étoient ennemies irréconciliables , & ne s'unirent jamais que pour s'opposer à Jesus-Christ ; du reste , si puissantes , qu'elles contraignoient presque toujours les Rois à prendre parti , & se déclarer entre elles ; ce qui avoit donné occasion à plusieurs Guerres Civiles , & avoit été la principale cause que le Royaume passa de la race des Asmonéens ou Machabées à celle d'Hérode. D'ordinaire , les Rois favorisoient davantage les Saducéens.

*penſez pas dire en vous-mêmes , Nous avons Abraham pour Pere (XXVII) ; car je vous declare que Dieu peut faire naître de ces Pierres mêmes des Enfans d'Abraham.*

Or, comme Jean baptiſoit tout ce monde, Jéſus vint de Galilée pour être auſſi baptiſé par lui. Jean voulut d'abord ſ'en défendre. *C'eſt moi*, lui dit-il, *qui ai beſoin de l'être par vous.* Mais Jéſus lui répondit, *Laiſſez-moi faire pour cette heure ; car il le faut ainſi* (2). Il fut à peine ſorti de l'Eau (XXVIII), que les Cieux furent ouverts à ſes yeux. Jean vit l'Esprit de Dieu deſcendre ſur lui en forme de colombe, comme il faiſoit ſa Priere ; & on entendit une voix dans l'air, qui dit : *C'eſt mon Fils bien aimé , en qui j'ai mis toute mon affection.* Il fut enſuite dans un Deſert, où ayant jeûné quarante jours, le Diable lui vint dire pour le tenter, que

#### C I T A T I O N.

(1) *Sine modo , ſic enim decet.* Matth. III. 15.

#### R E M A R Q U E S.

(XXVII.) C'eſt que les Juifs ſe croyoient tous élus & chers de Dieu par leur ſeule qualité d'enfans d'Abraham, de qui ils deſcendoient, & à qui Dieu avoit promis de bénir & de conſerver ſa poſtérité ; & cette préſomption les rendoit négligens à faire des œuvres dignes d'une origine ſi ſainte.

(XXVIII.) C'eſt qu'on ne baptiſoit pas alors, comme à préſent, en verſant ſeulement de l'eau ſur le Baptiſé, mais en le plongeant dedans,

s'il étoit le Fils de Dieu, il commandât que les Pierres devinssent des Pains. *Il est écrit, lui répondit Jésus, que l'homme ne vit pas de Pain seulement, mais de tout ce qu'il plaît à Dieu* (1). Alors le Diable le transporta sur le haut du Temple de Jérusalem, & lui dit, que s'il étoit le Fils de Dieu, il se jettât en bas; *car, ajouta-t-il, il est écrit, qu'il commandera à ses Anges de te soutenir avec les mains. Il est aussi écrit,* répondit Jésus, *que nous ne tenterons point le Seigneur notre Dieu.* Enfin, le Diable le transporta encore sur une Montagne fort haute, d'où l'on découvroit une étendue infinie de Pays (2). *Tous ces Royaumes que tu vois, lui dit-il, m'ont été donnés, & je dispose comme il me plaît de la Puissance & de la Gloire qui les accompagne. Je t'en ferai le Maître si tu veux m'adorer.* Mais il n'eut pour réponse que ces Paroles qui le chassèrent: *Retire-toi, Satan. N'est-il pas écrit, Tu n'adoreras que le Seigneur ton Dieu?* Et alors, les Anges se présentèrent à Jésus, pour le servir.

Cependant, le Peuple s'étant mis dans l'esprit que Jean pouvoit bien être le Christ

## C I T A T I O N S.

(1) *Sed in omni verbo Dei.* Luc. IV. 4.(2) *Ostendit ei omnia regna mundi.* Matth. IV. 8.

(XXIX), les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des Sacrificateurs & des Lévites (XXX), Pharisiens, pour s'en éclaircir ;

### R E M A R Q U E S.

(XXIX.) C'est que tout le monde favoit que c'étoit alors le tems marqué par les Prophéties pour la venue du Messie ; & c'est pourquoi il parut au siècle de l'Evangile un si grand nombre de gens qui voulurent s'attribuer cette qualité , & aussi pourquoi le Peuple étoit si facile à les croire & à les suivre. Il y avoit trois Prédications principales sur ce tems. La première étoit celle de Jacob mourant , *Que le Messie viendroit quand le Sceptre sortiroit de Juda* ; c'est-à-dire , quand un Etranger regneroit. Or cette prédiction étoit accomplie , quand Notre Seigneur naquit , en la personne du Grand Hérode , Iduméen d'origine , & le premier Roi de Judée , qui ne fut pas originaire Juif. Les deux autres Prophéties étoient celle des Semaines de Daniel , dont le nombre , de quelque maniere qu'on les compte , tombe nécessairement dans tout le siècle de Notre Seigneur ; & celle de la fin des Royaumes de Syrie & d'Egypte , qui devoit arriver selon le même Prophète , avant l'établissement de la quatrième Monarchie , qui est celle des Romains , sous laquelle le Messie devoit venir. Or ces deux Royaumes finirent effectivement dans le tems qui étoit prédit : celui d'Egypte , dans la personne de la fameuse Cléopatre , peu d'années avant la Naissance de Jesus-Christ ; & celui de Syrie , quelque tems auparavant.

(XXX.) Des douze Tribus d'Israël , celle de Lévi étoit seule & toute destinée au service de la Religion , comme l'Ordre Ecclésiastique parmi nous. Il y avoit diverses fonctions dans cet Ordre. La plus noble étoit celle des Sacrificateurs , & elle avoit été réservée à la seule Race d'Aaron , Frere de Moïse , & arriere petit-fils de Lévi , comme il a déjà été dit. Or quoique ceux de cette Race d'Aaron , dont étoient tous les Sacrificateurs , descendant de Lévi aussi bien que le reste de sa Tribu , pussent dans ce sens être aussi appelés Lévites ; néanmoins on n'entendoit d'ordinaire par ce nom que le reste de cette Tribu , qui n'étoit point de la Race Sacerdotale. La fonction , que Moïse ass-

mais il leur répondit sans hésiter, qu'il n'étoit, ni Christ, ni Elie, qui selon l'Écriture devoit revenir sur la Terre, ni même Prophète. Et, comme ils continuèrent à lui demander ce qu'il étoit donc? *Je suis*, leur dit-il, *la Voix qui crie dans le desert* (1), *Préparez les chemins du Seigneur, ainsi qu'Isaïe l'a prophétisé. Pourquoi donc baptisez-vous*, reprirent-ils, *puisque vous n'êtes, ni le Christ, ni Elie, ni Prophète* (XXXI). *Je ne baptise*, leur dit-il, *que dans l'Eau; mais il y a quelqu'un parmi vous que vous ne connoissez pas, qui doit venir après moi, & qui m'a été préféré, parce qu'il est plus grand que moi; car je ne suis pas digne de dénouer le cordon de ses*

CITATION.

(1) *Vox clamantis*, &c Luc. III. 3.

REMARQUES.

gna d'abord à ces Lévites, fut de prendre soin de tout ce qui regardoit le Service, la conduite, & les Campemens du Tabernacle, sous la direction des Sacrificateurs. Depuis, David les réduisit à vingt-quatre mille, de trente-huit mille qu'ils se trouverent de son rems; & ceux-là gardèrent seuls le nom de Lévites. Des autres quatorze mille, il en fit quatre mille Portiers, quatre autres mille Chantres, & les six mille restant Scribes, ou Docteurs de la Loi, dont il a déjà été parlé plus haut.

(XXXI.) Cela montre qu'une des raisons, qui faisoit soupçonner que S. Jean fût le Christ, étoit qu'il baptisoit, & qu'il étoit prédit par les Prophètes, que le Messie établiroit un Baptême nouveau, ainsi qu'il a été remarqué plus haut.



*Souliers (XXXII) : c'est lui , qui vous baptisera dans le saint Esprit & dans le Feu (XXXIII). Depuis , voyant Jésus qui venoit à lui du Desert , Voici l'Agneau de Dieu (XXXIV) , dit-il : voici celui qui efface les Péchés des hommes (1) , de qui je disois , qu'il viendrait après moi un plus*

## C I T A T I O N.

(1) *Qui tollit peccata mundi.* Joan. I. 29.

## R E M A R Q U E S.

(XXXII.) C'étoit une maniere de parler fort ordinaire parmi les Hébreux , pour signifier le plus bas de tous les services qu'un Inférieur peut rendre à un Supérieur , & elle a passé d'eux aux Poëtes Grecs & Latins , qui s'en sont servis quelquefois.

(XXXIII.) C'est pour marquer la différence du Baptême de S. Jean , avec celui de Jésus-Christ , en ce que celui de S. Jean ne faisoit que purifier l'ame de ses souillures , comme l'eau nettoie le corps , & qu'il ne donnoit pas comme celui de Jésus-Christ la force de vivre purement à l'avenir , représentée par l'Esprit & par le Feu. S. Luc , au I. Chapitre des Actes , explique ce Baptême de feu de la descente du Saint Esprit sur les Apôtres en langues de feu , laquelle il appelle du nom même de Baptême au II. Chapitre du même Livre. Origène l'explique du feu de Purgatoire.

(XXXIV.) Jésus-Christ est appelé de cette sorte en cet endroit par allusion à diverses Prophéties d'Isaïe & de Jérémie , qui le représentent , pour exprimer sa patience & sa douceur , comme un Agneau , qui se laisse mener sans résistance à l'Autel , où il doit être égorgé , *Agnus mansuetus qui portatur ad victimam* ; ou qui souffre qu'on lui coupe sa laine sans jeter le moindre cri , *quasi Agnus coram tondente se obmutuit* : mais sur-tout , par rapport à l'Agneau Paschal , l'une de ses plus illustres figures , & à beaucoup d'autres qu'on offroit dans l'ancienne Loi aux Sacrifices d'expiation pour plusieurs sortes de péchés , de même que Jésus-Christ se devoit offrir lui-même en victime d'expiation pour ceux de tout le monde.

*puissant*

*puissant que moi (1). Je ne le connoissois pas ; mais celui qui m'a envoyé m'a dit que celui, sur qui je verrois descendre le saint Esprit, baptiseroit par le saint Esprit. Je l'ai vu, & je lui ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.*

Le jour d'après, deux Disciples de Jean, qui avoient entendu ce Discours, suivirent Jésus jusqu'au lieu de sa demeure, & y furent avec lui toute la nuit. L'un, qui s'appelloit André, en parla depuis à un frere qu'il avoit, nommé Simon, & l'amena à Jésus, qui lui dit d'abord son nom, & lui prédit en même tems qu'il le quitteroit pour prendre celui de Pierre. Ils étoient de la Ville de Betsaïde, ainsi qu'un autre Juif, nommé Philippe, à qui Jésus commanda de le suivre en Galilée, où il vouloit aller. Celui-ci, en ayant rencontré un autre, qui s'appelloit Nathanaël, l'assura qu'il avoit trouvé le Christ prédit par Moïse & par les Prophètes, Jésus de Nazareth : & Nathanaël lui ayant dit, s'il pouvoit venir quelque chose bon de Nazareth (2) (XXXV) ? Venez, lui répondit

## C I T A T I O N S.

(1) *Fortior me.* Joan. I. 15.(2) *A Nazareth potest quidquam boni esse ?* ibid. 46.

## R E M A R Q U E.

(XXXV.) Le mépris, dans lequel il paroît par ce dis-

Philippe , & voyez. Comme Jésus voyoit venir cet homme à lui avec Philippe , il dit que c'étoit un vrai Israélite , sans déguisement & sans artifice : & Nathanaël lui demandant d'où il le connoissoit ? Jésus lui répondit , qu'il l'avoit vu sous un Figuier , avant que Philippe lui parlât. Alors Nathanaël l'appella Fils de Dieu & Roi d'Israël ; mais Jésus lui dit : *Vous croyez , parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous un Figuier : vous verrez bien de plus grandes choses (1).*

Trois jours après , il trouva sa Mere à des Noces où il étoit convié avec ses Disciples à Cana en Galilée. Le Vin y ayant manqué au milieu du Festin (2) , elle voulut l'en avertir , comme pour le prier d'y pourvoir de quelque maniere ; mais il lui répondit , *Femme , qu'y a-t-il de commun entre vous & moi (3) ?* Elle ne laissa pas de dire à ceux qui servoient , qu'ils fissent tout ce qu'il com-

#### C I T A T I O N S.

- (1) *Majus his videbis.* Joan. I. 50.
- (2) *Vinum non habent.* Joan. II. 3.
- (3) *Quid mihi & tibi est , mulier ?* ibid. 4.

#### R E M A R Q U E.

cours que la Ville de Nazareth étoit parmi les Juifs , ne surprendra pas , si l'on considère , que dans tout le Vieux Testament , il n'est pas fait mention de ce lieu une seule fois.

manderoit. Ils remplirent d'eau par son ordre six grandes Urnes de pierre, où l'on en tenoit d'ordinaire, & qui étoient dans le lieu où on mangeoit. Il leur dit ensuite d'en porter à celui qui avoit le soin du Festin; & cet homme, qui ne sçavoit rien de la chose (1), en ayant goûté, dit à l'Epoux, qu'il avoit gardé le meilleur Vin pour la fin du repas. Ce fut le premier Miracle, qui fit connoître Jésus, & qui obligea ses Disciples de croire en lui (2).

De Cana, ils allèrent pour quelques jours tous ensemble à Capharnaüm; & comme la Pâque approchoit, ils en partirent pour aller à Jérusalem. Il y fit plusieurs autres Prodiges, & beaucoup de Juifs (XXXVI) crurent en lui; mais il ne se fioit pourtant point

## CITATIONS.

(1) *Non sciebat unde esset.* Joan. II. 9.(2) *Inirium signorum, & crediderunt in eum.* ibid. 11.

## REMARQUE.

(XXXVI.) Quoique toute la Palestine s'appellât Judée, néanmoins, on n'entendoit d'ordinaire par ce nom que la Province à qui il étoit particulièrement affecté, c'est-à-dire, Jérusalem & ses environs, jusqu'à Samarie & au Jourdain: & les Habitans de ce Pays mettoient une grande différence entre eux, & ceux des autres Provinces. C'étoient eux que les Evangélistes entendoient la plupart du tems par le mot de *Juifs*, & qui ne pouvoient souffrir la réputation & les miracles de Notre Seigneur, entre autres raisons, parce qu'ils le croyoient Galiléen.

à eux , parce qu'il les connoissoit parfaitement (1). Entre autres, l'un des principaux de la Ville , nommé Nicodème , qui étoit Pharisien , l'étant venu trouver de nuit pour se faire instruire , Jésus lui déclara d'abord , que personne ne pouvoit avoir part au Royaume de Dieu , à moins que de renaître de l'Eau & de l'Esprit ; & ensuite de plusieurs autres Discours fort sublimes , dont il l'entretint , il lui dit encore , que comme Moïse éleva en l'air le Serpent d'Airain dans le Désert (XXXVII), il falloit de même que le Fils de l'Homme (XXXVIII) fût élevé en haut. *Car , ajouta-t-il , Dieu a si fort aimé les*

## C I T A T I O N .

(1) *Non credebat semetipsum eis , eò quòd ipse nosset omnes.*  
Joan. II. 24.

## R E M A R Q U E S .

( XXXVII. ) C'est que les Israélites étant persécutés dans le Désert par les Serpens quand ils s'enfuyoient d'Egypte , Moïse en fit un d'Airain qu'il éleva au milieu de son Camp ; & tous ceux , qui étoient mordus par les véritables , n'avoient qu'à le regarder pour être guéris. Le Fils de Dieu déclare ici que c'étoit la figure de son exaltation à la Croix.

( XXXVIII. ) C'étoit parmi les Hébreux une maniere méprisante de surnommer quelqu'un , opposée à ce qu'ils entendoient par *Enfant de Dieu* , & équivalente à ce que les Latins entendoient par *Enfant de la Terre* , comme qui diroit parmi nous , un *Misérable* , un *je ne sçais qui*. Le Fils de Dieu n'a jamais été appelé de ce nom que par lui-même ; & c'est en ce même sens que les Prophètes Ezéchiel , Daniel , & Zacharie , sont aussi appelés de cette sorte

hommes, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croira en lui ait la Vie éternelle. Ce n'est pas pour les condamner, qu'il l'a envoyé, c'est pour les sauver.

Après la Fête finie, il retourna de Jérusalem au Jourdain avec ses Disciples. Ceux de Jean, qui continuoient toujours de baptiser, furent avec d'autres Juifs le chercher, pour l'avertir que Jésus baptisoit aussi de l'autre côté du Fleuve, quoique ce ne fût pas lui, mais ses Disciples (1); & que tout le monde y couroit (2). *Me voilà*, leur dit-il à cette nouvelle, dans l'accomplissement de ma Joie (3). Il faut qu'il croisse, & que je diminue. Celui qui tire son origine de la Terre est de la Terre, & ses paroles tiennent toujours de la Terre; mais celui, qui vient du Ciel, est au-dessus de tous: Dieu ne lui donne pas son Esprit par mesure. Le Pere aime le Fils: il lui a tout mis entre les mains (4).

#### CITATIONS.

(1) *Quamquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus.* Joan. IV. 2.

(2) *Omnes veniunt ad eum.* Joan. III. 26.

(3) *Hoc ergo gaudium meum impletum est.* ibid. 29.

(4) *Non ad mensuram.* ibid. 34. *Omnia dedit in manu ejus.* ibid. 35.

#### REMARQUE.

dans l'Écriture, quand ils étoient avec les Anges, pour faire souvenir de leur bassesse en comparaison de ces esprits purs, & de crainte qu'un commerce si glorieux ne leur donnât de l'orgueil.

Ce que Jean prédisoit de son abaissement dans ce Discours ne tarda guères d'arriver. Outre Archelaüs, qui régna en Judée, le Grand Hérode avoit laissé deux fils : l'un, qui étoit Tétrarque (*XXXIX*) de Galilée, nommé Hérode comme lui ; & un troisième, nommé Philippe, qui eut d'autres Provinces pour son Partage. Ce Philippe avoit épousé Hérodiade, fille d'un autre de leurs freres ; mais Hérode le Tétrarque, en étant devenu amoureux (*XL*), la lui avoit ôtée, & l'avoit prise pour Femme. Quoiqu'il respectât beaucoup Jean-Baptiste, & qu'il eût de grandes déférences pour lui (1), Jean ne laissa pas de lui reprocher son incontinence avec tant de force, qu'Hérode ne se put empêcher de

## C I T A T I O N.

(1) *Meruebat Joannem & (observabat) eum, & auditus  
eo multa faciebat.* Marc. VI. 20.

## R E M A R Q U E S.

(*XXXIX.*) Mot Grec, qui signifie le Souverain de la quatrième partie d'un Royaume. Cette qualité fut inventée dans un partage qui fut fait de celui de Galatie.

(*XL.*) Ce fut en passant par les Etats de son Frere, pour aller à Rome. Il convint avec Hérodiade, qu'aussitôt qu'il seroit de retour elle quitteroit son Mari, & il renverroient sa femme, fille du Roi des Arabes, pour se marier ensemble, comme ils firent. Ce divorce fut cause d'une grande guerre avec ce Roi, où l'Armée d'Hérode fut entièrement défaite ; ce que le Peuple attribua à une punition divine de la mort de S. Jean. Hérodiade étoit fille d'un fils de Marianne,

le faire arrêter; & peut-être qu'il l'auroit fait mourir, si la crainte du Peuple, qui regardoit Jean comme un Prophète, ne l'eût retenu.

En même tems que Jésus apprit cette nouvelle, il fut aussi que les Pharisiens murmuroient de ce qu'il avoit plus de Disciples, & qu'il baptisoit plus de monde, que Jean-Baptiste (1). Il sortit donc de Judée; & retournant en Galilée par la Samarie, il s'assit de lassitude sur le bord d'un Puits, qu'on appelloit la Fontaine de Jacob. Pendant que ses Disciples allèrent à une Ville voisine acheter de quoi manger, une Femme étant venue prendre de l'eau à cette Fontaine, il lui demanda à boire. Comme il étoit défendu aux Juifs d'avoir aucun commerce avec les Samaritains (XLI), elle fut fort surprise qu'il

#### C I T A T I O N.

(1) *Quia audierunt Pharisei, &c. Joan. IV. 1.*

#### R E M A R Q U E.

(XLI.) Long-tems après que leur Pays eût été subjugué par les Assyriens, & environ trois cens ans avant Jésus-Christ, il arriva que le Frere d'un grand Prêtre épousa, contre la défense de la Loi, la fille d'un Persan, qui étoit Gouverneur de Samarie. Les Juifs, n'ayant pas voulu le souffrir, il fut obligé de se retirer près de son Beau-Pere, & il lui persuada, pour se venger d'eux, de bâtir un Temple sur la montagne prochaine, pour opposer à celui de Salomon. En effet, les Samaritains n'allèrent plus dès-lors à Jérusalem pour sacrifier, comme ils faisoient aupar-



voulût lui demander quelque chose. Ce fut en vain qu'il tâcha de la tirer d'étonnement, en se donnant à connoître à elle d'une manière fort claire, quoique mystique : elle ne l'entendit point ; & elle prit toujours grossièrement tout ce qu'il lui dit. Mais quand il ajouta qu'elle avoit eu cinq maris, & qu'elle vivoit alors avec un autre homme, comme s'il eût été le sixième, quoiqu'il ne le fût pas (1), *Je vois bien*, dit-elle, *que vous êtes un Prophète* (2). Ensuite, revenant aux différens qui étoient entre leurs Religions, dont elle avoit parlé d'abord, *Nos Peres ont adoré sur cette Montagne*, continua-t-elle, en montrant celle de Garisin où les Samaritains

## C I T A T I O N S.

(1) *Quinque viros habuisti, & nunc quem habes non est tuus vir.* Joan. IV. 18.

(2) *Video quia Propheta es tu.* ibid. 19.

## R E M A R Q U E.

ravant ainsi que tous les autres Juifs, & ils sacrifioient dans ce nouveau Temple. Pour soutenir cette innovation, ils furent obligés d'en faire de nouvelles dans la suite, comme entre autres de rejeter tous les Livres de l'Ecriture, hors les cinq de Moïse. De-là vint cette haine si violente entr'eux & les autres Juifs, dont on verra diverses marques dans la suite de cette Histoire. Ils se tenoient les uns les autres comme pour excommuniés : & la défense d'avoir aucun commerce ensemble alloit jusqu'à s'écrier de loin réciproquement, quand ils se rencontroient, de prendre garde à ne se pas toucher en passant l'un près de l'autre ; car ils se croyoient souillés par cet attouchement,

faisoient leurs Sacrifices ; & vous dites vous autres que c'est dans Jérusalem seulement qu'il faut adorer. Mais il lui répondit , que le tems alloit venir , qu'on n'adoreroit plus , ni sur cette Montagne , ni dans Jérusalem. Dieu est esprit , ajouta-t-il , & les vrais Adorateurs l'adoreront désormais en esprit & vérité : & comme elle reprit que le Messie , qui devoit bientôt venir , décideroit de toutes choses (1) , il lui dit que c'étoit au Messie même qu'elle parloit.

A ces mots , ses Disciples arrivèrent , bien étonnés (2) de le trouver en conversation avec cette femme , qui , laissant en même tems sa cruche , alla publier par toute la Ville , qu'elle avoit rencontré un homme qui lui avoit dit tout ce qu'elle avoit jamais fait , & que ce pouvoit bien être le Christ (3). Les Disciples n'osèrent lui demander le sujet de son entretien (4) : ils le pressèrent seulement , quand elle s'en fut allée , de prendre quelque nourriture ; mais il leur dit que sa nourriture étoit de faire la volonté de celui qui l'avoit envoyé , & d'accomplir son ouvrage. Et

#### CITATIONS.

(1) *Scio quia Messias venit : cum ergo venerit ille , nobis annuntiabit omnia.* Joan. IV. 25.

(2) *Mirabantur.* ibid. 27.

(3) *Omnia quaecumque feci : Nunquid ipse est Christus ?* ibid. 29.

(4) *Nemo tamen dixit , Quid loqueris cum ea ?* ibid. 27.

peu de tems après, ceux de la Ville, excités par le rapport de la veuve qui l'avoit vu, l'étant venu prier de demeurer chez eux, il s'y arrêta deux jours, pendant lesquels ceux qui l'entendirent parler, furent encore mieux convaincus par eux-mêmes qu'il étoit effectivement le Sauveur du Monde (1).

Il reprit ensuite le chemin de Galilée, où il commença à prêcher publiquement la pénitence, & à enseigner dans les Synagogues (XLII). Il y fut bien reçu (2), à cause que la plupart des gens de ce Pays s'étoient trouvés à Jérusalem à la dernière Pâque, & avoient vu les miracles qu'il y avoit faits. Comme il étoit à Cana, un Officier le vint prier d'aller guérir son fils qui étoit malade à Capharnaüm; mais Jésus l'assura que son fils se portoit bien: & cet homme l'ayant cru ainsi, il trouva, quand il fut de retour chez

#### C I T A T I O N S.

(1) *Jam non propter tuam loquelam credimus; ipsi enim audivimus, & scimus quia hic est verè Salvator Mundi.* Joan. IV. 42.

(2) *Exceperunt eum.* ibid. 45.

#### R E M A R Q U E.

(XLII.) C'étoit une honnêteté, qui se pratiquoit d'ordinaire entre les Juifs, que le Chef de la Synagogue à qui il appartenoit naturellement d'enseigner, quand il n'y avoit point de Docteur, en déferoit l'honneur aux personnes de réputation & de sçavoir, qui s'y trouvoient, & qui témoignoient le souhaiter.

lui, que la fièvre avoit quitté le malade à la même heure que Jésus l'avoit dit. Quelques jours après, se promenant sur le bord de la Mer de Galilée (XLIII), il apperçut les deux freres Simon & André qui pêchoient, & un peu plus loin deux autres pêcheurs nommés Jacques & Jean, qui raccommodoient des filets avec leur Pere qui s'appelloit Zébédée, dans sa Nacelle. Comme ils eurent tous abordé, Jésus, qui étoit accablé du grand nombre de Peuple qui le suivoit (1), monta

CITATION.

(1) *Cum turba irruerent in eum.* LUC. V. 1.

REMARQUE.

(XLIII.) Ce n'étoit qu'un Lac de médiocre grandeur, comme on peut voir par la Carte. Les Evangelistes l'appellent aussi, d'autres fois, Lac de Génésareth, du nom d'un Pays qui est au bord; ou de Tibériade, à cause d'une Ville de ce nom qu'Hérode le Tétrarque avoit fait bâtir auprès, à l'honneur de l'Empereur Tibere. Cette coutume d'appeller les Lacs du nom de Mer, n'étoit pas particuliere aux Juifs; car sans parler de la Mer Caspie, qui n'est effectivement qu'un grand Lac, tous les Géographes ont appellé du nom de Mer Morte le Lac Asphaltite, qui n'est guères éloigné de celui dont il s'agit ici. Tacite même, au lieu allégué plusieurs fois, dit que le Fleuve Jourdain traverse deux Lacs, sans mêler ses eaux avec les leurs, & se perd dans le troisième, qui est, ajoute-t-il, d'une grandeur immense, & une espèce de Mer. *Jordanis unum atque alterum Lacum integer perfuit, tertio rotinetur. Lacus immenso ambitu specie Maris.* Il n'est pas étrange que ce Lac étant appellé généralement du nom de Mer, celui de Tibériade, qui en est si près, ait été appellé quelquefois de la même maniere.

dans celle de Simon ; & l'ayant prié de s'éloigner un peu du bord , il prêcha de cette Nacelle au Peuple , qui étoit répandu sur le rivage. Quand il eut fini , il dit à Simon de s'éloigner davantage , & de jeter le filet. Simon lui répondit , qu'ils avoient travaillé toute la nuit sans rien prendre ; mais qu'il l'alloit jeter sur sa parole (1). Une si grande quantité de Poissons donna dedans , qu'il fut prêt à se rompre (2). Simon fit promptement signe à ceux de l'autre barque de le venir aider , & toutes deux se trouvèrent si remplies de leur pêche , qu'on eût dit qu'elles alloient enfoncer (3). A cette vue , ils demeurèrent tout interdits de surprise (4) ; & Simon , se jettant aux pieds de Jésus , *Seigneur* , lui dit-il , *éloignez-vous de moi , pauvre Pécheur* (5). Mais il les rassura , leur dit de le suivre , & qu'il leur feroit prendre des hommes au lieu de Poissons (6). Ils le crurent ; & ayant amené les Nacelles à bord , ils laissèrent Zébédée seul avec ses serviteurs.

Il les mena à Capharnaüm , principale Ville de Galilée , où il faisoit sa demeure or-

#### C I T A T I O N S.

(1) *In verbo tuo.* Luc. V. 5.

(2) *Rumpebatur rete.* ibid. 6.

(3) *Ita ut penè mergerentur.* ibid. 7.

(4) *Stupor circumdederat omnes.* ibid. 9.

(5) *Quia homo peccator sum.* ibid. 8.

(6) *Ex hoc jam homines eris ( vivos ) capiens.* ibid. 10.

dinaire; & il y enseigna quelques jours de Sabbat dans la Synagogue. Ce que les Capharnaïtes admiroient davantage en lui étoit qu'il leur parloit comme ayant autorité (1), & non pas comme leurs Docteurs. Une fois qu'il y prêchoit, un homme obsédé d'un esprit immonde s'écria, *Pourquoi nous tourmentes-tu, Jésus de Nazareth (2) ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sçais bien qui tu es : tu es le Saint de Dieu (3)*. Mais Jésus le reprit de ce qu'il disoit, le menaça (4), & lui commanda de se taire & de sortir du corps de ce malheureux. A ces mots, l'Esprit tourmenta le possédé plus qu'il n'avoit encore fait, mais enfin, après l'avoir jetté à terre devant tout le monde, il obéit, en poussant un cri effroyable. L'admiration des assistans redoubla, quand on trouva que cet homme n'avoit point de mal (5) : ils ne pouvoient sortir d'étonnement, & se demandoient les uns aux autres ce que vouloient dire toutes ces choses, cette Doctrine nouvelle, & cet empire si absolu sur les Démons ? Au sortir de la Synagogue, Jésus alla voir

C I T A T I O N S.

- (1) *Quasi potestatem habens.* Marc. I. 22.
- (2) *Sine, quid nobis & tibi ?* Luc. IV. 34.
- (3) *Scio te quis sis, Sanctus Dei.* ibid. 34.
- (4) *Increpavit. Comminatus est.* Marc. I. 25.
- (5) *Nihil illum nocuit.* Luc. IV. 35.

la belle Mere de Simon , qui étoit fort mal d'une fièvre. Ses Disciples l'ayant prié de la guérir , il s'approcha du lit où elle étoit , il la souleva un peu en la prenant par la main (1) , & se tenant debout tout près d'elle , il commanda à la fièvre de la quitter , & la fièvre la quitta (2). Elle se leva à l'heure même pour les servir. Le soir de ce même jour , toute la Ville se trouva à la porte de son Logis (3) , pour lui amener tous les malades & les possédés ; & sitôt qu'il les avoit touchés de la main , ils étoient guéris.

Le lendemain , il sortit de grand matin (4) , & se retira dans un désert , pour y prier ; mais ses Disciples , l'y étant venu trouver aussitôt , lui dirent que tout le monde le demandoit. *Allons donc* , leur répondit-il , *allons prêcher* , puisque je suis envoyé pour prêcher (5). Le Peuple , qui le cherchoit aussi , se rendit en même tems auprès de lui , & ne vouloit point le laisser aller (6) ; mais il leur représenta qu'il devoit annoncer l'E-

## C I T A T I O N S.

(1) *Accedens elevavit eam apprehensâ manu ejus.* Marc. I. 31.

(2) *Stans super illam imperavit febrî & dimisit illam.* Luc. IV. 39.

(3) *Continuò , erat omnis civitas congregata ad januam.* Marc. I. 33.

(4) *Diluculo valdè.* ibid. 35.

(5) *Eamus ut predicem , ad hoc enim veni.* ibid. 38.

(6) *Detinebant eum ne discederet ab eis.* Luc. IV. 42.

vangile à d'autres Villes que la leur. Corofaïn, & Betfaïde, furent après Capharnaüm celles où il fit de plus grandes choses. Il parcourut ainsi toute la Galilée, prêchant, enseignant, & guérissant toujours de même, non seulement les malades du Pays, mais aussi ceux de toute la Syrie, d'où l'on venoit à lui par troupes, au bruit qui s'y répandit de sa puissance (1).

A la fin, la foule devint si grande à sa suite, qu'il lui fallut une fois traverser la Mer de Génésareth pour s'en délivrer. Comme il alloit s'embarquer, un Docteur de la Loi lui vint dire, qu'il le suivroit quelque part qu'il allât. *Tous les Animaux du Monde*, lui répondit Jésus, *ont chacun dans leur espèce quelque retraite qui leur est propre (2) ; mais celui que vous voulez suivre n'a pas où reposer sa tête (3)*. Un de ses Disciples lui demanda en même tems permission d'aller ensevelir son Pere, avant que de partir. *Suivez moi*, lui dit-il : *laissez à des morts le soin d'ensevelir les morts (XLIV) ; & vous,*

## C I T A T I O N S.

- (1) *Abiit opinio ejus in totam Syriam.* Matth. IV. 24.  
 (2) *Vulpes foveas habent & volucres caliginidos.* Luc. IX. 58.  
 (3) *Ubi caput reclinet.* ibid. 58.

## R E M A R Q U E.

(XLIV.) C'est qu'il étoit défendu par la Loi, dans la



annoncez le règne de Dieu (1). Et un autre, le priant aussi de trouver bon qu'il allât dire adieu à ses parens (2), *Quiconque*, lui dit-il, *regarde derriere soi en me suivant, ne mé-*

## C I T A T I O N S.

(1) *Sine ut mortui sepeliant mortuos suos, tu autem vade & annuntia regnum Dei.* Luc. IX. 60.

(2) *Valedicere.* ibid. 61.

## R E M A R Q U E.

Chapitre XX. du Lévitique, & le VI. des Nombres, au Grand Prêtre, & généralement à tous les Ministres Sacrés, d'assister seulement aux funérailles de leurs Proches; & pour les autres Juifs même, à qui il étoit permis, s'il leur arrivoit de toucher par hazard le mort, ils étoient censés souillés par cet attouchement, jusqu'à ce qu'ils se fussent purifiés par les Ablutions. La raison de ces Loix est, selon Philon Juif au traité du Sacrificateur, qu'un corps sans ame n'a plus de relation à l'esprit, & n'est plus que pure matiere, & par conséquent indigne du soin des Parfaits, tels que les Ministres du Seigneur. Jesus-Christ ordonne donc à ce Disciple de laisser cet emploi aux Prophanes & aux Mondains, qu'il appelle par la même raison des morts, comme ne vivant point par l'esprit. C'est dans ce même sens, que lorsque quelqu'un étoit chassé de l'Ecole de Pythagore, on lui dressoit un Tombeau, comme le tenant dès-lors privé de vie. On peut voir dans Tacite, entre autres Auteurs Païens, que cette défense de Moïse aux Ministres des choses sacrées, d'assister à des funérailles, n'étoit pas particuliere aux Juifs, & avoit été suivie par les autres Religions. C'est au I. Livre de ses Annales: où il dit que Tibere désapprouva les honneurs que Germanicus avoit rendus en personne aux ossemens des Légions de Varus; disant qu'un Général, qui étoit du Collège des Augures, & initié aux plus anciens Mystères, ne devoit point se mêler dans une Cérémonie funèbre. *Neque Imperatorem Auguratu & vetustissimis Cere-*  
*moniis praeferendum accretare feralia debuisset.*

*rite*

*rite pas de me suivre* (1). Ensuite, il congédia le Peuple, & s'étant embarqué, il s'endormit peu de tems après à la poupe; mais une tempête furieuse, qui survint, obligea les Disciples à l'éveiller, comme les vagues entroient déjà de tous côtés dans la barque, en lui criant, qu'il ne songeoit pas qu'ils alloient périr (2). *O Ames timides & de peu de foi!* leur dit-il d'abord. Après, il commanda à la Mer de se calmer; & le vent ayant cessé aussitôt (3), ils passèrent de la peur à l'admiration. *Quel homme, disoient-ils entre eux, à qui la Mer & les Vents obéissent* (4)!

Comme il prenoit terre au Pays des Gadariens vis-à-vis de Galilée, deux démoniaques, si méchans que personne n'osoit plus passer par cet endroit (5), sortirent de quelques Sépulcres qu'ils habitoient, & vinrent au-devant de lui. L'un, sur-tout, qui étoit tourmenté d'un Esprit immonde, & alloit tout nud depuis plusieurs années, étoit le

### CITATIONS.

(1) *Nemo mittens manum suam ad aratrum, & respiciens retro, aptus est regno Dei.* Luc. IX. 62.

(2) *Non ad te pertrinet quia perimus.* Marc. IV. 38.

(3) *Imperavit Ventis & Mari.* Matth. VIII. 26.

(4) *Quis putas hic est? Ventus & Mare obediunt ei.* Luc. VIII. 25.

(5) *Savi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam.* Matth. VIII. 28.

furieux, qu'il brisoit quelque chaîne que ce fût (1); de sorte qu'on étoit contraint de le laisser errer ainsi à son gré dans les montagnes voisines, & autour de ces tombeaux, heurlant jour & nuit, & se frapant lui-même avec de grosses Pierres (2). D'aussi loin qu'il vit Jésus, il courut se jeter à ses pieds, l'adora, & se mit à crier de toute sa force, *Que nous veux-tu, Fils du très-haut? Viens-tu déjà nous tourmenter* (3)? Jésus lui demanda son nom. L'Esprit répondit qu'ils étoient plusieurs dans ce même corps, & qu'ils s'appelloient *Légion*. Il leur commanda d'en sortir: mais ils le prièrent avec grande instance de ne les pas renvoyer dans l'Abyme, & qu'ils pussent rester dans ce Pays (4), ne fut-ce que dans des Pourceaux (5) qui passoient au pied de la montagne prochaine; & Jésus l'ayant permis ainsi (6), tout d'un coup, environ deux mille de ces Animaux coururent impétueusement se pré-

## C I T A T I O N S.

(1) *Sapè dirupisset catenas & compedes comminisset.* Marc. V. 4.

(2) *Concidens se lapidibus.* ibid. 5.

(3) *Venisti ante tempus torquere nos?* Matth. VIII. 29.

(4) *Deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem.* Marc. V. 10.

(5) *Si ejicis nos hinc (permitte nobis ut demigremus) in gregem porcorum.* Matth. VIII. 31.

(6) *Permisse.* Luc. VIII. 32.

cipiter dans la mer (1). Ceux qui les gardoient, s'enfuirent à une Ville voisine (XLV); & ayant conté ce qu'ils avoient

## C I T A T I O N.

(1) *Et ecce impetu abiit totus grex per præceps in mare.*  
Matth. VIII. 32.

## R E M A R Q U E.

(XLV.) C'étoit Gadare, Ville Grecque de Cœle-Syrie, ainsi appelée du nom de la Tribu de Gad dans le partage de laquelle elle avoit été comprise anciennement, & presque jusqu'au tems de Pompée qui la donna aux Grecs. Elle est extrêmement connue par les Auteurs Païens, & même célèbre pour avoir produit des hommes fort illustres. Il est aisé de comprendre, qu'ayant été, il y avoit si peu de tems Ville Juive, il demouroit encore beaucoup de Juifs aux environs. Or ces Juifs entre autres Commerces en faisoient depuis long-tems un fort grand de Pourceaux, principalement pour la subsistence des Armées Romaines, qui se nourrissoient beaucoup plus de cette chair, que d'aucune autre. Quoique ce trafic ne fût pas interdit précisément par la Loi, néanmoins, comme elle ne permettoit pas de manger de ces animaux, Hyrcan & Aristobule avoient défendu quelque tems auparavant d'en nourrir, pour plus grande précaution, & comme une occasion prochaine de la violer. Mais l'ardeur du gain faisant mépriser cette défense aux Juifs, surtout dans les Pays, comme celui-ci, contigus aux Païens, où la Transgression pouvoit être moins remarquée, & le débit plus facile; le Fils de Dieu n'hésita pas à permettre aux Démon de faire périr ces animaux, dont la vie ne sert à rien, & que Dieu avoit peut-être maudits par cette raison, afin de punir l'avarice des Juifs à qui ils appartenoient, & le mépris qu'ils faisoient des Loix Divines & humaines. Or les Habitans, Païens de Gadare, qui ne croyoient pas comme les Juifs, que les pourceaux fussent maudits & défendus, trouverent l'action du Fils de Dieu fort mauvaise, & le chasserent de leur Pays avec civilité; le prenant sans doute pour quelque habile enchanteur, qu'ils n'osoient pas

vu, les habitans vinrent sur le lieu où la chose étoit arrivée, pour en sçavoir la vérité; mais ils furent bien surpris de trouver le furieux démoniaque en son bon sens, vêtu, & assis aux pieds de son libérateur. La frayeur les prit à cette vue (1), & ils prièrent Jésus de se retirer de leur Pays (2). Il remonta dans la même barque qui l'avoit amené, & le démoniaque le voulant suivre, il le renvoya chez ses parens publier la miséricorde que Dieu lui avoit faite.

Le Peuple attendoit encore Jésus sur l'autre rivage quand il y retourna prendre terre, & la foule fut en moins de rien plus grande autour de lui, qu'elle n'avoit jamais été. Comme il vit tout ce monde, il s'assit sur

#### C I T A T I O N S.

(1) *Magno timore tenebantur.* Luc. VIII. 37.

(2) *Rogare ceperunt eum ut discederet de finibus eorum;* Marc. V. 17.

#### R E M A R Q U E.

maltraiter, mais avec qui ils ne vouloient avoir aucune communication. Voilà le fond de cet événement si étrange en apparence, & si édifiant en effet; par où les Libertins, s'il leur reste quelque bonne foi, peuvent juger avec quelle réserve, & quelle suspension d'esprit, ils doivent examiner tout ce qui les étonne dans l'Écriture, jusqu'à ce qu'ils ayent apporté toute l'application nécessaire pour s'en éclaircir par une étude profonde de ces matieres, s'ils en sont capables, & si le Seigneur veut bien regarder leur présomption en pitié pour les appeler à son admirable lumière.

une montagne, & ses Disciples s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner, & commença son discours en disant, que le véritable bonheur consistoit dans la pauvreté, la douceur, l'humanité, la pureté de cœur, dans les afflictions, dans la souffrance des persécutions, dans la haine & les malédictions des hommes (1) : Que quand ces maux leur arriveroient à cause de lui, c'étoit alors qu'ils devoient s'abandonner à la Joie, parce qu'ils en seroient infiniment récompensés dans le Ciel : Que les Prophètes avoient été traités de cette sorte, & les imposteurs loués & bien reçus (2). *Ne pensez pas*, dit-il ensuite, *que je sois venu anéantir la Loi & les Prophéties* (3) : *le Ciel & la Terre périront plutôt qu'elles manquent d'être accomplies dans un seul point ; & c'est pour les accomplir, que je suis venu. Mais ce n'est pas assez de ne point violer la Loi : & si votre vertu n'est plus parfaite que celle des Pharisiens & des Docteurs, qui se contentent d'observer ce qu'elle ordonne absolument, & qui négligent tout le reste, vous n'aurez jamais de part au Royaume de Dieu.*

## C I T A T I O N S.

(1) *Pauperes, mites, misericordes, mundo corde, qui lugent, &c.* Matth. V. 3, 4, 7, 8, 5.

(2) *Pseudo-prophetis.* Luc. VI. 26.

(3) *Solvere,* Matth V. 17.

(1). *Ils vous disent , qu'elle défend seulement de tuer ; & moi je vous déclare , que le moindre mouvement de colère , que la moindre parole de mépris , sera punie des plus cruels tourmens (2). Si donc vous vous souvenez étant à l'autel , que votre frere a quelque chose sur le cœur contre vous (3) , laissez-là votre Offrande , & courez vous reconcilier avec lui auparavant , si vous voulez qu'elle soit agréable. On a dit encore à vos Peres , que la Loi ne punit que l'adultere consommé ; & moi je vous apprens , que c'est un grand crime de regarder seulement une personne dans la pensée de le commettre. Si donc votre œil vous est une occasion de tentation & de péché , ou si c'est votre main , arrachez-le , ou coupez-la , & les jetez loin de vous (4). Il vaut bien mieux qu'une parrie péricule que le tout , & entrer estropié dans le Ciel , que descendre tout entier dans l'Abyme (5). Vous garderez votre serment , vous dit-on ; & moi je vous défens de jurer du tout : vous direz seulement oui & non ,*

## C I T A T I O N S .

(1) *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam , &c. Matth. V. 20.*

(2) *Omnis qui irascitur , qui dixerit fratri suo raca , fatue , &c. erit gehenna. ibid. 22.*

(3) *Habet aliquid adversum te. ibid. 23.*

(4) *Erue eum , abscinde illam , & projice abs te. ibid. 29.*

(5) *Quam totum corpus tuum eat in gehennam. ibid. 29.*

cela est & cela n'est pas ; tout ce qu'on ajoute de plus est mal (1). Œil pour Œil, & Dent pour Dent, a dit Moïse ; & moi je vous dis de ne point vous défendre contre ceux qui vous maltraitent (2). Si l'on vous donne un soufflet, présentez l'autre joue : si l'on vous demande en justice votre Robe, abandonnez encore votre Manteau (3). Il est écrit, enfin, Vous aimerez votre Prochain, & vous haïrez votre Ennemi (XLVI) ; & moi je vous

#### CITATIONS.

(1) *Est est, non non, quod autem his abundantius est & malo est.* Matth. V. 37.

(2) *Non resistere malo.* ibid. 39.

(3) *Et qui vult tecum iudicio contendere & tunicam tuam tollere, dimitte ei & pallium.* ibid. 40.

#### REMARQUE.

(XLVI.) Quand le Fils de Dieu attribue à la Loi toute ce qu'il en dit ici, c'est plutôt selon le sentiment du Peuple, à qui il parloit, que selon le sien. Il étoit vrai qu'elle punissoit les crimes qu'il spécifie, comme l'Adultere & le meurtre, & qu'elle n'en punissoit pas d'autres, comme la vengeance ; mais ce n'étoit pas à dire qu'elle la commandât, ni même qu'elle l'approuvât, ou la permît, comme les Juifs se l'imaginoient sans raison. Autre chose est, ne punir que les crimes énormes ; autre chose permettre ceux qui sont moindres ; & il y a grande différence entre tolérer certaines pratiques par raison politique en les détestant, & les croire moralement bonnes. Moïse n'ordonna aucune punition pour la vengeance parmi les Juifs, parce que, dans l'extrême corruption de mœurs où ils étoient alors, il n'y avoit que cette voie pour les empêcher de se faire du mal les uns aux autres. Mais Dieu témoigna bien depuis par la bouche des autres Prophètes, qu'il ne la permettoit pourtant pas, quand il défendit en



dis, Vous aimerez vos Ennemis, bénirez ceux qui vous maudissent, ferez du bien à ceux qui vous persécutent, prierez pour ceux qui vous calomnient, si vous voulez être les enfans de votre Pere, qui, du Ciel où il habite, fait également lever son Soleil sur les bons & sur les méchans, & pleuvoir pour les injustes, comme pour ceux qui ne le sont pas (1). Si vous n'aimiez que ceux qui vous

## C I T A T I O N.

(1) *Ut sris filii Parris vestri qui in Cælis est, qui Solem suum oriri facit super bonos & malos, & pluit super justos & injustos. Matth. V. 45.*

## R E M A R Q U E.

termes formels dans Zacharie, de se souvenir de la méchanceté de son Prochain, *malitiam proximi sui unusquisque ne recogitat*; & quand il déclare ailleurs, que la vengeance lui est réservée & qu'il la fera, *Mibi vindictam & ego vindicabo*. Et c'est aussi ce que S. Paul entend, quand il exhorte à donner lieu à la colere de Dieu, *dantes locum ira*. Il paroît même par une Priere à Dieu, que Philon rapporte des Juifs d'Alexandrie, & qui exprime fort nettement le sens des paroles de ces Prophètes, que les plus pieux & les plus éclairés de la Nation étoient dans ce même sentiment. L'intention de la Loi, ou, s'il se peut dire ainsi, son desir étoit donc que les Juifs pratiquassent ce que Dieu ordonnoit par ses Prophètes, quoiqu'elle ne punît pas juridiquement le contraire. Et c'est ce même desir de la Loi expliqué par ces Prophètes, que Jesus-Christ est venu accomplir par sa Doctrine admirable, qui commande ce que la Loi n'osoit commander, parce qu'elle donne le pouvoir de l'exécuter, que la Loi ne donnoit pas: C'est, dis-je, dans ce sens qu'il a déclaré, qu'il étoit venu pour accomplir la Loi & les Prophètes, & non pas pour les détruire. Ce discours est tiré du IV. Livre de Tertullien contre Marcion.

aiment,

*aiment, & que vous ne fiffiez du bien qu'à ceux qui vous en font, ou de qui vous en espérez, quelle récompense mériteriez-vous (1)? Les Pécheurs, les Publicains, & les Païens, en font bien autant. Soyez donc miséricordieux, comme votre Pere céleste, même pour les ingrats (2); soyez parfaits, comme il est parfait: faites enfin aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent. Voilà qui comprend la Loi & les Prophètes (3). Ne jugez donc point de leur vie, si vous ne voulez pas qu'on juge de la vôtre. Souvent du même œil, où l'on a une poutre qu'on ne sent point, on voit une paille dans celui de son frere. Sur-tout, ne faites point vos bonnes œuvres devant les hommes afin qu'ils vous en considerent davantage, si vous voulez en être récompensés dans le Ciel. Ne donnez pas l'Aumône à son de trompe (4), comme ces Hypocrites, pour être vus; mais plutôt, que votre main gauche ne sçache pas ce que fait votre droite: & votre Pere, qui voit ce qui se passe de plus secret (5), vous en récompensera quelque jour de-*

C I T A T I O N S.

(1) *A quibus speratis recipere, qua gratia est vobis?* Luc. VI. 34.

(2) *Benignus super ingratos.* ibid. 35.

(3) *Hac est enim Lex & Propheta.* Matth. VII. 12.

(4) *Noli tuba canere ante te.* Matth. VI. 2.

(5) *Qui videt in abscondito,* ibid. 4.

vant tous. Au lieu donc de vous montrer comme eux en public (1) avec un visage pâle & défait, pour faire voir que vous jeûnez, faites, s'il se peut, en sorte que tout le monde juge à vous voir que vous ne jeûnez pas (2). Gardez-vous de ces faux Prophètes : ils semblent des brebis à les voir, & ce sont en effet des loups dévorans (3). Ils prient dans les carrefours, ou debout dans les Assemblées, pour être remarqués de plus de gens : aussi je vous assure, que c'est toute la récompense qu'ils en auront (4). Mais pour vous, quand vous voudrez prier, vous vous retirerez dans lieu le plus caché de votre Maison, & vous fermerez la porte sur vous, pour n'être vus que de celui que vous prierez (5). Demandez & il vous donnera ; cherchez, & vous trouverez ; frappez, & il vous ouvrira. Qui de vous donne une pierre à son fils, quand il lui demande du pain ? Et si, tout méchans que vous êtes (6), vous sçavez donner de bonnes choses à vos enfans, quelle

## C I T A T I O N S.

(1) *In proparulo.* Matth. VI. 5.

(2) *Unge caput tuum, & faciem tuam lava, ne videaris hominibus jejunans.* ibid. 17.

(3) *Investimentis ovium lupi rapaces.* Matth. VII. 15.

(4) *In angulis platearum stantes.* Amen dico vobis, &c. Matth. VI. 5.

(5) *Qui videt in abscondito.* ibid. 4.

(6) *Cum sitis mali.* Matth. VII. 11.

*apparence que votre Pere céleste vous refuse les vrais biens, si vous les demandez ? Il ſçait tout ce qui vous eſt néceſſaire avant que vous ouvriez la bouche (1) ; & vous n'avez pas beſoin de lui faire de grands Discours, comme ces Païens, qui croient qu'à force de paroles (2) ils obtiendront ce qu'ils deſirent. Vous lui demanderez donc ſeulement (XLVII), que ſon nom ſoit glo-*

C I T A T I O N S.

(1) *Scit quid opus ſit vobis antequam petatis eum. Matth. VI. 8.*

(2) *In multiloquio ſuo. ibid. 7.*

R E M A R Q U E.

(XLVII.) Le Texte porte, *Vous priez donc ainſi* ; mais il eſt certain que le mot, dont le Traducteur Grec de S. Matthieu s'eſt ſervi, & qui répond au *ſic* de la Vulgate, ſignifie plutôt *en ce ſens* dans cet endroit, qu'*en ces termes* ; & c'eſt ce qui m'a donné la hardieſſe de rendre ce qui le ſuit avec la liberté que j'ai fait. S. Luc rapporte à une autre occaſion cette Oraïſon admirable. Il dit que le Fils de Dieu l'enseigna à ſes Diſciples, une fois qu'ils lui demandèrent comment il falloir prier. Si j'avois ſuivi cet Evangéliſte en ce point, je me ſerois cru obligé à la traduire plus littéralement ; mais la mettant comme j'ai fait après S. Matthieu dans le Sermon ſur la montagne, j'ai cru qu'il m'éroit permis de la tourner de la même maniere que le reſte de cet excellent Discours. J'ai ſeulement obſervé de conſerver les ſept demandes dans leur ordre. La troiſième même, que ſaint Luc a ſupprimée comme comprise dans les précédentes, n'eſt confondue ici avec la ſeconde, que quant à la phraſe, & point du tout quant au ſens ; & ſi j'ai lié comme on voit la dernière, que S. Luc a encore ſupprimée, avec la pénultième, je n'ai fait en cela que ſuivre le ſentiment de pluſieurs Interprètes célèbres, qui

rifié, que sa puissance & sa volonté soient aussi absolues sur la Terre qu'elles le sont dans le Ciel, qu'il vous donne de jour en jour ce qui vous est nécessaire, qu'il vous pardonne comme vous pardonnez, & qu'il rende vos forces victorieuses de vos tentations, pour vous préserver du plus grand des maux, qui est le péché. Après cette prière, ne vous inquietez point de l'avenir, chaque jour a sa peine, & en est assez occupé, sans prévenir celle du lendemain (1). D'ailleurs, nul ne peut servir deux Maîtres. Si on contente l'un, on néglige l'autre; & tant que vous songerez aux richesses, vous ne penserez guères à Dieu. Les Oiseaux de l'Air ne sement, ni ne moissonnent; & il ne laisse

## C I T A T I O N.

(1) *Craftinus dies sollicitus erit sibi ipse, sufficit diei malitia sua.* Matth. VI. 34.

## R E M A R Q U E.

conviennent que le *sed* qui est entre deux est essentiellement relatif à la précédente, pour ne point parler de ceux qui ne font qu'une seule des deux. Il paroît même par ce qui nous reste des Ecrits des anciens Hébreux, que cette Prière merveilleuse n'est qu'un ramas en raccourci de ce qu'il y avoit de meilleur dans toutes les leurs. Mais avec tout cela, je ne crois pas que ces libertés, que je me suis données en la rapportant dans un Sermon, fussent supportables en priant, comme S. Augustin le prétend dans son Epître CXXI. à Proba: *Liberum quidem est aliis atque aliis verbis eadem ramentum qua hac oratio continet in orando dicere, sed non est liberum alia diversa seu contraria dicere.*

*pas de les nourrir. Ne valez-vous pas mieux qu'eux? Voyez croître les lis des champs (1). Ils ne travaillent, ni ne filent. Cependant, Salomon dans sa plus grande Pompe ne fut jamais si bien vêtu (2). Cherchez donc uniquement à plaire à votre Pere, & tout le reste ne vous manquera pas.*

Ce Discours achevé, il rencontra, en descendant de la Montagne où il l'avoit fait, un lépreux qu'il guérit en le touchant. Il lui défendit d'en parler à personne qu'aux Sacrificateurs (XLVIII), en offrant ce que la Loi ordonnoit en ces occasions, pour servir de reconnoissance (XLIX). Ensuite, comme il entroit à Capharnaüm, un Centenier, qui

#### CITATIONS.

(1) *Considerate lilia agri quomodo crescunt. Matth. VI. 28.*

(2) *Nec Salomon in omni gloria sua cooperatus est sicut unum ex istis. ibid. 20.*

#### REMARQUES.

(XLVIII.) Parmi les Hébreux, comme parmi les Egyptiens & nos anciens Gaulois, les Sacrificateurs étudioient aussi en Médecine, & celui de tous qui y étoit le plus savant étoit commis pour examiner les Lépreux, qui se venoient présenter, & qui prétendoient être guéris. Il sortoit pour cet effet de l'enceinte du Temple, parce qu'ils n'y pouvoient pas entrer, jusqu'à ce qu'il eût jugé qu'ils l'étoient effectivement.

(XLIX.) C'étoit d'abord deux Moineaux, entre autres choses, & huit jours après deux Agneaux; ou, si le Lépreux étoit pauvre, un seul, avec une couple de tourterelles, ou de colombes.

avoit ouï parler de lui, le fit prier par les principaux Juifs de la Ville, de guérir le plus cher de ses Domestiques (1), qui étoit malade à l'extrémité. On lui exagéra fort le mérite de ce Païen, qu'il aimoit beaucoup la Nation, & qu'il leur avoit même fait bâtir une Synagogue (2). Jésus se mit en chemin, pour aller chez lui; mais cet homme, l'ayant sçu, envoya de ses Amis au-devant de lui, comme il n'étoit plus guères éloigné, pour lui dire, qu'il ne prît pas la peine d'entrer dans sa Maison (3): que bien loin de se croire digne de cet honneur, il n'avoit pas seulement osé venir lui-même à sa rencontre; mais que si lui, qui n'étoit qu'un homme ordinaire soumis à d'autres, n'avoit pourtant qu'à commander à ceux qui dépendoient de lui pour être obéi aussi-tôt, à plus forte raison le Seigneur n'avoit qu'à dire une seule parole, & le malade seroit guéri (4). Ce Discours donna de l'admiration à Jésus (5);

## C I T A T I O N S.

(1) *Servus qui illi erat pretiosus.* Luc. VII. 2.

(2) *Rogabant illum sollicitè dicentes, Dignus est ut hoc illi præstes, diligit enim gentem nostram & Synagogam edificavit nobis.* ibid. 5.

(3) *Noli vexari.* ibid. 6.

(4) *Et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te; sed dic tantum verbo, & sanabitur puer meus: nam & ego homo sum sub potestate constitutus habens sub me milites, & dico huic, Vade & vadit, & alii, Veni & venit, & servo meo, Fac hoc & facit.* ibid. 7, 8.

(5) *Miratus est.* ibid. 9.

& se tournant vers le Peuple qui le suivoit, *En vérité*, dit-il, *je n'ai point trouvé de pareille Foi en Israël. Aussi, je vous déclare que de tous les Pays du Monde indifféremment, on aura place désormais au Royaume du Ciel avec Abraham & sa Famille; & tels, qui le regardent comme leur héritage, seront précipités dans les Ténèbres de l'Abyme, où habitent les Larmes & la Douleur* (1).

Jésus se retira après dans son logis; mais toute la Ville s'y rendit aussi-tôt, pour l'entendre parler. Ceux qui ne pouvoient y entrer, demeuroient devant la porte (2): la Maison ne desemplissoit plus; & ses Disciples ni lui ne pouvoient pas seulement trouver le tems de prendre leur repas (3). Il y avoit, entre autres personnes, plusieurs Pharisiens & Docteurs de la Loi, qui étoient venus exprès de toutes les Provinces voisines, & il les enseignoit étant assis (4). Comme il guérissoit toute sorte d'infirmités, quatre hommes lui apportèrent un paralytique sur un lit; mais ne pouvant percer la foule

## C I T A T I O N S.

(1) *Cum Abraham, Isaac & Jacob, Filii autem regni, &c. Ibi erit fletus & stridor dentium.* Matth. VIII. 11, 12.

(2) *Ira ut non caperet neque ad januam.* Marc. II. 2.

(3) *Ita ut non possent neque panem manducare.* Marc. III. 20.

(4) *Et ipse sedebat docens.* Luc. V. 17.



qui l'environnoit pour le lui présenter, ils furent obligés de monter sur le toit de la Maison, pour descendre dedans avec le lit & le malade, par une ouverture qu'ils y firent. Jésus, voyant leur Foi, lui dit (1), *Mon Fils, vos Péchés vous sont remis (L)*. A ces mots, les Pharisiens & les Docteurs commencèrent à murmurer, & à dire entre eux qu'il blasphémoit, & que nul autre que Dieu ne pouvoit pardonner les péchés. Mais lui qui voyoit dans leur cœur (2), voulant confondre leur malice, leur demanda lequel étoit plus facile, ou de dire à cet homme que ses péchés étoient remis, ou de lui dire de se lever & de s'en aller ? *Or, afin que vous sçachiez*, continua-t-il, *que le Fils de l'homme a le pouvoir de remet-*

## C I T A T I O N S.

(1) *Per regulas* Luc. V. 19. *Videns fidem illorum dixit paralytico.* Matth. IX. 2.

(2) *In cordibus suis.* Marc. II. 6.

## R E M A R Q U E.

(L.) C'est que les maladies étoient quelquefois parmi les Juifs des punitions de Dieu pour les péchés que la Loi ne punissoit pas, ainsi qu'il l'avoit déclaré au XXVIII. Chapitre du Deutéronome. Le Fils de Dieu le déclare aussi aux II & III. Livres de cette Histoire. C'est pourquoi, voulant guérir ici ce Paralytique, il commence en lui pardonnant ses péchés qui étoient la cause de son infirmité ; & il ajoute ensuite la guérison de cette infirmité, pour prouver aux Pharisiens la vérité de ce pardon invisible, par cette Guérison toute visible.

tre les péchés ici-bas (1), Je te commande, dit-il au Paralytique, de te lever, & d'emporter ton lit. Le malade obéit à l'instant, & le Peuple saisi d'une religieuse horreur ne se lassoit point de rendre graces à Dieu (2), de ce qu'il avoit donné une si grande puissance à un homme (3).

Au sortir de cette maison, Jésus vit en passant par la Ville un Publicain, nommé Matthieu, assis au lieu où il recevoit les tributs, & lui dit de le suivre. Cette homme se leva sur l'heure, & le mena chez lui, où il lui donna un grand Festin (4), avec plusieurs Publicains & autres gens de mauvaise vie (5) (LI). Les Pharisiens & les Docteurs

### CITATIONS.

(1) *In terrâ.* Marc. II. 10.

(2) *Stupor apprehendit omnes, & magnificabant Deum;* Luc. V. 26.

(3) *Qui dedit potestatem talem hominibus.* Matth. IX. 8.

(4) *Convivium magnum.* Luc. V. 29.

(5) *Et peccatores.* Matth. IX. 10.

### REMARQUE.

(LI.) Il est aisé de juger par la docilité & l'humilité que le Fils de Dieu loue en eux dans toute cette Histoire, qu'il ne les trouvoit pas si méchantes gens que les Pharisiens vouloient faire croire. Mais c'est qu'outre la haine de toutes les Nations vaincues pour celles qui les ont subjuguées, & le mépris général des Juifs pour tous les autres Peuples, jamais aucun n'eut tant d'horreur qu'eux pour toute sorte d'Impositions. Et puisque la plupart ne croyoient pas pouvoir les payer en conscience, on com-

en furent encore scandalisés. Ils dirent à ses Disciples , à quoi ils songeoient & leur Maître aussi , de manger avec des personnes si diffamées ? Mais Jésus les ayant entendus , leur répondit , que c'étoient les malades , qui avoient besoin de Médecin , & non pas ceux qui se portoient bien. *Je ne suis pas venu , leur dit-il , appeler les Justes à la pénitence , mais les Pécheurs.* Sur cette réponse , des Disciples de Jean-Baptiste vinrent lui demander , pourquoi il falloit que les siens fissent bonne chere , pendant qu'eux passoient leur vie dans le Jeûne & dans la Priere (LII) ? *Voudriez-vous , leur dit-il , que les Amis de*

#### R E M A R Q U E S.

prendra facilement à quel point ils devoient haïr ceux qui les exigeoient. C'étoit cette haine , qui leur faisoit exagérer avec tant d'aigreur les désordres de la vie des gens d'affaires de ce tems-là , peut-être un peu plus voluptueuse que celle du commun du monde. Les Rabbins ont même un Proverbe , dont le sens est , qu'il ne faut jamais s'allier dans une famille où il y a un Publicain , parce qu'il ne sçauroit dès-là , disent-ils , y avoir que de fort méchantes gens. On voit par-là , que tous les Publicains de Judée n'étoient pas Romains , ni Etrangers , & qu'il y en avoit aussi de Juifs , comme S. Matthieu & Zachée , quoiqu'ils fussent exclus des choses saintes , qu'il fût défendu de recevoir leur témoignage en jugement , & qu'il y eût quelque infamie à les fréquenter.

( LII. ) Ils jeûnoient , pour demander à Dieu la liberté de leur Maître , qui étoit en prison. La Réponse que le Fils de Dieu leur fait ici , est fondée sur ce que le jeûne ne se pratiquoit parmi les Juifs qu'en tems d'adversité , ou de grand danger ; & c'est pourquoi ils ne jeûnoient jamais le jour du Sabbat , qui étoit destiné à la joie.

*l'Epoux fussent tristes pendant qu'il est avec eux ? Un tems viendra , qu'il leur sera ravi (1) , & qu'ils jeûneront comme vous.*

Il avoit à peine achevé de parler , quand un Chef de la Synagogue (*LIII*) , nommé Jair , se vint jeter à ses pieds , pour le prier de sauver la vie à sa Fille unique , qui se mouroit. Jésus s'étant mis aussi-tôt en chemin pour y aller , suivi d'un grand nombre de Peuple , une Femme , qui avoit dépensé tout son bien en remedes (2) , sans pouvoir arrêter un Flux de sang qu'elle avoit depuis douze ans , fit en sorte de toucher par derriere le bord de sa Robe au travers de la presse , persuadée que c'étoit assez pour guérir (3). En effet , elle sentit à l'instant un changement dans toute sa personne , qui ne lui permit pas de douter qu'elle ne le fût (4) ; & il sentit aussi la merveille qu'il avoit opérée

#### C I T A T I O N S.

(1) *Cùm auferetur ab eis.* Matth. IX. 15.

(2) *In Medicos erogaverat omnem substantiam suam.* Luc. VIII. 43.

(3) *Dicebat intra se , si tetigero , &c.* Matth. IX. 21.

(4) *Sensit corpore quia sanata esset.* Marc. V. 29.

#### R E M A R Q U E.

( *LIII.* ) Ce n'étoit pas un Sacrificateur , ni aucun autre Lévitte , mais un Laïque de probité reconnue , dont la fonction étoit de présider à l'Assemblée , de lire & interpréter la Loi au Peuple au défaut des Docteurs , & de faire les Prières publiques.

(1). Il se tourna pour demander qui l'avoit touché ; & tout le monde s'en défendant , Simon ne put s'empêcher de lui répondre , *Vous êtes presque étouffé de la foule* (2) , & vous demandez qui vous touche ? Néanmoins persistant toujours à dire que quelqu'un l'avoit touché (3) , il regarda de tous côtés , comme s'il eût cherché des yeux la personne qu'il vouloit connoître (4) ; & alors cette Femme qui se crut découverte , vint toute tremblante se jeter à ses pieds (LIV) ; & ayant déclaré la vérité (5) , *Ma Fille*, lui dit-il, *votre Foi vous a sauvée : allez en paix*. A ces mots , on vint apporter la nouvelle à Jair que la malade étoit morte ,

## C I T A T I O N S.

(1) *In semetipso cognoscens virtutem qua exierat de illo* Marc. V. 30.

(2) *Turba te comprimunt & affligunt*. Luc. VIII. 45.

(3) *Novi virtutem de me exiisse*. ibid. 46.

(4) *Conversus circumspiciebat videre eam qua hoc fecerat* Marc. V. 30.

(5) *Timens & tremens dixit omnem veritatem*. ibid. 32.

## R E M A R Q U E.

(LIV.) Parce que , selon la Loi , une femme qui perdoit son sang , de quelque maniere que ce fût , étoit censée impure , & souilloit même tout ce qu'elle touchoit ; & c'est pourquoi celle-ci craignoit que le Fils de Dieu ne fût irrité contre elle de ce qu'elle l'avoit touché : mais elle ne sçavoit pas que toutes les actions surnaturelles , tel que fut son attouchement par l'effet miraculeux qu'il produisit en elle , étoient naturellement exceptées de toutes les défenses cérémoniales.

& que c'étoit une peine inutile d'y aller (1). Mais Jésus lui dit de ne desespérer de rien, & qu'il crût seulement (2). Les pleurs & les plaintes redoublèrent à leur arrivée dans la Maison (3); & Jésus ayant dit tout haut, qu'il ne falloit pas s'affliger si fort, que la Fille n'étoit pas morte, & qu'elle dormoit, on se moqua de lui (4). Il ne laissa pas de faire sortir tout le monde de la Chambre, excepté le Pere & la Mere, & Simon, Jacques, & Jean, qui étoient entrés avec lui. Ensuite il prit la morte par la main, & lui commanda de se lever: elle se mit à marcher. Il lui fit donner à manger (5), & défendit fortement (6) au Pere & à la Mere d'en parler; mais ce fut en vain, & la chose se répandit aussi-tôt par tout le Pays.

Le bruit de ces merveilles étant porté jusques dans la prison de Jean-Baptiste par ses Disciples, il en envoya deux à Jésus, pour s'en éclaircir pleinement. Ils lui virent faire plusieurs Miracles en arrivant auprès de lui (7); & lui ayant demandé ensuite, s'il n'é-

#### CITATIONS.

- (1) *Quid ultra vexas magistrum?* Marc. V. 35.
- (2) *Noli timere, tantummodo crede.* ibid. 36.
- (3) *Flebant & plangebant.* Luc. VIII. 52.
- (4) *Deridebant eum.* ibid. 53.
- (5) *Dixit dari illi manducare.* Marc. V. 43.
- (6) *Vehementer.* ibid.
- (7) *In ipsa hora.* Luc. VII. 21.

toit pas celui qui devoit venir? *Allez*, leur répondit-il, *rapporter à votre Maître les choses dont vous êtes témoins (1)*. *Les aveugles voient, les sourds entendent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux Pauvres (LV)*. Après qu'ils furent partis, *Que croyez-vous*, dit-il au Peuple qui le suivoit, *que fût cet homme que vous allâtes voir dans le Désert? Un Prophète, peut-être? Oui sans doute, un Prophète, & plus que Prophète (2)*. *Entre les Enfans des hommes il n'y en a jamais eu un plus grand (3)*. *Les Publicains, & ceux du Peuple, qui l'ont écouté, ont accompli les Conseils de Dieu (4); mais les Pharisiens, qui ont méprisé son baptême, ont rendu vains ces mêmes Con-*

## C I T A T I O N S.

(1) *Quæ audistis & vidistis. Luc. VII. 22.*

(2) *Quid existis in desertum videre? Prophetam? Utrique dico vobis: & plusquam Prophetam. ibid. 26.*

(3) *Inter natos mulierum, &c. ibid. 28.*

(4) *Justificaverunt Deum. ibid. 29.*

## R E M A R Q U E.

(LV.) C'est pour montrer l'opposition de son Ministère avec celui des Docteurs des Juifs de ce tems-là, qui n'enseignoient personne qu'à prix d'argent, & méprisoient d'instruire le Peuple, jusqu'à avoir inventé un Proverbe qui portoit, que l'esprit ne se reposoit que sur le riche. Ils se fondoient sur ce que du tems de leurs aïeux, & de la plus grande gloire de leur Nation, ses Prophètes n'étoient presque jamais envoyés qu'aux Rois.

seils. N'avez-vous jamais remarqué ces Enfans qui jouent des Instrumens dans les Places publiques, comment ils se plaignent, lorsqu'ils ont pris inutilement toute sorte de tons pour plaire aux Passans ? Le Ciel a le même sujet de se plaindre de vous. Jean-Baptiste est venu, ne mangeant, ni buvant. C'est un Démon, a-t-on dit aussi-tôt. Le Fils de l'Homme est venu, buvant, & mangeant, comme tout le monde. C'est un Gourmand & un Ivrogne, qui n'aime que les Publicains, & les gens de mauvaise vie (1). Mais ces différentes voies, que la Sagesse a prises en vain pour vous appeller à elle, la justifient, & vous condamnent également (2). A ces mots une Femme élevant sa voix parmi la foule, s'écria, Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nourri : Mais plutôt (3) ,

CITATIONS.

( 1 ) *Consilium Dei spreverunt in semetipfos non baptizati ab eo. Cui ergo similes dicam homines generationis istius ? Pueris sedentibus in foro & dicentibus, cantavimus vobis tibis & non saltastis, lamentavimus & non plorastis . . . Neque manducans panem, neque bibens vinum, & dicitis demonium habet ; venit Filius hominis manducans & bibens, & dicitis: Ecce homo devorator & bibens vinum, amicus Publicanorum & peccatorum. Luc. VII. 29, 30, 31, 32, 33, 34. Ecce homo vorax & potator vini. Matth. XI. 19.*

( 2 ) *Et justificata est Sapiencia ab omnibus filiis suis. Ibid. 19.*

( 3 ) *Quin imò. Luc. XI. 28.*



reprit-il, *heureux ceux qui entendent la Parole de Dieu, & qui la pratiquent.*

Tant de choses extraordinaires étant venues à la connoissance de la Parenté de Jésus, ses proches vinrent le chercher, pour se saisir de lui, disant qu'il avoit perdu l'esprit (1). Le Peuple, au contraire, qui lui vit en même tems guérir un aveugle, qui étoit possédé d'un Démon muet, l'admiroit toujours davantage, & l'appelloit Fils de David; mais les Pharisiens & les Docteurs commencèrent à dire qu'il chassoit les Démons au Nom de Béezebut leur Prince (2), dont il étoit lui-même possédé (3) (LVI). Jésus sçachant leur pensée (4), les fit venir en sa présence (5), & leur dit, *Tout Royaume, où la division se met, touche de près à sa ruine (6). Un*

#### C I T A T I O N S.

(1) *Cum audissent sui exierunt tenere eum, dicebant enim quoniam in furorem versus est. Marc. III. 21.*

(2) *Hic non ejicit demones nisi in Beelzebub ! Principe demoniorum. Matth. XII. 24.*

(3) *Beelzebub habet. Marc. III. 22.*

(4) *Sciens cogitationes eorum. Matth. XII. 25.*

(5) *Convocatis eis. Marc. III. 23.*

(6) *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur. Luc. XI. 17.*

#### R E M A R Q U E.

(LVI.) La dernière, & la plus puissante invocation de tous les Enchanteurs, étoit celle du Prince des Démons. Ils ne l'employoient jamais qu'à l'extrémité, & quand toutes les autres étoient inutiles; & ils en menaçoient même les Démons par avance pour les obliger d'obéir, comme d'une manière violente & douloureuse pour eux de les évoquer. Il y en a des exemples dans Lucain & dans Stace.

*Démon,*

*Démon, dites-vous, en chasse un autre : ils sont donc divisés entre eux ; & si je les chasse au nom de leur Prince, il ruine lui-même son Empire (1). Que si je les chasse par la vertu de l'Esprit de Dieu, donc le tems du Règne de Dieu est arrivé (2). Or, continuait-il sur ce qu'ils l'accusoient d'être possédé de l'Esprit immonde (3), je vous déclare qu'il n'y a point de miséricorde pour le blasphème contre l'Esprit de Dieu. Tout le reste sera pardonné : même tout ce qu'on dit contre le Fils de l'Homme, & qui ne regarde que lui ; mais ce qui regarde aussi le saint Esprit ne le sera, ni dans cette Vie, ni dans le Siècle à venir, en ce grand Jour où l'on rendra compte de la moindre parole. Pourquoi attribuez-vous un bon effet à une mauvaise cause ? Que ne jugez-vous de l'Arbre par le Fruit ? C'est que votre bouche parle de la plénitude de votre cœur ; & méchans comme vous êtes, il n'en sçauroit sortir rien qui ne vous ressemble (4).*

CITATIONS.

(1) *Si Satanas Satanam eiecit adversus se divisus est. Matth. XII. 26.*

(2) *Quomodo stabit regnum ejus ? Si autem in Spiritu Dei, igitur pervenit in vos regnum Dei. ibid. 26.*

(3) *Quoniam dicebant Spiritum immundum habet. Marc. III. 30.*

(4) *Aus facite arborem bonam & fructum ejus bonum, aut, &c. Ex fructu arbor cognoscitur. Quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali, &c. ? Malus homo de malo thesauro profert mala. Matth. XII. 33, 34, 35.*

Comme il achevoit ce Discours, on lui vint dire que sa Mere & ses Freres (*LVII*) ne pouvoient percer la foule, pour venir jusqu'à lui, & demandoient à lui parler. *Qui est ma Mere, répondit-il, & qui sont mes Freres?* Et montrant de la main & des yeux ses Disciples, & les autres personnes qui l'environnoient, *Voici, dit-il, ma Mere & mes Freres. Quiconque fait la volonté de mon Pere, qui est dans le Ciel, est mon Frere, ma Mere, & ma Sœur (1).*

Les Pharisiens, ne sçachant que répondre aux reproches qu'il leur avoit faits, lui de-

#### C I T A T I O N.

(1) *Et soror.* Matth. XII. 50.

#### R E M A R Q U E.

(*LVII.*) Quelques Peres Grecs se sont imaginés sans fondement, pour expliquer ce Passage que c'étoient des enfans d'un premier mariage de S. Joseph, faute de sçavoir que les Hébreux appellent aussi Freres, les Cousins germains. Ils donnent même ce nom à des Parens en degré beaucoup plus éloigné. On ne sçait si ceux, dont il est parlé ici, étoient Enfans d'un Frere de S. Joseph, ou d'une Sœur de la Vierge; mais il est certain par l'Evangile qu'ils étoient quatre, Jacques, Joseph, Simon, & Jude. Ce Jacques n'est pas, comme on voit, le fils de Zébédée, Frere du Disciple bien-aimé; mais celui qu'on appella le Mineur, qui fut premier Evêque de Jérusalem, & que les Juifs précipiterent du Pinacle du Temple en bas. Pour Joseph, on croit que c'est celui qui fut proposé avec Matthias pour remplir la place de Judas: & quant à Simon & Jude, ce sont les deux Saints Apôtres de ce nom.

mandèrent qu'il leur fît voir quelque prodige dans l'air, pour marque de la vérité de sa Doctrine. Sur cette proposition, le Peuple accouroit déjà de tous côtés; mais Jésus, reprenant la parole, *Cette Nation malheureuse & corrompue* (1), dit-il, *demande des prodiges. Voici le seul qui lui sera donné. Comme Jonas fut un Signe pour les Ninivites* (2) (LVIII), *le Fils de l'Homme est un Signe pour vous; & comme ce Prophète fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la Baleine, le Fils de l'Homme sera trois jours & trois nuits dans le sein de la Terre* (3). *Ces mêmes Ninivites s'éleveront contre vous au jour du Jugement, & vous condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la voix de Jonas: Et qu'étoit Jonas, en comparaison du Fils de l'Homme* (4)? *La Reine du Midi*

CITATIONS.

(1) *Gēneratio hæc nequam.* Luc. XI. 29. *Mala & adultera.* Matth. XII. 39.

(2) *Signum querit, & signum non dabitur ei nisi signum Jona Propheta, &c.* ibid. 39.

(3) *In corde terra.* ibid. 40.

(4) *Ad prædicationem Jona, & ecce plusquam Jona hic.* ibid. 41.

REMARQUE.

(LVIII.) C'est une Histoire célèbre dans le Vieux Testament, d'un Prophète, qui, allant de la part de Dieu menacer les Habitans de Ninive, Capitale du Royaume d'Assyrie, d'une destruction entière, s'ils ne faisoient pénitence, fut englouti par une Baleine en passant la Mer.

*s'élèvera contre vous , & vous condamnera comme eux dans ce grand Jour , parce qu'elle vint des extrémités de la Terre , pour admirer la Sagesse de Salomon : Et celui qui vous parle est plus grand que Salomon ( 1 ).*

Ce même jour , il sortit de la Ville , & s'en alla sur le bord de la Mer. Outre ses Disciples , il y avoit en ce tems parmi le Peuple qui le suivoit quelques Femmes , qui ne le quittoient point aussi , & qui contribuoient de leurs biens à sa subsistence ( 2 ). Les principales étoient Marie Magdelène , qu'il avoit délivrée de sept Démons , & la Femme de l'Œconôme d'Hérode. Le nombre des malades , qui venoient à lui de toutes parts , devint si grand , & ils se pressoient si fort pour le toucher , parce que tous ceux qui le touchoient étoient guéris , qu'en étant accablé , il fut contraint de monter , comme il avoit déjà fait une autre fois , dans une Barque , d'où il prêcha au Peuple qui resta sur le bord. *Un jour , leur dit-il , entre autres choses , un Laboureur étant allé semer , une partie du Grain qu'il jetta tomba dans le Chemin qui bordoit son Champ , & fut perdu : les Passans le foulèrent aux pieds. Quelqu'autre*

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *A finibus terra audire sapientiam Salomonis , & ecce plusquam Salomon hic.* Matth. XII. 42.

( 2 ) *Quæ ministrabant ei de facultatibus suis.* Luc. VIII. 34

partie, étant tombée en des lieux où il y avoit beaucoup de pierres & peu de terre, poussa d'abord ; mais faute d'humidité, elle ne prit pas assez de racine pour résister à l'ardeur du Soleil : elle fut desséchée au premier beau jour (1). Une autre partie encore tomba parmi des Epines, qui croissant en même tems, mais bien plus vite & plus touffues que le Grain, l'étouffèrent bientôt (2). Le reste tomba sur de la bonne terre, & le Grain multiplia jusqu'à rendre cent pour un. Ceux qui doivent m'entendre, m'entendront (3).

Depuis ces Discours, ses Disciples, étant en particulier avec lui, lui demandèrent l'explication, & pourquoi il parloit ainsi à ce Peuple en Paraboles ? C'est, dit-il, qu'il ne leur a pas été donné de connoître les Mystères comme à vous (4). Je leur parle en Figure, ainsi qu'il a été prophétisé, afin qu'ils ne conçoivent pas ce qu'ils voient, qu'ils ne comprennent point ce qu'ils entendent, qu'ils ne se convertissent point, & qu'ils ne reçoivent pas miséricorde (5) ; car leur cœur est

CITATIONS.

(1) *Quia non habebat altitudinem terra, sole autem orro aestuaverunt.* Matth. XIII. 5, 6.

(2) *Simul exorta spina suffocaverunt.* ibid. 7.

(3) *Qui habet aures audiendi audiat.* ibid. 9.

(4) *Vobis datum est nosse mysteria regni cælorum ; illis autem non est datum.* ibid. 11.

(5) *Ut videntes non videant & audientes non intelligant ; ne quando convertantur, & dimittantur eis peccata.* Marc. IV. 12.

endurci, ils ont trop négligé de prêter l'oreille, ils ont fermé les yeux (1). Pour vous, vous êtes heureux : Je vous assure que beaucoup de Prophètes & de Justes ont souhaité en vain de voir ce que vous voyez, & d'entendre ce que vous entendez (2). Mais, poursuit-il, si vous ne comprenez pas cette Parabole, comment en comprendrez-vous d'autres ? Le Grain, c'est la Parole de Dieu. Ce qui tombe dans le chemin représente le commun des hommes, qui ne l'entendent que par occasion & comme en passant : elle ne sauroit leur profiter. D'autres (c'est le Grain qui tombe parmi les pierres, qui pousse d'abord & seche aussitôt après) écoutent la Parole avec joie ; mais faute de l'approfondir, les moindres peines qu'elle leur cause l'effacent de leur mémoire (3). Il y en a encore, (& ils sont figurés par le Grain qui tombe parmi les épines,) qui le reçoivent même dans le cœur ; mais elle y est bientôt dissipée parmi un nombre infini de Semences contraires (4), l'ambition, l'avarice, la vo-

## C I T A T I O N S.

(1) *Incrassatum est enim cor populi hujus & auribus graviter audierunt & oculos clausurunt.* Matth. XIII. 15.

(2) *Vestri autem beati oculi quia vident, &c.* ibid. 16.

(3) *Continuò cum gaudio accipit, at non habet radicem ;* ibid. 20, 21.

(4) *A sollicitudinibus concupiscentia.* Luc. VIII. 14.

*lupté, qui y croissent & y fructifient tous les jours. Les derniers sont ceux qui l'écoutent, la méditent, souffrent avec joie les tribulations où elle les expose, pour en recueillir abondamment les Fruits; & c'est le Grain qui tombe dans la bonne terre.*

Il prit ensuite le chemin de la Ville de Naim. Comme il étoit près d'y entrer, il rencontra une grande foule de monde qui en fortoit (1), & remarqua entre autres personnes une Femme veuve qui paroissoit fort affligée. C'étoit son Fils unique qu'on portoit en terre. Elle fit pitié à Jésus, & il lui dit de se consoler (2). Puis il s'approcha du Cercueil, & ceux qui le portoient s'étant arrêtés, *Jeune Homme*, dit-il en mettant la main dessus, *je te commande de te lever.* Aussi-tôt, le mort s'étant levé à demi (3), se mit à parler, & Jésus le rendit à sa Mere. Tous les assistans furent saisis de frayeur (4), & se disoient les uns aux autres: *Un grand Prophète paroît parmi nous (5), le Seigneur a visité son Peuple.*

### CITATIONS.

(1) *Turba civitatis multa.* Luc. VII. 12.

(2) *Misericordiam motus super eam dixit illi, Noli flere.* ibid. 13.

(3) *Adolescens, tibi dico, Surge; & resedit qui erat mortuus.* ibid. 14.

(4) *Accipit omnes timor.* ibid. 16.

(5) *Surrexit in nobis,* ibid.



De Naïm, il s'en alla à Nazareth sa Patrie, où il avoit été élevé (1). Au premier Jour de Sabbat, il entra selon sa coutume dans la Synagogue. On lui présenta le Livre du Prophète Isaïe, & il tomba à l'ouverture sur ces mots : *L'Esprit du Seigneur demeure dans moi ; il m'a rempli de son Onction : il m'a envoyé prêcher l'Évangile aux Pauvres, guérir les cœurs contrits, annoncer la Liberté aux Captifs, la Lumière à ceux qui sont aveuglés, publier le tems des miséricordes* (2). Après qu'il eut achevé de lire, il ferma le Livre, le rendit, s'assit (3); & tout le monde ayant les yeux attachés sur lui, il leur dit, qu'ils voyoient l'accomplissement de cette Prophétie. Puis, il se mit à les enseigner. Plusieurs rendoient témoignage à l'excellence de sa Doctrine. Ils admiroient sur-tout le charme qui étoit attaché à ses paroles. *Mais, disoient-ils, d'où lui est venu cette Science & ce Pouvoir ? N'est-ce pas ce Charpentier, Fils de Joseph le Charpentier ; & Marie sa Mere & toute sa Parenté n'est-*

## C I T A T I O N S.

(1) *Ubi erat nutritus.* Luc. IV. 16.

(2) *Spiritus Domini super me propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, predicare captivis remissionem & caecis visum, predicare annum Domini acceptum & diem retributionis.* ibid. 18, 19.

(3) *Et cum plicuisset librum reddidit Ministro, &c.* ibid. 20.  
elle

elle pas parmi nous (1) ? Ils ne pouvoient comprendre qu'il fût devenu en si peu de tems si différent de ce qu'ils l'avoient vu toute sa vie (2). Leur incrédulité fut en quelque façon plus forte que sa puissance (3) : il en étoit comme étonné lui-même (4), & il n'y guérit qu'un fort petit nombre de malades. Vous me demanderez peut-être, leur disoit-il, pourquoi je ne fais pas d'aussi grandes choses ici, que j'en ai faites à Capharnaïm ? C'est que nul Prophète ne réussit dans son Pays (5). Lorsque du tems d'Élie le Ciel pendant plus de trois ans devint un Ciel d'airain pour vos Peres (6), & qu'Israël fut frappé d'une Famine si extraordinaire, combien d'Hébreux avoient besoin du secours miraculeux de ce Prophète ? Cependant, il ne fut envoyé qu'à une Femme Païenne au fond de la Phénicie (LIX), pour la

CITATIONS

(1) *Mirabantur in verbis gratia, quæ procedebant de ore ipsius* Luc. IV. 22. *Unde huic sapientia hæc & virtutes ?* Marc. VI. 2. 22. *Nonne hic est Faber ?* ibid. 3. *Fabri filius, &c.* Matth. XIII. 55.

(2) *Scandalisabantur in eo.* ibid. 57.

(3) *Non poterat virtutem ullam facere propter incredulitatem.* Marc. VI. 5.

(4) *Mirabatur.* ibid. 6.

(5) *Nemo Prophetæ acceptus in patriâ suâ.* Luc. IV. 24.

(6) *Quando clausum est Cælum.* ibid. 25.

REMARQUE.

(LIX.) Elle étoit veuve, & le Lieu, où elle demuroit

soulager toute seule dans cette commune misère. N'y avoit-il point aussi de Lépreux dans Israël, quand son Disciple guérit Naaman le Syrien (LX) ? Jésus n'eut pas besoin de s'expliquer plus clairement : ils comprirent d'abord qu'il leur reprochoit le mépris qu'ils avoient pour lui, à cause qu'il étoit de leur Ville, & qu'il ne les jugeoit pas dignes de voir les merveilles qu'il pouvoit faire. Ils se levèrent aussi-tôt, transportés de colère : ils le chassèrent de la Synagogue, & le menèrent au sommet de la Montagne où la Ville étoit bâtie, pour le précipiter ; mais leur rage fut confondue par sa Puissance : il passa au milieu de ces furieux, & sortit de ce Pays (1).

## C I T A T I O N.

(1) *Repleti sunt irâ, &c. Surrexerunt, ejecerunt. duxerunt ut præcipitarent eum. Ipse autem transiens per medium illorum ibat. Luc. IV. 29, 30.*

## R E M A R Q U E.

s'appelloit Sarepte. La maniere dont Elie la secourut fut de multiplier miraculeusement un peu de Farine & d'Huile qu'elle avoit, tant qu'il y eut de quoi les nourrir, elle, sa Famille, & le Prophète, jusqu'à la fin de la Famine.

(LX.) C'est le Prophète Elisée, & ce Naaman étoit Général d'Armée du Roi de Syrie. La maniere de le guérir fut de le faire plonger sept fois dans le Jourdain.



# L A V I E D E J É S U S - C H R I S T .

## L I V R E S E C O N D .

**C**EPENDANT, le Jour de la Naissance d'Hérode étant venu (1), il fit un Festin magnifique aux plus grands Seigneurs, & aux principaux Officiers, de son Etat (2). Une Fille de cette Hérodiade (3), qu'il avoit ôtée à son Frere, y vint danser pour honorer la Fête (LXI), & elle le fit de si bonne grace qu'Hé-

### C I T A T I O N S .

(1) *Cum dies opportunus accidisset natalis Herodis. Marc. VI. 21.*

(2) *Principibus tribunis & primis Galilae. ibid.*

(3) *Filia ipsius Herodiadis. ibid. 22.*

### R E M A R Q U E .

(LXI) Il n'y a d'extraordinaire en ce Fait que la qualité de la Danseuse, qui étoit Fille du premier Mari de sa Mere. Du reste, c'étoit une coutume ordinaire parmi les Anciens de mêler la Danse aux Festins.

rode, transporté de plaisir, lui dit de demander ce qu'elle voudroit, jurant qu'il lui donneroit, fût-ce la moitié de la Galilée (1). Cette Fille, instruite par sa Mere, ayant mieux aimé la Tête de Jean-Baptiste, Hérode en fut affligé, & se repentit d'avoir juré, mais son serment étoit trop solemnel, pour s'en dédire; & il ne vouloit pas aussi désobliger cette jeune personne (2). Un Garde apporta bientôt dans un Bassin ce qu'elle souhaitoit, & elle en fit présent à sa Mere.

Les Disciples du mort, l'ayant sçu, vinrent prendre son Corps pour lui rendre le dernier devoir, & en furent porter la nouvelle à Jésus. Il instruisoit les siens, pour les envoyer prêcher en son Nom. Il en avoit choisi douze, qu'il nomma Apôtres (LXII), & il leur donna le pouvoir de guérir les mala-

#### C I T A T I O N S.

(1) *Licet dimidium regni mei.* Marc. VI. 23.

(2) *Noluit eam contristare.* ibid. 26.

#### R E M A R Q U E.

(LXII) Le mot Hébreu, qui répond à celui-ci, signifioit anciennement, parmi les Juifs, ceux qui recevoient les Décimes & les autres Offrandes de pareille qualité, pour les porter aux Lévites à qui elles appartenoient. Du reste, ce mot est pur Grec, & il exprime parfaitement en cette Langue le sens du mot Syriaque, dont Notre Seigneur se servit; & tous deux signifient proprement l'Envoyé d'une Communauté, qui a quelque commission au-dessus d'un simple Messager.

des, de chasser les Démons, & de ressusciter les Morts. C'étoit Simon, à qui il avoit donné le nom de Pierre; André son Frere, qui le lui avoit fait connoître; les deux Fils de Zébédée, Jacques & Jean, qu'il avoit trouvé pêchans avec eux; Philippe de Betsaïde, qui lui avoit amené Nathanaël; le Publicain Matthieu; un autre Jacques; & un autre Simon: & les derniers s'appelloient Barthelemi, Thadée, Thomas, & Judas. *Vous êtes, leur dit-il, la Lumiere du Monde. Il faut que vos bonnes œuvres éclatent devant les hommes, afin qu'ils en donnent gloire à votre Pere qui est dans le Ciel. Néanmoins, n'allez point parmi les Païens (1), ni dans les Villes des Samaritains. Quand vous entrerez dans quelque Maison, souhaitez que la Paix y entre en même tems que vous. Votre souhait sera exaucé, si cette maison en est digne; sinon, ce que vous lui souhaiterez, vous arrivera (2); Ceux qui vous recevront, me recevront, & ils recevront encore celui qui m'a envoyé. Qui reçoit le Prophète, ou le Juste, mérite autant que lui (3). Un verre*

CITATIONS.

- (1) *In viam gentium.* Matth. X. 5.  
 (2) *Intrantes autem in domum salutare eam, dicentes: Pax huic domui, veniet pax vestra super eam: si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.* ibid. 12, 13.  
 (3) *Qui recipit Prophetam, mercedem Prophetæ accipiet.* ibid. 41.

d'eau , donné pour l'amour de moi , ne sera pas sans récompense (1). Que si l'on refuse quelque part de vous recevoir , ou qu'on ne veuille pas vous écouter , sortez incontinent , & secouez la poussière de vos pieds (LXIII) quand vous serez dehors , pour servir de témoignage contre ceux qui vous auront rejetés (2). Je vous assure que Sodome & Gommorrhe seront traitées plus doucement qu'eux au dernier Jour (3). Je vous envoie comme des Brebis au milieu des Loups. Si l'on vous persécute dans une Ville , retirez-vous dans une autre : votre vie ne sera pas si longue , que vous en puissiez voir beaucoup. Défiez-vous des hommes (4). Le Disciple n'est pas plus grand que le Maître , ni l'Esclave , que le Seigneur ; & s'ils ont osé ap-

## C I T A T I O N S.

(1) *Calicem aqua frigida non perdet mercedem suam.* Matth. X. 42.

(2) *In testimonium supra illos.* Luc. IX. 5.

(3) *Tolerabilius erit Terra Sodomorum , &c.* Matth. X. 15.

(4) *Cavete ab hominibus.* *ibid.* 17.

## R E M A R Q U E.

(LXIII) C'est un Hébraïsme , pour signifier qu'ils ne voudroient pas garder la moindre chose d'eux en les quittant , non plus de leur terre que de leur air : de même qu'en un sens contraire , & en signe de respect & de reconnoissance , Naaman emporta de la terre de Judée avec lui en s'en retournant à son Pays , après qu'il eut été guéri par le Prophète Elisée.

peller Beelzebut le Pere de Famille , que ne diront-ils pas de ses Serviteurs (1) ? Ils feront des complots pour vous livrer à vos ennemis. Ils vous maltraiteront dans leurs Assemblées (2). Vous serez traînés d'un Tribunal à l'autre , du Magistrat au Prince ; & vous me rendrez témoignage aux yeux des Nations. Ne soyez point en peine (3) de ce que vous direz alors. Il vous sera donné à l'heure même (4) de répondre ; car ce ne sera pas vous qui parlerez ; c'est l'Esprit de votre Pere qui parlera par votre bouche. Je vous donnerai une Sagesse & une Eloquence qui confondra vos plus grands ennemis (5). Vous publierez à la clarté du Soleil ce que je vous enseigne en secret (6) ; vous prêcherez sur les toits ce que je vous dis à l'oreille : & ne craignez point ceux qui ne peuvent tuer que le corps ; craignez plutôt celui qui peut précipiter le corps & l'ame dans le lieu des tourmens. Il ne sçauroit pourtant vous arriver rien ici bas que par la disposition de vo-

C I T A T I O N S.

- (1) *Quantò magis domesticos ejus ?* Matth. X. 25.  
 (2) *Tradent vos in conciliis.* ibid. 17.  
 (3) *Nolite cogitare.* ibid. 19.  
 (4) *In illâ horâ.* ibid.  
 (5) *Qui loquitur in vobis.* ibid. 20. *Dabo vobis os & sapientiam , cui non poterunt contradicere , neque resistere , &c.* Luc. XXI. 15.  
 (6) *Quod dico vobis in tenebris.* ibid. 27.



tre Pere : il sçait jusqu'au nombre des cheveux de votre tête , & il les a comptés (1). Mais enfin , il faut renoncer à soi-même (2), si l'on veut me suivre. Je ne reconnoîtrai devant lui pour être à moi , que ceux qui m'auront reconnu devant les hommes (3). En vain vous aurez souffert longtems leurs mauvais traitemens , si votre fermeté n'est à toute épreuve. Si vous ne perséverez jusqu'à la fin , vous n'en aurez aucune récompense. Quiconque abandonne le soin de ma Gloire , pour conserver sa vie , périra ; & qui la perd pour moi , ne la perdra jamais (4). Mais de même qu'un Maître n'est jamais obligé à son Esclave , quelque fidèlement qu'il en soit servi , aussi quand vous aurez fait tout ce que je vous commande , dites encore que vous êtes des Serviteurs inutiles , que vous n'avez fait que ce que vous deviez. Au reste ne pensez pas que je sois venu établir la Paix sur la Terre (5) : c'est plutôt la Division , que j'y

## C I T A T I O N S.

(1) *Sine Patre vestro ; vestri autem capilli capitis omnes numerari sunt.* Luc. XXI. 29 , 30.

(2) *Abneget semetipsum.* Luc. IX. 23.

(3) *Omnis qui confitebitur me coram hominibus , confitebor & ego eum coram Patre meo.* ibid. 32.

(4) *Qui invenit animam suam perdet illam , & qui perdidit propter me inveniet illam.* Matth. X. 39.

(5) *Nolite arbitrari quia pacem veni mittere in terram ,* ibid. 34.

*Suis venu semer (1). N'y eût-il que cinq personnes dans une maison, trois se ligueront contre les deux autres (2). Vous verrez des Freres s'accuser & se livrer l'un l'autre à la mort à cause de mon nom, les Peres persécuter leurs Enfants, les Serviteurs s'élever contre leurs Maîtres (3). On verra la Fille se séparer de sa Mere pour me suivre, la Bru de la Famille de son Mari, le Fils abandonner sa Maison paternelle; car quiconque aime qui que ce soit plus que moi n'est pas digne de moi. Je suis venu, encore une fois, apporter le Feu dans le monde, & que prétens-je, sinon qu'il s'allume? Je dois moi-même être plongé dans un bain de mon Sang, & rien ne peut exprimer ce que l'impatience que j'en ai me fait souffrir (4). Ce Discours achevé, ses Disciples se séparèrent de lui, pour se répandre dans les Contrées voisines, comme il leur avoit ordonné. Ils parcoururent en peu de tems la plupart des Villes & Bourgades du Pays. Ils prêchèrent par-tout la pénitence, guérèrent un grand nombre de*

C I T A T I O N S.

(1) *Non dico vobis, sed separationem.* Luc. XII. 51.

(2) *Erunt enim ex his quinque in domo unâ divisi tres in duos & duo in tres.* ibid. 52.

(3) *Inimici hominis domestici ejus.* Matth. X. 36.

(4) *Ignem veni mittere in terram, & quid volo nisi ut accendatur? Baptismo habeo baptisari, & quomodo coarctor usque dum perficiatur.* Luc. XII. 49, 50.

malades, & chassèrent beaucoup de Démon.

Cependant le tems de la Fête des Juifs étant arrivé, il s'en alla à Jérusalem. Près d'une des Portes de la Ville, qu'on appelloit la Porte du Troupeau, & non loin du Temple, il y avoit une Piscine (*LXIV*) environnée de cinq Portiques qui étoient remplis de toute sorte de malades. On appelloit ce Lieu d'un nom qui signifie; *Maison de Miséricorde*, parce qu'un Ange y descendoit quelquefois, & que le premier de ces Misérables, qui entroit dans l'Eau de cette Piscine après que l'Ange l'avoit troublée (1), étoit guéri infailliblement. Jésus en vit un entre autres, qui languissoit d'un mal incurable depuis trente-huit ans, & lui demanda, s'il ne vouloit pas guérir? Il répondit qu'il n'avoit personne pour l'aider à descendre dans l'Eau quand le Miracle se faisoit, & que quelque autre y étoit toujours plutôt que lui. Alors Jésus lui dit de se lever, de prendre son lit, & de s'en aller; & après lui avoir parlé ain-

#### C I T A T I O N.

(1) *Turbabat aquam.* Joan. V. 4.

#### R E M A R Q U E.

(*LXIV.*) C'étoit une espèce de réservoir d'eau de pluie qui servoit à abreuver les victimes, qui entroient d'ordinaire dans la Ville par la Porte voisine, & à les laver avant qu'on les sacrifât. Au reste, on ne sçait si ce Miracle se faisoit souvent; on croit seulement, que c'étoit vers la Pâque.

si, il se perdit lui-même parmi la foule (1). Cet homme se leva à l'instant; & comme il vouloit aussi emporter son lit, les Juifs lui dirent qu'il ne lui étoit pas permis, parce que c'étoit Jour de Sabbat (LXV). Il s'excusa sur ce que celui qui l'avoit guéri le lui avoit ordonné. On lui demanda qui c'étoit, & il ne sçut que répondre; car il ne le connoissoit pas. Mais depuis, Jésus l'ayant rencontré dans le Temple, lui dit de se convertir, puisqu'il étoit guéri, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de pis (2); & cet homme, l'ayant reconnu, s'informa de son nom, & le fut rapporter aux Juifs. Ils résolurent

C I T A T I O N S.

(1) *Declinavit à turbâ constitutâ in loco.* Joan. V. 13.

(2) *Ecce sanus factus es., jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* ibid. 14.

R E M A R Q U E.

(LXV.) Du tems de Moïse, un Juif étant allé querir du bois un Jour de Sabbat, Dieu commanda qu'il fût lapidé. Il n'étoit pas permis d'aller ces jours-là plus loin de deux mille coudées, c'est-à-dire, environ demi-lieue de France. Jusques-là, c'étoit promenade; mais au-delà ç'auroit été voyage; & il étoit défendu de voyager. On peut juger par ce seul exemple de la rigueur avec laquelle on observoit le repos commandé dans ce jour. Cette rigueur souffrit de tems en tems diverses modérations; mais elles ne furent jamais généralement approuvées. La plus considérable fut que du tems des Machabées on déclara qu'il étoit permis de se défendre contre l'ennemi le jour du Sabbat. Cependant Jérusalem fut depuis prise deux fois à pareil jour, parce que les Juifs n'osèrent pas se mettre en défense.

de tuer Jésus, plutôt que de souffrir davantage qu'il fit ces choses le Jour du Sabbat. *Mon Pere*, leur dit-il, *ne cesse jamais d'agir, & je fais comme lui* (1). Mais ce Discours ne fit que les irriter encore plus, voyant qu'il parloit de Dieu comme de son Pere (2), & qu'il se faisoit égal à lui. *Je vous le dis en vérité*, continuoit-il toujours, *le Fils ne peut rien de lui-même, rien que ce qu'il voit faire au Pere; car le Pere, qui aime le Fils, lui montre tout ce qu'il fait. Il lui montrera encore de plus grandes choses, & vous serez forcés de l'admirer. Si j'étois seul qui parlasse de moi comme j'en parle, vous ne seriez pas obligés de me croire: mais un autre en a porté témoignage. Vous avez envoyé vers Jean-Baptiste, & vous sçavez qu'il a rendu gloire à la Vérité. Ce n'est pas que je me fonde sur l'Autorité d'un homme; & si je m'en sers, c'est pour m'accommoder à vos sentimens, & parce que vous y déférez. Car pour moi, je me fonde sur une Autorité bien plus grande que la sienne. Ce sont les œuvres que mon Pere m'a donné à faire, & qui me rendent témoignage: Et, parce qu'il ne vous parle pas comme autrefois du milieu des éclairs, vous ne vous souvenez plus de ses promesses, &*

## C I T A T I O N S.

(1) *Pater meus usquemodo operatur & ego operor.* Joan. V. 17.(2) *Patrem suum dicebat Deum.* ibid. 18.

vous ne croyez pas celui qu'il a envoyé pour les accomplir. Examinez vos Ecritures: vous y trouverez qui je suis. Mais je vous connois: l'Amour de Dieu n'habite point dans vous; & au même tems que vous me rejettez, moi, qui viens au nom de mon Pere, qu'un autre vienne en son propre nom, vous le recevrez. Ne pensez pas pourtant, que ce soit moi, qui vous accusera devant lui: ce sera Moïse même, en qui vous dites que vous espérez; car si vous le croyiez vous me croiriez, puisque c'est de moi qu'il a parlé. Mais puisque vous ne croyez pas à ses Ecrits, comment croiriez-vous à mes paroles (1).

## CITATION.

(1) Amen dico vobis, Non potest Filius à se facere quidquam nisi quod viderit Patrem facientem. Pater enim diligit filium, & omnia demonstrat ei qua ipse facit, & majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini. Si ego testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum: alius est qui testimonium perhibuit veritati. Ego autem non ab homine testimonium accipio, sed hac dico ut vos salvi sitis. Ego autem habeo testimonium majus Joanne; opera enim qua mihi dedit pater ut perficiam ea, ipsa opera qua ego facio testimonium perhibent de me: neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis, & verbum ejus non habetis in vobis manens; quia quem misit ille, huic vos non creditis. Scrutamini Scripturas: illa sunt qua testimonium perhibent de me; sed cognovi vos quia dilectionem Dei non habetis in vobis. Ego veni in nomine Patris mei, & non accipitis me: si alius venerit in nomine suo, illum accipietis. Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud Patrem: est qui accusat vos Moïses, in quo vos speratis; si enim crederetis Moïsi, crederetis & mihi, de me enim ille scripsit, si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis crederis? Joan. V. 19, 20, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 42, 45, 46, 47.

Après que la Fête fut finie , il reprit le chemin de Galilée , & ses Disciples l'ayant rejoint lui rendirent compte de ce qu'ils avoient fait. Entre autres choses, Jean lui dit , qu'ils avoient trouvé un homme qui chassoit comme eux les Démons en son nom ; mais qu'ils lui avoient défendu de continuer à le faire , parce qu'il n'alloit pas avec eux (1). Jésus répondit qu'ils ne devoient pas lui défendre ; *car , ajouta-t-il , quiconque n'est pas contre vous est pour vous* (2). En ce tems , Hérode , ayant ouï parler des choses extraordinaires que Jésus faisoit , ne sçavoit qu'en penser (3) , ni qui ce pouvoit être. *J'ai fait mourir , disoit-il , Jean-Baptiste : seroit-il ressuscité ?* Mais qui que ce fût , il souhaitoit passionnément de le voir , & il donna charge qu'on le cherchât pour le lui amener. Jésus , ayant appris cette nouvelle à son retour de Jérusalem en Galilée , traversa le Lac de Tibériade avec ses Disciples , & se retira dans le désert de Betsaïde , au lieu de retourner à Capharnaüm sa demeure ordinaire. Le Peuple , qui l'avoit déjà rejoint , l'ayant vu s'embarquer , fit le tour du Lac à

## C I T A T I O N S.

(1) *Prohibuimus eum , quia non sequitur nobiscum.* Luc. IX. 49.

(2) *Qui enim non est adversum vos pro vobis est.* ibid. 50.

(3) *Hæsitabar.* ibid. 7.

pied (1), & arriva plutôt que lui au lieu où il devoit aborder. Il fut touché de compassion (2) à leur rencontre; & voyant qu'ils étoient comme un Troupeau sans Pasteur, *La Moisson est grande, dit-il à ses Disciples, & il y a bien peu d'Ouvriers; mais priez le Maître du Champ qu'il daigne en envoyer.* Ensuite, il leur parla quelque tems des choses du Ciel, & guérit les malades qui se trouvèrent parmi eux. La nuit approchoit, & les Disciples voyant qu'il ne songeoit point à renvoyer ces gens, lui demandèrent ce qu'il en vouloit faire dans ce désert, & s'il ne vouloit pas les envoyer chercher à manger dans les prochains villages, pendant qu'il étoit encore jour? *Pourquoi les renvoyer?* répondit-il. *Ne leur donnerez-vous pas bien à manger ici (3)?* Oui, dirent-ils, ne connoissant pas qu'il vouloit les éprouver (4), *si nous avons pour deux cents deniers de Pain (LXVI).* A cette réponse, il se mit

#### CITATIONS.

(1) *Pedestres concurrerunt illuc, & prævenerunt eos.* Marc. VI. 33.

(2) *Misertus est.* ibid. 34.

(3) *Non habent necesse ire, date illis vos manducare.* Matth. XIV. 16.

(4) *Dicebat tentans eum.* Joan. VI. 16.

#### REMARQUE.

(LXVI.) Chacun valoit sept à huit sols de notre Monnoie. On peut supputer là-dessus; c'est environ vingt-cinq écus.



à considérer la quantité effroyable de Peuple qu'il y avoit, comme s'il ne l'eût point encore remarqué, & qu'il n'eût pas sçu ce qu'il vouloit faire (1). Après, il demanda à Philippe où ils prendroient tant d'argent ? & Philippe lui ayant répondu, que pour peu qu'on voulût donner à chacun, cette somme même ne suffiroit pas. *Voyez un peu*, leur dit-il, *s'il n'y a personne parmi eux qui ait quelque chose à manger. Il y a bien ici*, dit André, *un petit garçon qui a cinq pains d'orge & deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour cinq mille personnes (2) ? Apportez-les ici*, reprit-il, *& faites asseoir tout le monde sur l'herbe en différentes troupes.* Alors, il prit ces pains & ces poissons ; & levant les yeux aux Ciel, il les benit, les rompit, & en donna à ses Disciples pour distribuer au Peuple tant qu'on en voulut. Quand tout le monde fut rassasié, il leur dit de ne pas laisser perdre ce qui restoit ; & ils en remplirent encore douze Corbeilles (LXVII). Il avoit déjà rassasié une autre

## C I T A T I O N S.

(1) *Cum sublevasset ergo oculos Jesus & vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, ipse enim sciebat quid esset factururus.* Joan. VI. 6, 7.

(2) *Sed hæc quid inter tantos ?* ibid. 9.

## R E M A R Q U E.

(LXVII.) Les Juifs avoient coutume d'en porter toujours  
fois

fois de la même manière plus de quatre mille personnes, avec sept pains & quelques petits poissons. Le Peuple fut si charmé de ce miracle, qu'il résolut de se saisir de lui, & de l'enlever, pour le faire Roi (1); mais ayant connu ce dessein, il obligea ses Disciples à s'embarquer sur le champ (2), & leur dit de l'aller attendre à une Ville qu'il leur marqua de l'autre côté du Lac. Il crut que demeurant seul, il lui seroit plus aisé de s'échapper, comme il fit aussi-tôt après (3), & il s'alla cacher dans une Montagne voisine, pour y passer la nuit en prière. Les Disciples eurent le vent contraire sur le Lac, & fort violent. Ils n'avoient pas encore faite trente stades (LXVIII), quoiqu'il ne restât plus

CITATIONS.

(1) *Cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum & facerent eum regem.* Joan. VI. 15.

(2) *Statim coegit discipulos.* Marc. VI. 45. *Donoc dimiseret turbas.* Marth. XIV. 21.

(3) *Fugit ipse solus.* Joan. VI. 15.

REMARQUES.

jours chacun une grande avec eux, pleine de vivres ou de foin, pour étendre sous eux la nuit, quand ils craignoient, comme en cette occasion, qu'elle les surprît loin de toute habitation. C'est ce qui paroît par la troisième satire de Juvenal; car ceux de Rome n'alloient jamais sans cela à la Forêt Aricie, qui en étoit à dix lieues, & où ils faisoient l'exercice de leur Religion.

(LXVIII.) Ils étoient chacun de cent vingt-cinq pas communs, c'est-à-dire, qu'il en falloit vingt-quatre pour faire une lieue Française.

guères de la nuit (1), quand tout d'un coup ils virent quelque chose qui venoit à grands pas vers eux en marchant sur les eaux, & qui sembloit même vouloir les devancer (2). A cette vue, la peur ne leur laissa qu'autant de force qu'il en falloir pour s'écrier, que c'étoit un phantôme (3); mais Jésus les rassura incontinent, en se faisant connoître à eux. Simon qui ne sçavoit qu'en croire, lui dit, *Maître, si c'est vous, faites que j'aie à vous aussi sur les Eaux.* Jésus lui accorda; & il y avoit déjà fait quelques pas, quand le vent s'étant par hazard un peu renforcé, la frayeur lui prit, & il sentit en même tems qu'il enfonçoit: mais Jésus, qu'il appella aussi-tôt à son secours, lui tendit la main, & l'ayant fait rentrer dans la barque, *Homme de peu de foi (4)!* lui dit-il, *pourquoi avez-vous douté?* Ensuite ils l'obligèrent à y entrer lui-même; & le vent ayant cessé aussi-tôt, ils abordèrent en moins de rien où ils vouloient aller (5), quoiqu'ils en fussent encore fort éloignés un moment auparavant.

## C I T A T I O N S.

(1) *Circa quarram vigiliam noctis.* Matc. VI. 48.(2) *Et volebat praterire eos.* ibid. 48.(3) *Phantasma est.* ibid. 49.(4) *Modicæ fidei.* Matth XIV. 31.(5) *Et statim navis fuit ad terram.* Joan. VI. 21.

D'autre côté, le Peuple, de qui il s'étoit dérobé au désert, ne le trouvant point, ne pouvoit comprendre ce qu'il étoit devenu. Ils étoient assurés qu'il n'y avoit eu en cet endroit du bord que la seule barque qui avoit emmené les Disciples, & qu'il ne s'en étoit pas allé avec eux (1). Dans cette peine, ils montèrent sur quelques bateaux de Tibériade, qui abordèrent en même tems où ils étoient, & ils furent à tout hazard le chercher à Capharnaüm où il demouroit d'ordinaire. Ils le trouvèrent, qui enseignoit dans la Synagogue, & lui ayant demandé d'abord quand il y étoit venu? *Vous me cherchez,* leur dit-il, au lieu de satisfaire leur curiosité, *non point à cause du prodige que vous m'avez vu faire, mais seulement parce que vous avez été rassasiés. Il y a pourtant une nourriture éternelle, que vous pouvez avoir, qui est bien plus excellente que celle qui périt & que vous avez reçue* (2). Ils répondirent entre autres choses à ce discours, que leurs Peres avoient autrefois vécu de manne dans le désert, & que l'Écriture disoit que Moïse

C I T A T I O N S.

(1) *Turba vidit quia navicula alia non erat ibi nisi una (illa in quam intraverant discipuli) & quia non introisset cum discipulis.* Joan. VI. 22.

(2) *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam.* ibid. 27.

leur avoit donné le pain du Ciel à manger ; mais il reprit , que ce n'étoit point Moïse qui le leur avoit donné. *C'est mon Pere , dit-il , qui vous le donne. Le véritable Pain du Ciel n'est autre chose que celui qui en est descendu pour donner la vie. Hé ! Seigneur , dirent-ils à ces mots , donnez-nous donc toujours de ce Pain. C'est moi-même , répondit-il alors , qui suis ce Pain de Vie. Quiconque vient à moi n'aura jamais de faim. Or tous ceux que mon Pere m'a donnés y viendront , & je n'en rejetterai aucun ; car je ne suis pas descendu du Ciel , pour faire ma volonté , mais pour faire la sienne ; & sa volonté est que je ne perde rien de ce qu'il m'a donné , & que quiconque voit le Fils , & croit en lui , ressuscite au dernier jour pour la vie éternelle (1). Ce Discours fit beaucoup murmurer les Juifs. Ne connoissons-nous pas son Pere & sa Mere ? disoient-ils entre eux. Comment donc peut-il dire qu'il est descendu du Ciel ? Il ne faut pas , reprit-il , que ce que je vous dis vous étonne (2). Vous ne sçauriez venir à moi , que mon Pere ne vous y attire ; & c'est pourquoi le Prophète a dit ,*

## C I T A T I O N S.

(1) *Omne quod dat mihi Pater ad me veniet , & qui venit ad me non ejiciam foras , quia descendi de Cælo , non ut , &c. Joan. VI. 37. 38.*

(2) *Nolite murmurare in invicem , ibid. 43.*

Ils seront tous les Disciples de Dieu (1). C'est qu'il n'y a que ceux, que lui-même a instruits, qui viennent à moi. Oui, je suis le Pain de vie, qui est descendu du Ciel. Vos Peres ont mangé la manne dans le désert, & ils sont morts; mais quiconque mangera de ce Pain vivra éternellement: & ce Pain est ma chair même, que je donnerai pour le salut du monde (2). Les Juifs trouvoient divers sens à ces paroles (3); mais ils en revenoient toujours à dire, comment il pouvoit donner sa chair à manger? Je vous le dis en vérité, continuoit-il toujours: si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie dans vous. Mais celui qui mangera ma chair, & qui boira mon sang, aura la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est vraiment viande, & mon sang vraiment breuvage: qui la mange & le boit demeure en moi & moi en lui; & de même que je vis par mon Pere, aussi celui qui me mangera vivra par moi. Plusieurs de ses Disciples même trouvèrent ce Discours bien étrange, & ne pouvoient l'é-

CITATIONS.

- (1) *Et erunt omnes (docti à Deo). Joan. VI. 45.*  
 (2) *Caro mea est (quam ego dabo) pro mundi vita, ibid, 52.*  
 (3) *Litigabant Judai ad invicem, ibid. 53.*

couter (1). Mais Jésus, sçachant leur pensée (2); *Quoi ! leur dit-il, cela vous scandalise ? Et que seroit-ce donc, si vous voyiez le fils de l'homme remonter d'où il est venu (3) ? C'est l'Esprit qui fait vivre ; la chair n'est bonne à rien : les paroles que je vous dis sont Esprit & Vie. Mais c'est qu'il y en a parmi vous qui ne croient pas (4) ; & je n'ai que trop raison de dire, que personne ne peut venir à moi, qu'il ne lui soit donné par mon Pere d'y venir (5).* Il y en eut pourtant beaucoup qui le quittèrent alors ; & comme il demanda aux Apôtres, s'ils ne le quitteroient pas aussi (6) ? *A qui irons-nous, Seigneur ?* répondit Simon. *C'est vous qui avez la parole de vie, & nous ne pouvons pas douter que vous ne soyez le Christ. Cependant, dit Jésus, quoique je vous aye choisis en si petit nombre parmi tant d'autres, l'un de vous est un Démon.*

Depuis, comme il enseignoit encore dans la Synagogue un jour de Sabbat, il s'y trouva un homme perclus de la main droite.

## C I T A T I O N S.

- (1) *Durus sermo, & quis potest eum audire ?* Joan. VI. 61.  
 (2) *Sciens apud semetipsum.* ibid. 62.  
 (3) *Hoc vos scandalizat ? Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius.* ibid. 62, 63.  
 (4) *Sed sunt quidam, &c.* ibid. 65.  
 (5) *Propterea dixi vobis, &c.* ibid. 66.  
 (6) *Nunquid & vos vultis abire.* ibid. 68.

Les Pharisiens, qui étoient présens, n'eurent pas la patience d'attendre ce qu'il feroit, & lui demandèrent d'abord, s'il étoit permis de guérir quelqu'un dans ce jour? Jésus, connoissant leur dessein, dit à cet homme de se lever, & de venir au milieu de l'Assemblée. Puis il leur demanda à eux-mêmes, s'il étoit permis de faire du bien ou du mal le jour du Sabbat? Et, voyant qu'ils ne sçavoient que répondre, *Qui de vous, reprit-il, ayant une brebis, ne la retire pas d'un fossé, quelque jour qu'elle y tombe? Un homme vaut bien une brebis.* A ces mots, jettant sur eux un regard mêlé de pitié & d'indignation (1), il dit au malade d'étendre sa main, & elle fut guérie à l'instant.

Une autre fois, il délivra une femme, dans un jour de Sabbat aussi, d'un Esprit dont elle étoit possédée depuis dix-huit ans, & qui entre autres incommodités, l'avoit courbée à tel point, qu'elle ne pouvoit rien voir au-dessus d'elle (2). Le Chef de la Synagogue, indigné qu'on violât ainsi publiquement la Loi, dit au Peuple, qu'il y avoit six jours de libres dans la semaine pour travail.

## CITATIONS.

(1) *Circumspiciens eos cum irâ, contristatus super cecitate verborum eorum.* Marc. III. 5.

(2) *Erat inclinata nec omninò poterat sursum respicere.* Luc. XIII. 11.



ler à ce qu'on vouloit , & qu'ils vinssent se faire guérir alors , au lieu de profaner le jour du repos. *Hypocrites que vous êtes !* répondit Jésus. *Nul de vous ne fait scrupule de délier aujourd'hui son bœuf pour le mener boire , & cette pauvre Fille d'Abraham enchaînée depuis tant d'années par Satan ne pourra pas être délivrée (1) ?* Les Pharisiens rougirent de honte à cette réponse , voyant que le Peuple y applaudissoit (2). Ils furent d'abord rapporter aux Hérodiens (LXIX) que

## C I T A T I O N S.

(3) *Hanc autem filiam Abraha quam alligavit Satanas , ecce decem & octo annis non oportuit solvi à vinculo isto die Sabbati , Luc. XIII. 16.*

(4) *Erubescabant adversarii ejus , & omnis populus gaudebat , ibid. 17.*

## R E M A R Q U E.

( LXIX. ) C'étoit une espèce de Confrérie instituée à l'honneur du Grand Hérode , même de son vivant ; au lieu que celles , qu'on commença en ce même tems d'établir à l'honneur des Empereurs Romains , ne furent instituées qu'après leur mort , & en conséquence de leur Apo-  
théose. Ces Hérodiens suivoient presque toutes les mêmes opinions que les Saducéens , excepté qu'ils croyoient qu'Hérode étoit le Messie à cause de sa prospérité , de ses Victoires continuelles , de ses richesses immenses , & du zèle extraordinaire qu'il témoignoit pour la Loi dans toutes les occasions qui n'intéressoient point les Romains. Or toutes ces choses s'accordoient bien mieux que la vie de Jésus-Christ avec l'idée toute grossière , matérielle , & intéressée que les Juifs avoient de la gloire & de la puissance du Messie à venir. Entre autres cérémonies qui leur étoient particulières , ils célébroient fort solennellement le jour de la naissance de ce Roi. Voilà ce qui se peut dire

Jésus

Jésus avoit violé la Loi, & consulter avec eux des moyens de le perdre ; mais il sortit de la Ville, & s'en alla du côté de la mer.

Comme il passoit le long des bleds, un jour de Sabbat encore, & des plus solennels (1), ses Disciples arrachèrent des épis qu'ils mangèrent après les avoir broyés dans leurs mains. Aussitôt, des Pharisiens, qui l'avoient suivi, lui remontrèrent, que c'étoit violer la Loi ; mais il leur demanda s'ils n'avoient jamais lu ce que fit David du tems du Grand-Prêtre Abiathar, & ceux qui étoient avec lui, une fois qu'ils furent pressés de la faim ? Comment il entra dans la Maison de Dieu, & mangea avec eux les Pains qui y étoient exposés, & dont il n'étoit permis qu'aux Sacrificateurs de manger ? *N'avez-vous point aussi lu dans la Loi,*

C I T A T I O N.

(1) *Sabbato secundo primo.* Luc. VI, 1.

R E M A R Q U E.

de plus raisonnable sur ce sujet fort douteux, comme plusieurs autres qui sont traités dans ces Remarques ; & sur lesquelles si l'Auteur prend parti dans la diversité des opinions des Doctes, ce n'est pas qu'il soit beaucoup plus persuadé de la vérité de celle où il se range que de celles qu'il abandonne. Il y auroit une extrême témérité dans cette persuasion en des matieres si obscures ; mais c'est qu'il a cru devoir se déterminer ainsi de quelque maniere que ce fût, pour fixer l'intelligence des Lecteurs, qui n'auroient pas peut-être aimé à demeurer suspendus entre les divers avis.

continua-t-il, *que ces Sacrificateurs même peuvent sans péché (1) violer le Sabbat dans le Temple (LXX) ? Or je vous apprens que celui qui vous parle est encore plus indépendant que le Temple (2) (LXXI). Si vous entendiez cette Parole du Prophète, J'aime mieux Miséricorde que Sacrifice, vous ne condamneriez pas comme vous faites des innocens. Sçachez que le Fils de l'homme est Maître du Sabbat même ; que le Sabbat est fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le Sabbat.*

Il s'embarqua ensuite, & les Disciples ayant oublié de se fournir de Pain auparavant, ils se souvinrent trop tard qu'ils n'en avoient presque point. Jésus, qui les instruisoit toujours, leur ayant dit alors entre autres choses, qu'ils se gardassent du Levain des Pharisiens, ils examinèrent entre eux

#### C I T A T I O N S.

( 1 ) *Sine crimine.* Matth. XII. 5.

( 2 ) *Dico autem vobis, quia templo major est hic. Si sciretis quid est.* ibid 6, 7.

#### R E M A R Q U E S.

( LXX. ) C'est qu'il leur étoit permis de travailler pendant le Sabbat même aux choses nécessaires pour les Sacrifices, comme de pétrir, & autres semblables, d'où vint une maxime parmi les Juifs, qu'il n'y avoit point de Sabbat dans le Temple.

( LXXI. ) C'étoit une maxime parmi les Juifs, que le Prophète étoit plus que le Temple, c'étoit à cause de cela qu'il lui étoit permis de sacrifier hors du Temple.

(1) le sens de ces paroles, & conclurent qu'il entendoit parler de ce qu'ils ne s'étoient pas fournis de Pain. Mais Jésus, voyant leur erreur, *Ames de peu de foi !* leur dit-il, *à quoi allez-vous songer (2) ? Ne vous souvient-il plus combien de monde j'ai nourri à deux diverses fois avec un peu de Pain & quelques Poissons ? Et, si vous vous en souvenez, pouvez-vous croire que je crains de manquer de nourriture, quand je vous dis de vous garder du Levain des Pharisiens ?* Alors, ils comprirent que par ce Levain il entendoit la Doctrine des Pharisiens.

Il aborda à un Pays nommé Magedan, où il en trouva encore qui le priaient, comme d'autres l'avoient déjà prié une fois, de leur faire voir quelque prodige en témoignage de la vérité de ses enseignemens. *Ne sçauriez-vous, leur dit-il, discerner de vous-mêmes ce qui est bon d'avec ce qui ne l'est pas (3), à moins que de voir des prodiges pour vous en assurer ; vous qui pénétrez quelquefois même dans l'avenir par vos conjectures ?* « Un pauvre mendiant, tout couvert d'ulceres, » ajouta-t-il à ce propos, se tenoit d'ordinai-

C I T A T I O N S.

(1) *Disceptabant intra se.* Matth. XVI. 7.

(2) *Quid cogitaris.* ibid 8.

(3) *Quid autem, & à vobis ipsi non judicatis quod justum est ?* Luc. XII. 57.

» re à la porte d'un homme fort opulent ;  
 » superbe en habits , & qui faisoit grand'-  
 » chere. Ce misérable ne souhaltoit pour  
 » toute nourriture que les miettes qui tom-  
 » boient de la table de ce riche ; mais on ne  
 » lui donnoit rien : seulement les chiens ve-  
 » noient quelquefois lécher ses plaies ( 1 ).  
 » Il arriva ( 2 ) qu'ils moururent tous deux.  
 » Le riche fut enseveli dans le fond de  
 » l'Enfer ; & comme il levoit les yeux vers  
 » le Ciel , il apperçut le pauvre dans le Sein  
 » d'Abraham , où les Anges l'avoient porté.  
 » *Pere Abraham* , s'écria-t-il aussitôt , *aye*  
 » *pitié de moi , & m'envoye par cet homme*  
 » *une goutte d'eau pour soulager ma langue*  
 » *du feu qui la dévore* ( 3 ). *O ! mon fils* ,  
 » lui dit Abraham , *souviens-toi que tu n'as*  
 » *eu que des biens en ta vie , & que celui*  
 » *que tu vois n'ayant eu que des maux , il*  
 » *est juste qu'il soit consolé* ( 4 ) , *pendant qu'on*  
 » *te punit. Un Espace immense , impénétra-*  
 » *ble , s'étend entre toi & nous , & personne*  
 » *ne le peut traverser* ( 5 ). *Du moins* , reprit

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *Et nemo illi dabat , sed & canes , &c. Luc. XVI. 21.*

( 2 ) *Factum est autem. ibid. 22.*

( 3 ) *Ut intingat extremum digiti sui in aquam ut refrigeret linguam meam , quia crucior in hac flamma. ibid. 24.*

( 4 ) *Consolatur. ibid. 25.*

( 5 ) *Et in his omnibus inter nos & vos chaos magnum firmatum est , ut hi , qui volunt hinc transire ad vos , non possint , neque inde huc transire. ibid. 26.*

» le riche infortuné, envoye-le chez mon Pe-  
 » re, pour avertir mes freres, qu'ils ne vien-  
 » nent pas comme moi dans ces lieux de tour-  
 » mens (1). Ils ont Moïse & les Prophètes,  
 » répondit le Pere des Croyans: qu'ils les  
 » écoutent. Ils feroient bien plutôt pénitence,  
 » insista toujours le malheureux, si quelqu'un  
 » retournoit à eux d'entre les morts (2).  
 » Mais Abraham lui répondit encore, S'ils  
 » ne croient ni Moïse, ni les Prophètes, ils  
 » ne croiroient pas non plus, quand ils ver-  
 » roient ressusciter des morts ».

Depuis ce tems, Jésus ne fit plus que voyager par la Galilée & les Pays voisins (3), sans arrêter nulle part, ni vouloir être connu; mais il étoit bien difficile de le cacher (4). Une fois entre autres, qu'il étoit près de Tyr & de Sidon, une femme Cananéenne, ayant ouï parler de lui, le vint chercher où il logeoit, pour le prier de guérir sa fille qui étoit tourmentée de l'Esprit immonde. Les Disciples, voyant qu'il ne faisoit pas semblant de l'entendre, le prièrent de la satisfaire, parce qu'elle les importunoit de ses

CITATIONS.

- (1) *Ut testetur illis ne & ipsi, &c. Luc. XVI. 28.*  
 (2) *Non, Pater Abraham, sed si quis, &c. ibid. 302.*  
 (3) *Ambulabat in Galilaam. Joan. VII. 1.*  
 (4) *Neminem voluit scire. & non potuit latere. Marca VII. 24.*

cris (1); mais il leur répondit, qu'il n'étoit envoyé qu'aux brebis égarées du Troupeau d'Israël (2). A ces mots, elle se jeta à ses pieds, & l'adorant elle le conjura de nouveau de guérir sa fille. *Il faut*, dit-il, *que les enfans de la Maison soient rassasiés auparavant* (3); & *l'on ne leur ôte pas le Pain, pour le donner aux chiens. Sans doute, Seigneur*, répondit-elle, entendant bien qu'il la refusoit, parce qu'elle n'étoit pas Juive; *mais les chiens*, ajouta-t-elle aussitôt, *mangent bien quelquefois des miettes qui tombent de la table des enfans* (4). *O femme!* s'écria-t-il alors, *votre foi est grande: qu'il vous soit fait comme vous le souhaitez. Malheur à vous Corosain*, continua-t-il à ce propos, *malheur à vous Betsaïde! Si Tyr & Sidon m'avoient vu faire les mêmes merveilles que vous (LXXII), il y a longtems qu'elles*

## C I T A T I O N S.

- (1) *Dimitte eam quia clamat post nos.* Matth. XV. 23.  
 (2) *Ad oves quæ perierunt domûs Israël.* ibid. 24.  
 (3) *Sine prius, &c.* Marc. VIII. 27.  
 (4) *Utique, Domine; nam & carelli, &c.* ibid. 28.

## R E M A R Q U E.

(LXXII.) Quand le Prophète Ezéchiel alla menacer les habitans de ces deux Villes de la part de Dieu, qu'ils seroient punis de ce qu'ils insultoient au malheur des Juifs qui étoient alors Captifs des Chaldéens; & de ce qu'au lieu de trafiquer avec eux plus charitablement en considération de leurs adversités, ils usoient au contraire

auroient fait pénitence dans la cendre & dans le Cilice (LXXIII). Aussi, je vous déclare, que ces deux Villes Païennes seront traitées au dernier jour moins rigoureusement que vous (1). Et toi, Capharnaüm, dont la gloire est si grande, tu seras autant rabaisée que tu as été élevée (2). Si Sodome & Gomorrhe avoient vu les miracles que j'ai faits à tes yeux, peut-être qu'elles seroient encore (3).

Il quitta aussitôt après ce Pays, & s'en alla aux environs de Césarée de Philippe. Durant le chemin, il demanda à ses Disciples ce

#### CITATIONS.

(1) *Remissius erit.* Matth. XI. 22.

(2) *Qua es usque ad cælum exaltata usque in infernum descendes.* ibid. 23.

(3) *Fortè mansissent usque in hanc diem.* ibid. 23.

#### REMARQUES.

de toutes sortes de violence & de fraudes dans le Commerce qu'ils avoient ensemble. Or les menaces de ce Prophète ne servirent de rien, parceque, à ce que Jésus-Christ suppose en cet endroit, il ne fut pas donné à Ezéchiel de faire des miracles pour prouver la vérité de ses paroles.

(LXXIII.) Le Cilice ou Sac, car c'est la même chose, étoit une maniere d'habillement lugubre & de pénitence, duquel les Prophètes se revêtoient quand ils la prêchoient, comme pour donner exemple à ceux qu'ils vouloient exciter à la faire. Quant à la cendre, c'étoit aussi une espèce de pénitence parmi les Juifs, de s'en couvrir la tête. Ulysse & Priam sont représentés dans Homere, ainsi que Job dans l'écriture, couchés sur de la cendre, pour marque d'une extrême affliction.



qu'on disoit de lui (1) ? *Les uns*, répondirent-ils, *disent que vous êtes Elie*, *d'autres Jean-Baptiste*, *d'autres Jérémie*, & *d'autres disent seulement que quelqu'un des anciens Prophètes est ressuscité* (LXXIV). *Et vous autres* (2), reprit-il, *qu'en dites-vous ?* *Que vous êtes le Christ*, répondit Simon aussitôt, *le Fils de Dieu vivant*. Alors Jésus, *Vous êtes heureux*, *ô Simon* ; *car il n'y a que mon Pere qui puisse vous l'avoir révélé*. *Et moi je vous déclare que vous êtes Pierre*, & *que je bâtirai mon Eglise* (LXXV) *sur cette Pierre*. *Toute la puissance de l'Enfer ne sçauroit la détruire*. *Ce que vous aurez lié sur la Terre le sera de même dans le Ciel*, & *tout ce que vous délierez y sera délié* (3).

## C I T A T I O N S.

(1) *Quem dicunt esse filium hominis ?* Matth. XVI. 13.

(2) *Vos verò.* ibid. 15.

(3) *Porta inferi non prævalébunt adversus eam. Quodcumque ligaveris, &c.* ibid. 18, 19.

## R E M A R Q U E S.

(LXXIV.) C'est que beaucoup de Juifs croyoient la Métempsychose de Pythagore, comme, que l'Âme de Phinées avoit passé dans Elie, & d'Elie dans S. Jean-Baptiste ; celle de Jérémie, dans le Prophète Zacharie ; celle d'Adam, dans David, & de David dans Jésus-Christ.

(LXXV.) Ce mot n'est pas tout-à-fait nouveau dans l'Evangile. Le Peuple d'Israël est appelé de ce nom au Chapitre IV. du Lévitique ; aussi il étoit la figure de l'Eglise nouvelle. Dans le Grec, il signifie précisément une assemblée d'une certaine sorte de personnes.

Il leur défendit ensuite de dire à personne qu'il fût le Christ, & leur déclara en même tems, qu'il falloit (1) qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffriroit beaucoup, qu'on l'y feroit mourir, & qu'il ressusciteroit trois jours après. A peine eut-il achevé cette prédiction, que Simon le tira en particulier pour l'en reprendre. *A Dieu ne plaise*, lui dit-il, *que rien de semblable vous arrive* (2). Mais Jésus, se retournant vers les autres Disciples, lui répondit avec un regard menaçant (3), *Eloigne-toi de moi, Satan, qui me scandalise. Tu ne connois que la prudence des hommes, & n'as aucun sentiment de la Sagesse de Dieu* (4). Il leur parla souvent depuis, sur le même sujet : mais il ne leur étoit pas donné de comprendre cette Prophétie (5), & ils n'osèrent jamais le faire expliquer plus clairement (6), quoiqu'elle les affligeât beaucoup (7).

CITATIONS.

(1) *Quia oporteret.* Matth. XVI. 21.

(2) *Assumens illum Petrus cepit increpare illum.* ibid. 21.  
*Absit à te, Domine : non erit tibi hoc.* ibid. 22.

(3) *Qui conversus, & videns Discipulos suos comminatus est Petro.* ibid. 23.

(4) *Quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.* ibid. 23.

(5) *Verbum istud erat velatum ante eos, ut non sentirent illud.* Luc. IX. 45.

(6) *Et timebant eum interrogare, &c.* ibid. 45.

(7) *Contristati sunt vehementer.* Matth. XVII. 22.

Six jours après, il prit avec lui (1) Simon, Jacques, & Jean, & se retira sur une Montagne fort élevée. Il s'y mit aussitôt en oraison, & cependant ses Disciples s'endormirent (2). Comme il prioit, son visage devint tout autre (3), il en rejaillit tout d'un coup un éclat extraordinaire : ses vêtemens devinrent aussi extrêmement brillans, & plus blancs que la neige (4); & il parut deux hommes, qui s'entretenoient avec lui. C'étoit Moïse & Elie : ils avoient une Majesté admirable (5), & lui parloient de la mort qu'il devoit souffrir à Jérusalem. Les Disciples, s'étant éveillés, furent fort effrayés de ce spectacle (6); & comme les deux Prophètes commençoient à disparoître (7), Simon, ne sçachant ce qu'il disoit (8), proposa à Jésus de faire trois tentes sur la Montagne, l'une pour lui, & les deux autres pour Moïse & pour Elie. Mais Moïse, Elie, & lui, furent en même tems environnés d'une nuée lumineuse, qui acheva de dérober les

## C I T A T I O N S.

- (1) *Scorsum.* Matth. XVII. 1.  
 (2) *Gravati somno.* Luc. IX. 32.  
 (3) *Facta est dum oraret species vultus ejus altera,* ibid. 29.  
 (4) *Resplenduit facies ejus sicut sol.* Matth. XVII. 2. *Vestitus ejus albus & resurgens velut nix.* Luc. IX. 29.  
 (5) *Visi in majestate.* ibid. 31.  
 (6) *Evigilantes viderunt timore exterriti,* ibid. 32.  
 (7) *Cum discederent.* ibid. 33.  
 (8) *Non enim sciebat quid diceret.* ibid. 33.

Prophètes à la vue des Disciples ; & il sortit une voix de cette nuée , qui dit , *Voici mon cher fils , le digne objet de ma complaisance : c'est lui seul qu'il faut écouter* (1). Au son de ces paroles , les Disciples tombèrent d'effroi le visage contre terre (2) ; mais Jésus s'approcha d'eux , il leur dit de se lever , & de ne rien craindre. Ils haussèrent les yeux , & ils ne virent plus que lui. Il leur défendit fortement en descendant avec eux de la Montagne , de parler de ce qu'ils y avoient vu , qu'il ne fût mort & ressuscité , & ils lui obéirent fidèlement ; mais ils étoient toujours bien en peine de ce qu'il vouloit dire de ressusciter (3).

Il rejoignit le Peuple & les autres Disciples dans la plaine , & il les trouva qui dispuoient avec des Docteurs. Comme il en demandoit le sujet , un homme , dont le fils unique étoit possédé d'un Démon sourd & muet , se vint jeter à ses pieds , & après une longue exagération des violences de cet Esprit , il dit , qu'il avoit présenté son enfant aux Disciples , mais qu'ils n'avoient pu le guérir. O

C I T A T I O N S .

( 1 ) *Hic est Filius meus carissimus , in quo mihi bene com- placui , ipsum audire.* Matth. XVII. 5.

( 2 ) *Audientes ceciderunt in faciem suam , & timuerunt valde.* ibid. 6.

( 3 ) *Verbum continuerunt apud se conquirentes quid esset . tum à mortuis resurrexerit.* Marc. IX. 9.

*Troupe méchante & incrédule !* s'écria Jésus à ce Discours, *jusqu'à quand faudra-t-il que je souffre de vous* (1) ? Ensuite, il se fit amener l'enfant, & aussitôt l'Esprit commença à le tourmenter, & le jetta par terre avec des convulsions horribles (2). Jésus demanda depuis combien de tems il y étoit sujet ? Le Pere répondit, que c'étoit dès son plus bas âge, que le Démon l'avoit jetté plusieurs fois ainsi dans le feu & dans l'eau, pour le faire périr ; & il conjura de nouveau Jésus d'avoir pitié d'eux, s'il le pouvoit. *Mais plutôt, lui répondit Jésus, si vous-même pouvez croire ; car tout est possible quand on croit* (3). *Oui je crois, Seigneur*, dit aussitôt cet homme en pleurant ; *mais faites que je croye encore mieux* (4). Alors, le Peuple se pressant autour d'eux pour voir ce qui arriveroit, Jésus reprit le Démon de sa cruauté, & lui commanda de sortir de ce corps pour n'y rentrer jamais. Il obéit avec de grands cris, & il agita encore le possédé avec tant de violence en le quittant, que tout le monde le crut

## C I T A T I O N S.

(1) *O generatio incredula & perversa ! quousque ero vobis sum, usque quò patiar vos ?* Matth. XVII. 16.

(2) *Volubatur spumans, &c.* Marc. IX. 19.

(3) *Si quid potes. Si potes credere : omnia possible sunt credenti, &c.* ibid. 21. 22.

(4) *Continuò, Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.* ibid. 23.

mort (1). Mais Jésus le prenant par la main le fit lever, & le rendit à son Pere parfaitement guéri. Tous ceux qui étoient présens admirèrent la Grandeur de Dieu, & disoient entre eux, *Il a bien fait toutes choses : il a rendu l'ouïe aux Sourds, & la parole aux Muets* (2).

Pendant que Jésus voyageoit ainsi par la Galilée, il mangeoit indifféremment avec toute sorte de gens Publicains & autres pécheurs : & comme les Pharisiens s'en scandalisoient toujours (3), *Qui de vous, leur dit-il un jour, ayant perdu une des brebis de son troupeau, ne quitteroit pas le reste pour aller la chercher ? Et si vous la trouviez, ne la chargeriez-vous pas avec plaisir sur vos épaules, & ne vous donneroit-elle pas beaucoup plus de joie que toutes les autres qui ne se seroient pas égarées ? Je vous dis de même, qu'on se réjouit beaucoup plus dans le Ciel pour un pécheur qui fait pénitence, que pour un grand nombre de justes qui n'ont aucun besoin d'en faire. Le plus jeune, leur dit-il ensuite sur le même sujet, des enfans d'un*

#### CITATIONS.

(1) *Cum videret concurrentem turbam increpavit, & amplius ne introcas in eum : & exclamans, multum discerpens eum, &c. Marc. IX. 24. 25.*

(2) *Bene omnia fecit, & surdos fecit audire & mutos loqui, Marc. VII. 37.*

(3) *Murmurabant. Luc. XV. 2.*

homme qui avoit de grands biens , ayant persuadé à son Pere de lui donner la part qui lui en devoit venir ( 1 ) , l'emporta avec lui en Pays étranger , où il l'eut bientôt dissipée en toutes sortes de débauches ( 2 ). Peu de tems après il y eut une grande famine dans le Pays où il étoit , & le Pain y devint si rare , qu'il fut réduit à garder les Pourceaux pour en avoir ; encore lui en donnoit-on bien peu : & une fois qu'il envioit en lui-même les Animaux dont il avoit soin , de ce qu'on ne leur épargnoit point leur nourriture ( 3 ) , il se ressouvint combien d'ouvriers avoient de reste dans sa Maison paternelle de ce qu'il n'avoit pas assez. Sur cette pensée , il se résoud à partir pour y retourner , sans autre prétention que d'y être nourri comme le moindre de tous. Son Pere , s'étant trouvé sur le chemin par où il arrivoit , le reconnut de loin : il en fut touché de pitié ; & courant au-devant de lui pour l'embrasser , Je suis coupable , lui dit son Fils , devant Dieu & devant vous , & je ne mérite plus d'être appelé votre enfant. Mais le Pere , ne se sentant pas de joie , lui fit apporter d'autres

## C I T A T I O N S .

( 1 ) *Portionem substantia qua me conringit.* Luc. XV. 12

( 2 ) *Vivendo luxuriose.* ibid. 13.

( 3 ) *Cupiebat implere ventrem suum de filiquis quas porci manducabant.* ibid. 16.

*Habits* (1), & commanda qu'on préparât un grand Festin, pour se réjouir, disoit-il, de ce que son Fils étoit ressuscité. Comme ils étoient à table, l'Aîné de la Maison, qui revenoit des Champs, entendit en approchant du Logis le son des instrumens qu'il avoit fait venir pour la Fête; & en ayant appris le sujet par un Domestique qu'il rencontra, il en conçut tant d'indignation, qu'il ne vouloit point y entrer, quoique son Pere même sortit pour l'en prier. Il y a tant de tems, lui dit cet Aîné, que je vous sers avec toute la soumission & l'attachement que vous sçavez, sans que vous m'avez jamais donné de quoi faire le moindre régal à mes amis; & votre puiné n'est pas sitôt revenu de manger tout le bien que vous lui avez donné avec les Femmes de mauvaise vie, que vous prodiguez le reste pour honorer son retour (2)! Mon Fils, répondit le Pere, vous avez toujours été avec moi, & tout ce que j'ai est pour vous; mais j'avois perdu votre Frere, & je me réjouis de l'avoir retrouvé.

CITATIONS.

(3) *Stolam primam*. Luc. XV. 22.

(1) *Ecce tot annis servio tibi, & nunquam mandatum tuum praterivi, & nunquam dedisti mihi hædum ut cum amicis meis epularer. Sed postquam filius tuus hic, &c.* ibid. 29.



Entre autres Villes où Jésus passa , il fut encore à Capharnaüm. Il falloit payer certain Tribut par tête (*LXXVI*) en y arrivant, & ceux qui le recevoient ayant demandé à Simon Pierre si son Maître ne payoit pas, il leur promit de les satisfaire. Quand ils furent dans le Logis, Jésus lui dit, *Simon, de qui croyez-vous que les Rois de la Terre exigent des Tributs; de leurs Enfans, ou des Etrangers (1) ?* Et Simon ayant répondu que c'étoit des Etrangers, *Les autres,* reprit Jésus, *en doivent donc être exemts. Cependant, ajouta-t-il, afin de ne scandaliser personne, allez à la Mer, jetez la ligne, & vous trouverez dans le premier Poisson que vous prendrez une pièce d'Argent, dont vous payerez à ces gens ce que vous leur avez promis.*

Ce fut alors qu'on lui vint apporter la nouvelle du massacre de quelques Galiléens (*LXXVII*), que Ponce Pilate, qui com-

#### C I T A T I O N.

(1) *A filiis suis, an ab alienis ?* Matth. XVII. 24

#### R E M A R Q U E S.

(*LXXVI.*) Il étoit de deux Drachmes par tête ; ce qui revenoit à quelque quinze sols de notre Monnoie.

(*LXXVII.*) On ne fait précisément, ni qui ils étoient, ni ce qu'ils avoient fait. On juge seulement que ce pou-

voient être des Sectateurs d'un Judas Gaulanite ou Galiléen, mandoit

mandoit en Judée pour les Romains, avoit fait tuer dans le tems qu'ils sacrifioient (1). *Pensez-vous*, dit Jésus sur ce sujet à ceux qui lui racontotent cette action, *que ces malheureux fussent les plus grands Pécheurs de toute la Galilée ? Il en est d'eux comme de ces dix-huit personnes, sur qui tomba la Tour de Siloé, & qui furent enterrés sous ses ruines. Ce n'est pas à dire qu'il n'y en eût point de plus criminelles dans Jérusalem. Aussi ces*

C I T A T I O N.

(1) *Quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.* Luc XIII. 1.

R E M A R Q U E.

qui avoit peu d'années auparavant établi une quatrième Secte parmi les Juifs. Cette Secte avoit beaucoup de rapport avec les Pharisiens ; & ses principaux Dogmes avoient pour but l'indépendance & la ruine de l'autorité des Romains. Il falloit que ces Galiléens fussent venus sacrifier à Jérusalem, car Pilate n'avoit aucune autorité en Galilée ; & que sur quelque avis de leurs mauvais desseins, il trouvât à propos de s'en défaire de cette maniere. Philon assure qu'il étoit fort cruel & fort violent, ainsi qu'on le peut juger par son entreprise sur le Trésor du Temple, & par les Drapeaux & les Boucliers où étoient les Images de l'Empereur, qu'il fit entrer dans Jérusalem, contre la Loi & les Privilèges des Juifs. Il y a apparence, que l'exécution, dont il s'agit ici, ne leur fut guères moins odieuse, & qu'elle ne fut pas oubliée dans les plaintes qu'ils firent de lui depuis au Gouverneur de Syrie de qui il dépendoit, & qui obligèrent ce Gouverneur à l'envoyer à Rome rendre compte de sa conduite à l'Empereur. Quelques Auteurs prétendent qu'il en fut exilé ; mais il n'y a guères d'apparence que Joseph, qui n'en dit rien, l'ait ignoré, & moins encore qu'il l'ait oublié.

*Galiléens n'étoient pas les plus coupables de tous ; & si vous ne faites pénitence , vous périrez aussi cruellement qu'ils ont péri.*

Environ ce même tems, les Pharisiens, qui cherchoient à lui faire dire quelque chose qui déplût au Peuple (1), lui demandèrent s'il étoit permis à un homme de répudier sa femme quand il lui plaisoit ? Il leur demanda lui-même ce que la Loi en avoit ordonné ; & comme ils eurent répondu qu'elle le permettoit ainsi, *N'avez-vous pas lu*, leur dit-il, *que celui qui créa l'homme au commencement fit aussi la femme, & qu'il dit que cet homme quitteroit son Pere & sa Mere pour s'attacher à cette femme, & n'être qu'une même Chair avec elle (2) ? Pourquoi séparer ce que Dieu a joint ? D'où vient donc*, reprirent-ils, *que Moïse nous l'a permis ? Ce fut*, répondit-il, *à cause de la dureté de vos cœurs ; car il n'en étoit pas de même avant lui (3).* Depuis, & quand il fut seul avec ses Disciples, ils lui dirent que si le divorce n'étoit plus permis, il étoit bien plus avantageux de ne se pas marier du tout (4). *Voici*, leur ré-

### C I T A T I O N S.

- (1) *Tentantes eum.* Matth. XVI. 1.  
 (2) *Erunt duo in carne una.* Matth. XIX. 5.  
 (3) *Ab initio autem non fuit sic.* ibid. 8.  
 (4) *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.* ibid. 10.

pondit-il, qui ne sera entendu que de ceux à qui il a été donné de l'entendre (1). Il y a trois sortes d'Eunuques : les uns le sont de naissance : les hommes en ont fait d'autres, qui ne l'étoient pas ; mais il y en a de volontaires, qui se le font eux-mêmes, en vivant comme s'ils l'étoient, pour entrer dans le Royaume du Ciel (2).

Une autre fois, ayant entendu ses Disciples disputer fortement entre eux pendant le chemin, il voulut en sçavoir le sujet quand ils furent arrivés à la maison. Ils n'osèrent d'abord le dire ; mais à la fin ils lui avouèrent qu'ils étoient en différent lequel d'entre eux seroit le plus grand, & ils le prièrent de les en éclaircir. Si quelqu'un de vous, leur dit-il alors, veut être le premier, il faut qu'il se croye le dernier, & le Serviteur de tous les autres ; & appellant en même tems un petit Enfant, il le prit par la main, le mit au milieu d'eux (3), & l'ayant embrassé (4) : Celui, leur dit-il, qui s'humiliera

### CITATIONS.

(1) Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est, &c. Matth. XIX. 11.

(2) Qui se ipsos castraverunt propter regnum caelorum, ibid. 12.

(3) Advocans parvulum statuit eum in medio eorum, Matth. XVIII. 2.

(4) Et accipiens, quem cum complexus esset. Marc. IX, 35.

*& se fera petit comme cet Enfant , sera le plus grand dans le Ciel , & vous n'y entrerez jamais , si vous ne devenez comme lui.* Il propofoit toujours cet âge , comme le modèle de l'humilité & de l'innocence. Une fois entre autres , qu'on lui en préfentoit beaucoup afin qu'il les touchât (1) , fes Disciples , croyant cette occupation indigne de lui , se fâchèrent contre ceux qui les préfentoient (2) ; mais il en témoigna une indignation extraordinaire (3) , & rappelant ces enfans qu'ils avoient rebutés fi rudement , il les embrassa (4) , les benit , & dit à fes Disciples , *Laissez-les approcher de moi , & gardez-vous bien de les méprifer ; car le Ciel n'est que pour eux & pour ceux qui leur reffemblent (5) : & l'intention de mon Pere est qu'il n'en périffe pas un feul (6).* Aussi si quelqu'un les scandalife , il vaudroit mieux pour lui qu'il fût au fond de la Mer.

Entre autres superstitions que les Juifs te-

### C I T A T I O N S.

- (1) *Offerebant isti parvulos ut tangeret illos.* Marc. X. 13.  
 (2) *Comminabantur offerentibus.* ibid. 13.  
 (3) *Indigne tulit.* ibid. 14.  
 (4) *Et complexans eos.* ibid. 16.  
 (5) *Talium est enim regnum Dei.* Luc. XVIII. 16.  
 (6) *Non est voluntas patris vestri ut pereat unus de pusillis istis.* Matth. XVIII. 14.

noient de leurs Anciens (*LXXVIII*), ils croyoient que c'étoit un acte de Religion de se laver souvent. Les Pharisiens & les Docteurs, qui cherchoient toujours des prétextes pour accuser Jésus de violer la Loi ou la Tradition (1), ayant remarqué un jour que

## C I T A T I O N.

(1) *Insidiantes ei, & quarentes aliquid capere de ore ejus ut accusarent eum.* Luc. XI. 54.

## R E M A R Q U E.

(*LXXVIII.*) Il y en avoit un nombre infini de routes fortes, même de fort sales & de fort horribles. Parmi celles qui se peuvent dire, la maniere, dont ils observoient les Fêtes moins solennelles que le Sabbat, n'étoit pas des moins bizarres. En voici quelques particularités, pour servir d'exemple, & pour faire voir jusqu'où peut aller l'extravagance de l'esprit humain, quand il s'est une fois égaré des voies qui lui sont marquées par la Nature, ou par la Révélation. A cause que la Loi défendoit absolument de faire du feu, de quelque maniere, & pour quelque usage que ce fût, le jour du Sabbat, ils observoient aux autres Fêtes moins solennelles, qu'il étoit permis d'en faire, de ne le souffler qu'avec la bouche par dedans une Canne vidée, au lieu de le souffler comme les jours de travail avec un soufflet; & cela, parce, disent leurs Rabbins, que le soufflet est un instrument trop artificiel, & qui sert à plusieurs métiers qu'il n'est permis d'exercer qu'aux jours de travail. Ils n'osoient aussi pêcher dans leurs réservoirs les jours de ces moindres Fêtes, quoiqu'ils ne fissent point de scrupule de tuer la volaille de leur Basse-Cour. Ils prenoient encore garde, en faisant le feu, à ranger le bois d'une maniere qui ne ressemblât point à celle dont on le dispose quand on bâtit des Maisons. Il n'étoit permis de se laver ce jour-là, que les pieds, & non pas tout le Corps. Il étoit défendu de toucher aux œufs que les poules faisoient; & si un du jour se trouvoit mêlé parmi mille autres, il étoit également défendu de toucher

ses Disciples s'étoient mis à table sans se laver les mains (*LXXIX*), le trouvèrent fort mauvais, & lui en demandèrent la raison.

### R E M A R Q U E S.

à tous ces mille. Cependant, si on en trouvoit un tout formé dans une poule qu'on tuoit, il étoit permis de la manger. Enfin, il étoit ordonné d'être gai & content tout le long du jour, soi, sa Femme, ses Enfans, & ses Valets.

(*LXXIX.*) Ce n'étoit pas de les laver simplement, comme la propreté y oblige. Il falloit le faire avec certains gestes & certaines Cérémonies affectées. Un Rabbín, qualifiant le Péché de ceux qui y manquoient, le met au même rang que le commerce charnel avec une femme publique; & ce qui est encore plus étrange, la Tradition le déclaroit digne de mort. Le fondement de cette superstition étoit, que les Pharisiens croyoient, que si un Etranger, ou un Juif même, souillé de quelqu'une des impuretés déclarées par la Loi, avoit touché à quelque chose de ce qu'ils mangeoient, ou aux plats, ou aux verres, ou à la table, ou ce qui étoit bien pis à leurs mains, tout ce qui avoit été touché ainsi par cet Etranger, ou par ce Juif impur, étoit souillé par cet attouchement; & souilloit de même la viande qu'il touchoit; que cette viande souilloit ensuite le corps où elle entroit: & qu'enfin ce corps ainsi souillé, souilloit aussi l'Âme. Or ils pensoient qu'il n'y avoit qu'à bien laver tout ce qu'ils touchoient, & avec quoi ils touchoient, pour éviter ce malheur. Les Esséniens, qui étoient une autre Secte de Juifs dont l'Evangile ne parle point, & la plus austère de toutes, portoient encore plus loin cette superstition; car s'il arrivoit que quelqu'un des moindres d'entr'eux touchât par hazard en passant quelqu'un des plus avancés en perfection & en vertu, le plus saint se tenoit souillé par cet attouchement, & il étoit obligé de s'en purifier à l'instant par les Ablutions. De ces mêmes principes vint aussi la Secte de ceux qui se faisoient baptiser tous les jours, & qu'on appella par cette raison *Emerobapristes*; persuadés avec raison, que si tout ce qu'on touchoit d'impur souilloit l'âme, il étoit moralement impossible qu'on ne fût souillé tous les jours de quelque maniere.

Mais il leur demanda lui même , pourquoi ils préféroient en tant de rencontres leur Tradition à la Loi? *Vous ne pouvez pas ignorer*, leur dit-il, *à quel point la Loi recommande d'honorer les Peres & les Meres ; & vous tenez pourtant, que si un Fils offre au Temple ce qu'il pourroit employer à assister son Pere dans le besoin, il satisfait au Commandement, & n'est plus obligé de lui rien donner (1)(LXXX). Ne dites-vous pas encore, que si quelqu'un jure par l'Autel,*

C I T A T I O N.

(1) *Si dixerit homo patri aut matri, donum quodcumque ex me tibi profuerit. Marc. VII. 11. Ultra non dimittitis eum quidquam facere patri suo aut matri. ibid. 12.*

R E M A R Q U E.

(LXXX.) C'est ici l'une des opinions que les Sacrificateurs, presque tous Pharisiens, avoient inventées, pour s'attirer tout le bien du Peuple sous divers prétextes, quelque impies qu'ils fussent dans le fond, comme celui-ci, & contraires manifestement à la Loi de Dieu. Il est aisé de juger qu'il y en devoit avoir bien d'autres, puisqu'on en étoit venu jusqu'à ce point : & l'abus étoit à la fin monté à un tel excès, au rapport d'Origène, que les Débiteurs consacroient leurs dettes au Temple, pour en frustrer leurs Créanciers; car c'étoit une maxime incontestable, que tout ce qui y étoit donné, de quelque maniere que ce fût, & soit qu'on eût droit d'en disposer, ou qu'on ne l'eût pas, étoit dès-lors hors de commerce & de toute puissance humaine. De même, quand les Créanciers ne pouvoient pas se faire payer, ils donnoient au Temple ce qui leur étoit dû, & les Sacrificateurs avoient des moyens de contraindre les Débiteurs, qui leur étoient tout particuliers.



ou par le Temple, il ne s'oblige à rien ; mais que s'il jure par l'Or du Temple, ou par l'Offrande qui est sur l'Autel, son serment l'oblige ? Insensés que vous êtes (1) ! Lequel est plus digne de respect, de l'Or qui sert à l'ornement du Temple, ou du Temple qui sanctifie cet Or ! de l'Offrande qui est sur l'Autel, ou de l'Autel qui sanctifie cette Offrande ? Combien de choses semblables peut-on reprocher à votre Tradition ? O Hypocrites ! qu'Isaïe vous a bien dépeints, quand il a dit, Cette Nation m'honore des lèvres : mais leur cœur est bien loin de moi ; & rien ne leur sera plus inutile, que le culte qu'ils ont inventé pour me rendre (3). Sachez, continua-t-il en s'adressant au Peuple qu'il appella à lui, que rien de ce qui entre dans la bouche de l'homme ne peut le souiller, mais seulement ce qui en sort. Malheur à ceux qui ont si grand soin de nettoyer le dehors, pendant que le dedans est plein d'injustice, de malice, & d'impureté (3) ; semblables à ces Sépulcres blanchis, qui paroissent beaux à les voir, & n'enferment

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *Stulti & cæci !* Matth. XXIII. 17.

( 2 ) *In vanum me colunt, docentes doctrinas & præcepta hominum.* Marc. VII. 7.

( 3 ) *Va vobis quia mundatis quod de foris est, intus autem, &c.* Matth. XXIII. 25.

que de la pourriture (1). Malheur à ceux qui payent si exactement la dîme des moindres herbes, non qu'ils ne soient louables de la payer, mais parce qu'ils négligent en même tems ce qu'il y a de plus important dans la Loi, la Foi, la Justice, & la Miséricorde (2). Malheur à ceux qui font leurs bonnes Œuvres devant le monde pour être vus, & sous prétexte de leurs longues prières usurpent impunément le bien des Veuves (3). Que sert de me crier, Seigneur, Seigneur ! si l'on ne fait rien de ce que je commande ? On n'entrera pas plus facilement dans le Royaume de mon Pere. Malheur, enfin, à ceux qui obligent les autres à des devoirs auxquels ils n'ont jamais songé de satisfaire eux-mêmes, & qui ne voudroient pas avoir touché du bout du doigt (4) les fardeaux dont ils chargent les épaules de leurs Freres : A qui la Clef de la Science a été confiée (LXXXI), & qui,

### CITATIONS.

- (1) *A foris speciosa omni spurcitiâ* Matth. XXIII. 27.  
 (2) *Decimatis mentham & rutam & omne olus : hæc operavit facere, & illa non omittere.* Luc. XI. 42.  
 (3) *Comeditis domos viduarum sub obreptu proluxa orationis.* Marc. XII. 40.  
 (4) *Uno digito vestro.* Luc. XI. 46.

### REMARQUE.

(LXXXI.) C'est-à-dire, les Ecritures, & leur vraie

bien loin d'y introduire les autres , ne s'en servent pas eux-mêmes , & sont cause que personne n'y peut entrer : Qui font scrupule des plus légères fautes (1) , & n'en font aucun des plus grands crimes (2) : Qui veulent avoir par tout les premières places , être salués & respectés de tout le monde (3) , & appellés Maîtres , Peres , & Docteurs ; quoiqu'il n'y ait qu'un seul Docteur , qui est le Christ (4) , & qu'il soit défendu d'appeler personne sur la Terre du nom de Pere , parce qu'il n'y en a qu'un seul qui est dans le Ciel.

Un Pharisien , leur dit-il encore sur le même sujet , & un Publicain , allèrent un

#### CITATIONS.

(1) *Excolantes culicem , camelum.* Matth. XXIII. 24.

(2) *Graviora.* ibid. 23.

(3) *Diligitis primas cathedras , salutationes.* Luc. XI. 43.

(4) *Et patrem nolite vocare vobis super terram ; unus est enim pater vester qui in caelis est.* Matth. XXIII. 8.

#### REMARQUE.

intelligence , que vous corrompez , & dont vous frustrez en quelque sorte le Peuple par vos Traditions impies , & autres enseignemens faux ou inutiles , qui lui inspirent une confiance entière dans le culte vain où vous l'engagez ; & cette confiance l'empêche d'examiner quel est le véritable , & de s'y adonner. Outre cela , c'est que la manière de conférer le pouvoir d'interpréter la Loi & les Prophètes , parmi les Juifs , étoit de donner effectivement une vraie clef à celui qui recevoit ce pouvoir , avec certaines Cérémonies.

jour au Temple, de compagnie, pour y prier. Le Pharisien se tenant debout parloit ainsi à Dieu en lui-même (1) : Seigneur, je vous remercie de ce que je ne suis ni voleur, ni adulateur, ni ivrogne comme les autres hommes, comme ce Publicain que voici (2); mais au contraire, que je jeûne deux fois la Semaine, & paye la dîme de tous mes biens. Le Publicain, cependant, caché dans un coin, n'osoit pas seulement lever les yeux au Ciel (3); & se contentant de frapper sa poitrine bien fort, il disoit, Mon Dieu, ayez pitié de moi, pauvre Pêcheur! Je vous assure qu'il fut justifié avant que de sortir (4), & que le Pharisien ne le fut pas; car quiconque se glorifie, sera humilié, & qui s'humilie, sera glorifié.

Les Disciples lui dirent depuis, qu'il avoit fort scandalisé les Pharisiens par ce Discours. Laissez-les aller, leur dit-il: ce sont des aveugles, qui en menent d'autres, avec lesquels ils tomberont tôt ou tard dans le précipice. Ensuite, Simon Pierre l'ayant prié de

C I T A T I O N S.

(1) Apud se. LUC. XVIII. 11.

(2) Velut etiam hic Publicanus. ibid. 11.

(3) A longè stans notebat nec oculos ad calum levare. ibid.

(4) Descendit justificatus. ibid. 14.

leur expliquer ce qu'il avoit dit, que l'homme n'étoit pas souillé de ce qui entroit dans sa bouche, mais seulement de ce qui en sortoit. *Quoi ! s'écria-t-il, Vous n'entendez encore rien (1) ! Ne concevez-vous pas que ce n'est pas au cœur que vont les choses que l'homme mange, & qu'ainsi elles ne sçauroient le souiller ? Ce sont celles qui en sortent, comme les mauvaises pensées, l'orgueil, la malignité, la fraude, l'envie, la folie, le blasphème, la fornication, l'adultère, l'avarice, le larcin, le meurtre, le faux témoignage (2). Voilà les choses qui souillent l'homme, & non pas de ne point laver ses mains.*

C'étoit ainsi qu'il condamnoit en toute rencontre l'orgueil & la superstition des Phariséens. Une fois, entre autres, qu'il étoit à table chez l'un d'eux nommé Simon, une femme de la Ville, qui avoit vécu jusqu'alors dans le désordre, vint par derrière se jeter à ses pieds. Elle les arrosa de ses larmes, elle les essuya avec ses cheveux, & les baisant plusieurs fois elle se mit à les laver avec une huile de parfum qu'elle avoit ap-

### C I T A T I O N S.

(1) *Adhuc & vos sine intellectu estis !* Matth. XV. 16.

(2) *Nequitia, dolus, oculus malus, stulticia,* Marc. VII.

portée dans une vase d'Albâtre (*LXXXII*). Aussitôt, le Maître du Logis dit en lui-même (1), que si son hôte étoit Prophète, il ne souffriroit pas que cette femme le touchât, parce qu'il sçauroit que c'étoit une Pécheresse (2) (*LXXXIII*). Mais Jésus connoissant sa pensée lui dit, *Simon, j'ai une Question à vous faire* (3) : *Un Usurier qui avoit deux Débiteurs insolvables, l'un*

C I T A T I O N S.

(1) *Intra se* Luc. VII. 39.

(2) *Qua & qualis mulier.* *ibid.*

(3) *Habeo tibi aliquid dicere.* *ibid.* 40.

R E M A R Q U E S.

(*LXXXII.*) Il n'y a d'extraordinaire en cette action, que la qualité de la Liqueur; car du reste, c'étoit une coutume commune parmi les Orientaux de laver les pieds aux Etrangers qui arrivoient, aussi-bien que de les baiser; & c'est pourquoi Jésus-Christ reproche ici au Pharisien d'y avoir manqué. Cela se faisoit le plus souvent à l'entrée du repas, comme Notre Seigneur le fit à ses Disciples; soit par quelque raison de santé, ou parce qu'on se baignoit volontiers immédiatement avant que d'entrer à Table; & l'on lavoit toujours les Pieds à ceux qui sortoient du Bain, parce que c'étoit la seule partie du corps qui se pouvoit salir en sortant. D'ordinaire, on ne lavoit qu'avec de l'eau; mais quand on vouloit régaler les Hôtes, on employoit des Liqueurs de prix, dont on frottoit aussi la tête & les cheveux. On peut voir dans le Roman Grec d'Ismene & Ismenias, qu'on faisoit rendre ce service en de certains lieux par les enfans même de la Maison, pour plus grand honneur.

(*LXXXIII.*) C'est que les Pharisiens croyoient qu'on étoit souillé par l'attouchement d'une personne de mauvaise vie, quelque purs que fussent ceux qu'elle touchoit.

de cinq cens Deniers , & l'autre de cinquante , leur quitta ce qu'ils lui devoient. A votre avis , lequel des deux eut plus de sujet de l'aimer ? Ce fut sans doute , répondit le Pharisien , celui qui lui devoit davantage (1). Sans doute , reprit Jésus. Jugez donc de cette femme (2). Je suis entré dans votre Maison , & vous ne m'avez point lavé les pieds : elle les a baignés de ses larmes , & essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point embrassé : elle ne se lasse point de les baiser ; & elle leur fait un honneur , que vous n'avez pas daigné faire à mon visage. Aussi je vous assure , que beaucoup de péchés lui sont remis , parce qu'elle a beaucoup aimé ; mais elle n'aimeroit pas tant , s'il y avoit moins eu à lui pardonner (3).

## C I T A T I O N S.

(1) *Estimo quia is , &c.* Luc. VII. 43.(2) *Rectè judicasti : vides hanc mulierem.* ibid. 43 , 44.(3) *Cui autem minus dimittitur , minus diligit.* ibid. 47.



L A V I E  
D E  
JÉSUS-CHRIST.

---

---

LIVRE TROISIÈME.

**C**EPENDANT, le tems de la Fête des Tabernacles (*LXXXIV*), qui se célébroit au milieu de la septième (*LXXXV*)

R E M A R Q U E S.

( *LXXXIV* . ) C'étoit une Fête instituée par Moïse, en mémoire du tems que le Peuple de Dieu, fuyant d'Egypte sous sa conduite, campa dans ce Désert. En cette commémoration les Juifs abandonnoient leurs maisons pendant les sept jours que la Fête duroit, & demeuroient dans des Tentes ( ou Tabernacles ) faites de rameaux d'arbres, qu'ils dressaient exprès pour cet usage dans les Champs & loin de toute habitation. Il y avoit plusieurs Sacrifices & Cérémonies particulières à cette solemnité.

( *LXXXV* ) A commencer l'année par le mois de Mars, comme les Hébreux la commençoient pour les choses de la Religion, ainsi que Moïse l'avoit ordonné, parce que c'étoit dans ce mois qu'ils étoient sortis d'Egypte. Pour tout le reste, ils la commençoient par celui de Septembre, parce qu'ils croyoient que c'étoit le mois auquel le Monde avoit été créé.



Lune (LXXXVI), étant arrivé, les proches de Jésus, qui ne croyoient point en lui (1), vinrent lui parler ainsi. *Puisque vous faites de si grandes choses, lui dirent-ils, quittez ce Pays, & atlez en Judée à la Fête, afin que votre Puissance éclate devant tout le monde* (2). *Ce n'est pas le moyen de vous rendre célèbre, que de vous cacher toujours* (3). *Mon tems, leur répondit-il, n'est pas encore accompli. Pour vous, à qui tous les tems sont égaux, vous y pouvez aller.* Il demeura donc encore en Galilée, pendant qu'ils allèrent à Jérusalem; mais il partit bientôt après pour les suivre. Il ne se fit point connoître par les chemins (4), & ayant envoyé devant lui quelques Disciples pour

## C I T A T I O N S.

(1) *Neque credebant in eum.* Joan. XII. 37.

(2) *Si hac facis, manifesta te ipsum mundo.* Joan. VII. 4.

(3) *Nemo in occulto quid facit, & quarit ipse in publicum esse.* ibid.

(4) *Non manifestè, sed quasi in occulto.* ibid. 10.

## R E M A R Q U E.

(LXXXVI.) C'est-à-dire Mois, parce que les Hébreux suivoient ceux de cet Astre comme les anciens Gaulois, & non pas ceux du Soleil comme nous. C'est pourquoi les plus grandes Solemnités de la Loi étoient affectées à certains tems préfix du cours & du décours de la Lune, comme il paroît encore à notre Pâque que nous célébrons en même tems que la leur. Aussi tous les jours de nouvelle Lune étoient de grandes Fêtes pour eux.

lui préparer des Logis (1), les Habitans d'une Ville de Samarie, par où il devoit passer, refusèrent de le recevoir, parce qu'ils connoient qu'il alloit à Jérusalem pour la Fête (2) (LXXXVII), & que leur Religion défendoit d'y aller. Les Fils de Zébédée, indignés de ce refus, lui demandèrent s'il vouloit qu'ils fissent descendre le Feu du Ciel sur cette Ville (3), comme Elie avoit fait autrefois (LXXXVIII). Mais il rejeta

CITATIONS.

(1) *Ante conspectum suum.* Luc. IX. 52.

(2) *Quia facies ejus erat eunaris Jerusalem.* ibid. 53.

(3) *Vis dicimus ut ignis descendat.* ibid. 54.

REMARQUES.

(LXXXVII.) C'étoit une difficulté ordinaire à toutes les grandes Fêtes des Juifs, entre les Galiléens & les Samaritains, à cause de la situation de la Samarie, qu'il falloit nécessairement que les Galiléens traversassent pour aller en Judée; & comme l'Évangile nous apprend qu'ils étoient fort reconnoissables à leur langage, il n'étoit pas fort difficile aux Samaritains de connoître, à leur mine, comme dit S. Luc, qu'ils alloient aux Fêtes, quand c'en étoit le tems. On peut voir au V. Chapitre du XX. Livre des Antiquités de Joseph un différend qui arriva à cette même occasion dans un Bourg de ce Pays, & qui ne se termina pas si doucement que celui-ci. Du reste, on comprend bien par ce qui a déjà été dit ailleurs des Samaritains & de leur Religion, pourquoi ils faisoient conscience de loger ceux qui alloient aux Fêtes de Jérusalem.

(LXXXVIII.) Ochozias, Roi d'Israël, étant extrêmement malade, voulut consulter un faux Dieu sur ce qui arriveroit de son mal. Ceux qui y alloient de sa part, rencontrèrent Elie en leur chemin, & il leur prédit la mort de leur Maître, pour la peine de son Idolâtrie. Ce

cette Proposition avec horreur (1). *Vous ne sçavez-pas*, leur dit-il, *à quel Esprit vous êtes appelés* (2). *Le Fils de l'Homme n'est pas venu, pour faire périr les hommes, mais pour les sauver.*

En effet, comme il entroit dans un Bourg de ce même Pays, il rencontra dix Léproux, qui l'appellèrent d'abord par son nom; & élevant leurs voix pour en être entendus, parce qu'ils se tenoient loin de lui (3), le conjurèrent d'avoir pitié d'eux. Il leur dit de s'aller montrer au Sacrificateur, comme tous ceux qui guérissent y étoient obligés par la Loi; & en y allant ils furent guéris. L'un d'eux, qui étoit Samaritain, revint après se jeter à ses pieds, pour lui rendre grâces; & Jésus ayant demandé où étoient les neuf autres? *Il n'y a*, dit-il, *que cet Etranger, qui donne gloire à Dieu.*

#### C I T A T I O N S.

(1) *Conversus increpavit eos.* Luc. IX. 55.

(2) *Nescitis cujus spiritus estis,* ibid.

(3) *Steterunt à longe, & levaverunt vocem.* Luc. XVII. 12, 13.

#### R E M A R Q U E.

Prince, irrité de cette Prédiction, envoya consécutivement deux Troupes de cinquante Soldats chacune avec un Capitaine, pour prendre le Prophète, dans une Montagne où il s'étoit retiré; mais il fit descendre sur eux le Feu du Ciel, qui les dévora tous en un instant.

Il ne perdoit aucune occasion de faire remarquer le peu de Foi des Juifs en comparaison des autres Peuples, dont il leur prédisoit en toute rencontre la conversion. *J'ai encore d'autres Brebis*, leur dit-il quelque tems après, prêchant dans le Temple, *qui ne sont pas de cette Bergerie ; mais ils faut que je les amene* (1), & *il n'y aura qu'un Troupeau, & qu'un Pasteur*. Et parce qu'ils ne pouvoient souffrir qu'il dit, que les Gentils leur seroient égalés, il leur reprocha une fois ainsi leur orgueil & leur inhumanité. « Certain  
 » homme, leur dit-il, étant sorti de grand  
 » matin de sa Maison, pour envoyer des  
 » ouvriers à sa vigne, demeura d'accord,  
 » avec les premiers qui se présentèrent, de  
 » leur donner un Denier pour leur Journée.  
 » Trois heures après, il en trouva d'autres  
 » par les rues, qui ne faisoient rien (2), &  
 » il les y envoya aussi, en leur promettant  
 » de les satisfaire. Il en fit ainsi aller plu-  
 » sieurs à différentes heures du jour ; & mê-  
 » me, comme la nuit approchoit déjà, en  
 » ayant encore rencontré qui ne sçavoient  
 » que faire, il leur demanda pourquoi ils de-  
 » meuroient oisifs tout le jour ? Et ces gens

CITATIONS.

( 1 ) *Illas oportet me adducere.* Joan. X. 16.

( 2 ) *Stantes in foro otiosos.* Matth. XX. 3.

» ayant répondu qu'ils n'avoient trouvé per-  
 » sonne à qui se louer, il les envoya travail-  
 » ler pour lui comme les premiers. La nuit  
 » étant venue, il dit à son Éconôme (1) de  
 » les appeler tous pour les payer. Ceux qu'il  
 » avoit loués, il n'y avoit qu'une heure, fu-  
 » rent tous les premiers satisfaits; & ayant  
 » reçu chacun un Denier pour leur Salaire,  
 » les autres, qu'il avoit loués dès la pointe du  
 » jour, s'imaginèrent aussitôt qu'ils auroient  
 » davantage: mais ils furent extrêmement  
 » surpris, & se prirent à murmurer bien fort,  
 » quand ils virent qu'on ne leur donnoit aussi  
 » qu'un Denier. *Mon Ami*, dit le Maître à  
 » l'un d'eux, *Quel tort vous fais-je? Ne*  
 » *sommes-nous pas demeurés d'accord du*  
 » *prix que je vous donne? Prenez ce que je*  
 » *ai promis, & vous en allez. Que s'il me*  
 » *plaît de donner autant à cet autre, qui*  
 » *n'a presque point travaillé, ne puis-je pas*  
 » *faire ce que je veux de mon bien; & faut-*  
 » *il que vous soyez méchant, parce que je*  
 » *suis bon* (2)? Je vous dis de même, con-  
 » tinua Jésus, que les premiers seront com-  
 » me les derniers, & les derniers comme les  
 » premiers (3) ».

## C I T A T I O N S.

(1) *Procuratori suo.* Matth. XX. 8.(2) *An oculus tuus nequam est, &c.* ibid. 15.(3) *Erunt novissimi primi, & primi novissimi.* ibid. 16.

La Fête des Tabernacles duroit sept jours. Comme il étoit parti tard pour y aller, les Juifs le cherchèrent inutilement pendant les trois premiers. Ils n'étoient point d'accord sur son sujet : les uns en disoient du bien, d'autres l'appelloient Séducteur ; mais ce n'étoient que des bruits sourds, & personne n'osoit en parler ouvertement en quelque maniere que ce fût, de crainte de ses Ennemis (1). Il parut pourtant au quatrième jour, qui étoit le plus solennel ; & s'étant mis à enseigner dans le Temple, Comment, disoient-ils, cet homme peut-il être si savant, sans avoir jamais étudié (2) ? Ma Doctrine, leur répondit-il, n'est pas de moi : c'est la Doctrine de celui qui m'a envoyé. Si vous êtes disposés à faire sa volonté, vous connoîtrez si je parle de moi-même, ou si c'est lui qui me fait parler. Quand on cherche sa propre gloire, c'est signe qu'on parle de soi-même ; mais quiconque ne cherche que la gloire de celui qui l'a envoyé, ne sçauroit avoir ni erreur ni péché (3). Pourquoi donc me voulez-vous faire mourir ? Vous êtes pos-

CITATIONS.

(1) *Murmur multum erat in turbâ de eo, quidam enim dicebant quia bonus est, alii autem non, sed seducit turbas. Nemo tamen palam loquebatur de illo propter metum Judæorum.* Joan. VII. 12, 13.

(2) *Quomodo hic litteras scit, cum non didicerit ?* ibid. 14.

(3) *Hic verax est & injustitia in illo non est.* ibid. 18.

*sedé du Démon*, lui répondit quelqu'un. *Qu'est-ce, qui songe à vous faire mourir? Vous vous scandalisâtes à la dernière Fête*, reprit-il, *de ce que je guéris un malade le Jour du Sabbat. Cependant, quand Moïse l'établit, vos Peres ne crurent pas le violer en continuant, comme ils firent, de circoncire dans ce Jour, ainsi qu'aux autres (1). Que s'il est permis de circoncire un homme le Jour du Sabbat, pourquoi seroit-il défendu de le guérir? Quelques-uns des Assistans se demandoient les uns aux autres, si ce n'étoit pas cet homme que leurs Pontifes cherchoient pour le faire mourir? Le voilà, ajoutoient-ils, qui prêche publiquement, & ils ne lui disent rien. Ne seroit-ce point qu'ils auroient reconnu qu'il est vraiment le Christ? Mais nous sçavons ce qu'il est (LXXXIX); & quand le Christ viendra, personne ne doit*

## C I T A T I O N.

(1) *Unum opus feci, & omnes miramini propterea. Moïses dedit vobis circumcisionem, non quia ex Moïse est, sed ex patribus & in Sabbato circumciditis.* Joan. VII. 21, 22.

## R E M A R Q U E.

(LXXXIX.) Ils vouloient dire qu'ils sçavoient qui étoit son Pere, Joseph le Charpentier; & soit par la Prophétie d'Isaïe, que le Messie naîtroit d'une Vierge, où par la Figure de Melchisedech, de qui on n'a jamais sçu les Parens, ils étoient persuadés qu'on ne devoit point connoître le Pere du Messie, & ils n'avoient point compris qu'il dû naître d'une Femme mariée.

sçavoir son origine (1). Il y en eut beaucoup d'autres, qui crurent en lui, & qui disoient que quand le Christ viendrait, il ne pourroit pas faire de plus grandes choses.

Ces Discours étant venus à la connoissance des Pharisiens (2), ils envoyèrent, de concert avec les Pontifes, des Satellites pour le prendre (3); mais il leur parla de cette sorte. *Je ne serai plus guères avec vous*, leur dit-il, *& je retournerai bientôt vers celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez alors, & vous ne me trouverez pas, & vous ne sçauriez venir où je serai* (4). Ces gens, non plus que les autres Juifs, ne purent jamais comprendre le sens de ces paroles. Les uns disoient, *C'est un Prophète*; les autres, *C'est le Christ*. Mais, reprenoient-ils aussitôt, *le Christ doit venir de Bethléem, & de la Maison de David, & non pas de Galilée*. Cependant ils auroient bien voulu s'en saisir, mais son heure n'étoit pas venue (5); & s'en étant

CITATIONS.

(1) *Ecce palam loquitur, & nihil ei dicunt. Numquid agnoverunt quia est (verè) Christus? Sed hunc scimus unde sit; Christus autem cum venerit nemo scit unde sit.* Joan. VII. 26, 27.

(2) *Audierunt Pharisei turbam, murmurantem de illis hac.* ibid. 32.

(3) *Ministros.* ibid.

(4) *Adhuc modicum tempus vobiscum sum, & vado, &c.* ibid. 33.

(5) *Nec dum venerat hora ejus.* Joan. VIII. 20.



retournés sans rien faire , ils dirent pour leur excuse , que jamais homme n'avoit parlé comme lui (1). *Est-ce qu'il vous a aussi gagnés ?* leur dirent les Pharisiens. *Voyez si quelqu'un de nous , ou des Pontifes croit en lui. Il n'y a que cette foule ignorante & maudite , qui le suit* (2). Mais , dit Nicodème , celui qui le vint trouver de nuit au premier voyage qu'il fit à Jérusalem , *il me semble que notre Loi ne juge personne sans l'avoir entendu , & examiné ses actions. Est-ce que vous êtes aussi Galiléen* , lui dirent-ils ? *Lisez les Ecritures : vous verrez que jamais Prophète ne vint de Galilée (XC).* Ils se séparèrent à ces mots , pour se retirer chacun chez soi , & Jésus sortit de Jérusalem

## CITATIONS.

(1) *Nunquam locutus est homo sicut hic homo.* Joana VII. 46.

(2) *Sed turba hac , qua non novit legem maledicti sunt.* Ibid. 49.

## REMARQUE.

(XC.) Cela étoit faux. Jonas , dont il a été parlé ci-dessus , étoit incontestablement Galiléen ; mais ce n'est pas la seule occasion où les Pharisiens ont manqué de bonne foi , en parlant contre Jésus-Christ. Au reste , ce mépris extrême , qu'ils avoient pour la Galilée , venoit de ce que la plus grande partie des Habitans de ce Pays descendoit des Assyriens que Salamanazar y avoit établis autrefois , après l'avoir conquis , & de ce qu'ils avoient gardé quelque chose de leur ancienne Religion , dont ils faisoient un mélange impie avec la Juive , à ce que prétendoient les Pharisiens.

pour

pour aller passer la nuit sur la Montagne des Oliviers.

Le lendemain, il revint au Temple dès la pointe du jour. Le Peuple s'assembla de nouveau autour de lui; & comme il les enseignoit, les Pharisiens & les Docteurs lui amenèrent une femme qu'ils venoient de surprendre (1) en adultere. *Maître*, lui dirent-ils, *selon Moïse elle doit être lapidée. Vous, qu'en dites-vous?* Il étoit trop doux, pour la faire mourir; & s'il lui pardonnoit, ils alloient l'accuser de détruire la Loi (2). D'abord, au lieu de leur répondre, il se baissa, & se mit à tracer quelque figure sur la terre avec le doigt; mais étant pressé de parler (3), il se releva, & leur dit, *Que celui de vous, qui ne se sent coupable de rien, lui jette la première pierre.* Puis, il se rebaisa, & se mit à tracer sur la terre comme auparavant. A cette réponse, chacun s'examina en son particulier, & leur conscience leur faisant les reproches qu'il n'avoit pas voulu leur faire (4), insensiblement ils sortirent tous du Temple, les plus vieux les premiers,

CITATIONS.

(1) *Modò.* Joan. VIII. 4.

(2) *Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidari, tu ergo quid dicis? Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum.* ibid. 5, 6.

(3) *Cum perseverarent interrogantes.* ibid. 7.

(4) *Audientes autem (& à conscientia redarguti.)* ibid. 9.

& les autres après. Alors, il se releva, & ne voyant plus que la pécheresse, *Femme*, lui dit-il, *que sont devenus vos Accusateurs ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Personne, Seigneur. Je ne vous condamnerai pas non plus*, reprit-il, *Allez, & gardez-vous de pécher à l'avenir.*

Depuis, enseignant encore dans le Temple près du Trésor (1) (XCI), comme il di-

### C I T A T I O N.

(1) *In Gazophylacio. Joan. VIII. 20.*

### R E M A R Q U E.

(XCI.) C'est-ce que Tacite a entendu, quand il a dit que ce Temple étoit d'une opulence immense, *immensa opulentia Templum* : & c'est ce même Trésor, dont Pilate voulut se servir pour subvenir à la dépense de quelques Aqueducs qu'il vouloit faire pour la commodité du Public ; & que Crassus allant contre les Parthes avoit pillé ; & auquel Pompée fut si loué de n'avoir point touché : dans une Ville, dit Cicéron, si médifante & si soupçonneuse ; *in tam suspiciosa ac maledica Civitate*. C'est dans l'Oraison pour Flaccus. On y peut voir que les Juifs envoyoit tous les ans des Offrandes à ce Temple de tous les endroits de la Terre, où ils négocioient dès-lors avec le même succès qu'ils font encore aujourd'hui par-tout où ils sont souffertes. *Cum aurum Judaeorum nomine quorannis ex Italia & ex omnibus vestris Provinciis Hierosolymam exportari solet, &c.* Que comme leur zèle étoit proportionné à leurs richesses, une bonne partie de l'Or de l'Empire couloit en Judée par ce moyen, au préjudice des autres Provinces : Que Flaccus, qui gouvernoit l'Asie en qualité de Préteur, voyant les conséquences de cet abus, se crut obligé de les prévenir par un Edit qui défendoit absolument ce transport dans toute l'étendue de sa Jurisdiction ; *Flaccus sancit Edicto ne ex Asia exportari liceret* : Qu'il fit

soit qu'il étoit la lumière du monde, les Phariséens lui reprochèrent qu'il se louoit lui-même, & que son témoignage n'étoit pas recevable ; mais il repliqua que son témoignage étoit recevable, quoiqu'il parlât de lui-même, parce que son Pere en portoit le même témoignage que lui : *Et si vous ne me croyez ce que je suis* (1), ajouta-t-il, vous

C I T A T I O N.

(1) *Si non credideritis quia ego sum.* Joan. VIII. 24.

R E M A R Q U E.

faisit en même tems en diverses Villes des sommes infinies qui étoient destinées à cet usage : Que son action parut une chose extrêmement hardie, parce que les Juifs étoient fort attachés à cette superstition, & si redoutables, que Cicéron n'a point de honte de se plaindre publiquement, de ce que l'Accusateur de Flaccus avoit affecté de faire agiter cette Cause près des Dégres Auréliens, qui étoit le lieu où ils se tenoient d'ordinaire à Rome, & comme leur place de Change. Il paroît en effet, qu'on voulut l'intimider par ce voisinage, & que se voyant assez près d'eux pour en être entendu, & presque en leur présence, on crut qu'il ne soutiendrait pas si hardiment qu'il auroit fait ailleurs la Cause de ce Préteur contre un Corps si nombreux, si uni d'intérêts, & si puissant dans les Assemblées. Aussi, il déclare nettement, qu'il prononcera l'endroit de son Discours qui les regarde le plus bas qu'il pourra, de crainte qu'ils ne l'entendent. *Hinc barbara superstitioni resistere, multitudinem Judæorum flagrantem in concionibus, pro Republicâ contemnere gravitatis summa fuit, &c. Hoc nimirum est illud quod non longe à gradibus Aureliis hac causa dicitur, hic locus atque illa turba quaesita est : Scis quanta sit manus, quanta cordia, quantum valeat in concionibus. Summissâ voce agam, &c.* Il est difficile de trouver dans tous les Auteurs Païens une peinture aussi naïve que celle-ci des mœurs & des manières des Juifs.

*mourrez dans votre péché. Et qu'êtes-vous donc, lui dirent-ils (1) ? Je suis, leur répondit-il, ce que je vous ai dit. Quand vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, vous en serez persuadés (2). Vous connoîtrez alors, que je ne fais rien de moi-même, & que je ne vous dis que ce que mon Pere m'a enseigné ; car il est sans cesse avec moi, & il ne m'a point abandonné, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable (3).*

Il y en eut beaucoup, qui crurent encore en lui sur ces Discours (4). *Si vous demeurez, leur dit-il, attachés à mes paroles, vous connoîtrez la vérité, & elle vous tirera d'Esclavage (5). Nous descendons, dirent les autres, d'Abraham, & ne sçavons ce que c'est que servitude. Comment entendez-vous donc que nous serons tirés d'Esclavage ? Quiconque, leur répondit-il, commet le péché, est Esclave du péché. Que si vous êtes enfans d'Abraham, faites des œuvres dignes de lui, au lieu de me persécuter, moi qui ne vous dis que les vérités que Dieu m'a ap-*

## C I T A T I O N S.

(1) *Dicebant ergo ei, tu quis es ? Joan. VIII. 25.*

(2) (*A principio quod*) & *loquor vobis : cum exaltaveris, ibid. 28.*

(3) *Qua bene placita sunt ei, ibid. 29.*

(4) *Hæc illo loquente multi crediderunt in eum, ibid. 30.*

(5) *Liberabis, ibid. 32.*

pris (1). Qui de vous me peut reprocher le moindre crime ? Je ne cherche point ma propre gloire : un autre en prendra soin, & me fera justice ; mais pourtant, je vous déclare que quiconque fait ce que je dis ne mourra jamais. Ne disions-nous pas bien, s'écrièrent-ils alors, que vous étiez un Samaritain, & un possédé (2) ? Abraham & les Prophètes sont morts ; & ceux qui vous croiront, dites-vous, ne mourront pas. Etes-vous plus que les Prophètes, & plus qu'Abraham ? Que prétendez-vous être (3) ? Si je me glorifiois moi-même, répondit-il à ce Discours, ma gloire ne seroit rien ; mais c'est mon Pere qui me glorifie, lui que vous appelez votre Dieu ; & que vous ne connoissez pas. Abraham votre Pere souhaita ardemment de me voir : Je lui fus montré, & son ame en fut ravie (4). Quoi ! reprirent-ils, vous n'avez pas cinquante ans (XCII), & vous avez vu Abraham ? Alors Jésus leur

CITATIONS.

(1) Veritatem quam audiivi à Deo. Joan. VIII. 40.

(2) Nunc cognovimus quia demonium habes, &c. ibid. 52.

(3) Quem te ipsum facis ? ibid. 53.

(4) Exaltavit ut videret diem meum : vidit, & gavisus est. ibid. 56.

REMARQUE.

(XCII.) Cela ne vient point d'être dit, comme quelques uns ont cru, que Notre Seigneur approchât de cet âge, ni même qu'il parût en approcher. C'étoit une manière de

dit, *En vérité, en vérité, je vous le dis, j'étois déjà, qu'il n'étoit pas encore* (1). A cette réponse, les Juifs prirent des pierres pour lui jeter; mais il se cacha, & sortit du Temple.

Il rencontra depuis un pauvre mendiant, qui étoit aveugle de naissance, & ses Disciples ayant demandé si c'étoit pour les péchés de ses Peres, ou pour les siens, que cet homme étoit né ainsi? Jésus répondit, que ce n'étoit, ni pour les péchés de ses Peres, ni pour les siens; mais seulement, afin que la Puissance de Dieu éclatât en lui (2). Ensuite, il cracha sur de la terre, & en ayant fait une espèce de boue, il en frota les yeux de ce misérable, & l'envoya se laver à la Piscine de Siloé, d'où il revint clairvoyant (3). Les voisins du lieu, où il se tenoit d'ordinaire à

#### C I T A T I O N S.

- (1) *Antequam Abraham fieret, ego sum.* Joan. VIII. 58.  
 (2) *Ut manifestentur opera Dei in illo.* Joan. IX. 3.  
 (3) *Abiit ergo & lavit, & venit videns.* ibid. 7.

#### R E M A R Q U E.

parler parmi les Juifs, pour dire, *Vous n'êtes guères vieux.* Ils prenoient ce nombre de cinquante plutôt qu'un autre, comme ils auroient dit un demi-siècle, ainsi que le ment le Peuple dit parmi nous un demi-cent; mais beaucoup plus encore, parce que leurs Jubilés se célébroient de cinquante en cinquante ans. Or c'étoit une espèce d'Epoque fort considérable parmi eux, comme encore aujourd'hui le Peuple remarque parmi nous combien il en a vu.

demander l'aumône (1), ne sçavoient plus, quand ils le revirent, si c'étoit le même, ou quelqu'autre qui lui ressembloit. Il disoit bien qu'il étoit le même; mais on lui demandoit comment ses yeux s'étoient ouverts? Et, quand il l'avoit dit, on vouloit qu'il dît encore où étoit celui qui l'avoit guéri, & il n'en sçavoit rien. On le mena aux Pharisiens. Ils lui firent aussi conter sa guérison; & parce que c'étoit un Jour de Sabbat, quelques-uns conclurent que celui qui l'avoit guéri ne venoit pas de Dieu, puisqu'il avoit violé la sainteté du jour; mais d'autres disoient, comment un pécheur feroit-il de si grands miracles (2)? Ils demandèrent à l'aveugle même ce qu'il en pensoit; mais leur ayant répondu que c'étoit un Prophète, ils ne voulurent plus croire qu'il eût été aveugle, & ils firent venir ses parens pour en découvrir la vérité. On leur demanda si c'étoit-là leur fils, qu'ils disoient être né aveugle, & comment il voyoit clair alors (3)? Ces gens, qui sçavoient qu'on avoit arrêté de chasser de la Synagogue tous ceux qui reconnoïtroient Jésus pour le Christ (4), se contentèrent de répondre que c'étoit

CITATIONS.

(1) *Sedebat & mendicabat.* Joan. IX. 8.

(2) *(Tanta) signa.* ibid. 16.

(3) *Hic est filius vester, quem,* &c. ibid. 19.

(4) *Conspiraverant Judai,* &c. ibid. 22.



bien là leur fils, & qu'il étoit bien né aveugle; mais comment il voyoit clair alors, qu'ils n'en sçavoient rien (1). *Interrogez-le lui-même*, ajoutèrent-ils: *ce n'est pas un enfant; qu'il dise ce qui en est* (2). On le rappella, & on l'exhorta à donner gloire à Dieu en avouant la vérité; qu'aussi-bien on sçavoit que celui dont il parloit étoit un méchant homme (3). *Si c'est un méchant homme*, dit-il, *je n'en sçais rien: ce que je sçais bien* (4), *c'est que j'étois aveugle, & que je vois. Mais comment a-t-il donc fait* (5)? lui demandèrent-ils encore. *Ne vous l'ai-je pas déjà dit?* répondit-il: *A quoi sert-il que je le répète? Est-ce que vous voulez être aussi de ses Disciples? Sois son Disciple toi-même*, lui repliquèrent-ils aussi-tôt en le maudissant. *Pour nous, nous le sommes de Moïse, à qui nous sçavons que Dieu a parlé; mais pour celui-ci, nous ne sçavons qui il est. C'est ce qui est bien étrange*, reprit-il, *que vous ne sçachiez qui il est, & qu'il m'ait ouvert les yeux* (6). *Dieu n'exauce point les méchants, & on n'a jamais ouï dire qu'on ait rendu*

## C I T A T I O N S.

(1) *Scimus quia hic est filius noster, &c.* Joan. IX. 20.(2) *Æta em habet, ipse de se loquatur* ibid. 21.(3) *Da gloriam Deo, nos scimus, &c.* ibid. 24.(4) *Unum scio* ibid. 25.(5) *Quid fe. ir. ribi?* ibid. 26.(6) *In hoc enim mirabile est, &c.* ibid. 30.

la vue à un aveugle-né. Si cet homme n'étoit pas de Dieu, il n'auroit pas ce pouvoir. Comment ! s'écrièrent-ils à ce Discours en le chassant, tu n'es que péché dès ta naissance (1), & tu veux nous enseigner ? Jésus, ayant appris ces choses, le rencontra, & lui demanda s'il croyoit au Fils de Dieu ? Qui est-ce, Seigneur ? répondit-il, afin que j'y croye. C'est lui-même, dit Jésus, que vous voyez, & qui vous parle : & cet homme, se jettant à ses pieds, lui dit, Seigneur, je le crois ainsi. Alors, dit Jésus, La puissance, que je suis venu exercer dans le monde, est de faire voir les aveugles, & d'aveugler les clairvoyans. Est-ce donc que nous sommes aussi des aveugles, dirent quelques Pharisiens qui étoient présens (2) ? Si vous étiez aveugles, répondit-il, vous ne seriez pas coupables ; mais vous n'êtes que trop éclairés pour votre malheur (3).

Outre les Apôtres, il avoit encore choisi soixante & douze autres Disciples, qu'il envoya devant lui (4) en Judée par tous les

#### CITATIONS.

(1) *In peccatis natus es totus.* Joan. IX. 34.

(2) *In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant : & qui vident, cæci fiant. Numquid & nos cæci sumus ?* ibid. 39, 40.

(3) *Nunc vero dicitis quia videmus (ideo) peccatum vestrum manet.* ibid. 41.

(4) *Ante faciem suam.* Luc. X. 1.

lieux où il devoit passer. Depuis , étant revenus le trouver fort satisfaits de leur Ministère , sur-tout de ce que les Démons leur étoient soumis (1) : *Oui* , leur dit-il , *je vous ai donné la puissance de fouler aux pieds le dragon , de rendre vaine toute la force de l'ennemi ; & rien ne sçauroit plus vous nuire. Ce n'est pas pourtant de quoi vous devez vous réjouir , mais seulement de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel* (2). *Ne craignez donc point , petit Troupeau ; car c'est à vous que votre Pere veut donner son Royaume* (3). A ces mots il s'écria transporté de l'Esprit de Dieu , *Je vous reconnois , ô mon Pere , Maître du Ciel & de la Terre. Je vous donne gloire de ce que vous avez caché ces choses aux Sages du monde pour les révéler aux Petits. Oui , mon Pere vous l'avez voulu ainsi. Vous m'avez confié toutes choses : personne ne me connoît que vous ; personne ne vous connoît que moi , & ceux à*

## C I T A T I O N S .

(1) *Reversi cum gaudio dicentes ; Domine , etiam demonia subjiciuntur nobis , &c. Luc. X. 17.*

(2) *Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes & scorpiones , & super omnem virtutem inimici , & nihil vobis nocebit ; verumtamen in hoc nolite gaudere , gaudete autem . &c. ibid. 19 , 20.*

(3) *Nolite timere , pusillus grex , quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Luc. XII. 32.*

qui je vous fais connoître (1). Puis, se tournant vers ses Disciples, *Venez donc à moi, continua-t-il, ô vous tous qui êtes accablés, & je vous soulagerai. Soumettez-vous au joug que j'impose, vous trouverez que c'est un fardeau bien léger; rien n'est plus délicieux. Apprenez enfin de moi à être doux & humbles de cœur, si vous voulez posséder vos Ames en Paix* (2).

Comme il parcouroit la Judée, quelqu'un du Peuple qui le suivoit lui ayant dit un jour, *Maître, obligez mon Frere à faire nos Partages. Qui m'a établi, répondit-il, Juge entre vous* (3)? Peu de tems après, Simon Pierre lui ayant demandé combien de fois il falloit pardonner à ceux de qui on avoit été offensé? il lui répondit, *Jusqu'à l'infini. Car, ajouta-t-il, il en est de Dieu* (4) *comme d'un certain Roi qui voulut faire rendre compte à ceux qui avoient soin de ses trésors. Il s'en trouva un qui lui devoit dix mille talents (XCIII), & n'ayant pas de quoi les*

C I T A T I O N S.

(1) *In ipsâ horâ exultavit spiritu & dixit: Confitebor tibi, &c. etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te, &c. Luc. X. 21.*

(2) *Et invenietis requiem animabus vestris, Matth. XI. 29.*

(3) *Quis me constituit judicem super vos? Luc. XII. 14.*

(4) *Ideo assimilatum, &c. Matth. XVIII. 23.*

R E M A R Q U E.

(XCIII.) Chacun valoit quatre à cinq mille Francs de notre Monnoie,

*payer, le Prince commanda qu'on le vendît, lui, sa femme, & ses enfans. Mais ce misérable s'étant jetté à ses pieds, pour le prier d'attendre quelque tems, le Roi en eut pitié, & lui remit sa dette. Un moment après, cet homme, ayant rencontré l'un de ses Collegues qui lui devoit cent deniers, il le prit à la gorge (1); & refusant de lui donner le tems pour s'acquitter, il le fit mettre à l'heure même en prison. Le Roi, en ayant été informé, fit venir devant lui ce Créancier impitoyable. Méchant que tu es (2), lui dit-il, je t'ai quitté d'une si grande somme, & tu n'as point pitié de ton Collegue pour une si petite (3)! Alors il le livra aux Bourreaux, pour le tourmenter jusqu'à ce qu'il se fût entièrement acquitté. Et c'est ainsi, continua Jésus, que mon Pere vous traitera, si vous ne pardonnez chacun à vos Freres du meilleur de vos cœurs (4).*

Depuis, comme il se mettoit en chemin pour retourner à Jérusalem, il fut abordé par un jeune homme de grande condition, qui lui dit, en fléchissant le genou devant lui, *Bon Maître, que ferai-je pour avoir la*

## C I T A T I O N S.

(1) *Tenens suffocabat eum.* Matth. XVIII. 28.

( ) *Serve nequam.* ibid. 32.

( ) *Non ergo oportuit & te misereri conservi tui?* ibid. 33.

(+) *De cordibus vestris,* ibid. 35.

*Vie éternelle ? Pourquoi m'appellez-vous bon ?* dit Jésus : *il n'y a que Dieu qui mérite ce nom.* Puis répondant à sa demande , *Si vous voulez être sauvé ,* continua-t-il , *gardez les commandemens. Et quels commandemens ?* reprit le jeune homme. *Ne les sçavez-vous pas ?* lui repartit Jésus. *Tu ne tueras point , Tu ne déroberas rien , Tu ne porteras pas faux témoignage , & les autres. J'ai observé toutes ces choses fort religieusement dès mon enfance ,* répondit encore le jeune homme : *Ne faut-il rien faire davantage ?* Cette demande plut à Jésus ; & considérant plus attentivement celui qui la faisoit , il fut touché d'inclination pour lui (1) , & il lui dit , *Il vous manque encore une chose pour être parfait : c'est de vendre votre bien , pour le donner aux pauvres , & de quitter tout pour me suivre. Car ,* ajouta-t-il , *il est du Royaume du Ciel comme d'un trésor qu'un homme découvrit un jour par hazard dans un champ. Il le cacha soigneusement , & s'en alla ravi de joie (2) vendre au plutôt tout ce qu'il avoit , pour acheter ce champ précieux.* À cette réponse , le jeune

## CITATIONS.

(1) *Intrivus eum , dilexit eum.* Marc. X. 21.(2) *Præ gaudio illius vadit.* Matth. XIII. 44.

homme se retira fort triste (1) ; car il avoit de grands biens.

Alors , Jésus se tournant vers ses Disciples , *Qu'il est difficile* , leur dit-il , *que les Riches entrent dans le Ciel !* Ce Discours les surprit beaucoup (2). *Oui , mes enfans* , reprit-il , *je vous le dis encore une fois , il est bien difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses , aient part au Royaume de Dieu. Un Chameau passeroit plutôt par le trou d'une aiguille. Que la porte est petite , & le chemin étroit , qui conduit à la Vie , & qu'il est malaisé d'y entrer ! Il y aura donc bien peu de sauvés (3) ?* lui dit quelqu'un de ceux qui le suivoient. *Tâchez* , répondit-il , *d'entrer par cette petite porte. Beaucoup voudront y passer , qui ne le pourront pas ; & quand le Pere de famille l'aura fermée sur lui , vous aurez beau fraper & le prier d'ouvrir , il vous dira qu'il ne vous connoît point (4).* Et comment ne nous connoîtriez-vous point ? *lui direz-vous alors.* Nous avons bu & mangé ensemble tant de fois , vous avez enseigné dans nos places publiques. Non , *dira-t-il encore ,*

#### C I T A T I O N S.

(1) *Abiit tristis.* Matth. XIX. 22.

(2) *Obstupecebant.* Marc. X. 24.

(3) *Si pauci sunt qui salvantur.* Luc. XIII. 23.

(4) *Nescio vos.* ibid. 25.

je ne vous connois pas : éloignez-vous de moi, ouvriers d'iniquité. *Ce sera alors que la douleur & la rage s'empareront de vous (1), quand vous verrez entrer dans cet heureux séjour, dont vous serez exclus, parmi vos Peres & vos Prophètes, des hommes de tous les endroits du Monde, au lieu de vous, & que vous vous trouverez les derniers après avoir été si longtems les premiers. Qui est-ce donc, dirent les Disciples entre eux, qui sera sauvé ? La chose est impossible aux hommes, répondit Jésus, mais rien n'est impossible à Dieu.*

*Et nous autres, dit Simon Pierre, qui avons tout quitté pour vous suivre, quelle récompense en aurons-nous (2) ? Lorsqu'au renouvellement des Siècles, répondit Jésus, le Fils de l'homme viendra dans toute sa Majesté, vous serez assis à ses côtés, pour juger avec lui les douze Tribus d'Israël : Et quant aux autres, qui quitteront comme vous leurs biens & leurs parens pour l'amour de moi, il n'y en aura point qui n'en soit récompensé abondamment, même dès cette vie, à plus forte raison dans la Vie éternelle. Et moi, reprit un Docteur, que*

## CITATIONS.

- (1) *Ibi erit fletus & stridor dentium. Luc. XIII. 28.*  
 (2) *Quid ergo erit nobis, &c. Matth. XIX. 27.*



*faut-il que je fasse pour entrer dans cette Vie éternelle ? Que porte votre Loi ?* lui dit Jésus. *Elle commande , répondit-il , d'aimer Dieu de tout son cœur , & le prochain comme soi-même. Vous dites fort bien ,* lui répliqua Jésus. *Faites ce que vous dites , & vous vivrez éternellement. Mais ,* insista le Docteur , *voulant faire le zélé (1) , qu'entend-elle par le prochain ?* Alors Jésus , reprenant la parole , *Un voyageur ,* lui dit-il , *allant de Jérusalem à Jéricho , fut rencontré par des voleurs , qui , non contents de le dépouiller , le blessèrent en plusieurs endroits , & le laissèrent pour mort (2). Un Sacrificateur* premièrement , *& ensuite un Lévite , qui alloient le même chemin , l'ayant apperçu , passèrent outre , & ne se mirent point en devoir de le secourir. Un Samaritain , au contraire , qui venoit après eux , l'ayant aussi apperçu , en eut pitié , s'approcha de lui , banda ses plaies , & le mettant sur son cheval le conduisit dans sa Maison , & prit soin de le faire guérir. A votre avis ,* continua Jésus , *lequel de ces trois hommes étoit le prochain de ce blessé ? Celui ,* dit le Docteur , *qui le secourut. Allez*

## C I T A T I O N S .

( 1 ) *Volens justificare seipsum. Luc. X. 29.*( 2 ) *Semivivo. ibid. 30.*

*donc*, lui dit Jésus, & faites de même (1).

C'étoit vers la fin de la neuvième Lune, qu'on célébroit à Jérusalem la Fête de la Dédicace (XCIV), quand Jésus se promenant dans le Temple sous le Portique de Salomon, les Juifs s'assemblèrent autour de lui, pour lui demander jusqu'à quand il les tiendrait en suspens (2), & le prier de leur dire nettement s'il étoit le Christ, ou s'il ne l'étoit pas ? *Quand je vous le dis*, leur répondit-il, *vous n'en croyez rien* (3). *Les œuvres que je fais au nom de mon Père, témoignent pourtant que je dis vrai ; mais vous ne sçauriez me croire, parce que vous n'êtes pas des brebis. Elles me connois-*

#### CITATIONS.

(1) *Similiter.* Luc X. 32.

(2) *Quousque animam nostram suspendis ?* Joan, X. 24.

(3) *Palam loquor vobis, & non creditis.* ibid. 25.

#### REMARQUE.

(XCIV.) Elle n'étoit pas d'institution divine, c'est-à-dire, établie par Moïse, comme celle des Tabernacles ; elle étoit seulement de tradition, & instituée en mémoire de la restauration du Temple faite par Judas Machabée après qu'il eut été profané si longtems par les Gentils. Et parce que pendant ce tems les Juifs avoient été réduits, de même qu'en fuyant d'Égypte, à exercer leur Religion dans les Montagnes & dans les Déserts où ils s'étoient retirés, la Fête de cette restauration se célébroit presque de la même manière que celle des Tabernacles, comme ayant été toutes deux établies pour des sujets qui avoient beaucoup de ressemblance, & elle duroit aussi sept jours.

sent à la parole, comme je les connois, elles me suivent, je les ferai vivre éternellement, & rien ne me les peut ravir; car mon Pere, qui me les a données, est au-dessus de tout (1): personne ne les peut arracher de ses mains, & lui & moi ne sommes qu'un. A ces mots, les Juifs ayant pris des pierres pour lui jeter, *J'ai fait*, poursuivit-il, plusieurs actions admirables à vos yeux (2): pour laquelle me lapidez-vous? Ce n'est point, lui dirent-ils, pour aucune bonne œuvre, que nous voulons te lapider; mais pour tes blasphêmes, & parce que, n'étant qu'un homme, tu oses dire que tu es Dieu. N'est-il pas écrit dans votre Loi, répondit-il, *J'ai dit que vous êtes des Dieux?* Que si elle appelle des Dieux ceux à qui Dieu parloit seulement (3), est-ce blasphême à moi, que mon Pere a sanctifié en m'envoyant sur la Terre, de dire que je suis Fils de Dieu? N'en croyez rien, si je ne fais pas des œuvres dignes de lui (4); mais après en avoir tant fait, croyez-en du moins à ces œuvres, si vous ne m'en croyez pas. Le Pasteur mercenaire, leur dit-il environ ce même tems,

## C I T A T I O N S.

- (1) (*Qui*) dedit mihi majus omnibus est. Joan. X. 29.  
 (2) *Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo.* ibid. 32.  
 (3) *Ad quos sermo Dei factus est.* ibid. 35.  
 (4) *Si non facio opera Patris mei, nolite credere.* ibid. 37.

qui garde le Troupeau d'un autre, s'enfuit si-tôt qu'il voit le loup approcher de la Bergerie. Au contraire le Pasteur véritable, le bon Pasteur, donne comme moi sa vie pour ses brebis. Mais je ne l'abandonne, que pour y revenir; car personne ne me la peut ôter: c'est de mon propre mouvement que je la perds, je puis comme il me plaît, & la quitter, & la reprendre (1).

Tous ces Discours ne faisoient qu'exciter de nouvelles dissensions sur son sujet parmi les Juifs. Les uns disoient toujours qu'il étoit possédé du Démon, qu'il extravaguoit, & à quoi on s'amusoit de l'écouter (2)? D'autres disoient, que les propos qu'il tenoit, & les miracles qu'il faisoit, n'étoient, ni propos, ni actions, de possédé. Et cependant, comme la plupart étoient d'accord de se saisir de lui, il sortit de Jérusalem, & prit le chemin du Jourdain.

En passant par Béthanie, il logea chez une femme de ses amies, qui s'appelloit Marthe. Dans le tems qu'elle étoit plus empressée à ordonner ce qu'il falloit pour le recevoir (3),

#### CITATIONS.

(1) *Pono animam meam, ut iterum sumam eam: nemo tollit eam à me, sed ego pono eam à meipso, & potestatem habeo ponendi eam, & potestatem habeo iterum sumendi eam.* Joan. X. 17, 18.

(2) *Quid eum audiris?* ibid. 20.

(3) *Satagebat circa frequens ministerium.* Luc. X. 40.

elle prit garde qu'une sœur qu'elle avoit ; nommée Marie, ne bougeoit de ses pieds à l'écouter. A cette vue, elle s'arrêta (1) pour dire à Jésus, qu'il ne songeoit pas qu'elle avoit toute la peine, & elle le pria de commander à sa sœur de l'aider. Mais il lui répondit qu'elle s'embarassoit de trop de choses (2). *Il n'y en a*, lui dit-il, *qu'une seule de nécessaire : Marie a pris le meilleur parti, & rien ne l'en sçauroit détourner* (3).

De Béthanie, il fut passer le Jourdain, & alla demeurer au même lieu où Jean avoit commencé de baptiser. Il y fut bientôt accompagné d'une grande multitude de Peuple du Pays. Il les enseignoit à son ordinaire ; & ces gens, voyant qu'il guérissoit tous les malades qui se présentoient, ne pouvoient s'empêcher de l'élever même au-dessus de Jean, dont la mémoire étoit encore récente & en grande vénération parmi eux. *Jean-Baptiste*, disoient-ils, *n'a jamais fait de miracle comme lui* (4) ; *mais tout ce qu'il en a dit est bien véritable* (5).

## C I T A T I O N S.

(1) *Stetit.* Luc X. 40.(2) *Sollicita es & turbaris circa plurima.* ibid. 41.(3) *Optimam partem elegit qua non auferetur ab eâ.* ibid. 42.(4) *Joannes quidem signum fecit nullum.* Joan. X. 41.(5) *Omnia autem quaecumque dixit de hoc vera erant.* ibid. 42.

Ce Pays où il étoit dépendoit d'Hérode , & quelques Pharisiens le vinrent avertir de se retirer ailleurs , *parce que ce Prince , disoient-ils , le cherchoit pour le faire mourir. Allez , leur répondit-il , dites-lui de ma part , que j'ai encore quelques Démons à chasser , & quelques malades à guérir. Il sera satisfait bientôt après , & peu de jours termineront ma course* (1) ; *mais un Prophète ne doit pas mourir hors de Jérusalem. La Sagesse même l'a dit* (2) : Voici le tems que je leur enverrai des Apôtres , des Prophètes , & des Docteurs. Ils les chasseront de Ville en Ville ; ils les déchireront de coups , ils en massacreront les uns , ils mettront les autres en Croix , afin que tout le sang innocent qui fut jamais répandu sur la Terre , depuis celui d'Abel le Juste , jusqu'à celui du Fils de Barachie (XCV), qu'ils tuèrent le

#### CITATIONS.

(1) *Ecce ejicio demonia & sanitates perficio hodie & cras , & tertiâ die consummor.* Luc. XIII. 32.

(2) *Verumtamen non capit Prophetam perire extra Jerusalem.* ibid. 33.

#### REMARQUE.

(XCV.) Il s'appelloit Zacharie , & il y a apparence , quoique beaucoup d'Auteurs ne le veuillent pas , que le Fils de Dieu entendoit parler d'un Prophète de ce nom , qui fut effectivement tué de cette sorte par le Roi Joas. Il est vrai que l'Histoire des Rois fait ce Prophète fils du Grand-Prêtre Joïadas , & non pas , comme Jésus-Christ

dernier entre le Temple & l'Autel , retombe sur eux (1). *Je vous assure que cette Génération , qui vit aujourd'hui , en rendra compte (2) , & que la vengeance s'en fera dans nos jours. Achevez donc de combler la mesure des crimes de vos Peres (3). Jérusalem , Jérusalem , qui fais mourir les Prophètes , & lapides ceux qui te sont envoyés , combien de fois ai-je voulu rassembler ton Peuple sous mon aile (4) ? Mais quoique tu m'ayes toujours rejeté , je te déclare que tu ne me verras point que tu ne t'écries , Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur (5).*

## C I T A T I O N S.

(1) *Ut veniat super vos omnis sanguis justus , &c. Matth. XXIII. 35.*

(2) *Requiretur ab hac generatione. Luc. XI. 51.*

(3) *Et vos implete mensuram patrum vestrorum. Matth. XXIII. 32.*

(4) *Quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas. ibid. 37.*

(5) *Non videbitis me donec veniat cum dicetis , &c. ibid. 39.*

## R E M A R Q U E.

Le fait ici , Fils d'un Barachie ; mais S. Jérôme assure qu'il y avoit aussi dans l'Evangile des Nazaréens , Fils de Joïadas , & non pas , Fils de Barachie. Il faut donc , ou que ce pere eut deux noms , ce qui étoit fort ordinaire parmi les Juifs , ou que les Copistes ayent confondu ce Prophète Zacharie , dont il s'agit ici , avec l'autre Zacharie beaucoup plus connu , dont il nous reste un Livre de Prophéties , & de qui le pere s'appelloit Barachie. D'autres croient que Jésus-Christ entendoit parler d'un autre Zacharie , qui fut tué de cette même maniere par les Zélotes du tems de Vespasien , & dont le pere s'appelloit Baruch ou Barachie , car c'est la même chose.

Les femmes, chez qui il avoit logé en passant à Béthanie, l'envoyèrent avertir ce même jour, qu'un frere qu'elles avoient, & qu'il aimoit beaucoup, étoit à l'extrémité. Il dit aussitôt, qu'il n'y avoit rien à craindre de cette maladie, & qu'elle n'aboutiroit qu'à faire éclater davantage la gloire de Dieu, & celle de son Fils (1). Les deux jours suivans, il demeura encore au même lieu où il avoit reçu cette nouvelle; mais au troisième, il déclara à ses Disciples, qu'il falloit retourner en Judée; car Béthanie n'étoit qu'à quinze stades de Jérusalem. Ils lui représentèrent inutilement le danger où il s'exposoit, y ayant si peu de tems que les Juifs avoient voulu le lapider. *Notre Ami Lazare dort*, leur dit-il, (c'étoit le nom du malade,) & je le vais éveiller. *S'il dort*, reprirent-ils, *c'est bon signe; & il n'est pas si mal qu'il ne puisse guérir* (2). *Lazare est mort*, vous dis-je, repliqua-t-il alors; & je m'en réjouis pour l'amour de vous, parce que votre Foi en sera confirmée (3). *Allons donc aussi*, dit Thomas aux autres Disciples, & mourons, puisqu'il le faut, avec lui.

## C I T A T I O N S.

(1) *Infirmas hæc non est ad mortem, sed pro Gloriâ Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.* Joan. XI. 40.

(2) *Si dormit salvus erit.* ibid. 13.

(3) *Gaudeo propter vos ut credatis.* ibid. 15.



Lazare étoit mort en effet , quand il arriva à Béthanie. Si-tôt que Marthe ſçut qu'il approchoit , elle courut au-devant de lui : *Seigneur* , lui dit-elle en l'abordant , *ſi vous euſſiez été ici , mon frere ne ſeroit pas mort ; mais il n'importe , & je ſçais bien que Dieu vous accordera encore tout ce que vous voudrez* (1). A ces Diſcours , Jéſus ayant répondu que ſon frere reſſuſciteroit . *Vous entendez peut-être* , reprit-elle , *qu'il reſſuſcitera au dernier jour* (2) ? *Je ſuis* , lui dit-il alors , *la Réſurrección même , & la Vie. Qui croit en moi vivra , quelque mort qu'il puiſſe être* (3) , *& ne mourra jamais. Le croyez-vous ainſi* (4) ? *Je n'en doute point , Seigneur* (5) , lui dit-elle : *vous êtes le Chriſt , Fils de Dieu vivant ; & à ces mots , elle le quitta pour aller avertir ſa ſœur. Elle étoit demeurée dans la Maïſon avec pluſieurs Juifs de leur connoiſſance , qui les étoient venus voir pour les conſoler ; mais ſi-tôt que Marthe lui eut parlé en particulier* (6) , elle ſortit , & la compagnie la ſui-

## C I T A T I O N S.

(1) *Sed & nunc ſcio quia quacumque popoſceris à Deo , &c.* Joan. XI. 22.

(2) *Scio quia reſurget , &c.* ibid. 24.

(3) *Etiamsi mortuus fuerit.* ibid. 25.

(4) *Credis hoc ?* ibid. 26.

(5) *Uti que Domine.* ibid. 27.

(6) (*Clanculum*). ibid. 31.

vit , dans la croyance qu'elle alloit pleurer au Tombeau de son Frere. Quand elle eut trouvé Jésus, elle se jeta à ses pieds (1) , fondant en larmes , & lui fit la même plainte que Marthe lui avoit faite. Ceux qui les accompagnoient , n'étoient gueres moins affligés. Lui même se sentit saisir à ce triste spectacle : il se troubla , & se mit aussi à pleurer. Alors, les Juifs dirent entre eux , *Voyez comme il aimoit Lazare ;* mais d'autres disoient , que puisqu'il rendoit la Vue aux Aveugles-nés, il pouvoit bien empêcher son Ami de mourir (2). Il demanda où on l'avoit mis , & s'y fit mener. C'étoit une grotte dont l'entrée étoit fermée par une grande Pierre qu'il commanda d'ôter ; & Marthe ayant ajouté , qu'il y avoit quatre jours que le mort y étoit , & qu'il sentiroit fort mauvais , *Ne vous ai-je pas dit* , lui répondit-il , *que si vous croyiez , vous verriez la Gloire du Seigneur ?* On ôta la Pierre ; & alors Jésus levant les yeux au Ciel , *Mon Pere* , dit-

CITATIONS.

( 1 ) *Cecidit ad pedes ejus.* Joan. XI. 32.

( 2 ) *Jesus ergo ut vidit eam plorantem & Judæos qui venerant cum eâ plorantes , infremuit spiritu , & turbavit se ipsum , & lacrimatus est. Ecce quomodo amabat eum. Quidam autem ex ipsis dixerunt , Non poterat hic , qui aperuit oculos cæci nati , facere ut is non moreretur ?* Joan. XI. 33 , 35 , 36 , 37.

il, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé : non que je ne fusse assuré que vous m'exauceriez toujours ; mais c'est pour me faire entendre à ce Peuple qui m'entourne, & afin qu'ils connoissent que c'est vous qui m'avez envoyé (1). A ces mots, il appella Lazare à haute voix, & Lazare sortit les pieds & les mains liées (2), comme c'étoit la coutume d'ensevelir les morts parmi les Juifs, & la tête envelopée de son suaire. *Qu'on le délie, dit Jésus, & qu'on le laisse aller (3).*

Plusieurs des assistans crurent en lui, voyant ce prodige ; mais d'autres le furent rapporter aux Pharisiens. Ils s'assemblèrent avec les Pontifes pour délibérer sur cet avis. *Si nous le laissons faire (4), dirent-ils, tout le monde croira en lui, & le suivra. Les Romains nous imputeront tout ce qu'il fera ; & confondant les innocens avec le coupable, ils s'en vengeront sur notre Pays, & sur toute la Nation. Est-il si difficile de l'empêcher ?* dit alors le Grand-Prê-

## C I T A T I O N S.

(1) *Quoniam audisti me, ego autem sciebam quia semper me audis, sed propter populum, &c.* Joan. XI. 41, 42.

(2) *Voce magnâ clamavit, Lazare, veni foras ; & statim prodit, &c.* ibid. 43, 44.

(3) *Solvite eum, & sinite abire.* ibid. 44.

(4) *Si dimittimus eum sic.* ibid. 48.

tre (XCVI) qui s'appelloit Caïphe. *Ne vaut-il pas bien mieux qu'un seul homme périsse pour sauver toute la Nation, que non pas toute une Nation pour un seul homme (1) ?* Cet avis fut suivi de tous : ils prirent dès lors leurs mesures pour se défaire de Jésus, & ils firent publier quelque tems après, que quiconque sçauroit où il étoit, eût à le déceler, afin qu'on le fit arrêter. Mais il ne se montra plus guères depuis (2), & il se retira dans une Ville nommée Ephrem, près du Désert de Judée, où il demeura avec ses Disciples jufqu'au tems de Pâques.

CITATIONS.

(1) *Vos nescitis quidquam nec cogitatis quia expedit vobis.*  
*Joan. XI. 49, 50.*

(2) *Jesus ergo jam non in palam ambulabat.* *ibid. 54.*

REMARQUE.

(XCVI) C'étoit le Chef de l'Ordre Ecclésiastique dans la Religion Judaïque. Par la Loi de Moïse cette dignité étoit perpétuelle & héréditaire dans la Maison de son Frere Aaron : elle devoit toujours y passer d'aîné en aîné ; mais dans la suite des tems, cette disposition fut troublée en diverses manieres ; & la chose en vint à un tel point de confusion depuis que les Romains furent maîtres de Jérusalem, que les Gouverneurs vendoient cette charge pour autant de tems qu'il leur plaisoit, à ceux qui en offroient davantage, observant à peine de n'y admettre personne qui ne fût de la Tribu de Lévi. Ainsi Anne, dont il sera parlé plus bas, avoit été Grand-Prêtre quelques années avant la mort du Fils de Dieu, jufqu'à ce qu'il fut déposé par le prédécesseur de Pilate, comme Caïphe le fut aussi par son successeur quelques trois ans après la même mort.

Alors son heure étant venue, il se déterminâ, & partit avec un visage tranquille pour Jérusalem (1). Ses Disciples étoient épouvantés de son assurance, & ne suivoient qu'en tremblant; car il marcha toujours le premier pendant ce Voyage (2). *Nous voilà bientôt arrivés*, leur disoit-il, & tout ce que les Prophètes ont prédit du Fils de l'Homme va être accompli (3). Il sera livré aux Pontifes, aux Docteurs, & aux Anciens. Il sera condamné à la mort, puis abandonné aux Gentils, qui lui feront toute sorte d'outrages. Ils lui cracheront au visage, ils le feront servir de jouet (4), ils le frapperont de verges, ils le feront mourir en Croix, & il ressuscitera le troisième jour.

A ces mots, la femme de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils, & l'ayant adoré, elle le pria de lui accorder une grace qu'elle avoit à lui demander. Il voulut sçavoir auparavant ce qu'elle souhaitoit; & c'étoit, que ses deux fils fussent assis l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche, quand il seroit au Trône

## C I T A T I O N S.

(1) *Factum est autem dum complerentur dies assumptionis ejus, & ipse faciem suam firmavit ut iret in Jerusalem.* Luc. IX. 51.

(2) *Præcedebat illos Jesus, & stupebant, & sequentes timebant.* Marc. X. 32.

(3) *Ecce ascendimus Jerusalem, &c.* Luc. X. 8, 31.

(4) *Illudetur,* ibid. 38.

de sa Gloire. *Vous ne sçavez*, leur dit-il, *ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le même Calice que moi, & être régénérés du même Baptême que je dois l'être* (1) ? Mais quand vous le pourriez, il n'est pas en mon pouvoir de disposer des Places que vous voulez avoir : elles sont pour ceux à qui mon Pere les a destinées (2). Les autres Disciples furent fort indignés (3) contre eux de cette prétention ; mais Jésus les ayant tous rassemblés autour de lui, leur dit, qu'il n'en étoit pas d'eux comme des Grands du monde, qui tyrannisent ceux qui leur sont soumis : qu'au contraire, celui d'entre eux, qui se feroit le Serviteur des autres, seroit le plus grand de tous. *Le Fils de l'Homme même*, ajouta-t-il, *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, & donner sa vie pour le Salut du monde* (4).

Il arriva ensuite à Jéricho, en continuant son chemin vers Jérusalem. Comme il passoit dans une Rue, un petit homme (5), nommé Zachée, Chef des Publicains de la

## CITATIONS.

(1) *Aur baptismo, quo ego baptizor, baptizari?* Marc. X. 38.

(2) *Non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo.* Matth. XX. 23.

(3) *Indignati.* ibid. 24.

(4) *Dare animam suam redemptionem pro multis.* ibid. 28.

(5) *Staturâ pusillus.* Luc. XIX. 3.

Ville, ne pouvant le voir à cause de la foule qui l'environnoit, monta sur un Sycomore pour satisfaire sa curiosité. Jésus, l'ayant aperçu, lui dit de descendre de cet Arbre, & qu'il vouloit loger chez lui. On fut extrêmement scandalisé qu'il préférât ce pécheur à tous les gens de bien de la Ville (1). Et cependant son Hôte ravi de joie (2), voulant profiter de l'occasion, le consultoit sur la conduite de sa Conscience. *Seigneur, lui dit-il, je donne la moitié de mon Revenu aux Pauvres; & quand je m'apperçois d'avoir fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris. Cette Maison, dit Jésus sur ce Discours, a été sauvée dans ce jour; car enfin, celui qui en est le Maître, pour être Publicain & Pécheur, n'en est pas moins Enfant d'Abraham (3): & le Fils de l'Homme n'est venu chercher que ce qui étoit perdu.*

Au sortir de Jéricho, deux Aveugles, qui se trouvèrent sur son chemin, entendant le bruit de la foule qui l'accompagnoit (4), de-

### C I T A T I O N S

(1) *Murmurabant quòd ad hominem peccatorem diverserunt.* Luc. XIX. 7.

(2) *Festinans gaudens.* ibid. 6.

(3) *Hodie salus domui huic facta est, eo quod & ipse filius sit Abrahae.* ibid. 9.

(4) *Audierunt turbam praeteruentem.* Luc. XVIII. 36.

mandèrent ce que c'étoit ; & l'ayant sçu, ils se mirent à crier de toute leur force, *Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous.* Ceux qui étoient avec lui, voulurent les faire taire ; mais plus on les menaçoit (1), plus ils crioient, & l'appelloient à leur aide. Jésus les ayant ouïs s'arrêta, les fit approcher, & leur demanda ce qu'ils vouloient ; & quand ils l'eurent dit, il les toucha aux yeux, & ils furent guéris.

De Jéricho, il alla à Béthanie, & logea chez un Ami de Lazare, nommé Simon le Lépreux. Comme ils étoient à table (XCVII), lui, Simon, & Lazare entre autres personnes, & que Marthe les servoit, Marie sa Sœur apporta une Huile de Parfum fort précieuse dans un Vase d'Albâtre. Elle en lava les pieds de Jésus, puis elle les essuya avec ses cheveux ; & brisant ensuite le Vase, elle lui répandit le reste du Parfum sur la tête. Toute la maison fut remplie en un moment de cette odeur (1), & ses Disciples en furent

## C I T A T I O N.

(1) *Turba increpabat eos ut tacerent.* Matth. XX. 31.

(2) *Domus impleta ex odore unguenti.* Joan. XII. 3.

## R E M A R Q U E.

(XCVII.) C'étoit la coutume des Juifs de se traiter magnifiquement les uns les autres aux jours qui précédoient la Pâque. Les femmes n'étoient point de ces repas ; elles y servoient seulement.



fort scandalisés. *A quoi bon, dirent-ils, cette profusion, & pourquoi perdre inutilement une chose de si grand prix (1) ? On auroit trouvé plus de trois cens Deniers de ce Parfum, ajouta Judas, qui seroient bien mieux employés à donner aux Pauvres. Il gardoit la Bourse commune ; & comme il la manioit peu fidèlement, c'étoit son intérêt, plutôt que celui des Pauvres, qui le faisoit parler (2). Jésus, les ayant entendus, les reprit de l'Indignation qu'ils témoignoit contre cette Femme, *Laissez-la en paix (3)*, leur dit-il : *ce qu'elle vient de faire pour moi est une bonne œuvre ; elle m'a sacrifié ce qu'elle avoit de plus précieux. Vous aurez toujours des Pauvres ; mais vous ne m'aurez pas toujours. Elle n'a fait, par cette effusion, que prévenir de peu de tems celui de ma mort, en préparant ainsi mon Corps par avance à être mis dans le Tombeau (XCVIII).**

## C I T A T I O N S.

(1) *Indignè ferentes.* Marc. XIV. 4. *Ut quid perditio hac ?* Matth. XXVI. 8.

(2) *Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat adsum, sed quia fur erat, & loculos habens, &c.* Joan. XII. 6.

(3) *Sinite eam.* Marc. XIV. 6.

## R E M A R Q U E.

(XCVIII.) C'est que c'étoit la coutume parmi les Egyptiens, & les autres Peuples qui ne bruloient pas les morts, de les froter avec des onguens précieux avant que de les ensevelir, C'étoit même une espèce de Céré-

*Aussi*

*Aussi je vous déclare que la gloire de son action se répandra par toute la Terre avec celle de mon Nom (1).*

Il ne restoit plus que six jours jusqu'à la Pâque ; & beaucoup de Juifs qui étoient déjà allés à Jérusalem pour se purifier avant la Fête (2) (XCIX), y cherchoient Jésus avec empressement. Ils ne bougeoient du Temple à l'attendre , parce que c'étoit où il enseignoit d'ordinaire , & ils se demandoient les uns aux autres ce qu'ils pensoient de ce qu'il ne venoit point. Mais ayant appris qu'il étoit à Béthanie , ils y vinrent pour le

### CITATIONS.

(1) *Bonum opus operata est in me , quod habuit hæc fecit : mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum , prævenit ungere corpus meum in sepulturam. Amen dico vobis ubicumque prædicatum fuerit Evangelium istud in universo mundo , & quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus. Marc. XIV. 6. 8. 9.*

(2) *Ut sanctificarent seipsos. Joan. XI. 55.*

### REMARQUES.

monie Religieuse parmi les Juifs , & un témoignage de croire la Résurrection , que tous ne croyoient pas.

(XCIX.) Quand ils avoient contracté quelque une des souillures exprimées dans la Loi , il falloit qu'ils l'expiassent par les Sacrifices & les Ablutions prescrites à cet effet dans la même Loi , s'ils vouloient participer au mérite de la Fête. Il y en avoit aussi qui se purifioient sans cette raison , par surabondance de dévotion , & pour s'acquitter de quelque vœu particulier qu'ils avoient fait , & qu'on remettoit toujours d'accomplir aux grandes Solemnités.

voir, & pour voir aussi Lazare, que les Pontifes avoient résolu de faire tuer, parce qu'il étoit cause que plusieurs croyoient que Jésus étoit le Christ.

Il en partit le lendemain, suivi de tout ce monde. Il passa par Bethphagé; & quand il fut près de la Montagne des Oliviers, il envoya deux de ses Disciples, à un Bourg qui n'étoit guères éloigné, prendre un Anon (C), qui n'avoit point encore été monté, & qu'ils devoient trouver à un endroit qu'il leur désigna. Que si quelqu'un les en vouloit empêcher, il leur dit de répondre, que le Seigneur en avoit besoin, & qu'aussitôt on les laisseroit faire. Tout ce qu'il leur avoit dit leur arriva. Ils mirent une de leurs robes sur l'animal qu'ils amenèrent, & Jésus étant

#### R E M A R Q U E.

(C.) Cette monture étoit fort honorable parmi les anciens Hébreux. Le Livre des Juges représente l'opulence de deux d'entre eux par le grand nombre qu'ils avoient de ces animaux; ce qui montre l'estime qu'on en faisoit alors. Il paroît encore par d'autres endroits des premiers Livres de l'Ecriture, que les personnes les plus considérables de ce tems-là n'avoient point d'autre voiture. Mais sous le Règne de Salomon, que l'on commença en Judée à avoir grand Commerce en Egypte, il en vint un si grand nombre de Chevaux, qu'on ne se servit plus d'autre chose. Et c'est le mépris, dans lequel l'animal dont il s'agit ici étoit venu du tems de l'Evangile, qui obligea Jésus-Christ à le choisir, pour marquer par cette circonstance de son Triomphe, comme par toutes les autres, que son Règne ne devoit rien avoir du faste ordinaire des Rois.

monté dessus il marcha vers Jérusalem. Au bruit de son arrivée, la plus grande partie du Peuple, qui étoit venu pour la Fête, sortit au devant de lui avec des Branches de Palmiers dans les mains. Ils le rencontrèrent comme il achevoit de descendre la Montagne, & se joignirent à la Troupe qui l'accompagnoit. Ils couvrirent le chemin de Rameaux d'Arbres, qu'ils coupoient à mesure qu'ils avançoient. Ils étendoient leurs vêtements sous ses pas: une partie marchoit devant lui, l'autre après (1); tous louoient Dieu à pleine voix, & crioient transportés de joie, *Vive le Fils de David* (2) (CI)! *Paix en Terre, Gloire au Ciel! Beni soit celui qui vient au Nom du Seigneur! Beni soit le Roi d'Israel, & le Règne de David notre Pere, puis qu'enfin le tems en est venu* (3)! Toutes ces choses se passèrent, sans que les Dis-

### CITATIONS.

(1) *Præcedebant & sequebantur.* Matth. XXI. 9.

(2) *Hosanna filio David!* *ibid.*

(3) *Benedictum quod venit regnum Patris nostri David!* Marc. XI. 10.

### REMARQUE.

(CI.) Le mot Hébreu *Hosanna* veut dire précisément *Dieu conserve*, en opératif: & cela étant, il seroit difficile de le rendre plus naïvement en François, que par celui de *Vive*, dont on se sert aujourd'hui en de semblables occasions, & qui signifie la même chose.

ciplés y firent aucune réflexion alors ; mais après qu'il fut monté au Ciel (1), ils se souvinrent de cette Prédiction des Prophètes Isaïe & Zacharie ; *Dites à la Fille de Sion qu'elle ne craigne point. Voici son bon Roi qui vient à elle , monté sur le Poulain d'une Anesse* (2). Entre autres choses à sa louange, ceux de sa Troupe racontoient comment il avoit ressuscité Lazare ; & c'étoit le bruit de ce Miracle encore récent, qui avoit obligé tant de gens à venir de Jérusalem à sa rencontre. *Nous n'avancions rien contre cet homme*, disoient cependant les Pharisiens entre eux ; *tout le monde court après lui* (3) : & l'un d'eux lui demandant pourquoi il n'empêchoit pas au moins ses Disciples de lui faire ces acclamations ? *Je vous assure*, répondit-il, *que s'ils se taisent, les pierres parleront* (4).

Quand il fut près de la Ville, il se mit à pleurer en la considérant. *Que ne sçais-tu comme moi*, s'écria-t-il, *ô Jérusalem, de quels malheurs tu te peux garantir dans ce*

#### C I T A T I O N S.

(1) *Hæc nunc cognoverunt Discipuli ejus primum, sed ;* &c. Joan. XII. 16.

(2) *Dicite filia Sion : Noli timere ; ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super pullum asinae.* Matth. XXI. 7.

(3) *Videtis quia nihil proficimus, ecce mundus totus post eum abiit.* Joan. XII. 19.

(4) *Clamabunt.* Luc. XIX. 49.

*Jour ! Mais ils sont cachés à tes yeux. Cependant, un tems viendra que tes Ennemis t'environneront : ils t'enfermeront au milieu de leur Puissance, & ils t'attaqueront avec tant de furie, qu'à la fin ils te réduiront en poudre, toi & tes Enfans (1). Il ne restera pas pierre sur pierre dans ton enceinte, & cette désolation si étrange ne viendra sur toi, que parce que tu n'auras pas sçu connoître le bonheur que le Ciel te présente dans cette importante Journée (2).*

Toute la Ville fut émue à cet abord (3); & comme chacun demandoit ce que c'étoit, le Peuple, qui l'accompagnoit, répondoit, que c'étoit Jésus le Prophète de Nazareth en Galilée. Il fut droit au Temple; & y ayant trouvé des Marchands de Bêtes propres aux Sacrifices, & des Banquiers (CII), que ce

#### CITATIONS.

(1) *Quia si cognovisses & tu, & quidem in hac die tuâ; quæ ad pacem tibi, nunc aurem abscondita sunt ab oculis tuis, quia veniet dies, &c. Luc. XIX. 42, 43.*

(2) *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. ibid. 44.*

(3) *Cum intrasset commota est universa Civitas. Matth. XIX. 10.*

#### REMARQUE.

(CII.) Les Juifs étoient obligés par leur Loi d'aller trois fois l'Année au Temple de Jérusalem. Aucun ne s'y devoit présenter les mains vuides, selon l'expression de Moïse; & parce que ceux qui venoient de loin auroient eu trop de peine à amener avec eux les animaux

Trafic y avoit fait établir , il chassa Bêtes , Marchands , & Banquiers , avec des cordes dont il fit une espèce de Fouet (i) , renversa leurs Tables , & jetta par terre l'Argent. *Loin d'ici* , leur dit-il : *n'est-il pas écrit que la Maison de mon Pere sera une Maison de*

## C I T A T I O N .

( i ) *Quasi flagellum de funiculis. Auferte ista hinc. Joan. II. 15 , 16.*

## R E M A R Q U E .

& les denrées qu'ils y vouloient présenter , la même Loi leur permettoit de les vendre en partant de leur Pays , pour employer le prix qu'ils en tiroient à en acheter d'autres , quand ils étoient arrivés à Jérusalem. Il y avoit eu de tout tems en cette Ville des Marchés publics destinés à cet effet ; mais dans la suite , les Sacrificateurs & autres Ministres du Temple , voyant un grand gain à faire pour eux à ce Commerce , l'établirent dans le Temple même , c'est-à-dire , dans l'enceinte extérieure qu'on appelloit le Vestibule ou Portique des Gentils. Ils y mirent donc des Marchands de toutes sortes d'Animaux & de Denrées propres aux Sacrifices , de qui ils ne faisoient peut-être qu'emprunter le nom , ou du moins de qui ils tiroient un grand Tribut , & par lesquels ils faisoient revendre plusieurs fois une même Offrande. Et comme tous ceux qui venoient à la Fête n'avoient pas de la Monnoie qui avoit cours à Jérusalem , & que quelques-uns n'avoient point d'argent du tout , ces mêmes Sacrificateurs s'avisèrent encore d'établir au même lieu des Banquiers , qui changeoient les espèces , & prêtoient à grosse usure à ceux qui n'avoient rien , soit sur la caution de quelqu'un de la Ville , soit sur gages , quoique toutes ces choses fussent également défendues par la Loi. On peut juger du profit qu'il y avoit à faire à ce trafic , par le nombre de viétimes que Joseph rapporte quelque part , qui furent offertes à une seule Fête de Pâques , & qu'il dit avoir été de deux cens cinquante six mille cinq cens ,

*Priere? & vous en faites une Retraite de Voleurs (1)!* Il avoit déjà fait presque la même chose, la première fois qu'il étoit venu à Jérusalem, mais avec moins de violence; & alors, ceux qu'il chassa de cette sorte lui ayant demandé par quel Miracle il faisoit voir (2) qu'il eût droit de les traiter ainsi, il leur fit une Réponse qui fut bien remarquée par les Juifs. *Détruisez, leur dit-il, ce Temple, & je le rétablirai dans trois jours.* Il y guérit en même tems quantité d'aveugles & de boiteux, qui vinrent s'y présenter. Plusieurs d'entre les principaux des Juifs crurent alors en lui; mais ils n'osoient le dire, à cause des Pharisiens, & de crainte d'être chassés de la Synagogue. Cependant les enfans, qui s'étoient mêlés parmi le Peuple qui l'avoit suivi, continuoient toujours de crier, *Vive le Fils de David!* Et les Sacrificateurs, outrés de douleur, lui ayant demandé s'il les entendoit? « Oui, répondit-il, je les » entens. N'est-il pas écrit, *Les petits En-* » *fans chanteront sa louange la plus parfai-* » *te: elle sortira de la bouche qui pend à la* » *mammelle (3)? »*

CITATIONS.

(1) *Speluncam.* Matth. XXI. 13.

(2) *Quod signum ostendis nobis?* Joan. II. 18.

(3) *Utrique, numquam legistis, Ex ore infantium & lactentium perfecisti laudem?* Matth. XXI. 16.



Il étoit presque nuit, quand il fit cette Réponse. Il sortit du Temple aussitôt après, & s'en retourna à Béthanie avec ses Disciples. Comme il en partoit le lendemain matin, pour revenir à Jérusalem, il eut faim, & s'approcha d'un figuier qu'il avoit aperçu de loin, pour y manger; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, *Puiffes-tu*, lui dit-il, *ne porter jamais de fruit* (1). Quand il fut arrivé au Temple, il se mit à enseigner comme de coutume. *Le tems est venu*, dit-il entre autres choses, *que le Fils de l'Homme doit être glorifié* (2); *mais il faut que le grain soit enseveli dans la terre avant qu'il fructifie, & c'est pourquoi mon Ame est troublée. Prierai-je mon Pere de me délivrer de l'heure qui me menace? C'est pour trouver cette heure que je suis venu. Je dirai donc bien plutôt: Mon Pere faites éclater la Gloire de votre Nom, m'en dût-il couter la vie* (3). A ces mots, on entendit une voix du Ciel, qui dit, *Je l'ai glorifié, & je le glo-*

## C I T A T I O N S.

(1) *Numquam ex te fructus nascatur in sempiternum.* Matth. XXI. 19.

(2) *Clarificetur.* Joan. XII. 23.

(3) *Amen dico vobis, nisi granum cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet, nunc anima mea turbata est & quid dicam? Pater salvifica me ex hac hora, sed propterea veni in horam hanc, Pater, clarifica nomen tuum.* Ibid. 24, 25, 27, 28.

*rifierai encore. Au bruit de cette voix, quelques-uns dirent que c'étoit un Ange qui lui avoit parlé. Ces paroles que vous venez d'entendre, reprit-il, n'étoient pas nécessaires pour moi, elles ne sont que pour vous. C'est à présent que le monde va être condamné. Le Démon, qui en est le Prince, en doit être chassé; & quand je serai élevé au-dessus de la Terre, je tirerai tout à moi. Comme les Juifs ne sçavoient pas qu'il désignoit par ce Discours le genre de Supplice dont il devoit mourir, ils en furent fort surpris. L'Écriture, lui dirent-ils, nous apprend que le Christ demeurera éternellement. Pourquoi donc dites-vous qu'il faut que le Fils de l'Homme soit enlevé de la Terre? Le Fils de l'Homme & le Christ n'est-ce pas une même chose? Mais il ne s'expliqua pas davantage. La Lumière, leur dit-il seulement, est encore avec vous pour un peu de tems (1). Si vous voulez être Enfans de Lumière, marchez pendant qu'elle éclaire, de peur que les Tè-*

## C I T A T I O N.

(1) *Non propter me hac vox venit, sed propter vos. Nunc judicium est mundi, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras, & ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad me ipsum. Hoc autem dicebat significans quâ morte esset moriturus. Respondit ei turba, nos audimus ex lege quia Christus manet in æternum, & quomodo tu dicis oportet exaltari Filium hominis? quis est iste Filius hominis? Dixit ergo ei Jesus, adhuc modicum, lumen, &c. Joan, XII. 30, 31, 32, 33, 34, 35.*

*nébres ne vous surprennent , & que vous ne sçachiez plus ce que vous ferez. Je suis venu dans le monde pour être cette Lumiere , afin que quiconque me croira ne demeure point dans l'aveuglement. Qui croit en moi , ce n'est pas moi qu'il croit : il croit celui qui m'a envoyé ; & qui me voit , le voit aussi. Que si quelqu'un ne croit pas à mes paroles après les avoir entendues , ce n'est pas moi qui le jugerai : je suis venu sauver le monde , & non pas le condamner. Ce sera un autre Juge qui le condamnera au dernier Jour : & ce Juge c'est la Parole même que j'ai annoncée ; car je n'ai pas parlé de moi-même : c'est mon pere qui m'a prescrit , en m'envoyant , ce que je devois dire. Or je sçais que les choses qu'il m'a prescrites sont la Vie éternelle ; & c'est pourquoi je vous le dis simplement comme il me les a dites (1).*

Tout le Peuple étoit ravi d'admiration en l'écoutant ; mais après avoir regardé de tous côtés (2) , comme pour voir si personne ne vouloit rien lui dire , il sortit du Temple qu'il

### C I T A T I O N S.

( 1 ) *Sermo , quem locutus sum , ille judicabit. Sed qui misit me Pater , ipse mihi mandatum dedit quid dicam , & quid loquar. Et scio quia mandatum ejus vita æterna est. Quia ergo ego loquor , sicut dixit mihi Pater , sic loquor. Joan. XII. 48 , 49 , 50.*

( 2 ) *Circumspectis omnibus. Marc. XI. 11.*

Étoit déjà tard , & s'en retourna encore à Béthanie. Le lendemain , revenant de nouveau à Jérusalem , ses Disciples remarquèrent , en passant près du Figuier qu'il avoit maudit , que cet Arbre étoit devenu sec depuis (1) jusqu'à la racine. Ils en furent extrêmement surpris ; & Simon Pierre le lui ayant fait remarquer aussi , *Tout est possible , leur dit-il , avec la Foi. Je vous assure , si vous l'avez (2) , & qu'il ne reste pas la moindre ombre de doute dans votre cœur , que non seulement vous ferez sécher les Arbres (3) , mais que si vous disiez à cette montagne de s'aller jeter dans la Mer , elle vous obéiroit : & c'est pourquoi je vous avertis d'être fortement persuadés d'obtenir ce que vous demandez quand vous priez , & vous l'obtiendrez infailliblement.*

Ce même jour , comme il se promenoit dans le Temple , les Docteurs & les Anciens s'en vinrent tous ensemble lui demander qui lui avoit donné le pouvoir de faire tout ce qu'il faisoit (4) ? *Je vous le dirai , répondit-il , si vous voulez m'éclaircir auparavant sur*

#### C I T A T I O N S.

( 1 ) Continuè. Matth. XXI. 20.

( 2 ) Habere fidem Dei. Marc. XI. 22.

( 3 ) Et non hastraveris , non solum de ficulneâ facietis Matth. XXI. 21.

( 4 ) In quâ potestate. Luc. XX. 8.

une question que j'ai aussi à vous faire. D'où venoit le Baptême de Jean ? Etoit-il ordonné du Ciel , ou si c'étoit une Invention des hommes ? A cette demande ils raisonnèrent ainsi entre eux (1) : Si nous disons qu'il étoit ordonné du Ciel , il nous demandera pourquoi nous n'y avons pas cru ; & si nous disons que c'étoit l'Invention des hommes , le Peuple , qui croit que Jean-Baptiste étoit un Prophète , nous lapidera. Dans cette perplexité , ils prirent le parti de répondre qu'ils n'en sçavoient rien. Je ne vous dirai pas non plus , reprit-il , d'où me vient mon pouvoir. Mais peut-être répondrez-vous mieux à ce que je m'en vais vous proposer (2). De deux fils , à qui leur pere commanda d'aller travailler à sa terre , l'un dit d'abord qu'il n'y iroit pas ; mais il s'en repentit peu de tems après , & y alla. L'autre , au contraire , dit d'abord qu'il y alloit , & n'y fut point du tout. A votre avis , lequel des deux obéit à son Pere ? Les Phariens répondirent que c'étoit celui qui y étoit

## C I T A T I O N S.

(1) Interrogabo vos & ego unum sermonem , quem si dixeritis mihi , & ego vobis dicam in quâ potestate hac facio. Baptismus Joannis unde erat , à cælo aut ex hominibus ? At illi cogitabant inter se dicentes , &c. Matth. XXI. 24 , 25.

(2) Neque ego dico vobis in quâ potestate hac facio. Quid autem videtur vobis ? ibid. 27 , 28.

allé à la fin, quoiqu'il eût refusé d'abord. *Je vous dis de même*, reprit Jésus, *que les Publicains, & les Femmes de mauvaise vie, auront plus de part que vous au Royaume du Ciel, parce qu'ils ont obéi à Jean-Baptiste, en faisant à la fin pénitence comme il leur disoit, & que vous vous êtes contentés de faire semblant de le croire au lieu de lui obéir* (1). Ensuite, se tournant vers le Peuple, « Un Pere de Famille, leur dit-  
 » il, ayant planté une Vigne, la ferma de  
 » bonnes haies, y fit bâtir une Tour avec  
 » un Pressoir, la donna à ferme, & s'en alla  
 » en voyage pour longtems. Au premier  
 » Automne, il envoya un de ses Domesti-  
 » ques pour partager avec les Vignerons ;  
 » mais on le renvoya sans lui rien don-  
 » ner (2), après l'avoir fort maltraité. Il en  
 » vint plusieurs autres ensuite, qui ne furent  
 » pas mieux reçus. On jetta des pierres aux  
 » uns, on en blessa beaucoup, & il y en eut  
 » même de tués. *Comment réduire ces gens  
 » à leur devoir* (3) ? dit le Maître de la Vi-

CITATIONS.

(1) *Venit enim ad vos Joannes in viâ justitia, & non credidistis ei: Publicani autem, & meretrices, crediderunt ei. Vos autem videntes, nec pœnitentiam habuistis postea ut crederetis ei.* Matth. XXI. 32.

(2) *Vacuum.* Marc. XII. 3.

(3) *Quid faciam?* Luc. XX. 13.

» gne. *Il faut que j'y envoie mon Fils :*  
 » *peut-être qu'ils le respecteront davantage.*  
 » *Voici l'Héritier, dirent-ils : tuons-le, &*  
 » *nous n'aurons plus personne à craindre.*  
 » A ces mots, ils le prirent, le menèrent  
 » hors la Vigne, & le firent mourir. *Que*  
 » *fera le Maître de ces méchans (1) ? Il vien-*  
 » *dra lui-même, & leur sera aussi rigou-*  
 » *reux, qu'ils lui ont été cruels (2) ; &*  
 » *quand il les aura punis, il donnera sa*  
 » *Vigne à d'autres Fermiers, qui lui en ren-*  
 » *dront les fruits dans la saison.* » *A Dieu*  
*ne plaise, s'écrièrent alors les Pharisiens,*  
 entendant bien que cette Histoire n'étoit  
 qu'une Parabole sur la réprobation des Juifs,  
 & la vocation des Gentils. Mais Jésus les  
 regardant fixement, *Et que croyez-vous*  
*donc, leur dit-il, que signifient ces paroles de*  
*l'Écriture (3) ? La Pierre que les Architectes*  
 avoient tant rejetée, est devenue le fonde-  
 ment de l'angle. C'est le Seigneur qui l'a  
 voulu ainsi, & nos yeux ne se lassent point  
 de l'admirer (4). *Je vous déclare, que le*

## C I T A T I O N S.

(1) *Quid faciet agricolis istis ?* Matth. XXI. 40.

(2) *Malos male perdet.* ibid. 41.

(3) *Ille autem aspiciens eos ait, Quid est ergo hoc quod scriptum est ?* Luc. XX. 17.

(4) *Lapidem quem reproba verunt adificatores, hic factus est in caput anguli : à Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.* Matth. XXI. 42.

*Royaume de Dieu vous sera ôté, & qu'il sera transporté à des Nations plus dignes de le posséder.*

Les Pharisiens auroient bien voulu se saisir de lui sur l'heure : mais ils craignoient toujours le Peuple qui l'admiroit (1) ; & ils désespérèrent de le faire périr s'ils n'y intéressoient les Romains. Pour cet effet, il falloit tirer quelque parole de sa bouche, qui fournît un prétexte de le calomnier auprès de Pilate (2) ; & ils lui envoyèrent de leurs Disciples avec des Hérodiens, qui lui parlèrent ainsi : *Maître, lui dirent-ils, nous sçavons que vous êtes sincère, que votre Doctrine est invariable, que vous enseignez la voie de Salut en toute vérité, & que vous ne faites aucune acception de personnes. Dites-nous donc de grace, Est-il permis de payer le Tribut à César, ou n'est-il pas permis (CIII) ?* Jésus connoissant leur artifice

#### CITATIONS.

(1) *Querebant eum tenere & timuerunt turbam.* Marc. XII. 12.

(2) *Consilium inierunt.* Matth. XXII. 15. *Ut caperent eum in sermone, ut traderent illum principatui, & potestati præsidis.* Luc. XX. 20.

#### REMARQUE.

(CIII.) C'est qu'on soupçonnoit Notre Seigneur, à cause qu'il étoit Galiléen, d'être de la nouvelle Secte de ce Judas Gaulanite, dont il a été parlé ci-dessus, *Remarque (LXXVI.)*, qu'on appelloit la Secte des Galiléens, & qui défendoit de payer aucun Tribut.



& leur malice , *Hypocrites* , leur dit-il , *croyez-vous me surprendre (1) ? Faites-moi voir la Monnoie dont on paye le Tribut, & je vous répondrai. De qui est* , continuait-il, en montrant un Denier qu'ils lui présentèrent , *cette Figure , & cette Inscription ?* Et comme ils répondirent qu'elle étoit de César , *Rendez-donc* , reprit-il , *à César ce qui lui appartient , & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Ils n'osèrent donner aucun mauvais sens à sa Réponse , à cause du Peuple qui étoit présent (2) , & ils se retirèrent en l'admirant (3).

Il vint ensuite des Saducéens lui proposer une autre difficulté. C'étoit une Secte de Juifs qui ne croyoient pas l'immortalité de l'Âme (CIV). *Maître* , lui dirent-ils , *comme*

#### C I T A T I O N S.

( 1 ) *Sciens versutiam eorum.* Marc. XII. 15. *Cognitâ nequitia , quid me tentaris ?* Matth. XXII. 18.

( 2 ) *Non poterunt verbum ejus reprehendere coram plebe.* Luc. XX. 26.

( 3 ) *Mirati abierunt.* ibid.

#### R E M A R Q U E.

( CIV. ) C'est-à-dire , la Résurrection des morts , parce que Moïse ne l'enseignoit pas clairement ; ce qui est si vrai que les autres Sectes , qui la croyoient , la soutenoient de plusieurs manieres différentes. Les uns tenoient la Transmigration des Ames , comme il a déjà été remarqué : d'autres la Résurrection avant la fin du Monde ; & d'autres encore d'autres erreurs. Joseph dit qu'il n'y avoit presque que des Riches qui fussent de cette Secte des Saducéens.

*notre*

notre Loi ordonne que si quelqu'un meurt sans Enfans, son Frere épouse sa Veuve, il s'est trouvé une Femme parmi nous qui a été mariée de cette sorte à sept Freres l'un après l'autre. Elle est morte depuis, & nous voudrions bien sçavoir de vous duquel des sept elle sera la Femme au jour de la resurrection. Si vous étiez, leur répondit-il, persuadés des Ecritures, & de la Puissance de Dieu, vous ne tomberiez pas dans l'erreur où vous êtes. Il n'y aura plus de Mariage quand on ressuscitera, non plus que parmi les Anges qui sont dans le Ciel. C'est un engagement particulier aux enfans de ce Siècle (1); & ceux qui seront trouvés dignes de l'autre, ne pouvant plus mourir, n'auront que faire de Femme pour se perpétuer : Enfans de Résurrection, & Enfans de Dieu, ce n'est qu'une même chose. Mais c'est que vous ne croyez pas ce que Moïse a écrit, quand le Seigneur lui dit dans le buisson ardent, Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob. Or le Dieu vivant ne peut pas être le Dieu des morts, mais seulement des vivans. Donc, ces Patriarches ne sont pas morts, ils sont encore vivans à ses yeux (2).

## C I T A T I O N.

(1) Filii hujus sæculi traduntur ad nuptias. Luc. XX. 34.  
Omnes enim vivunt ei, ibid. 38.

Des Docteurs de la Loi, qui étoient présents à ce Discours, ne purent s'empêcher d'y applaudir, & les Saducéens même ne sçurent qu'y répliquer. Mais les Pharisiens, qui ne se rebutoient point, lui firent encore demander quel étoit le plus grand des Commandemens ? « Voici le premier, leur dit-il : » *Ecoute, Israël, dit l'Écriture, Le Seigneur ton Dieu n'est qu'un. Tu l'aimeras de tout ton cœur, de toute ton ame, de tout ton esprit, de toute ta force.* » Et voici le second, qui est entièrement semblable : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » A ces mots, un Docteur ne put s'empêcher de lui répondre, qu'il disoit fort bien & avec vérité, que Dieu étoit un (1), qu'il n'y en avoit point d'autre que lui, qu'on ne pouvoit assez l'aimer, & qu'aimer son prochain comme soi-même étoit quelque chose de plus grand que tous les holocaustes & tous les Sacrifices. Jésus, édifié de ce Discours, dit à ce Docteur qu'il n'étoit guères éloigné du chemin du Ciel. Ensuite, comme on ne lui disoit plus rien, il appella les Pharisiens & leur demanda ce qui leur sembloit du Christ, & de qui il devoit être Fils ? Ils répondirent que c'étoit de

## C I T A T I O N.

(1) *Benè, Magister, in veritate dixisti.* Marc. XII. 32.

David. Alors, « Pourquoi donc , reprit-il, » David lui-même l'appelle-t-il son Seigneur? » *Le Seigneur* , dit-il dans les Pseaumes , *a dit à mon Seigneur , Asséyez-vous à ma droite , en attendant que je vous fasse fouler aux pieds vos Ennemis* (1). » Ils ne sçurent que lui repliquer. Le Peuple l'écoutoit toujours avec la même admiration , & personne n'osa plus l'interroger depuis (2). Le même jour , il se tint quelque tems près du Trésor du Temple à considérer ce que chacun y venoit offrir ; & ayant remarqué , parmi plusieurs personnes qui donnoient beaucoup , une pauvre Veuve qui y jetta deux petites pièces de Monnoie , il dit à ses Disciples , qu'elle avoit donné plus que tous les autres : *parce* , ajouta-t-il , *qu'ils ont donné de ce qu'ils ont de reste , & elle donne de ce dont qu'elle n'a pas assez* (3).

Il ne retourna pas cette nuit à Béthanie , comme les précédentes , mais seulement à la Montagne des Oliviers. Comme il sortoit du

C I T A T I O N S.

( 1 ) *Donec ponam inimicos tuos , scabellum pedum tuorum.* Marc. XII. 36.

( 2 ) *Mirabantur in doctrinâ ejus.* Matth. XXII. 33. *Neque ausus fuit quisquam ex illâ die eum amplius interrogare.* ibid. 46.

( 3 ) *Ex abundantia sibi miserunt , hæc autem ex eo quod deest illi.* Luc. XXI. 4.

Temple pour se mettre en chemin, quelques-uns de ses Disciples s'étant arrêtés à considérer la grandeur & la magnificence de ce Bâtiment (CV), il leur dit, qu'un tems viendrait qu'il n'en resteroit pas la moindre trace. Ils crurent qu'il entendoit parler de la fin du Monde; & comme il leur avoit dit d'autres fois, qu'il reviendrait alors sur la Terre, quand ils furent arrivés à la Montagne, Simon Pierre, Jacques, Jean, & André le prirent en particulier, & confondant toutes ces choses ensemble, ils lui demandèrent dans combien de tems elles devoient s'accomplir, & à quels Signes on connoitroit son dernier avènement, & l'approche du Règne de Dieu? Les Pharisiens lui avoient fait une fois la même question; mais il n'avoit point voulu les satisfaire, & il leur avoit répondu mystiquement, *Le Règne de Dieu*, leur dit-il, *dont vous voulez sçavoir le tems, n'a point de marque sensible qui le fasse reconnoître, en sorte qu'on puisse dire certainement, Il est dans ce lieu ou dans cet autre: Il est, si vous voulez,*

#### R E M A R Q U E.

(CV.) Il avoit été rebâti peu-à-peu entièrement par le Grand Hérode, avec une dépense & une solidité si extraordinaire, que les Juifs n'eurent guères à y ajouter depuis pour en faire, comme on peut voir dans Tacite, une des plus fortes Places du Monde.

*au-dedans de vous* (1). C'est ainsi qu'il éluda la Demande des Pharisiens ; mais il répondit littéralement à ses Disciples. *Ce tems, leur dit-il, n'est guères éloigné ; mais il faut premièrement que le Fils de l'homme souffre toutes choses des Enfans de ce Siècle, & qu'il en soit rejetté avec ignominie*(2) (CVI). *Ensuite, vous serez persécutés à cause de mon Nom* (CVII), *vous serez enchainés,*

### CITATIONS.

(1) *Non venit regnum Dei cum observatione, neque dicunt : Ecce hic, aut ecce illic ; ecce enim regnum Dei intra vos est.* Luc. XVII. 20, 21.

(2) *Multa pati, & reprobari à generatione hæc.* ibid. 25.

### REMARQUES.

(CVI.) C'est ce qui étoit prédit dans Malachie Chapitre III. aussi bien que par Daniel, mais encore plus formellement au Verset 9. du Chapitre II. du Prophète Aggée, que le Messie devoit venir avant la ruine du dernier Temple. Ainsi il ne reste aux Juifs qu'à choisir celui qu'ils aimeront mieux de tous les brigands qui s'attribuèrent ce titre auparavant, pour le préférer au plus admirable de tous les hommes qui ont jamais été, à n'en juger même que par des lumières humaines.

(CVII.) Cette prédiction, répétée en divers lieux par Jésus-Christ, marque précisément ce qu'il y devoit avoir de plus étrange dans les persécutions de l'Eglise. C'est qu'il semble à les bien considérer, que ce soit uniquement le seul Nom de *Chrétien* qui ait excité la cruauté des Empereurs, sans aucune autre raison, ainsi qu'il est prédit ici ; car jamais ceux qui le portoient ne furent accusés de leur manquer de respect ni de fidélité. Aussi leur Religion même le leur défendoit expressément ; & il n'y en a point encore eu dans le monde, dont la Morale soit si favorable aux Monarchies. Le refus de sacrifier aux Idoles

*trahis par vos meilleurs amis , & vos plus proches parens vous livreront au supplice. On ne verra que perfidies réciproques , que scandales de toute sorte , & l'iniquité montera à un si haut point , que la charité la plus ardente en sera refroidie (1) ; mais vous posséderez vos ames en patience. Prenez seulement garde que personne ne vous séduise ; car il viendra un tems que vous souhaiterez ardemment de me recevoir , mais en vain. Les uns vous diront que je serai dans le Désert , les autres que je serai dans la Maison : mais n'en croyez rien ; car mon*

## C I T A T I O N.

(1) *Et quoniam abundavit iniquitas , refrigescet charitas multorum. Matth. XXIV. 12.*

## R E M A R Q U E.

est le prétexte qu'on ait pris de les persécuter. Cependant , les Philosophes Epicuriens , dont la Secte étoit si répandue alors dans tout l'Empire , n'y sacrifioient pas non plus ; & on ne les y forçoit point , & ce qui est plus surprenant encore , les Juifs , qui n'étoient pas moins éloignés d'y sacrifier que les Chrétiens , y vivoient en plein repos pendant les plus violentes persécutions. Quant à leurs Mœurs , jamais aucun n'a été convaincu d'un seul des crimes que la haine publique leur imputoit à faux ; & il ne faut que lire ce que le jeune Pline en écrit à l'Empereur Trajan , l'un de leurs plus cruels persécuteurs , pour juger à quel point leur innocence étoit connue & incontestable. Il faut donc bien dire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans cet acharnement , & qu'il ne pouvoit venir que de la suggestion de l'Ennemi du Salut des hommes.

avènement doit paroître ainsi qu'un éclair en un moment d'Orient en Occident, & personne n'aura besoin d'en être averti (1). Ce seront de faux Prophètes, qui prendront mon nom pour vous tromper, & ils en tromperont plusieurs (CVIII). Quand donc vous

CITATION.

(1) *Videte unum diem Filii hominis, & non vidēbitis, & dicent vobis.* Luc. XVII. 22, 23. *Ecce in deserto est, ecce in penetralibus, nolite credere, sicut enim fulgur exit ab Oriente & patet usque in Occidentem, ita erit & adventus filii hominis.* Matth. XXIV. 26, 27.

REMARQUE.

(CVIII.) Il ne faut que lire Joseph, pour reconnoître avec quelle fidélité cette Prophétie a été accomplie; combien il parut d'imposteurs qui se disoient chacun le Messie, depuis la mort du véritable, jusqu'à la Prise de Jérusalem, qui est le tems prédit ici par Jésus-Christ; combien de gens, Felix, entre autres Gouverneurs de Judée, fut obligé de faire mourir, pour appaiser les séditions que ces faux Prophètes excitoient fort facilement en leur faveur, à cause que le Peuple étoit persuadé avec raison, que le tems de la Prophétie de Daniel alloit s'accomplir, aussi bien que les autres, & qu'ainsi il falloit que le Messie fût venu. Les plus considérables furent un nommé Theodas, que le Gouverneur Fadus ne put faire périr qu'après avoir exterminé un fort grand nombre de ses sectateurs; & un Egyptien, nommé Benchusiba, qui se retira d'abord dans un Désert suivi de quatre mille Voleurs, où il forma un Corps d'Armée de trente mille hommes, pour venir attaquer Jérusalem. Felix, ayant envoyé des Troupes contre lui, elles le battirent; mais il échapa de la déroute sans qu'on pût jamais l'attraper, jusqu'à ce que ceux de ses sectateurs qui étoient échappés avec lui, l'ayant reconnu à la fin pour un fourbe, le firent eux-mêmes mourir. Il y eut encore Simon le Sa-



*entendrez parler de bruits de Guerre (1), de séditions, & de combats, ne vous troublez point : car il faut que toutes ces choses arrivent ; & ce ne sera pas encore la fin des malheurs. Mais lorsque vous verrez l'Abomination de Désolation (CIX) dont parle Daniel*

### C I T A T I O N .

(1) *Opinionones bellorum.* Marc. XIII. 7.

### R E M A R Q U E S .

maritain, dont il est parlé dans les Actes, qui se disoit la Grande Vertu, ou la Parole de Dieu : puis, un de ses Disciples nommé Menandre, & plusieurs autres.

(CIX.) Cette Prophétie est expliquée par Joseph au Chapitre II. du V. Livre de la Guerre *Il y avoit, dit-il, une ancienne Tradition que la Ville devoit être prise, & les Lieux saints, & les choses sacrées réduites en cendre, quand il se seroit élevé une Sédition entre les Juifs, dans laquelle ils violeroient leur propre Temple, en le souillant du Sang de leurs Freres.* Or cela arriva peu de tems avant la Prise de Jérusalem, ainsi que le même Joseph le reconnoit, & le représenta aux Assiégés pour leur persuader de se rendre aux Romains. Il se forma alors parmi les Juifs plusieurs factions de sentimens fort opposés. Les uns vouloient la Paix ; les autres la Guerre, & c'étoient les plus forts. On les appella les Zélotes, parce qu'ils se disoient les Zélés. Ils s'emparèrent du Temple, & de la basse Ville ; & sous prétexte de défendre la Liberté commune, ils y firent impunément toute sorte de désordres. Mais le plus mémorable, & celui que Jésus-Christ prédit en cet Endroit après Daniel, fut, qu'ayant été repoussés par leurs Ennemis jusques dans le Temple, où ils se défendirent avec fureur, leurs Chefs vinrent à se diviser. L'un nommé Eleazar, se retrancha dans la principale partie du Temple ; mais en ayant voulu laisser l'Entrée libre au Peuple le Jour de Pâque, pour y venir sacrifier comme de coutume, l'autre Chef, nommé Jean, y fit entrer  
ceux

*ceux qui ont lu ce Prophète m'entendront (1) (CX) éclater dans le Lieu saint où elle ne devoit jamais paroître, quand vous verrez les Armées environner Jérusalem, croyez que sa ruine approche. Alors que ceux qui*

C I T A T I O N.

(1) *Qui legit, intelligat.* Marc. XIII. 14.

R E M A R Q U E S.

parmi le Peuple des Soldats déguifés, lesquels, quand ils se virent en nombre fuffifant, firent main basse fur ceux de la faction contraire, & les égorgèrent fur la place, fans en laisser échaper un seul. Voilà l'application la plus naturelle de cette Prophétie, quoique ce ne soit pas la plus commune; car la plupart des Interprètes prétendent que par cette abomination de désolation qui devoit éclater dans le Lieu saint, il faut entendre les images des Dieux & des Empereurs qui étoient représentées dans les Drapeaux, & dans les Enseignes des Soldats Romains, & auxquelles ces Soldats avoient coutume de sacrifier, comme Joseph rapporte qu'ils firent, quand après avoir forcé le Temple ils les eurent arborées sur ses débris.

(CX.) La Prophétie de Daniel à laquelle Jésus-Christ renvoie ici, est au verset vingt-sixième du Chapitre neuvième. Elle porte en termes formels, *Qu'après que le Christ aura été exterminé, le Peuple du Capitaine qui devoit venir détruiroit la Cité, & le Sanctuaire pour toujours.* Ce *pour toujours* est pour distinguer cette dernière désolation de celle qui devoit arriver auparavant sous Antiochus du tems des Machabées, & que le Prophète avoit aussi prédit dans les Chapitres précédens; mais non pas qu'elle dût être éternelle, comme Jésus-Christ l'assure après lui de celle dont il s'agit ici, & comme elle l'a été en effet. Et c'est pourquoi Notre Seigneur renvoie ses Disciples, & en leurs personnes tous les Fidèles, à cette Prophétie de Daniel, comme à la plus ample, la plus claire, & la plus précise de toutes sur le tems de son avènement & de sa mort, & sur tout ce qui devoit les précéder & les suivre.

*seront dedans en sortent au plutôt , que ceux qui se trouveront sur le toit (CXI) n'entrent point dans les chambres pour emporter quelque chose , que ceux qui seront aux environs se gardent bien d'y revenir (1). Souvenez-vous de la Femme de Loth , & que celui qui sera dans son champ ne songe pas à retourner querir ses vêtemens ; mais que tous s'enfuyent aux Montagnes (CXII). Malheur aux Femmes qui devront enfanter dans ce tems de fuite , malheur à celles qui allaiteront des enfans (2). En vérité , en vérité , je vous le dis , cette Génération ne passera point , que tout ce que je vous prédis ne soit*

## C I T A T I O N S

(1) *Qui fuerit in tecto , & vasa jus in domo , &c. Luc XVII. 31. In regionibus. Luc. XXI. 21.*

(2) *Va autem pręnantibus & nutrientibus in illis diebus , &c. ibid. 23.*

## R E M A R Q U E S.

(CXI.) C'est que les toits des maisons de Jérusalem étoient autant de Plates-Formes , où on se tenoit même la plupart de tems pendant le jour , & il y avoit hors des quatre maîtres murs des Escaliers qui y conduisoient sans entrer dans la Maison. Peut-être aussi , que comme cette Ville étoit bâtie dans une Montagne , & sur un fonds fort inégal , & que les édifices n'en étoient guères élevés , le toit se pouvoit trouver de plain-pied avec la terre de quelque côté de la Maison.

(CXII.) C'est sur ces Paroles du Fils de Dieu , que les Chrétiens , qui se trouvèrent dans Jérusalem au tems du Siège , se fondèrent pour en sortir , & pour se retirer , comme ils firent , dans les Villes de la dépendance du jeune Agrippa , Ami & Allié des Romains.

arrivé (CXIII). Le Ciel & la Terre périront plutôt que mes paroles manquent d'être accomplies en un seul point. Ce seront les jours de la vengeance, auxquels tout ce qui a été écrit doit être accompli (1). Depuis que Dieu créa le Monde on n'a point vu de tribulation semblable (CXIV) : on n'en

CITATION.

(1) *Dies ultionis hi sunt, ut impleantur, &c.* Luc. XXI. 22.

REMARQUES.

(CXIII.) C'est ici cette fameuse & jamais assez admirée prédiction de la Ruine de Jérusalem, à laquelle il n'y avoit aucune apparence du tems de Jésus-Christ, & qui arriva pourtant à point nommé dans le tems précis qu'il l'avoit prédite en cet endroit, c'est-à-dire, environ trente-cinq ou quarante ans après, sous l'Empire de Vespasien, & la Conduite de son Fils aîné Titus.

(CXIV.) L'excès de la désolation que le Fils de Dieu prédit en cet endroit ne pouvoit être représenté fidèlement que par l'Exagération extraordinaire dont il se sert. On peut voir cette désolation tout du long dans Joseph, & il suffit de dire ici, que depuis le Siège de Sagunte jusqu'à notre tems, il n'est jamais rien arrivé d'approchant de ce qui arriva à celui de Jérusalem. On le comprendra plus aisément, quand on sçaura qu'il se trouva treize cens mille personnes dans cette malheureuse Ville lorsque Titus l'assiégea, soit parce que c'étoit le tems de la Pâque, soit aussi parce que les Juifs étoient accourus de toutes les parties du Monde, pour défendre leur Patrie, au bruit qui courroit depuis longtems qu'elle devoit être attaquée. Aussi la famine les réduisit en peu de tems à une telle extrémité ; qu'entre autres horreurs, une femme tua son Enfant pour s'en nourrir ; ainsi que le Prophète Jérémie l'avoit prédit : *Manus mulierum misericordium coxerunt filios suos.* Cette action tira des larmes des yeux de Titus, quand il la sçut ; & beaucoup de Juifs se tuèrent eux-mêmes, de douleur d'avoir vu un Crime si étrange parmi leur Nation.

*verra point jusqu'à la fin des tems ; & jamais la Colere du Ciel ne produisit de si terribles effets que ceux que ce Peuple en ressentira. Ils tomberont à la vue du Fer qui les dévorera , ils seront emmenés captifs dans toutes les Nations , & Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils , jusqu'à ce que le tems des Gentils soit aussi consommé. Car ce ne sera pas encore la fin des Siècles : il faut auparavant que cet Évangile soit prêché par toute la Terre , & que tous les Peuples du Monde ayent rendu témoignage à sa vérité. Alors , comme les habitans des villes infames furent surpris par le Feu du Ciel , & tous les hommes avant eux par le Déluge , buvant & mangeant & faisant des noces , ils le seront de même à la Consommation des Siècles par le Fils de l'homme ( 1 ) ; car personne ne sçait l'heure de son avènement , non pas même les Anges du Ciel. Vivez donc avec pureté & sainteté , afin que vous soyez*

## C I T A T I O N .

( 1 ) *Et erunt dies illi tribulationes tales , quales non fuerunt ab initio creatura quam condidit Deus usque nunc , neque fient. Marc. XIII. 19. Erit pressura magna & ira populo huic , cadent in ore gladii , & captivi ducentur in omnes gentes , & Jerusalem calcabitur à Gentibus donec impleantur tempora Nationum. Luc. XXI. 23 , 24. In testimonium omnibus Gentibus. Matth. XXIV. 14. Sicut factum est in diebus Lorb, &c. Luc. XVII. 28. In diebus Noë. Matth. XXIV. 37. Secundum hæc erit qua die Filius hominis revelabitur. Luc. XVII. 30.*

trouvés dignes d'échaper aux dangers de ce jour redoutable, & de paroître devant lui (1). Ce que je vous dis, je le dis à tout le monde. Qu'il ne vous trouve point assoupis d'ivresse ou de crapule (2) : soyez toujours prêts à le recevoir, & n'attendez pas qu'il paroisse, pour vous y préparer ; comme ces vierges mal-avisées, qui s'endorment en attendant l'époux, & qui ne songent à se fournir de ce qui leur est nécessaire pour aller au-devant de lui, que quand elles l'entendent fraper à la porte. Veillez donc & priez, puisque vous ne sçavez ni le jour, ni l'heure. On verra s'élever Peuple contre Peuple, & Royaume contre Royaume (3). Il y aura des Tremblemens de Terre, des Pestes, des Famines. Des Signes épouvantables paroîtront dans le Ciel (4) : il y en aura dans le Soleil, dans la Lune, & dans les Etoiles. La Terre verra ses habitans accablés de maux : les Flots de la Mer grondant horriblement acheveront de les consterner ; ils sécheront de frayeur dans l'attente de la ruine

## CITATIONS.

(1) *Ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, & stare ante Filium hominis.* Luc. XXI. 36.

(2) *Ne graventur corda vestra in crapula & ebrietate.* ibid. 34.

(3) *Surget gens contra gentem, &c.* ibid. 10.

(4) *Terrores de cælo.* ibid. 11.

de l'Univers (1). Cependant, tous ces horribles spectacles ne seront que le commencement des douleurs (2). Il s'élèvera ensuite d'autres faux Christs, qui prouveront par de si grands prodiges la vérité de leurs paroles, que les Elus même en seroient séduits, s'ils le pouvoient être : mais le Seigneur abrégera ce terrible tems en leur faveur (3) ; & quand il sera fini, le Soleil s'obscurcira, la Lune n'aura plus de lumiere, les Etoiles tomberont du Ciel, & les Puissances même qui le gouvernent seront ébranlées. Le Signe du Fils de l'homme paroîtra enfin dans l'air, tous les Peuples de la Terre gémiront en le voyant venir porté sur les Nuées dans tout l'éclat de sa Puissance & de sa Majesté. Il envoyera ses Anges assembler ses Elus des quatre coins du Monde au bruit des Trompettes, & sa voix se fera entendre dans les tombeaux (4). Quand vous verrez toutes ces choses, considérez-les bien, levez les yeux au Ciel, &

## C I T A T I O N S.

(1) In terris, pressura gentium præ confusione sonitus maris & fluctuum, arescentibus hominibus præ timore & expectatione qua supervenient universo Orbi. Luc. XXI. 25, 26.

(2) Hac autem omnia initia sunt dolorum. Matth. XXIV. 8.

(3) Dabunt signa magna, & prodigia, ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi. ibid. 24. Sed propter electos quos elegit, abbreviavit dies. Marc. XIII. 20.

(4) Statim autem post, virtutes caelorum commovebuntur. Tunc plangent omnes Tribus terra, & videbunt, &c. à quatuor ventis, &c. Matth. XXIV. 29, 30, 31.

dites que votre salut approche (1). Songez à vous : vous voyez que je vous prédis tout (2). Ce sera alors qu'il fera rendre compte à chacun du talent qu'il lui aura confié , à la confusion de ceux qui ne l'auront pas fait profiter. De deux personnes qu'il trouvera couchées en même lit , de deux femmes qui moudront au même Moulin , il prendra l'une & laissera l'autre (3). Ceux qui auront vécu purement ressusciteront pour la vie , & les méchans pour se voir condamnés. Il s'assèyera accompagné de ses Anges dans le Thrône de sa Gloire , il fera venir devant lui toutes les Nations , & séparera en bon Pasteur les Boucs qui seront à sa gauche , d'avec les agneaux qui seront à sa droite (4). Venez , dira-t-il à ses Brebis (5) , Venez les favoris de mon Pere , venez prendre possession du Royaume qui vous est destiné dès la Création du Monde , parce que vous avez rassasié ma faim , éteint ma soif , couvert ma

CITATIONS.

(1) *His autem fieri incipientibus respicite & levate capita vestra ; quoniam appropinquat redemptio vestra.* Luc. XXI. 28.

(2) *Vos ergo videte , ecce prædixi vobis omnia.* Marc. XIII. 23.

(3) *Erunt duo in lecto uno , dua molentes in unum , una assumerur , & altera relinquetur.* Luc. XVII. 34 , 35.

(4) *Separabit eos ab invicem sicut Pastor , &c.* Matth. XXV. 32.

(5) *His qui à dextris.* *ibid.* 34.

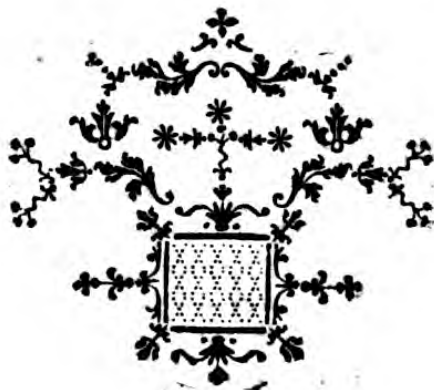


nudité ; que vous m'avez retiré chez vous ; quand j'étois en Pays étranger ; & que vous m'êtes venu consoler , quand j'ai été malade ou prisonnier (1). *Les justes seront d'abord en peine de comprendre comment ils lui auront rendu tous ces devoirs de charité ; mais il leur fera entendre, qu'ils les auront rendus à lui-même en les rendant aux moindres de leurs freres : & après avoir reproché aux Méchans , qu'ils n'ont jamais rien fait de semblable pour lui , ils seront livrés à des tourmens sans fin , & les Bons entreron dans la Vie éternelle (2).*

## C I T A T I O N S.

(1) *Esurivi enim & dedistis mihi manducare , &c. Matth. XXV. 35.*

(2) *Tunc respondebunt ei justi, dicentes, Domine, quandè re vidimus esurientem, & pavimus te, &c? Et respondens, dicet illis, Quamdiu, fecistis unum ex his fratribus meis minimis, &c. Tunc dicet & his, qui à sinistris erunt, Discedite, esurivi enim, & non, &c. ibid. 37, 40, 41.*





# L A V I E D E JÉSUS-CHRIST.

## LIVRE QUATRIÈME.



A plus grande partie de la nuit se passa dans ces Discours, & le lendemain les Pontifes, les Anciens, & les Docteurs s'assemblèrent pour la dernière fois chez Caïphe le Grand-Prêtre (1), afin de délibérer tous ensemble comment ils feroient mourir Jésus (2). Ils conclurent qu'il falloit se saisir de lui adroitement, à cause du Peuple qui étoit à craindre (3), si on l'entreprendoit à force ouverte. Ils étoient même résolus d'attendre que la Fête fût finie, afin de donner le tems à la

### CITATIONS.

(1) *Cum consummasset Jesus sermones hos omnes, tunc congregati sunt, &c. Matth. XXVI. 1, 3.*

(2) *Ut dolo tenerent & occiderent. ibid. 4.*

(3) *Timebant verò plebem. Luc. XXII. 2.*

foule de s'écouler (1), quand Judas, l'un de ses Apôtres, vint se présenter à l'Assemblée, & traiter avec les Pontifes pour le mettre entre leurs mains. Ils l'écoutèrent avec beaucoup de joie (2), ils lui promirent ce qu'il voulut, & il se contenta de trente Deniers d'Argent (CXV). Dès lors, il ne songea plus qu'à trouver un lieu & un tems où son Maître ne fût pas accompagné du Peuple, qui avoit coutume de le suivre (3).

Le jour d'après, Jésus chargea Simon-Pierre & Jean du soin de préparer la Pâque pour lui : & ces deux Disciples lui ayant demandé en quel Lieu? *Allez*, leur dit-il,

#### C I T A T I O N S.

(1) *Dicebant autem, non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.* Matth. XXVI. 5.

(2) *Audientes, gavisi sunt.* Marc. XIV. 11.

(3) *Quarebar quomodo illum opportunè traderet.* ibid. 12. *Sine turbis.* Luc. XXII. 6.

#### R E M A R Q U E.

(CXV.) La valeur de cette Somme est fort incertaine. Il y a des Auteurs qui la font monter jusques à trois cens Ecus de notre Monnoie ; mais l'Opinion la plus commune la met environ à douze. La plus forte induction qu'on ait, pour la fixer à un Prix si bas, est qu'on sçait certainement que le Champ qu'on en acheta depuis n'étoit que de cent quarante pieds, & que n'étant que de cette grandeur, il ne pouvoit guères couter davantage ; car il est certain d'ailleurs, ne fût-ce que par un Passage de Jérémie sur un autre Champ qui ne fut vendu que dix-sept deniers, qu'il y en avoit de fort petit prix, & que la terre étoit à grand marché en Judée.

*dans la Ville , & suivez le premier homme que vous rencontrerez qui portera une Cruche pleine d'eau : entrez avec lui où il entrera (1) , & quand vous verrez le Maître de la Maison , Le Seigneur , lui direz-vous , vous mande que son heure est venue , & qu'il fera la Pâque chez vous. Où sont les viandes que vous lui donnerez , & où le mettrez-vous ? Alors il vous menera dans une Sale haute préparée pour le Festin , & vous y ferez apprêter ce qui nous est nécessaire.*

Les deux Disciples trouvèrent tout comme il leur avoit dit , & il s'y rendit avec les autres le soir de ce même jour (2). Quand ils furent assis , & pendant le souper : *J'ai souhaité*, leur dit-il , *de manger cette Pâque avec vous avant que de mourir.* Ensuite , il prit du Pain , & après avoir rendu graces à son Pere , il le benit , le rompit ; & leur en donna , en leur disant : *Prenez , mangez , ceci est mon Corps , qui sera donné pour vous. Faites la même chose en mémoire de moi.* Puis , il prit la Coupe , rendit encore graces à son Pere , & la leur donnant : *Tenez , buvez-en tous* , leur dit-il aussi : *car c'est mon sang , le sang de la Nouvelle Al-*

## CITATIONS.

( 1 ) *Quocumque introierit.* Marc. XIV. 14.( 2 ) *Vespere facto.* ibid. 17.

liance , qui sera répandu pour la rémission de vos péchés , & pour ceux de beaucoup d'autres ; & ils en burent tous. Après , il se leva de Table (CXVI), il quitta une partie de ses vêtemens , & ayant pris une grande nappe dont il se ceignit , & versé de l'eau dans un Bassin , il se mit à laver les Pieds de ses Disciples , & il les essuyoit avec le Linge qu'il avoit mis autour de lui. Quand ce vint à Simon-Pierre , il s'en défendit avec confusion (1). *Vous ne sçavez pas présentement ce que je fais* , lui dit Jésus : *vous le sçauvez bientôt.* Mais Simon persistant toujours à dire qu'il ne le souffriroit jamais (2) , *Si je*

## C I T A T I O N S.

(1) *Tu mihi lavas pedes ?* Joan. XIII. 6.

(2) *Non lavabis mihi pedes in aeternum.* ibid. 8.

## R E M A R Q U E.

(CXVI.) On faisoit tout de suite deux sortes de Repas le soir de la Pâque parmi les Juifs. Le premier étoit proprement la Pâque , dans lequel on mangeoit l'Agneau Pascal & les autres Viandes ordonnées par la Loi. Mais comme c'étoit peu de chose , on faisoit ensuite le Souper ordinaire ; & ce fut à l'entrée de ce Souper , suivant la coutume , que le Sauveur lava les Pieds à ses Disciples. On ne sçait point certainement durant lequel de ces deux Repas il institua l'Eucharistie. Beaucoup de gens la mettent dans le dernier ; mais la narration de S. Jean , qui ne parle point de cette Institution , paroît si continue & si liée depuis le commencement de ce dernier Souper jusqu'à la fin , qu'il y a sujet de s'étonner qu'on ose l'interrompre.

*ne vous lave pas*, lui dit encore Jésus, *vous n'aurez jamais part à ma Gloire* (1). Alors Simon, *Non seulement les Pieds, Seigneur*, reprit-il aussitôt, *mais encore la Tête & les Mains.*

Après qu'il eût achevé, il reprit ses vêtements, & s'étant remis à Table, *Sçavez-vous*, leur dit-il, *ce que je viens de faire ? Vous m'appellez votre Maître, & votre Seigneur : vous ne vous trompez pas ; je le suis* (2). *Que si je n'ai pas laissé pourtant de vous laver les Pieds, à plus forte raison devez-vous vous servir les uns les autres. Je vous ai voulu donner exemple, afin que vous fassiez du moins ce que vous m'avez vu faire, puisque vous n'êtes pas plus grands que moi. Si vous en êtes persuadés* (3), *& que vous m'imitiez, vous serez heureux, mais non pas tous. Je sçais ceux que j'ai choisis ; car du reste, il faut que cette parole du Prophète soit accomplie, Celui qui mange mon Pain s'élèvera contre moi. Je vous le déclare avant qu'il arrive, afin que quand vous le verrez arriver, vous connoissiez qui je suis.* À ces mots, il parut tout troublé ;

## C I T A T I O N S.

(1) *Partem mecum.* Joan. XIII. 8.(2) *Bene diciris, sum etenim.* ibid. 13.(3) *Si hæc sciris.* ibid. 17.

& voulant s'expliquer plus clairement ; *En vérité*, leur dit-il, *je vous assure que l'un de vous me doit trahir* (1). Ce Discours les jeta dans une profonde tristesse : ils se regardoient les uns les autres, comme s'ils eussent tâché de connoître à la mine celui dont il vouloit parler (2) ; & ne pouvant le deviner chacun lui demanda, *Seigneur, est-ce moi ?* Il répondit à Judas, *Vous le dites*. Mais soit qu'ils ne l'ouïssent pas, ou que le trouble où ils étoient, leur fit prendre cette réponse d'un autre sens qu'ils ne l'auroient prise en tout autre tems, ils ne la comprirent point. *Il faut à la vérité*, reprit-il, *que le Fils de l'homme s'en aille, ainsi qu'il est écrit ; mais malheur à celui qui le doit livrer. Il vaudroit mieux pour ce traître, qu'il ne fût jamais né* (3). Alors Simon-Pierre ayant fait signe (4) au Disciple que Jésus aimoit (5), de demander qui ce seroit, Jésus répondit en secret à ce Disciple qui étoit couché sur

## C I T A T I O N S.

(1) *Non de omnibus vobis dico : ego scio quos elegerim , sed ut adimpleatur scriptura : qui manducat meum panem , levabit contra me calcaneum suum. Cum hac dixisset , turbatus est spiritu , & protestatus , &c. Joan. XIII. 18 , 21.*

(2) *Contristati valde. Matth. XVIII. 31. Aspiciebant ad invicem , hesitantes de quo diceret. Joan. XIII. 22.*

(3) *Filius quidem hominis vadit , sicut scriptum est , va autem homini illi per quem , &c. Matth. XXVI. 24.*

(4) *Innuir. Joan. XIII. 24.*

(5) *Quem diligebat Jesus. ibid. 23.*

son sein (1), que ce seroit celui à qui il alloit donner un morceau de pain trempé; & en même tems, il en donna un à Judas, en lui disant de faire au plutôt ce qu'il avoit à faire. Les autres n'entendirent point ce que ces paroles signifioient (2); & comme c'étoit lui qui gardoit l'Argent, la plupart crurent que Jésus lui ordonnoit d'acheter quelque chose pour la Fête, ou de faire quelque Aumône.

Il étoit déjà nuit, & Judas sortit aussitôt après (3). Alors Jésus, *Je ne serai plus guères avec vous*, dit-il, *ô mes Enfans* (4); & *comme je prédisois, il y a quelque tems aux Juifs, vous me chercherez après, & vous ne pourrez venir où je vais. Mais la dernière chose que je vous recommande, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. Ce sera à cette marque qu'on vous reconnoitra pour mes Disciples. Et où est-ce donc que vous allez?* lui dit Simon-Pierre. *Je vais*, lui répondit Jésus, *où vous ne sçauriez me suivre présentement: vous m'y suivrez avec le tems. Et pourquoi*, reprit ce

## CITATIONS.

(1) *Recumbens in sinu, supra pectus.* Joán. XIII. 23, 24.

(2) *Quod facis, fac citius. Hoc autem nemo sciivit discipulorum ad quid dixerit ei.* ibid. 27, 28.

(3) *Continuò.* ibid. 30.

(4) *Filioli.* ibid. 31.



Disciple, ne puis-je pas vous y suivre présentement ? Simon, Simon, lui dit Jésus, Satan cherche à vous dévorer ; mais j'ai prié pour vous, afin que votre Foi soit immuable. Quand donc vous serez converti, affermissez vos Freres dans la leur. Je vous serai à tous un sujet de scandale avant que la nuit passe ; car il est écrit, Je frapperai le Pasteur, & les brebis se disperferont ; mais lorsque je serai ressuscité, je vous irai attendre en Galilée. Quand tous les autres vous abandonneroient, reprit encore Simon-Pierre, je ne vous abandonnerai pas. J'irai, s'il le faut, & en prison, & à la mort même, avec vous. Vous perdriez, dites-vous, la vie pour moi (1) ? lui répliqua Jésus. Je vous assure, qu'avant que le Coq ait achevé de chanter, vous jurerez trois fois que vous ne me connoissez pas (2). Mais Simon ne donna aucune croyance à cette Prédiction (3) : il dit toujours qu'il mourroit plutôt ; & tous les autres dirent la même chose.

Que votre ame ne soit point troublée, reprit Jésus ensuite. Croyez en Dieu & en moi. Il y a plusieurs Demeures dans la Maison

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *Animam tuam pro me pones ?* Joan. XIII. 38.

( 2 ) *Ter me negabis.* Luc. XXII, 61.

( 3 ) *At ille amplius loquebarur, &c.* Marc. XIV. 31.

de mon Pere (1). S'il n'y en avoit pas, je vous le dirois ; mais je vais y préparer vos places, & je reviendrai à la fin pour vous emmener avec moi, afin que nous soyons ensemble à jamais. Vous voyez à présent où je vais, & par quelle voie j'y dois aller (2). Thomas prit la parole à ces mots, pour lui dire qu'ils n'en voyoient rien (3). Alors Jésus, Je suis moi-même, dit-il, la Voie, la Vérité, & la Vie, & personne ne peut aller à mon Pere, que par moi. Seigneur, lui répondit Philippe, montrez-nous seulement votre Pere, & nous serons contens (4). Quoi ! s'écria-t-il à cette Demande, il y a si longtems que je suis avec vous, & vous ne me connoissez pas ! Qui me voit, ô Philippe, voit aussi mon Pere (5) : & vous demandez à le voir ? Vous n'êtes donc pas persuadés que je suis en lui, & lui en moi (6) ?

C I T A T I O N S.

(1) Non turbetur cor vestrum, creditis in Deum & in me credere, in domo Patris mei mansiones multe sunt. Joan. XIV. 1, 2.

(2) Si quominus dixissem vobis, quia vado vobis parare locum, & si abiero, & praparavero vobis locum; iterum venio, & accipiam vos ad me ipsum, ut ubi sum ego, & vos sitis. Et quò ego vado, scitis, & viam scitis. ibid. 2, 3, 4.

(3) Nescimus quò vadis, & quomodo possumus viam scire? ibid. 5.

(4) Et sufficit nobis. ibid. 8.

(5) Tanto tempore vobiscum sum, & non cognoscitis me ? Philippe, qui vidit me, videt & Patrem. ibid. 9.

(6) Quomodo dicis, ostende nobis Patrem ? Non creditis, quia ego in Patre, & Pater in me est ? ibid. 9, 10.

Cependant , la Parole que je vous annonce n'est pas ma Parole , mais la sienne ; & comme il habite dans moi , c'est aussi lui qui fait les œuvres que je fais (1). Quiconque me croira en fera autant , & même de plus grandes ; car je m'en vais à lui , & quand j'y serai , je ferai tout ce que vous demanderez en mon Nom , afin qu'il soit glorifié en moi (2). Gardez seulement mes Commandemens , si vous m'aimez , & je le prierai qu'il vous envoie un autre Consolateur , qui demeurera toujours avec vous , & vous ne serez pas longtems Orphelins(3). Ce sera alors que vous verrez clairement que je suis dans mon Pere , & que vous êtes dans moi & moi dans vous. Voilà ce que je puis vous dire moi-même ; mais l'Esprit saint , cet Esprit consolateur , que mon Pere vous enverra en mon Nom , vous apprendra le reste , & vous éclaircira sur tout ce que je vous ai dit (4).

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *Verba quæ ego loquor vobis , à me ipso non loquor. Pater autem in me manens , ipse facit opera , &c. Joan. XIV. 10.*

( 2 ) *Qui credit in me , opera quæ ego facio & ipse faciet , & majora horum faciet , quia ego ad Patrem vado , & quodcumque petieritis in nomine meo , hoc faciam , ut glorificetur Pater in Filio. ibid. 12 , 13.*

( 3 ) *Si diligitis me , &c. Non relinquam vos orphanos in illo die. ibid. 15 , 18 , 20.*

( 4 ) *Hæc locutus sum vobis apud vos manens , Paracletus autem , &c. Docebit omnia : & docebit vos omnia quæcumque dixerò vobis , ibid. 25 , 26.*

*Je vous laisse ma Paix , cette Paix que le Monde ne sçauroit donner (1). Encore une fois donc , ne vous troublez point , & n'ayez aucune Crainte. Je vous ai déjà dit que je ne m'en vais que pour revenir ; & si vous m'aimez , vous vous réjouiriez de ce que je vais trouver mon Pere. Je n'ai plus guères de tems à vous parler ; car le Prince du Monde approche , & mon heure aussi. Non que cet Ennemi puisse rien sur ma vie , mais c'est afin que le Monde connoisse que j'aime mon Pere , & que je fais ce qu'il m'a commandé. Levons-nous donc , & marchons (2).*

Ce Discours achevé , ils chantèrent tous ensemble l'Hymne d'Action de Graces , & sortirent de la Ville du côté de la Montagne des Oliviers. Il les entretint encore de la même maniere durant le chemin. *Je vous ai aimés , leur dit-il entre autres choses , comme mon Pere m'a aimé (3). Soyez inébranlables dans l'attachement que vous avez pour moi : vous le serez , si vous gardez mes*

## C I T A T I O N S.

(1) Non quomodo mundus dat. Joan. XIV. 27.

(2) Audiris quia ego dixi vobis , Vado , & venio ad vos. Si diligeretis me , gauderetis utique , quia vado ad Patrem. Jam non multa loquar vobiscum , venit enim Princeps mundi hujus , & in me non habet quidquam , sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem , & sicut mandatum dedit mihi , sic facio. Surgite , eamus hinc. ibid. 28 , 30 , 31.

(3) Sicut dilexit me Pater , &c. Joan. XV. 9.

*Commandemens , comme rien ne peut altérer l'Amour que j'ai pour mon Pere , parce que je garde les siens (1). Voici , encore une fois , mon grand Précepte , que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Peut-on chérir plus tendrement ses Amis , que de donner sa vie pour eux (2) ? Si vous faites ce que je commande , vous êtes mes Amis. Je dis mes Amis , & non pas mes Serviteurs ; car le Serviteur ne sçait pas le secret de son Maître , & je vous ai dit comme à mes Amis tout ce que j'ai appris de mon Pere (3). Que si le Monde vous hait , souvenez-vous qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez à lui , il vous aimerait ; car il aime tout ce qui lui appartient : mais comme vous n'en êtes pas , & que je vous en ai séparés , il faut nécessairement qu'il vous haïsse (4). Souvenez-vous de ce que je vous ai dit autrefois , que le Serviteur n'est pas*

## C I T A T I O N S .

(1) *Manet in dilectione meâ , si præcepta mea servaveritis , manebitis , &c. Sicut & ego Patris mei præcepta servavi , & maneo in ejus dilectione. Joan. XV. 9 , 10.*

(2) *Majorem hanc dilectionem nemo habet , ut animam suam ponat pro amicis suis. ibid. 13.*

(3) *Fam non dicam vos servos , quia servus nescit quid faciat dominus ejus ; vos autem dixi amicos , quia omnia quaecumque audivi à Patre meo , nota feci vobis , &c. ibid. 15.*

(4) *Quia verò de mundo non estis , sed ego elegi vos de mundo , &c. ibid. 19.*

*plus grand que le Maître. Puisque les Hommes m'ont persécuté, ils vous persécuteront bien aussi. Si je n'étois pas venu, & que je ne leur eusse point parlé, ils seroient innocens, au lieu qu'ils sont inexcusables; car qui me hait, hait aussi mon Pere (1). Oui si je n'avois pas fait à leurs yeux des Prodiges que nul autre ne fit jamais, ils seroient sans péché. Que s'ils les ont vus sans que leur haine ait diminué pour moi, c'est afin que cette Parole du Prophète fût accomplie, Ils m'ont haï sans sujet. Mais quand le Consolateur que je vous enverrai viendra à vous (2), cet Esprit de vérité, qui procède de mon Pere, il portera témoignage de moi; & vous le porterez aussi, parce que vous avez toujours été avec moi. Je vous donne cette assurance, afin que vous ne soyez point scandalisés de tout ce qui vous arrivera. On vous chassera des Synagogues; & le tems approche (3), qu'on croira faire une action*

CITATIONS.

(1) *Si non venissem, & locutus fuisssem eis, peccatum non haberent. Nunc autem excusationem non habent de peccato suo. Qui me odit, & Patrem meum odit. Joan. XV. 22, 23.*

(2) *Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. Nunc autem & viderunt, & oderunt & me, & Patrem meum, sed ut adimpleatur sermo, qui in lege eorum scriptus est: Quia odio habuerunt me gratis. Cum ergo venerit, &c. ibid. 24, 25, 26.*

(3) *Absque Synagogis facient vos, sed venit hora, &c. Joan. XVI. 2.*

fort agréable à Dieu en vous ôtant la vie (1). Je vous le déclare, dis-je, à présent, afin que vous vous souveniez alors, que je vous en ai averti. Je ne vous l'ai pas dit plutôt, parce que je sçavois que j'avois encore du tems à être avec vous (2). Je vois que ce Discours vous afflige : c'est pourtant la vérité, qu'il vous est avantageux que je vous quitte; car si je ne m'en vais, l'Esprit ne viendra pas à vous (3). Il faut que je m'en aille, pour l'envoyer; & quand il sera venu, il confondra l'Incrédulité des Hommes, il convaincra le Monde de l'Injustice qu'il m'a fait, en ne me croyant pas ce que je suis, & il lui fera voir que l'Empire de son Prince est détruit (4). J'aurois bien d'autres choses à vous dire : mais vous n'en êtes pas encore capables (5); & c'est à ce Consolateur, qui doit venir, à vous découvrir toutes les vérités. Encore un peu de

## C I T A T I O N S.

(1) *Obsequium se prestare Deo, &c.* Joan. XVI. 2.

(2) *Reminiscamini quia ego dixi vobis : ab initio non dixi, quia vobiscum eram.* ibid. 4, 5.

(3) *Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum, sed ego veritatem dico vobis, expedit vobis ut ego vadam, &c.* ibid. 6, 7.

(4) *Arquet mundum de peccato, quia non crediderunt in me, de justitiâ verò, quia vado ad Patrem, de judicio autem, quia Princeps hujus mundi jam judicatus est, &c.* ibid. 8, 9, 10, 11.

(5) *Sed non potestis portare modò.* ibid. 12.

*tems , & vous ne me verrez plus : puis encore un peu de tems , & vous me reverrez (1).*

Les Disciples furent bien en peine de sçavoir ce que ces dernières paroles vouloient dire ; & comme ils se le demandoient les uns aux autres , *C'est-à-dire* , reprit-il , *que vous pleurerez bientôt , pendant que le Monde se réjouira , & que votre douleur sera aussi bientôt changée en allégresse. Quand une femme est près de son terme , elle est triste , parce que son heure (2) de souffrir est venue ; mais après qu'elle s'est délivrée , la joie qu'elle a d'avoir mis un Homme au Monde lui fait oublier toute sa tristesse (3). Je vous dis de même , que vous êtes à présent accablés de douleur ; mais quand vous me reverrez , la joie retournera dans vos cœurs , & personne ne pourra plus vous la ravir. Alors vous n'aurez plus à m'interroger sur rien (4). Je vous ai parlé jusqu'ici en Paraboles ; mais voici le tems que je vous parle*

#### CITATIONS.

(1) *Cum autem venerit , &c. Modicum & jam non videbitis me , & iterum modicum & videbitis me. Joan. XVI. 13 , 16.*

(2) *Hora ejus. ibid. 21.*

(3) *Jam non meminit pressura propter gaudium , quia natus est homo in mundum , &c. ibid.*

(4) *Iterum autem videbo vos , & gaudebit cor vestrum , & gaudium vestrum nemo tollet à vobis , in illâ die me non rogabitis quidquam. ibid. 22 , 23.*



*clairement de mon Pere. Je ne vous dis point que je le prierai pour vous , car il vous aime , parce que vous m'aimez , & que vous croyez que je suis sorti de lui. J'en suis sorti aussi , pour venir dans le Monde ; & je quitte le Monde , pour retourner à lui (1). Les Disciples répondirent à ce Discours , qu'il leur parloit clairement alors , & non plus en figure comme auparavant. Nous voyons bien , dirent-ils , que vous sçavez toutes choses , & qu'il n'est pas besoin de vous interroger ; & c'est ce qui nous fait croire que vous êtes sorti de Dieu. Vous croyez maintenant , leur dit-il ; mais l'heure vient , que dis-je ? elle est venue , que vous m'abandonnerez tous (2). Je ne demeurerai pourtant pas seul ; car mon Pere est toujours avec moi.*

*A ces mots , Mon Pere , s'écria-t-il , en levant les yeux au Ciel , l'heure est venue de glorifier votre Fils , afin qu'il vous glorifie aussi , en faisant vivre éternellement ceux que vous lui avez donnés , par la Puissance*

## C I T A T I O N S.

(1) *Palam non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis. ipse enim Pater amat vos , quia vos me amastis , & credidistis quia ego à Deo exivi. Exivi à Patre , & veni in mundum , iterum relinquo mundum , & vado ad Patrem, Joan. XVI. 25 , 26 , 27 , 28.*

(2) *Modò creditis ; ecce venit hora & jam venit ut , &c. ibid. 31.*

*qu'il*

qu'il a reçu de vous. Or la Vie éternelle consiste à vous reconnoître pour le seul vrai Dieu, & Jésus que vous avez envoyé pour le Christ (1). Je vous ai glorifié sur la Terre. J'ai accompli l'œuvre dont vous m'aviez chargé. C'est maintenant à vous à me glorifier à votre tour, de cette même gloire que j'avois dans vous, avant que vous eussiez fait le monde. Je vous ai fait connoître à ceux que vous aviez choisis pour me donner. Ils connoissent à cette heure que tout ce que j'ai est de vous, parce que je ne leur ai dit que ce que vous m'aviez ordonné de leur dire. Ils m'ont écouté. Ils sont persuadés que je suis sorti de vous, & que vous m'avez envoyé (2). C'est pour eux que je prie, & non pas pour le monde ; pour eux, que vous m'avez donnés, & qui étoient à vous, & tout ce qui vous appartient est à moi. Maintenant, que je les laisse dans le monde pour m'en aller à vous, Pere saint, conservez-les en vo-

## CITATIONS.

(1) Pater, venit hora : clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te, sicut dedisti ei potestatem ut omne quod dedisti ei, det eis vitam eternam : hæc est autem, &c. Joan. XVII. 1, 2, 3.

(2) Opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam, & nunc clarifica me, tu Pater, apud te ipsum claritate quam habui priusquam mundus esset apud te. Manifestavi nomen tuum hominibus quod dedisti mihi de mundo, &c. Nunc cognoverunt, &c. Quia verba quæ dedisti mihi, dedi eis, & ipsi acceperunt, & cognoverunt verè, &c. ibid. 4, 5, 6, 7, 8.

tre Nom , afin qu'ils ne soient qu'un entre eux , comme vous & moi ne sommes qu'un (1). Tant que j'ai été avec eux , je les ai si bien gardés , qu'il n'en a péri aucun (2) ; hors cet enfant de colère , dont l'Écriture avoit prédit la perte (3). Je ne vous demande pas de les ôter du monde , ils n'en sont pas non plus que moi ; mais seulement , de les préserver de l'Ennemi. Sanctifiez-les donc par votre Vérité , qui n'est autre chose que votre parole. Je les envoie dans le monde comme vous m'y avez envoyé , & je me sacrifie moi-même pour eux , afin qu'ils soient sanctifiés comme moi par la Vérité. Je vous prie encore pour ceux qui croiront en moi par leur Ministère , qu'ils ne soient aussi tous qu'un même cœur (4). Comme vous êtes en moi , ô mon Pere , & moi en vous , qu'ils ne soient de même qu'un avec nous , & que le monde connoisse que vous les aimez , comme vous m'aimez. Mon Pere , je desire que ceux que vous m'avez donnés soient avec moi

## C I T A T I O N S.

(1) Ego pro eis rogo , non pro mundo rogo , sed pro his quos dedisti mihi , quia tui sunt : & mea omnia tua sunt , & tua mea sunt : & jam non sum in mundo , & hi in mundo sunt . & ego ad te venio , &c. Joan. XVII. 9 , 10 , 11.

(2) Cum essem cum eis , &c. ibid. 12.

(3) Nisi filius perditionis ut Scriptura impleatur. ibid.

(4) A malo. Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est. Pro eis ego sanctifico meipsum , ut sint & ipsi sanctificari in veritate. Non pro eis autem rogo tantum , sed & pro eis , &c. ibid. 15 , 17 , 19 , 20.

où je serai , afin qu'ils voyent la gloire que vous m'avez aussi donnée , vous qui m'avez aimé avant la naissance du Monde. Pere juste , le monde ne vous a pas connu comme moi ; mais ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Aussi je leur ai manifesté votre Nom , & je le leur manifesterai encore , afin que ce même amour , dont vous m'avez aimé , habite dans eux avec moi-même (1).

Quand il eut achevé cette Priere , il traversa le Torrent de Cédron , pour se retirer au même lieu où il avoit passé les deux nuits précédentes. C'étoit dans le Jardin d'une Métairie de la Montagne des Oliviers , qu'on appelloit Getsemani. Là , ayant pris avec lui Simon-Pierre , Jacques , & Jean , il dit aux autres de l'attendre pendant qu'il iroit prier. Sitôt qu'il les eût quittés , il s'abandonna à la frayeur , & parut dans de cruelles angoisses (2). *Mon Ame* , dit-il aux trois qu'il avoit choisis , *est accablée d'une tristesse mortelle* (3). *Attendez-moi ici , & veillez*

C I T A T I O N S.

(1) *Pater quos dedisti mihi , volo ut ubi sum ego , & illi sint mecum , ut videant claritatem meam quam dedisti mihi , qui dilexisti me ante constitutionem Mundi. Pater juste , mundus te non cognovit , ego autem te cognovi , & hi cognoverunt , quia tu me misisti , & nomen feci eis nomen tuum , & nomen faciam , ut dilectio , quâ dilexisti me , in ipsis sit , & ego in ipsis.* Joan. XVII. 24 , 25 , 26.

(2) *Cœpit (expavescere & gravissimè ang.)* Marc. XIV. 33.

(3) *Tristis usque ad mortem.* ibid. 34.

*comme moi.* A ces mots, se faisant violence pour se séparer d'eux (1), il s'en éloigna de quelques pas. Ensuite, il se mit à genoux; & prosterné la face contre terre, *Mon Pere*, s'écria-t-il, *si vous vouliez me dispenser de prendre le Calice qui m'est destiné, vous le pouvez. Toutefois, que votre Volonté s'accomplisse plutôt que mon desir* (2). Il se leva après cette Priere, & revenant vers les trois Disciples, il les trouva assoupis beaucoup plus de tristesse que de sommeil (3). *Quoi!* leur dit-il, *vous dormez; & vous Simon aussi* (4)? *Vous ne pouvez veiller une heure pour l'amour de moi? Levez-vous. Veillez du moins pour vous, & priez de crainte que la Tentation ne vous surmonte; car la Chair est plus foible que l'Esprit n'est fort* (5). Puis il alla encore prier. *Mon Pere*, dit-il, *si ce que je souhaite est impossible, accomplissez votre Volonté.* Revenant de nouveau aux Dis-

## C I T A T I O N S.

(1) *Avulsus est ab eis.* Luc. XXII. 41.

(2) *Procidit super terram in faciem suam. Si (velles transfere) calicem, &c.* Marc. XIV. 36. *Omnia tibi possible sunt.* Luc. XXII. 42. *Verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.* Matth. XXVI. 39. Marc. XIV. 35. Luc. XXII. 42.

(3) *Dormientes præ tristitiâ.* Luc. XXII. 45.

(4) *Quid dormitis?* ibid. 46. *Simon, dormis?* Marc. XIV. 37.

(5) *Ut non intretis in tentationem: spiritus quidem promptus est, caro verò infirma,* ibid. 38.

ciples, il les trouva endormis. Ils ne sçurent que lui dire pour s'excuser (1). Il retourna faire sa même Priere une troisième fois ; & alors un Ange lui apparut , & le vint rassurer (2) : mais il tomba comme en agonie (3) ; & priant encore avec plus d'ardeur , il jetta une Sueur semblable à des gouttes de sang , & si abondante , qu'elle coula jusqu'à terre (4) : Il fut après rejoindre les Disciples ; & les ayant trouvés dans le même état , *Dormez à présent* , leur dit-il , *si vous pouvez : aussi bien c'en est fait , l'heure est venue , & le Fils de l'Homme , va être livré aux Méchans. Mais plutôt , levez-vous , & marchons : celui qui me trahit n'est pas loin de nous* (5).

Comme il parloit encore , Judas , qui sçavoit le lieu de sa retraite pour y avoir été plusieurs fois avec lui , entra dans le Jardin (6). Il y avoit à sa suite des Pontifes ,

#### CITATIONS.

( 1 ) *Ignorabant quid responderent ei.* Marc. XIV. 40.

( 2 ) *Confortans eum.* Luc. XXII. 43.

( 3 ) *Factus in agoniâ.* ibid.

( 4 ) *( Intentiùs ) orabat , & factus est sudor ejus , sicut gutta sanguinis decurrentis in terram.* ibid. 43 , 44.

( 5 ) *Dormite jam & requiescite ( adest finis ) venit hora , ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum. Surgite , eamus : ecce qui me tradet , propè est.* Marc. XIV. 41 , 42.

( 6 ) *Adhuc eo loquente ,* ibid. 43. *Sciebat locum , quia frequenter Jesus convenerat illuc cum Discipulis suis.* Joan. XVII. 2.

des Officiers du Temple, & des Anciens, accompagnés d'un Tribun & d'une Cohorte de Soldats Romains, avec des torches & des flambeaux (1) (CXVII). Il marchoit quelques pas devant eux, comme s'il n'eût pas été de leur Compagnie; & abordant Jésus ainsi que de coutume, *Mon Maître*, lui dit-il en le baissant, *je vous salue*. C'étoit le signal qu'il étoit convenu avec eux de leur donner pour le reconnoître parmi les Disciples: il ne s'étoit engagé à rien davantage; car du reste, il les avoit avertis de prendre leurs sûretés (2), pour empêcher qu'il ne s'échappât comme d'autres fois après qu'il l'auroit remis entre leurs mains. *Mon Ami*, lui dit Jésus, *que venez-vous faire? Vous ne me baisez que pour me trahir* (3); s'avançant (4)

## C I T A T I O N S.

(1) *Tribunus & Cohors cum laternis & facibus antecederat eos.* Joan. XVIII. 12, 3. Luc. XXII. 47.

(2) *Dederat eis signum dicens, Quemcumque oscularus fuerit, ipse est, tenete eum, & ducite cautè.* Marc. XIV. 44.

(3) *Osculo Filium hominis tradis.* Luc. XXII. 48.

(4) *Processit.* Joan. XVIII. 4.

## R E M A R Q U E.

(CXVII.) Aux grandes Fêtes des Juifs les Gouverneurs leur donnoient une Compagnie de Soldats Romains pour garder le Temple & empêcher le désordre; & tant que la fête duroit, ces Soldats n'obéissoient qu'aux Sacrificateurs, qui s'en servoient à tout ce qu'ils vouloient. Ils avoient encore outre cela les Gardes ordinaires du Temple, qui ne dépendoient que d'eux en tout tems.

en même tems vers ces gens armés, il leur demanda ce qu'ils cherchoient ? Ils répondirent, *Jésus de Nazareth* ; mais il n'eut pas sitôt dit, *C'est moi*, qu'ils reculèrent au même tems d'effroi, & tombèrent tous renversés les uns sur les autres (1). Quand ils furent revenus de leur terreur, il leur demanda encore ce qu'ils cherchoient ? & lui ayant encore répondu, *Jésus de Nazareth* : *Je vous ai déjà dit*, répliqua-t-il, *que c'est moi* ; & ils se saisirent de lui.

Soit qu'on se mit en devoir de prendre aussi les Disciples, ou qu'il sçut qu'on le vouloit faire, il pria qu'on les laissât aller, puisque c'étoit lui qu'on cherchoit (2). Mais eux, qui voyoient que c'étoit fait de lui, si on l'emmenoit, le conjurèrent de leur permettre de le défendre (3) ; Simon-Pierre, plus prompt que les autres, mettant en même tems la main à l'Epée (4), en donna un coup sur la tête d'un Domestique du Grand-Prêtre, dont il lui coupa l'oreille. Alors Jésus lui dit, que c'étoit assez (5) : & ayant guéri

## C I T A T I O N S.

(1) *Abierunt retrorsum, & ceciderunt in terram.* Joan. XVIII. 6.

(2) *Si ergo me queritis, sinite hos abire.* ibid. 8.

(3) *Videntes autem hi quod futurum erat, dixerunt sibi Domine, si percutimus in gladio.* Luc. XXII. 49.

(4) *Exemit gladium.* Matth. XXVI. 51.

(5) *Sinite usque huc.* Luc. XXII. 51.



sur le champ la blessure de cet homme, en y touchant de la main, *Remettez votre Epée dans le fourreau*, continua-t-il, *ô Simon ; car quiconque en frapera, périra par elle* (1). *Voulez-vous m'empêcher de boire le Calice que mon Pere m'a préparé* (2) ? *Et ne sçavez-vous pas, que je n'aurois qu'à le prier, pour faire venir des Légions d'Ange à mon secours ? Mais il faut accomplir les Ecritures* (3). Ensuite, s'adressant aux principaux de la Troupe, *Pourquoi*, leur dit-il, *venir ici avec toute sorte d'armes, pour me prendre comme un Voleur, moi que vous voyiez tous les jours assis au milieu de vous dans le Temple à vous enseigner ? Qui vous empêchoit de m'arrêter alors, sans tout cet appareil ? Mais c'est que vous avez choisis une heure convenable à l'action que vous vouliez faire, & c'étoit dans les ténèbres qu'il falloit accomplir un ouvrage de ténèbres* (4).

Cependant, tous les Disciples s'enfuirent. Il n'y eut qu'un jeune Garçon des Maisons

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *Qui acceperint gladium, gladio peribunt.* Matth. XXVI. 52.

( 2 ) *Calicem quem dedit mihi Pater non bibam illum ?* Joan. XVIII. 11.

( 3 ) *An putas, quia non possum rogare Patrem meum, & exhibebit mihi modo plusquam duodecim legiones Angelorum ? Quomodo ergo implebuntur Scriptura ?* Matth. XXVI. 53, 54.

( 4 ) *Sed hac est hora vestra, & potestas tenebrarum.* Luc. XXII. 53.

voisines (1), qui s'étoit levé au bruit, & qui suivit encore quelque tems couvert seulement d'un Linceul; mais les Soldats ayant voulu le saisir, il s'enfuit aussi, tout nud, & son Drap leur demeura dans les mains. Ils lièrent Jésus, & le menèrent d'abord chez Anne, Beau-Pere de Caïphe le Grand-Prêtre, & qui avoit été Grand-Prêtre lui-même quelques années auparavant; mais il les renvoya aussitôt à son Gendre, chez qui les Pontifes, les Docteurs, & les Anciens se trouvèrent incontinent assemblés. Simon-Pierre avoit toujours suivi de loin; & un autre Disciple, qui suivoit aussi, & qui étoit connu de Caïphe, entra d'abord chez lui avec tout ce monde jusqu'au lieu où on mena Jésus: mais s'appercevant, quand il fut entré, que Simon étoit demeuré dehors, il alla prier la Portiere de le laisser passer.

Cependant, Jésus interrogé par Caïphe assisté des autres Pontifes, sur ses Disciples, & sur sa Doctrine, demanda à Caïphe lui-même pourquoi il l'interrogeoit, *J'ai parlé, lui dit-il, devant tout le monde: j'ai enseigné dans la Synagogue, & dans le Temple, en présence d'un nombre infini de Juifs; je n'ai pas prêché en secret* (2). Interrogez ceux

## C I T A T I O N S.

(1) *Adolescens, &c.* Marc. XIV. 51.(2) *In occulto locutus sum nihil.* Joan. XVIII. 20.

qui m'ont ouï, ls sçavent ce que je leur ai dit. Il n'eut pas'achevé de parler, qu'un des Assistans lui donna un Soufflet, en lui disant, si c'étoit ainsi qu'il répondoit au Grand-Prêtre? *Si j'ai mal parlé*, dit Jésus à cet homme, *faites-moi voir en quoi* (1). *Sinon, pourquoi me frapez-vous?* Les Pontifes étoient plus en peine que jamais de trouver quelque témoignage contre lui sur quoi on le pût faire mourir (2). Il se présenta plusieurs Accusateurs; mais ils se contredisoient tous. A la fin, pourtant, il en vint deux qui déclarèrent lui avoir oui-dire, qu'il pouvoit détruire le Temple, & le rétablir dans trois jours. Ce n'étoit pas assez pour le condamner à la mort; & Caïphe, qui cherchoit à le surprendre dans ses Réponses, lui demanda, s'il n'avoit rien à repliquer? Mais voyant qu'il ne répondoit point, ils se mirent tous ensemble à le presser de leur dire s'il étoit le Christ? *Si je vous le dis*, reprit-il alors, *vous ne me croirez pas; & quand je vous confondrois de raisons, vous ne me répondriez rien, & ne me laisseriez pas aller* (3).

## C I T A T I O N S.

(1) *Testimonium perhibe de malo.* Joan. XVIII. 28.

(2) *Quærebant testimonium ut eum morti traderent, nec inveniebant.* Marc. XIV. 55.

(3) *Si autem & interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.* Luc. XXVI. 68.

Mais le Grand-Prêtre lui ayant commandé, de la part du Dieu vivant de déclarer ce qu'il étoit, il répondit, *Je le suis ; & je vous assure de plus, que vous verrez un jour venir le Fils de l'Homme, porté sur les Nuées, & assis à la droite de la Majesté de Dieu* (1). A ces paroles, Caïphe, déchirant ses vêtements d'horreur (CXVIII), *Vous l'entendez vous-mêmes blasphémer, s'écria-t-il en s'adressant aux Pontifes. Qu'avons-nous plus besoin de témoins* (2) ? *Il ne reste qu'à sçavoir votre avis.* Tous le jugèrent digne de mort ; & aussitôt, les Satellites qui le tenoient commencèrent à se jouer de lui (3), & à lui faire toute sorte d'outrages. Ils le battirent, ils crachèrent sur lui : après lui avoir bandé les yeux, ils le frapoient au visage, & lui disoient, *Christ devine qui t'a touché* (4).

#### CITATIONS.

(1) *Verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, & venientem in nubibus cali.* Matth. XXVI. 64.

(2) *Quid adhuc desideramus testimonium ?* Luc. XXII. 71.

(3) *Illudebant ei.* Luc. XIII. 36.

(4) *Propheta quis te percussit.* Luc. XXII. 64.

#### REMARQUE.

(CXVIII.) Cette maniere de témoigner de l'horreur étoit presque commune à tous les Orientaux. On en peut voir un exemple entre autres lieux dans une Tragédie d'Eschyle en la personne d'un Roi de Perse.

Pendant toutes ces choses , Simon-Pierre étoit dans le Vestibule , attendant la fin de l'Assemblée. Comme il se chauffoit avec les gens de la Maison , la Portiere , l'ayant reconnu (1) , vint lui demander , s'il n'étoit pas des Disciples de Jésus de Nazareth ? Il répondit qu'il ne sçavoit ce qu'elle vouloit dire (2) ; & étant sorti presque aussitôt , le Coq chanta : & il fit encore la même réponse à quelqu'un qu'il rencontra dans la Cour , & qui lui faisoit la même demande. Environ une heure après , un autre Domestique assura de nouveau que c'étoit un des Disciples de Jésus , ajoutant qu'on connoissoit bien à son langage qu'il étoit Galiléen (3) : & un Parent de celui qu'il avoit blessé dans le Jardin (4) soutenant aussi qu'il l'y avoit vu , Simon soutint toujours au contraire , avec des sermens horribles (5) , qu'il ne connoissoit point celui dont ils lui parloient. Alors le Coq chanta encore : & Jésus , qui du lieu où il étoit pouvoit voir dans le Vestibule , ayant tourné la tête pour regarder

## C I T A T I O N S.

(1) *Cùm eum fuisset intruita.* Luc. XXII. 56.

(2) *Neque novi quid dicas.* Marc. XIV. 68.

(3) *Loquela tua manifestum te facit.* Matth. XXVI. 73.

(4) *Cognatus ejus cujus abscidit auriculam* Joan. XVIII 26.

(5) *Tunc cœpit ( execrari ) anathematizare , & jurare.* Marc. XIV. 71.

Simon, ce Disciple se souvint de la Prédiction qu'il n'avoit pu croire; & sortant en même tems de la maison, il se mit à pleurer amèrement.

Cependant, le jour vint, & l'Assemblée étant finie, on mena son Maître chez Pilate. Judas, l'ayant appris, jugea aussitôt que Jésus avoit été condamné (1), & se repentit alors de l'avoir trahi. Il rapporta l'Argent qu'il en avoit eu aux Pontifes & aux Anciens dans le Temple, *J'ai péché*, leur dit-il, *en vous livrant un innocent*: mais ils lui répondirent, que c'étoit son affaire, & non pas la leur (2); & ne pouvant tirer autre chose d'eux, il se retira desespéré, après leur avoir jetté les trente Deniers, & se pendit depuis lui-même à un Arbre. Les Pontifes, ayant ramassé cet Argent, délibérèrent ce qu'ils en feroient. Ils trouvèrent qu'il ne falloit pas le remettre dans le Trésor, parce que c'étoit le prix de la vie d'un homme, & ils résolurent d'en acheter le champ d'un certain Potier de leur connoissance, pour servir de Sépulture aux Etrangers. Il est à croire qu'ils ne se souvinrent pas de ces paroles du Pro-

## C I T A T I O N S.

(1) *Tunc videns Judas quod damnatus esset. Matthæi XXVII. 3.*

(2) *Quid ad nos? tu videris. ibid. 4.*

phète Jérémie, *Ils ont reçu les trente Deniers d'Argent, le prix auquel ils l'avoient estimé (1), & ils en ont acheté le champ d'un Potier.*

Les Juifs firent scrupule d'entrer dans la maison d'un Païen, à cause de la Fête du Jour; & craignant de se rendre indignes de la célébrer, ils remirent Jésus aux Soldats, quand ils furent à la porte du Prétoire, & demeurèrent dehors. Pilate sortit quelque tems après, pour leur demander de quoi ils accusoient l'homme qu'ils lui avoient amené. *S'il n'avoit point fait de mal, répondirent-ils, nous ne vous l'amenerions pas. Reprenez-le donc,* leur dit-il sur cette réponse, *puisque vous ne voulez pas dire son crime, & le jugez vous-mêmes selon votre Loi (2).* Mais ils lui représentèrent qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne (CXIX);

### C I T A T I O N S.

(1) *Preterium appretiatum quem appretiauerunt.* Matth. XXVII. 9.

(2) *Dixit ergo Pilatus, Accipite eum vos, &c.* Joan. XVIII. 31.

### R E M A R Q U E.

(CXIX.) Quand la Judée fut réduite en Province, Auguste ôta aux Juifs ce qui s'appelle parmi nous la Haute-Justice, & ne leur laissa que le pouvoir d'emprisonner & d'instruire les Procès. Mais ils n'en jugeoient pas moins à mort, & l'effet de ce Jugement parmi eux étoit de rompre tous les liens qui les unissoient aupara-

ajoutant que c'étoit un Séducteur, qu'il empêchoit qu'on ne payât le Tribut à César (CXX), & qu'il se disoit Roi & le Christ. Sur ce Discours, Pilate rentra, & lui demanda s'il étoit Roi des Juifs? *Me faites-vous cette demande de vous-même*, lui répondit Jésus, *ou si quelqu'un vous a dit de me la faire? Est-ce que je suis Juif* (1), repliqua Pilate, *pour sçavoir tes prétentions? Ce sont tes Pontifes, & les Principaux de ta Nation, qui me demandent Justice contre toi. Qu'as-tu fait? Mon Règne n'est pas de ce monde*, reprit alors Jésus. *S'il en étoit, mes Serviteurs m'auroient empêché de tom-*

C I T A T I O N.

(1) *Numquid ego Judeus sum?* Joan. XVIII. 35.

R E M A R Q U E S.

vant avec le condamné, & comme de l'excommunier; afin de pouvoir ensuite le livrer au Magistrat Romain sans offenser leur Loi. Quelquefois même ils prévenoient le Magistrat; & le Peuple, se croyant dès-lors tout permis contre le condamné, le faisoit mourir tumultuairement à leur maniere, qui étoit de lapider, comme il arriva à S. Etienne.

(CXX.) Cette calomnie, faite d'accusations légitimes, étoit la plus propre qu'on pût avancer pour irriter les Romains; & c'étoit aussi la plus vraisemblable, à cause du soupçon qu'on avoit que Jésus-Christ fût de cette nouvelle Secte, dont il a déjà été parlé plusieurs fois, & qui défendoit de payer ce Tribut. Mais les Juifs sçavoient bien dans leur ame combien il avoit témoigné d'être éloigné de ce sentiment, à toutes les occasions qui s'étoient présentées de s'en expliquer.



ber entre les mains de mes Ennemis (1). Tu es donc Roi ? lui dit Pilate. C'est vous qui le dites, repartit Jésus. Je ne suis né & envoyé dans le monde, que pour rendre témoignage à la Vérité ; & tous ceux qui la chérissent, écoutent ma voix (2). Qu'est ce donc que cette Vérité ? dit Pilate : & sans attendre de réponse, il sortit de nouveau pour parler aux Juifs. Il leur dit, qu'il ne trouvoit point de sujet de condamner celui qu'ils accusoient ; & comme ils renouvelloient avec grand bruit ces mêmes accusations, sans que Jésus, qu'il fit venir en leur présence, y répondit rien, Pilate surpris de son silence lui demanda s'il ne les entendoit pas ? mais ce fut inutilement, & il ne sçut plus qu'en juger (3).

Ce silence obstiné les rendit plus hardis (4). Il a excité le Peuple à sédition, disoient-ils, dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici. Quoique Pilate fût brouillé, avec Hérode (CXXI), néanmoins, apprenant

#### C I T A T I O N S.

(1) *Ministri mei utique decertarent ut non traderer Judais.* Joan. XVIII. 36.

(2) *Omnis qui est ex veritate.* ibid. 37.

(3) *Ira ut miraretur vehementer.* Matth. XXVII. 14.

(4) *At illi invalescebant.* Luc. XXIII. 5.

#### R E M A R Q U E.

(CXXI.) On croit que c'est à cause de ces Galiléens  
par

par ce discours que Jésus étoit Galiléen (1), il le lui renvoya sur le champ comme son Sujet (2). Hérode étoit venu à Jérusalem pour la Fête; & souhaitant depuis longtems de connoître Jésus, il fut ravi de le voir, dans l'espérance qu'il feroit quelque Miracle

## CITATIONS.

(1) *Audiens Galilaam, interrogavit si homo Galilaus esset?* Luc. XXIII. 6.

(2) *De Herodis potestate.* ibid. 7.

## REMARQUE.

que Pilate avoit fait massacrer comme ils sacrifioient; soit que cette exécution eût été faite en Galilée, & sur les Terres d'Hérode, ou que ce Prince prétendît que dans Jérusalem même Pilate ne devoit pas châtier les Sujets quand ils avoient failli, & qu'il devoit les lui renvoyer, ainsi que les Loix Romaines l'ordonnoient. Quoi qu'il en soit, il ne pouvoit jamais manquer d'occasions de mesintelligence entre un Gouverneur Romain aussi fier & haut à la main que celui-ci, & un petit Prince son voisin, aussi artificieux que Notre Seigneur représente Hérode, & encore plus ambitieux. Il y a même apparence qu'il donna de grandes prises sur lui à Pilate & à ses Successeurs. Car longtems après, Agrippa Frere d'Herodiade ayant été fait Roi de Judée par Caligula, qui l'aimoit beaucoup, sa Sœur, qui n'avoit vu longtems dans une grande misere, où il n'avoit eu qu'elle pour tout support, ne put souffrir qu'il fût plus que son Mari, & persuada à Hérode d'aller à Rome pour obtenir aussi de l'Empereur la qualité de Roi. Caligula, au lieu d'accorder sa demande, le priva de ses Etats sur les plaintes qu'on fit de sa conduite, le reléqua à Lyon; & donna d'abord ses Trésors à sa Femme, en considération de ce qu'elle étoit Sœur d'Agrippa; mais ayant témoigné qu'elle étoit résolue à suivre son Mari en exil, l'Empereur les lui ôta, pour les donner à Agrippa lui-même.

devant lui (1) : mais n'en ayant pu tirer une seule parole, quoi qu'il lui pût dire, & quoi que les Juifs continuaissent toujours de l'accuser, il le méprisa fort ; & s'en étant joué quelque tems avec les gens de sa suite, il lui fit mettre par moquerie une Robe de Pourpre, & le renvoya vêtu de cette sorte à Pilate, avec qui il se réconcilia le même jour (2).

C'étoit la coutume aux grandes Fêtes des Juifs de délivrer à leur choix (3) quelque Criminel condamné à mort (CXXII). Le Peuple étant venu dans ce même tems demander cette grace pour la Pâque, Pilate

#### C I T A T I O N S.

(1) *Gavisus est valde, erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, sperabat signum aliquod videre ab eo fieri. Luc. XXIII. 8.*

(2) *Interrogabat eum multis sermonibus. Constantiter accusantes. Sprevit illum cum exercitu suo, & illusit, & facti sunt amici ipsâ die. ibid. 9, 10, 11, 12.*

(3) *Quemcumque peterent. Marc. XV. 6.*

#### R E M A R Q U E.

(CXXII.) On ne sçauroit dire d'où elle venoit. S. Cyrille prétend qu'elle étoit fort ancienne, qu'elle faisoit partie de la solemnité de Pâque, & que c'étoit en mémoire de la délivrance d'Egypte ; mais il n'en paroît rien dans l'Écriture, ni dans les autres Originaux, & l'on ne sçait d'où ce Pere a pris ce qu'il en dit. Il y en a quelque Image dans l'Histoire Romaine aux solemnités qu'on appelloit *Lectisternia* : car on y délieroit beaucoup de Prisonniers : & il se peut faire que les Romains avoient apporté cet usage en Judée, comme plusieurs autres.

crut avoir trouvé le moyen de sauver la vie à Jésus. Il sçavoit que les Pontifes ne le persécutoient que par envie (1). Comme il étoit en son Tribunal, sa femme lui envoya dire de ne se point mêler de l'affaire de cet innocent, parce qu'elle avoit fait un Songe la nuit précédente à son sujet, qui l'inquiétoit extrêmement (2). *J'ai interrogé en votre présence, leur dit-il, cet homme, que vous m'avez amené, & que vous accusez de séduire le Peuple; mais comme il n'y a aucune apparence, & qu'Hérode aussi, à qui je l'avois renvoyé, n'a rien trouvé en lui qui fût digne de mort, je le vais délivrer après qu'il aura reçu le Châtiment qu'il peut avoir mérité* (3) (CXXIII). *Aussi bien, je dois vous*

CITATIONS.

- (1) *Sciebat quod per invidiam, &c. Matth. XXVII. 18.*
- (2) *Nihil tibi & justo illi, multa enim passa sum hodie (per somnum) propter eum. ibid 19.*
- (3) *Obrulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum, & ecce ego coram vobis interrogans nullam causam invenio ex his in quibus eum accusatis, sed neque Herodes, nam remisi vos ad illum, & ecce nihil dignum morte actum est ei, emendarum ergo illum dimittam. Luc. XXIII. 14, 15, 16.*

REMARQUE.

(CXXIII.) Le Fouet, qui étoit le châtiment dont Pilate entendoit parler, à ce qui paroît par la suite, étoit une espèce de Question parmi les Romains: mais c'étoit aussi un supplice; & c'est dans ce sens que Pilate y destinoit Jésus-Christ, comme au plus doux de tous; car la peine de ceux qui troubloient le repos public en publiant

*donner un Criminel. N'aimez-vous pas mieux que ce soit votre Roi qu'un autre (1) ?* Les Pontifes & les Anciens, alarmés de cette Proposition, obligèrent le Peuple par leur Autorité à la rejeter, & lui persuadèrent (2) de demander plutôt la grace d'un insigne Scélérat, nommé Barabbas, qui étoit en prison pour avoir fait plusieurs Meurtres dans une Sédition. *Que voulez-vous donc que je fasse de Jésus ?* leur dit Pilate. *Qu'il soit crucifié*, crièrent-ils tous d'une voix (3). *Que je crucifie votre Roi !* reprit encore Pilate. *Nous n'avons*, répondirent les Pontifes, *point d'autre Roi que César.*

Il se contenta néanmoins de le faire battre de verges (CXXIV), & les Gardes s'en

### C I T A T I O N S.

- (1) *Est autem consuetudo nobis, &c.* Joan. XVIII. 39.  
 (2) *Persuaserunt.* Matth. XXVII. 20.  
 (3) *Simul universa turba.* Luc. XXIII. 18.

### R E M A R Q U E S.

des Religions nouvelles, comme parlent les Loix Romaines, étoit remise à la discrétion du Magistrat.

(CXXIV.) C'étoit autre chose que *flageller*; mais comme il n'y a point de mot François qui exprime la *Flagellation*, l'Auteur s'est servi de celui de *battre de Verges*, qui y a grand rapport, On fouettoit avec des Verges; & c'étoit la peine des personnes libres: mais on flagelloit avec des Fouets, faits à peu près de la même manière que nos Fouets de Cochers; & c'étoit la peine des Esclaves. Or toute personne libre étoit réputée Esclave par les Loix Romaines, sitôt qu'elle étoit condamnée à mort, com-

étant saisis le menèrent du Prétoire dans la Cour, où chacun aida à le dépouiller. Ensuite, ils lui firent prendre un Manteau d'Ecarlate, ils lui mirent une Couronne d'Epines sur la tête, & lui ayant donné un Roseau en guise de Sceptre, ils fléchissoient le genou devant lui & lui disoient, *Je vous salue Roi des Juifs*. Puis ils crachoient sur lui, ils lui ôtoient de tems en tems son Roseau pour lui en donner des coups sur la tête, ils le frapoient au visage, & se remettant tout d'un coup à genoux ils le saluoient comme auparavant. Pilate le voulut faire voir aux Juifs en cet état. *Voici l'Homme*, leur dit-il en le leur montrant. *Je vous le ramene, pour marque que je le crois innocent* (1); mais ils crièrent toujours qu'il le fit mourir. *Prenez le donc*, leur dit-il alors, *& le faites mourir vous-mêmes. Qu'est-ce donc qu'il a fait* (2)? *Il mérite la mort se-*

#### CITATIONS.

(1) *Ecce adduco eum vobis, foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.* Joan. XIX. 4.

(2) *Quid enim mali fecit?* Luc XXIII. 22.

#### REMARQUE.

me Jésus-Christ l'étoit ici. Ce Supplice étoit aussi en usage parmi les Juifs; mais la Loi de Moïse le bornoit à quarante coups, au lieu qu'il n'avoit point de bornes parmi les Romains, comme tout ce qui regardoit les Esclaves n'en avoit point.

lon notre Loi, répondirent-ils, *parce qu'il se dit Fils de Dieu*. A cette nouvelle accusation Pilate craignit beaucoup plus pour lui qu'auparavant (1). Il le ramena dans le Prétoire, & lui demanda d'où il étoit ; mais Jésus persistant à se taire, *Ne sçais-tu pas, lui dit-il, qu'il est en mon pouvoir de te faire mourir, ou de te délivrer? Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, répondit alors Jésus, s'il ne vous avoit été donné d'en haut ; & ceux qui m'ont livré à vous, sont plus coupables que vous*. Cette réponse augmenta encore le desir que Pilate avoit de le sauver (2) ; mais les Juifs crioient dehors de toute leur force, que s'il le délivroit, il manqueroit à la fidélité qu'il devoit à César ; *car, ajoutoient-ils, quiconque se dit Roi, comme cet homme, est Ennemi de l'Empereur*. A ces cris (3), Pilate sortit pour la dernière fois. Il s'en falloit peu que la moitié du jour ne fût déjà passée ; & voyant que bien loin de gagner rien sur eux, le Tumulte devenoit toujours plus grand (4), il se lava les mains

## C I T A T I O N S.

(1) *Cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit.* Joan. XIX. 8.

(2) *Propterea qui me tradidit tibi majus peccatum habet, & exinde quarebar Pilatus dimittere eum.* ibid. 11, 12.

(3) *Cum audisset hos sermones.* ibid. 13.

(4) *Erat autem hora quasi sexta.* Joan. XIX. 14. *Videns quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret.* Matth. XXVII, 24.

devant tout ce Peuple (*CXXV*), protestant qu'il ne trempoit en aucune maniere dans la mort de cet Innocent, & que ce seroit à eux d'en répondre (1). Mais ayant crié tous d'une voix (2), Que son Sang retombât sur eux & sur leurs Enfans, il crut à la fin devoir les satisfaire (3): il leur abandonna Barabbas pour être délivré, & Jésus pour le mettre en Croix (*CXXVI*).

Il fut remis aussitôt entre les mains des Soldats. Il lui ôtèrent le Manteau d'Ecarlate qu'on lui avoit mis; & après s'en être encore joués quelque tems, ils lui firent reprendre ses Vêtemens. Puis ils lui donnè-

#### CITATIONS.

(1) *Vos videritis.* Matth. XXVII. 24.

(2) *Univrsus populus.* ibid. 25.

(3) *Volens populo satisfacere.* Marc. XV. 15. *Adjudicavit fieri petitionem eorum.* Luc. XXIII. 24.

#### REMARQUES.

(*CXXV.*) Pilate avoit appris des Juifs cette maniere de protester de son innocence, & on ne trouve point qu'elle fût en usage parmi les Romains: mais elle l'étoit parmi les Grecs; car Demosthène, Sophocle, & le Commentateur d'Aristophane, en font mention.

(*CXXVI.*) C'étoit le supplice ordonné par les Loix Romaines contre les Séditieux. La coutume étoit, comme on peut voir dans Plaute entre autres lieux, que le Patient portoit lui-même jusqu'au lieu du supplice le bois sur lequel il devoit mourir, qu'on lui donnoit du Vin en y arrivant, que les Soldats partageoient entre eux les vêtemens, & ainsi du reste.



rent à porter la Croix où il devoit être attaché, & le menèrent ainsi hors de Jérusalem, en un Lieu appelé Calvaire, avec deux Voleurs qu'on alloit aussi faire mourir (CXXVII). Au sortir de la Ville, ayant rencontré par hazard un Cyrénéen nommé Simon, qui revenoit des champs (1), ils l'obligèrent par force d'aider Jésus à porter sa Croix. Une grande foule de Peuple suivoit; & remarquant entre autres personnes des femmes qui pleuroient, *Ne pleurez point pour moi* (2), leur dit-il, *Filles de Jérusalem. Pleurez plutôt pour vous, & pour vos enfans. Le tems approche, que vous porterez envie aux stériles, & à celles qui n'ont jamais allaité; que vous conjurerez les montagnes de tomber sur vous, & les collines de s'ouvrir pour vous cacher. Si l'on traite ainsi l'innocent, que sera-ce du coupable* (3)?

## C I T A T I O N S.

(1) *Prætereuntem quempiam venientem de villâ.* Marc XV. 21.

(2) *Super me.* Luc XXIII. 28.

(3) *Quoniam ecce venit dies, in quibus dicent: Beata steriles, & ubera qua non lactaverunt: tunc incipient dicere montibus, Cadite super nos, & collibus, Operite nos, quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?* ibid. 29, 30, 31.

## R E M A R Q U E.

(CXXVII.) On affectoit de réserver à faire ces sortes d'exécutions les Jours de grande Fête, qu'il y avoit à Jérusalem beaucoup plus de monde qu'à l'ordinaire, afin qu'elles fussent plus exemplaires.

Quand

Quand il fut au lieu de supplice, on lui donna du Vin où on avoit mêlé de la Myrre selon la coutume (CXXVIII); mais les Soldats y ayant encore mis du Fiel par malice, il se contenta d'y goûter, & n'en but pas (1). Ensuite, comme on l'attachoit à la Croix, *Mon Pere*, s'écria-t-il, *pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.* On y attacha aussi au-dessus de sa Tête un Ecriteau en Hébreu, en Grec (CXXIX), & en Latin, qui déclaroit le sujet de sa mort (2) en ces termes: *Jésus de Nazareth Roi des Juifs.* Entre autres personnes qui lurent cette Inscription, les Pontifes y trouvèrent à redire: ils voulurent obliger Pilate à mettre, *soi disant Roi des Juifs* (3), & non pas, *Roi des Juifs*, comme il avoit mis; mais il leur dit, que ce qu'il avoit écrit, étoit écrit.

#### CITATIONS.

(1) *Et cum gustasset, noluit bibere.* Matth. XXVII. 34.

(2) *Causam ipsius.* ibid. 37.

(3) *Noli scribere Rex Judaorum: sed quia ipse dixit: Ego sum Rex Judaorum.* Joan. XIX. 21.

#### REMARQUES.

(CXXVIII.) Les Rabbins disent qu'on faisoit prendre cette boisson au Patient, pour lui ôter l'usage de la Raison, & afin qu'il souffrît moins.

(CXXIX.) Parce que c'étoit la Langue de la plupart des Pays voisins, d'où il venoit toujours un nombre infini de gens à la Fête, qui n'entendoient, ni l'Hébreu, ni le Latin.

Cependant, les Soldats partageoient entre eux ses Vêtemens : & parce que sa Robe étoit toute d'un seul tissu sans couture (CXXX), ne voulant pas la mettre en pièces, ils tirèrent au sort à qui l'auroit (1) ; comme s'ils eussent sçu que le Prophète David avoit dit, *Ils se sont partagé mes Vêtemens, & ils ont jetté le sort sur ma Robe.* Puis ils s'affirent près de la Croix pour le garder.

Tous ceux qui passoient par cet endroit se moquoient de lui, & le maudissoient en le regardant. *Te voilà donc, disoient-ils, toi qui devois détruire le Temple, & le rétablir dans trois jours ? Si tu es le Fils de Dieu, comme tu dis, descens de la Croix, & nous n'en douterons plus (2).* Il a sauvé tant de

### C I T A T I O N S.

(1) *Non scindamus eam, sed sortiamus cujus sit.* Joan. XIX. 24.

(2) *Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua, dicentes, Vah! qui destruis, &c.* Marc. XV. 29.

### R E M A R Q U E.

(CXXX.) Quoique cette robe ait une signification mystérieuse fort importante, elle n'avoit pourtant rien d'extraordinaire en ce tems-là, & à plus forte raison de miraculeux, comme quelques gens se sont imaginé sans fondement. Il est constant par les Auteurs Païens, que les Ouvriers en Laine d'alors avoient un Art, qui s'est perdu comme beaucoup d'autres; de faire des habillemens tout entiers sans employer ni aiguille ni ciseau.

gens , ajoutoient les Pontifes , & il ne sçau-  
roit se sauver lui-même. S'il est aussi cher à  
Dieu qu'il s'en vante , Dieu le délivrera  
sans doute (1). Les Soldats lui insultoient  
aussi à leur maniere. Il n'y avoit pas jusqu'à  
l'un des Voleurs qui étoient en Croix à ses  
côtés , qui ne lui dît , que s'il étoit le Christ ,  
il se délivrât , & eux avec lui ; mais l'autre ,  
bien-loin de l'imiter , l'en reprit. *Quoi !*  
lui dit-il (2) , *tu ne crains non plus que ces*  
*gens d'irriter Dieu , en insultant à cet In-*  
*nocent , toi qui souffres le même Supplice*  
*que lui , & qui reçois comme moi le juste*  
*châtiment de tes crimes ?* Puis s'adressant à  
Jésus , Seigneur , lui dit-il , *souvenez-vous*  
*de moi quand vous serez dans votre Gloire.*  
*Je vous assure ,* lui répondit Jésus , *que vous*  
*y serez avec moi dès aujourd'hui.*

Marie sa Mere étoit au pied de sa Croix  
avec Marie Magdeléne & une Sœur qu'elle  
avoit qui s'appelloit aussi Marie , mais la  
femme de Zébédée , & quelques autres qui  
l'avoient suivi de Galilée à Jérusalem , &  
qui le servoient d'ordinaire , étoient un peu

#### CITATIONS.

( 1 ) *Confidit in Deo , liberet nunc , si vult , eum.* Matth. XXVII. 43.

( 2 ) *Neque tu times Deum quod in eâdem damnatione es .  
& nos quidem justè , nam digna factis recipimus , hic verò  
nihil mali gessit.* Luc. XXIII. 40 , 41.

plus éloignées avec le reste des gens de sa connoissance (1). Jésus appercevant parmi eux le Disciple qu'il aimoit, dit à Marie sa Mere en le lui montrant, *Femme voilà votre Fils*, puis regardant ce Disciple, il lui dit aussi, *Voilà votre Mere*; & dès lors Marie demeura toujours chez lui.

Le Soleil s'obscurcit peu de tems après (CXXXI), & toute la Terre s'étant couverte de Ténèbres, *Mon Dieu, mon Dieu*, s'écria Jésus, *pourquoi m'avez-vous abandonné?* Parce qu'il se servit du mot *Eli*, qui signifie *Dieu* en Hébreu, quelques Juifs crurent qu'il appelloit le Prophète Elie à son secours. *Attendons*, dirent-ils, *pour voir si Elie viendra le délivrer* (2). Il dit ensuite qu'il avoit soif. On lui présenta au bout d'une canne une Eponge qu'on avoit trempée

### C I T A T I O N S.

(1) *Omnes nori ejus.* Luc. XXIII. 49.

(2) *Sinite, videamus si, &c.* Marc. XV. 36.

### R E M A R Q U E.

(CXXXI.) Cette Eclipse, si l'on peut l'appeller de ce nom, est remarquée par plusieurs Auteurs Païens, comme Phlegon dans ses Olympiades, Thallus, &c. Et c'est pourquoi Tertullien l'alliege aux Païens, dans son Apologétique, comme une chose aisée à prouver par les Archives de Rome, dans lesquelles on inscrivoit tous les Evénemens extraordinaires. *Et tamen eum mundi casum relatum in Archivis vestris haberis.* Or celui-ci ne pouvoit pas être naturel en pleine Lune.

dans du Vinaigre (CXXXII). Il en but, & dit aussitôt après, *Tout est accompli*. Puis faisant un second cri, *Mon Pere*, reprit-il le plus haut qu'il put (1), *je remets mon Ame entre vos mains*; & baissant la tête en même tems il rendit l'esprit.

Le Voile du Temple se rompit à l'instant depuis le haut jusqu'au bas (CXXXIII), la Terre trembla, les Pierres se fendirent, & les Tombeaux s'ouvrirent d'eux-mêmes. A ces Prodiges, les Soldats furent saisis d'une extrême frayeur (2). *Cet Homme*, dirent-ils alors entre eux, *étoit vraiment Fils de Dieu*. Le Centenier qui les commandoit,

#### CITATIONS.

(1) *Consummaturum est*. Joan. XIX. 30. *Iterum clamans voce magna hæc dicens*. Matth. XXVII. 50.

(2) *Timuerunt valdè*. ibid. 54.

#### REMARQUES.

(CXXXII.) On s'en servoit d'ordinaire à étancher le sang qui sortoit des plaies, de peur que le patient en perdant trop ne mourut trop vite, & ne souffrît pas assez; On s'en servoit aussi, pour le faire revenir, quand il s'évanouissoit.

(CXXXIII.) Il y en avoit deux, l'un entre le Saint & le Saint des Saints, & l'autre devant le Saint même. On ne sçauroit assurer lequel des deux se fendit: mais quel que ce fût, c'est une chose bien remarquable que ce Miracle soit confirmé par le Témoignage des Rabbins les plus grands Ennemis de Jésus-Christ; car ils le rapportent dans le Thalmud, comme un présage prochain de la destruction du Temple, quelque quarante ans auparavant, qui est justement le tems de la passion.

& qui étoit devant (1) la Croix quand Jésus expira, dit la même chose, & le reste des Assistans (2) s'en retourna frapant leurs poitrines, & tout troublés de crainte & de douleur.

Les Juifs crurent que la Sainteté du grand Jour de Sabbat qui se devoit célébrer le lendemain seroit en quelque sorte violée, si on laissoit les Corps des Criminels en Croix pendant cette Fête, & ils prièrent Pilate de les faire ôter. Les Soldats commencèrent à casser les Os aux deux Voleurs qui n'étoient pas encore expirés (CXXXIV); mais étant venus à Jésus, ils se contentèrent de lui donner un coup de Lance dans le côté, pour s'assurer tout-à-fait s'il étoit mort; comme s'ils eussent sçu ces paroles du Prophète, *Vous ne briserez point ses Os* (3): & il sortit en même tems de la plaie du sang & de l'eau.

#### C I T A T I O N S.

(1) *Ex adverso.* Marc. XV. 39.

(2) *Omnis turba eorum qui simul aderant.* Luc. XXIII. 48.

(3) *Os non comminuetis ex eo.* Joan. XIX. 36.

#### R E M A R Q U E.

(CXXXIV.) C'étoit le coup de grace pour les patients parmi les Romains. On ne le donnoit guères: au contraire, on les laissoit plusieurs jours en Croix après leur mort, comme il paroît par le *Satiricon*. Mais ce n'étoit pas la Coutume des Juifs; car Moïse le défendoit, & leurs Gouverneurs s'y accommodoient en beaucoup de choses.

Cependant, un homme de Condition de la Ville d'Arimathie en Judée, & des principaux Magistrats de Jérusalem (1), nommé Joseph, étoit allé demander à Pilate le Corps de Jésus (CXXXV). Il avoit été de ses Disciples, mais il n'en avoit pas fait profession ouverte jusqu'alors, de peur des Juifs : & il obtint ce qu'il souhaitoit après qu'un Centenier eut assuré Pilate que Jésus étoit expiré. Cet homme avoit un Jardin près du Lieu du supplice, & il y avoit fait tailler dans le Roc un Sépulcre où l'on n'avoit encore enseveli personne. Nicodème lui apporta une grande quantité de Parfums fort précieux, pour oindre le Corps à la maniere des Juifs (2) : puis l'ayant envelopé dans des Linceuls bien nets (3), ils le mirent dans ce Sépulcre, & en fermèrent l'entrée avec une grande Pierre.

C I T A T I O N S.

(1) *Nobilis (Senator)* Marc. XV. 43.

(2) *Sicut mos est Judais sepelire.* Joan. XIX. 40.

(3) *Sindone mundâ.* Matth. XXVII. 59.

R E M A R Q U E.

(CXXXV.) Cette grace ne se refusoit jamais parmi les Romains, hors que ce fût un criminel de Lese-Majesté, & Pilate ne mettoit pas Jésus-Christ en ce rang. Ciceron reproche quelque part à Verrès comme une grande méchanceté, d'avoir abandonné aux Bêtes farouches les corps de quelques criminels qu'il avoit fait mourir, & d'avoir pris de l'Argent pour permettre qu'on en enterrât d'autres.



Le lendemain , les Pontifes & les Phari-  
siens ayant représenté à Pilate , que Jésus  
avoit dit plusieurs fois qu'il ressusciteroit le  
troisième jour , ils le prièrent de faire garder  
le Tombeau jusqu'à ce tems , de crainte que  
les Disciples du Mort n'enlevassent son  
Corps en secret , pour faire croire qu'il seroit  
ressuscité. *Ce seroit* , ajoutèrent ils , *une Er-  
reur bien plus dangereuse que toutes celles où  
il a jetté le Peuple pendant sa vie* (1) ; mais  
Pilate leur répondit qu'ils avoient des Sol-  
dats , & qu'ils fissent garder eux-mêmes ce  
Tombeau comme ils l'entendroient (2). Ils  
y allèrent sur l'heure , ils y mirent des Gar-  
des , & ils marquèrent la Pierre qui en fer-  
moit l'entrée (3) , en telle sorte qu'on ne  
pouvoit la remuer sans qu'il y parût.

Marie Magdeléne , & une autre femme ,  
avoient été présentes , quand Joseph & Ni-  
codéme ensevelirent Jésus. Elles remarqué-  
rent l'endroit soigneusement , & ayant laissé  
passer le jour du Sabbat pour ne pas violer la  
Loi (4) , elles partirent le lendemain de  
grand matin (5) pour y retourner avec des

#### C I T A T I O N S .

( 1 ) *Erit novissimus error peior prioro.* Matth. XXVII. 64.

( 2 ) *Habetis custodiam , ite , custodite sicut scitis.* ibid. 65.

( 3 ) *Signantes lapidem.* ibid. 66.

( 4 ) ( *Sabbato* ) *quieverunt quidem secundum mandatum.*  
Luc. XXIII. 56.

( 5 ) *Cum adhuc tenebra essent.* Joan. XX. 1.

Huiles odoriférentes qu'elles avoient achetées. Elles y menèrent une de leurs Amies avec elle, qui s'appelloit Marie Salomé, & quelques autres femmes encore (1). Le Soleil étoit déjà levé quand elles y arrivèrent (2); & peu de tems auparavant, il y eut un Tremblement de Terre, les Corps des Saints sortirent des Tombeaux qui s'étoient ouverts à la mort de Jésus, & ils apparurent à beaucoup de personnes dans Jérusalem. Un Ange, qui étoit descendu du Ciel, avoit détourné la Pierre qui fermoit le Sépulcre, & il étoit assis dessus. Ses vêtemens étoient d'une blancheur éblouissante, il réjaillissoit de toute sa personne une lueur semblable à celle d'un Eclair, & les Gardes faillirent d'en mourir de frayeur (3). Les femmes se demandoient l'une à l'autre en arrivant, comment elles feroient pour ôter la Pierre; mais ayant trouvé le Sépulcre tout ouvert, elles entrèrent dedans, & en même tems elles apperçurent l'Ange qui ne leur fit pas moins de peur qu'aux Soldats. Il les rassura incontinent. *Je sçais*, leur dit-il, *que vous cher-*

CITATIONS.

(1) (*Et nonnulla cum eis*) Luc. XXIV. 1.

(2) *Orto jam Sole.* Marc. XVI. 2.

(3) *Aspectus ejus sicut fulgur, & vestimentum ejus sicut nix. Facti sunt velut mortui.* Matth. XXVIII. 3, 4.

chez Jésus de Nazareth, qui a été mis en Croix, mais il n'est plus ici, il est ressuscité, comme il l'avoit dit. Venez, voyez l'endroit où il étoit. Dites-le à Simon-Pierre & aux autres Disciples, & les assurez qu'il sera en Galilée devant vous. Je vous le prédis encore, comme il vous l'a prédit. Ne vous souvient-il pas de lui avoir ouï-dire que le Fils de l'Homme seroit livré aux Méchans, qu'il seroit mis en Croix, & qu'il ressusciteroit le troisième jour? Elles se souvinrent en effet de lui avoir ouï-dire ces choses, & elles regardèrent par-tout dans le Sépulchre; mais n'y trouvant point son Corps, elles en sortirent toutes tremblantes, & elles s'en éloignèrent le plus vite qu'elles purent, transportées de joie, pour en aller porter la nouvelle aux Disciples (1).

Quand elles contèrent ce qu'elles avoient vu, on les traita de folles, & personne ne les voulut croire; mais Magdeléne s'adressant particulièrement à Simon-Pierre & au Disciple que Jésus aimoit, elle leur dit qu'on avoit ôté son Corps du Sépulchre, & qu'elle

## C I T A T I O N.

(1) *Cirò cum timore & gaudio magno currentes nuntiare; &c. Matth. XXVII. 8. Fugerunt, invaserat enim eas tremor & pavor. Marc. XVI. 8. Visa sunt ante illos sicut deliramentum, verba ista, & non crederunt illis. Luc. XXIV. 11.*

ne sçavoit où on l'avoit mis. Ils y coururent aussi-tôt tous deux (1). Ce Disciple y arriva le premier (2), & s'étant baissé pour regarder dedans, il vit les linceuls en un coin; mais il n'entra pas. Simon qui le suivoit de près (3), étant entré, trouva ces mêmes Draps d'un côté, & le linge, dont la tête de Jésus avoit été envelopée, plié en un autre coin (4). Alors l'autre Disciple entra aussi, & ayant vu les mêmes choses que Simon, ils s'en retournèrent chez eux bien étonnés (5).

Mais Magdeléne, qui y étoit revenue, y demeura encore après eux. Comme elle se baissoit en pleurant, pour regarder dedans, elle vit deux Anges vêtus de blanc; qui étoient assis, l'un où Jésus avoit eu la tête, & l'autre où ses pieds avoient été. Ils lui demandèrent ce qu'elle avoit à pleurer (6)? & elle en eut à peine dit le sujet, qu'elle aperçut en se tournant un homme debout derrière elle, qui lui fit encore la même demande. *Seigneur*, lui répondit-elle, pensant que

#### CITATIONS

- (1) *Currebant.* Joan. XX. 4.  
 (2) *Præcucurrit citius & venit primus.* *ibid.*  
 (3) *Sequens eum.* *ibid.* 6.  
 (4) *Separatim involuta.* *ibid.* 7.  
 (5) *Iterum ad semetipsos.* *ibid.* 10. *Mirans.* Luc. XXIV. 12.  
 (6) *Unum ad caput & unum ad pedes ubi positum fuerat corpus Jesu.* Joan. XX. 12, *Quid ploras?* *ibid.* 13.

ce fût le Jardinier, *si c'est vous que l'avez ôté, dites-moi où vous l'avez mis, afin que je l'aie prendre* (1). Alors Jésus, car c'étoit lui-même, l'ayant appelée par son Nom, *Mon Maître*, s'écria-t-elle aussi-tôt en s'approchant de lui; mais il lui défendit de le toucher. *Allez*, lui dit-il ensuite, & dites à mes Freres que je m'en vais trouver notre Pere, leur Dieu & le mien. Il apparut aussi aux autres femmes, comme elles revenoient du Sépulcre. Elles se jettèrent à ses pieds (2), l'adorèrent, & il les chargea de plus de dire à ses Disciples qu'ils allassent en Galilée, & qu'ils l'y verroient.

Un Garde, qui avoit été témoin de tout ce qui s'étoit passé, s'en alla à Jérusalem en avertir les Pontifes, & les Anciens. Ils s'assemblèrent aussi-tôt, pour délibérer sur cet avis: & ayant conclu de distribuer une Somme considérable (3) parmi les Soldats, pour les engager à ce qu'on vouloit d'eux; *Vous publierez*, leur dirent-ils, que les Disciples du Mort sont venus enlever son Corps la nuit passée, pendant que vous dormiez. Si la chose vient à la connoissance de Pilate,

#### C I T A T I O N S.

(1) *Existimans quia hortulanus esset, dicit ei, Domine; &c. Joan. XX. 15.*

(2) *Tenuerunt pedes ejus. Matth. XXVII. 9.*

(3) *Pecuniam copiosam. ibid. 12.*

*nous lui ferons entendre ce qu'il faudra pour votre décharge, & nous vous répondons qu'il ne vous en arrivera point de mal (1). Sur cette assurance, les Soldats répandirent le bruit de cet Enlèvement, comme ils l'avoient promis; & c'est encore aujourd'hui une Opinion commune parmi les Juifs (2).*

*Ce même jour, comme deux Disciples de Jésus alloient à un Bourg nommé Emaüs qui étoit à soixante Stades de Jérusalem, & qu'ils s'entretenoient ensemble de tout ce qui étoit arrivé les jours précédens, ils furent abordés par un Inconnu, qui leur demanda ce que c'étoit, & d'où venoit la tristesse qui paroiffoit sur leurs visages? Il faut, lui répondit l'un d'eux qui s'appelloit Cléophas, que vous soyez bien étranger dans Jérusalem (3), pour ne sçavoir rien du sujet de notre Entretien. De quoi donc (4)? dit l'Inconnu. C'est, répondirent-ils, de Jésus de Nazareth, qui étoit un Prophète puissant en Œuvres & en Paroles devant Dieu & devant les Hommes, & que les Juifs ont fait mourir en Croix (5).*

CITATIONS.

(1) *Et si hoc auditum fuerit à Praside, nos suadebimus ei, & securos vos faciemus. Matth. XXVII. 14.*

(2) *Et divulgatum est verbum istud apud Judæos, usque in hodiernum diem. ibid. 15.*

(3) *Tu solus peregrinus es in Jerusalem, Luc. XXIV. 18.*

(4) *Quæ? ibid. 19.*

(5) *Potens opere & sermone coram Deo, & omni populo & quomodo, &c. ibid. 19, 20.*

*Nous avions cru qu'il tireroit Israël d'Esclavage, mais trois jours sont déjà passés depuis, sans que nous y voyions aucune apparence; sinon que quelques femmes de notre connoissance étant allées de grand matin à son Tombeau, elles y ont trouvé des Anges au lieu de son Corps, lesquels, à ce qu'elles disent, les ont assurées qu'il étoit vivant (1). Quelques-uns de nos Freres y sont allés après elles, & ils ont aussi vu que le Corps n'y étoit plus. O insensés, s'écria à ce Discours celui à qui ils parloient, Cœurs indociles aux paroles des Prophètes (2)! Ne falloit-il pas que le Christ souffrît pour entrer dans sa Gloire? Et alors, commençant par Moïse, il se mit à leur expliquer tout ce que l'Écriture en avoit prédit. Quand ils furent arrivés à Emaüs, il témoigna de vouloir passer outre (3); mais ils lui persuadèrent de s'arrêter avec eux. Comme ils étoient ensemble à table, il prit du pain, le benit,*

## C I T A T I O N S.

(1) *Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israël, & nunc super hac omnia tertia dies est hodie quod hac facta sunt: sed & mulieres quadam ex nostris ante lucem fuerunt ad monumentum, & non invento corpore ejus, venerunt dicentes se etiam visionem Angelorum vidisse, &c. Luc. XXIV. 21, 22, 23.*

(2) *O stulti & tardi corde ad credendum! ibid. 25.*

(3) *Se finxit longius ire. ibid. 28.*

le rompit, & leur en présenta : & alors leurs yeux s'ouvrirent, ils le reconnurent pour celui même dont ils avoient parlé durant le chemin ; mais il disparut en même tems. Ils demeurèrent bien confus de ne l'avoir pas reconnu plutôt. *Notre cœur*, se disoient-ils après l'un à l'autre, *n'étoit-il pas tout ému, quand il nous expliquoit les Prophéties ?* Et se levant de table à l'heure même, ils retournèrent sur le champ à Jérusalem. Ils trouvèrent les Disciples assemblés avec plusieurs autres personnes ; & comme on disoit que le Seigneur étoit véritablement ressuscité, qu'il étoit apparu à Simon Pierre, ils contèrent aussi leur aventure, mais personne ne la voulut croire (1).

Ils n'eurent pas achevé de parler, que Jésus parut tout d'un coup au milieu d'eux, quoique toutes les Portes du Lieu où ils étoient fussent fermées soigneusement, de peur des Juifs. *La Paix soit avec vous*, leur dit-il d'abord. *C'est moi : ne craignez rien.* Mais ils furent pourtant fort effrayés. Jésus voyant qu'ils le prenoient pour un Esprit, leur dit encore, *Pourquoi vous troublez-vous, & abandonnez-vous vos cœurs à l'é-*

## C I T A T I O N.

( 1 ) *Nec illis crediderunt.* Marc. XVI. 13.



garement de vos pensées (1) ? Regardez mes mains & mes pieds , si ce n'est pas moi ; maniez-les : un Esprit est-il de chair & d'os ? Ils furent tout interdits de ravissement , quand ils le reconnurent à ces marques ; mais comme ils sentoient encore quelque peine à croire ce qu'ils voyoient (2) , il leur demanda à manger , pour achever de les convaincre. Ils lui présentèrent un morceau de Poisson rôti , & un rayon de Miel. Il en mangea , & leur rendit le reste en leur reprochant la dureté de leurs cœurs & leur Incrédulité. *La Paix soit avec vous* , leur dit-il ensuite pour la seconde fois. *Je vous envoie comme mon Pere m'a envoyé. Recevez le Saint Esprit. Les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés , & ceux que vous ne pardonnerez point , ne le seront pas.*

Depuis , les Disciples racontant ces choses à Thomas qui ne s'y étoit pas trouvé , il leur dit qu'il n'en croiroit rien , qu'il n'eût mis les doigts dans les mêmes trous où les

## C I T A T I O N S.

( 1 ) *Conturbati & contrèriti existimabant se spiritum videre. Quid turbati estis , & cogitationes ascendunt in corda vestra ?* Marc. XVI. 37 , 38.

( 2 ) *Quia ego ipse sum , spiritus carnem & ossa non habet sicut me. Mirantibus præ gaudio & adhuc non credentibus.* ibid. 39 , 40.

Clous avoient été (1). En effet, comme ils étoient encore enfermés tous ensemble huit jours après, Jésus leur apparut de la même manière que l'autre fois, en leur souhaitant aussi la Paix. Puis ayant obligé Thomas à mettre les doigts dans ses plaies, *afin*, dit-il, *que ce Disciple cessât d'être incrédule*. Thomas ne lui répondit qu'en s'écriant, *Mon Seigneur & mon Dieu!* Alors Jésus, *Vous avez cru, Thomas*, lui dit-il, *parce que vous avez vu. Heureux ceux qui croiront, & qui ne verront pas.*

Peu de tems après, étant tous allés en Galilée, ainsi qu'il leur avoit ordonné, un jour que Simon-Pierre, Thomas, Nathanaël, les fils de Zébédée, & deux autres étoient au bord du Lac de Tibériade, Simon ayant dit qu'il alloit pêcher, ils y voulurent tous aller avec lui. Ils ne prirent rien de toute la nuit. Quand il fut jour, un homme qui étoit sur le Rivage leur demanda s'ils n'avoient rien à manger, & lui ayant répondu que non, il leur dit de jeter le Filet du côté droit de la Barque. Il y entra tant de Poissons, qu'ils eurent beaucoup de peine à le retirer; & alors, le Disciple que Jésus aimoit dit à Simon, que cet homme qui leur par-

CITATION.

(1) *Nisi videro & mittam, &c. Joan. XX. 25.*

loit du bord étoit le Seigneur. Aussi-tôt Simon , qui étoit presque nud , s'étant couvert à la hâte de quelque habillement , se jeta dans l'eau pour aller à lui , & les autres amenèrent la Barque à bord. Ils y trouvèrent du pain & un poisson qui cuisoit sur un peu de feu qu'on y avoit allumé. Jésus leur ayant dit d'apporter ceux qu'ils venoient de prendre , il s'en trouva cent cinquante trois fort grands , quand Simon eut tiré le Filet à terre. Puis , il leur dit encore de s'approcher & de manger. Ils obéirent , & il leur donna à chacun du pain & du poisson ; mais ils n'osèrent jamais lui parler. Le dîner achevé , *Simon , Fils de Jonas* , dit-il , *m'aimez vous plus que tous ces autres ne m'aiment ? Seigneur* , lui répondit Simon , *vous sçavez ce qui en est : & Jésus lui repliqua , Paissez donc mes Brebis*. Puis , il lui fit encore la même question , en reçut la même réponse , & lui fit la même réplique. Mais à la fin , Jésus lui ayant demandé une troisième fois s'il l'aimoit , Simon fut affligé de voir qu'il eût tant de peine à le croire (1). *Hé , Seigneur* , lui répondit-il , *vous qui sçavez toutes choses , ne sçavez-vous pas que je vous*

## C I T A T I O N.

(1) *Contristatus Petrus quia dixit ei tertio. Joan. XX,*  
17.

*aime* (1) ? Alors Jésus lui repliqua aussi pour la troisième fois, *Paissez mes Brebis*. Ensuite, il lui prédit le genre de Supplice dont il devoit mourir, & lui commanda de le suivre. Le Disciple bien-aimé suivit aussi ; & Simon ayant demandé à Jésus ce que ce Disciple deviendroit ? *Si je veux*, répondit Jésus, *qu'il demeure jusqu'à ce que je revienne, que vous importe* (2) ? Et ce fut ce qui donna occasion au bruit qui courut alors entre eux, que ce Disciple ne mourroit pas.

Ils virent encore une autre fois Jésus en Galilée sur une Montagne, où il leur parla ainsi. *Rien ne m'est impossible sur la Terre ni dans le Ciel. Allez donc par tout le Monde, prêchez l'Evangile à tout ce qui respire* (3), *& baptisez au Nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit. Vous montrerez à observer fidèlement ce que je vous ai commandé. Qui croira, & sera baptisé ainsi, sera sauvé : & qui ne croira pas, sera condamné. Ceux qui croiront chasseront les Démons en mon Nom, ils parleront un Langage nouveau* (4), *nul venin ne leur pourra nuire, & ils n'auront qu'à toucher les malades pour les guérir.*

C I T A T I O N S.

(1) *Tu omnia nosti, tu scis quia amo te.* Joan. XX. 17.

(2) *Quid ad te ?* ibid. 23.

(3) *Omni creatura.* Marc. XVI. 15.

(4) *Linguis loquentur novis,* ibid. 17.

356 LA VIE DE J. C. *Livre IV.*

Enfin , les Disciples étant retournés quelques jours après à Jérusalem , il leur apparut pour la dernière fois : il leur promit de leur envoyer l'Esprit de son Pere (1) , & leur défendit de quitter cette Ville qu'ils ne l'eussent reçu. Après , il en sortit avec eux du côté de Béthanie , & s'arrêta sur la Montagne des Oliviers ; où , comme il levoit les mains pour les benir , une Nuée l'enleva à leurs yeux vers le Ciel.

C I T A T I O N.

(1) *Promissum Patris*, Luc. XXIV. 49.

F I N.



ECLAIRCISSEMENT  
SUR LE  
DISCOURS  
DE  
ZACHÉE  
A  
JESUS-CHRIST.

---

---

A MONSIEUR \*\*\*.



RIEN n'est plus vrai que ce qu'on vous a dit. C'est dans le second Volume de la Défense du Nouveau Testament de Mons contre M. Mallet, page 289. que M. Arnauld m'a repris d'avoir mal traduit, dans la VIE DE JESUS-CHRIST que j'ai donnée au Public, le huitième Verset du dix-neuvième Chapitre de S. Luc: *Ecce dimidium bonorum*.

*meorum , Domine , do pauperibus ; & si quid aliquem defraudavi , reddo quadruplum (\*) .*

Quoiqu'il y ait plus de quatre ans que mon Livre est fait , comme j'y ai apporté toute l'application dont je suis capable , il me souvenoit bien que j'avois rendu ce Passage dans un sens contraire à la Version de Mons ; & cela seul me suffisoit pour m'assurer , que je ne l'avois pas traduit de cette sorte par négligence , ou par mégarde . Néanmoins , la défiance extrême où je suis toujours contre moi-même l'emporta d'abord sur cette assurance ; & considérant d'ailleurs

(\*) *Voici la Critique de M. Arnauld , tirée de la page 293 de sa Continuation de la Nouvelle Défense de la Traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons , &c. d'Édition de Cologne , chez Simon Schouten , en 1682. in-12.*

Il est clair qu'*Ecce do* , & *ecce reddo* , se doivent rendre par le Futur , comme on a fait à Mons ; & il est étrange qu'un Abbé , qui a fait une *Vie de Jésus-Christ* , s'y soit trompé , & qu'il les ait rendus par le Présent : *Je donne la moitié de mon Revenu aux Pauvres ; & si je m'aperçois que j'ai trompé quelqu'un , je le lui rends au quadruple* . Rien n'est plus faux que cette Version , quelque littérale qu'elle paroisse . Car il est certain , que Zachée ne rend point compte à Jésus-Christ des bonnes actions qu'il avoit accoutumé de faire , lui qui étoit si décrié pour sa mauvaise vie , que les Pharisiens murmuroient de ce qu'il étoit allé loger chez un Pécheur ; mais qu'il lui déclare ce qu'il étoit résolu de faire à l'avenir , pour changer de vie . D'où vient aussi que Jésus-Christ ne dit pas , qu'il n'avoit pas été Pécheur jusqu'alors , & que les Pharisiens avoient tort de l'avoir regardé comme tel ; mais il dit , sur ce que Zachée lui promit de faire , que *sa Maison avoit reçu le salut en ce jour-là* .

le peu d'apparence qu'il y avoit , qu'un homme comme M. Arnauld eût remarqué ma faute sans aucune nécessité , si elle n'étoit pas insoutenable , je ployai , sans résister un seul instant , sous le poids d'une Autorité si considérable , & je n'eus pas la moindre pensée d'oser jamais me défendre.

Mais depuis , comme on ne sçauroit quelquefois s'empêcher de chercher ce qu'on craint le plus de rencontrer , m'étant recueilli sur ce Passage , sans autre dessein , que de reconnoître le chemin par où je m'étois égaré en le traduisant , je fus extrêmement surpris de persister dans mon erreur , & de trouver encore bonnes les raisons qui m'avoient obligé à le traduire comme j'avois fait.

Je pris d'abord ce sentiment pour une illusion de l'Amour propre : j'eus honte de mon aveuglement ; & je m'en humiliai aussi sincèrement dans mon cœur , que si j'eusse été persuadé d'avoir failli.

Dans cette triste disposition d'esprit , aussi mécontent de ma traduction que de mon obstination à la croire raisonnable , je ne pus m'empêcher de m'en ouvrir à un homme , à qui j'ai coutume de me plaindre de moi-même. Il me consola le mieux qu'il put ; mais dans la suite de la conversation , ayant approfondi insensiblement le sujet de ma peine , ma surprise se renouvela plus forte que



jamais , quand je le trouvai aussi indigné de la critique de M. Arnauld , que j'en étois mortifié.

Il ne se contenta pas de me raffermir dans l'opinion que j'avois de l'injustice qui m'étoit faite : il me soutint d'abord , que j'étois obligé de m'en plaindre au Public , puisqu'elle étoit publique. Il me représenta , que l'Evangile étant un bien commun à tous les Chrétiens , comme tous ont droit de s'en servir , aussi tous ont intérêt que personne n'en abuse : Qu'ainsi , ceux qui s'ingèrent dans l'administration de ce précieux héritage ont une obligation d'autant plus particuliere de rendre compte aux autres de leur conduite , qu'ils ont moins de droit de s'y ingérer : Qu'à la vérité , si mon autorité étoit aussi considérable dans ces matieres qu'elle l'est peu , je serois excusable , & peut-être même louable , de négliger la critique d'un seul passage dans un Ouvrage de la difficulté extrême du mien : Mais que toute la présomption étant contre moi , & favorable à M. Arnauld , il n'y auroit personne , qui n'eût raison de croire que ma faute est inexcusable , si je ne me justifiois pas ; & qu'étant aussi grossiere qu'il la représente , elle est sans doute accompagnée d'un nombre infini d'autres , qu'il n'a pas daigné remarquer.

Cette

Cette dernière considération me parut d'autant plus forte, qu'il est vrai, que le motif par lequel je me déterminai à traduire ce Passage m'a servi de règle en plusieurs autres, & qu'ainsi cette censure ne regarde pas tant un endroit particulier de mon Ouvrage, que l'esprit dans lequel j'y ai principalement travaillé, & la vue que j'ai eue précisément quand je l'ai entrepris. Voici, Monsieur, quelle est cette vue.

Entre tous les Livres que j'ai lus, qui traitent l'Histoire de l'Évangile en diverses manières, je n'en ai presque point trouvé qui ne lui donnent sans nécessité des sens mystérieux, ou miraculeux, en des endroits qui en ont un fort clair & fort naturel. Quoique je révere beaucoup l'Autorité de ceux des Pères qui en ont usé de cette sorte, & que je sois persuadé qu'ils ont eu d'excellentes raisons pour le faire, je n'ai pas laissé de penser toujours, que si on traitoit cette divine Histoire en s'arrêtant au sens le plus naturel, & qui se présente le premier à l'esprit, dans les endroits où l'Église n'a rien prononcé au contraire, & où les Interprètes sont partagés, on pourroit faire un Ouvrage qui ne seroit pas moins agréable, ni moins utile, que la plupart de ceux qui ont été faits sur cette matière, quoiqu'il fût peut-être moins sçavant & moins recherché.

C'est ce que j'eus dessein de faire , en composant la Vie de Jésus-Christ , ainsi que je m'en expliquai dans ma Préface. Je crus qu'une narration simple , & exemte de toute affectation , de cette Vie admirable , auroit une grace douce & naïve , plus propre à toucher le cœur , & à prévenir l'esprit du commun des gens du monde , que tous les raffinemens les plus élevés , & les plus spirituels. Je ne crus point qu'il fallût un autre sens commun , pour entendre cette Histoire , que pour entendre les autres ; & pour descendre dans le particulier , j'avoue que de tous les faits qu'elle contient , aucun ne m'a jamais paru plus ordinaire , & moins équivoque , que ce qu'elle rapporte de Zachée.

Comme Jésus-Christ se promenoit par Jéricho , cet homme , qui étoit le Chef des Publicains de la Ville , & aussi riche de biens que petit de taille , pressé de la curiosité de le voir , & ne pouvant approcher de lui à cause de la foule qui l'environnoit , s'avisa de monter sur un Arbre près duquel il devoit passer. *Et ingressus perambulabat Hierico ; & ecce vir nomine Zachæus , & ipse dives , & quærebat videre Jesum quis esset , & non poterat præ turbâ , quia staturâ pusillus erat , & præcurrens ascendit in arborem Sycomorum ut videret eum , quia inde erat transiturus.*

Le Fils de Dieu l'ayant apperçu lui dit de descendre, & qu'il vouloit aller loger chez lui. Zachée obéit avec joie, & tout le monde se prit à murmurer de ce que Jésus préféroit un homme d'une Profession si criminelle, selon la Religion du Pays, à tous les gens de bien de la Ville. *Et cum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, & dixit ad eum, Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tuâ oportet me manere; & festinans descendit, & excepit illum gaudens: & cum viderent omnes, murmurabant, dicentes, quod ad hominem peccatorem divertisset.*

Cependant Zachée, aussi offensé du murmure de ses Concitoyens, que glorieux de l'honneur qu'il recevoit, regardant Jésus-Christ comme un grand Prophète, dont les Exemples & les Discours ne prêchoient que la Justice & la Charité, ne crut pas pouvoir lui faire un compliment plus agréable en le recevant dans sa Maison, ni plus propre à confondre ses Envieux, qu'en lui faisant d'abord une peinture avantageuse de sa Vie, comme pour lui rendre compte de la conduite de sa Conscience, & lui apprenant en peu de mots ses Restitutions & ses Charités. *Stans autem Zachæus dixit ad Dominum, Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defrauda- vi, reddo quadruplum.*

Il n'est rien de plus naturel à un homme, qui reçoit pour la première fois chez lui des personnes d'un mérite extraordinaire près de qui on l'a voulu noircir, que de tâcher d'effacer la mauvaise impression qu'elles peuvent avoir conçue de lui, en leur faisant connaître ce qu'il y a de plus louable & de plus à leur gré dans sa manière de vivre. Il n'est pas non plus étrange, qu'un Partisan se prétende homme de bien, quand il rend ce qu'il croit avoir pris injustement, & répare par ses Aumônes ce qu'il y a de blâmable dans le luxe de sa Maison; mais il est encore moins surprenant, que celui-ci en fit d'excessives. Comme son empressement à voir Jésus-Christ, & à lui obéir, doit faire présumer que c'étoit un bon homme, il est assez vraisemblable qu'il fit un excellent usage de ses grands Biens, pour se faire accroire à lui-même, qu'il pouvoit exercer en sûreté de conscience la Profession qui en étoit la source; & l'opposition, qu'il y avoit entre sa Religion & cette Profession, ne demandoit pas de moindres adoucissements.

Il n'y a rien jusques-là que de commun dans cette Histoire; mais le Discours que le Fils de Dieu fit ensuite est d'un ordre différent. Comme toutes ses Paroles sont Esprit & Vie, on peut leur donner toujours un sens mystérieux si l'on veut, & croire qu'il

est nécessaire de raisonner pour les comprendre. Ce n'est pas qu'il soit absolument besoin de recourir au Mystère pour expliquer celles de cet Evangile. Il paroît, ce me semble, assez clairement, que Jésus-Christ voulant détruire la vaine confiance que Zachée avoit en ses œuvres, & lui en inspirer une meilleure, lui déclare, que sa Maison a reçu le Salut ce jour-là seulement qu'elle avoit reçu le Sauveur. *Ait Jesus ad eum, quia hodie salus domui huic facta est.*

Ensuite, pour faire cesser l'étonnement des Juifs qui étoient présens, il ajoute que cet homme, qui leur sembloit si indigne de cet honneur par sa Profession, n'en étoit pas pour cela moins qu'eux de la Semence d'Abraham; & que cette indignité même, bien loin d'être un obstacle au Salut, étoit plutôt une espèce de disposition à le recevoir, puisque le Fils de l'homme étoit venu chercher ce qui étoit perdu. *Eo quod & ipse filius sit Abrahamæ, venit enim Filius hominis quærere & salvum facere quod perierat.*

Voilà dans quel sens j'ai expliqué cet Evangile. M. Arnauld prétend, au contraire, que Zachée n'entendoit pas rendre compte au Fils de Dieu de sa conduite ordinaire, en lui disant, *Je donne la moitié de mon Bien aux Pauvres; & si j'ai fait tort à quelqu'un de quelque chose, je lui rends quatre fois*

*autant* : mais qu'il vouloit seulement dire , qu'il faisoit dans l'instant même une ferme résolution de donner au plutôt aux Pauvres la moitié de son bien , & de rendre quatre fois autant qu'il se trouveroit avoir pris injustement. Il n'est pas difficile de choisir entre ces deux sens , sur leur simple exposition ; & je m'assure que tous ceux qui ne se seront engagés à la lecture de cet Ecrit , que pour sçavoir qui a raison de M. Arnauld ou de moi , ne passeront pas outre.

On sçait que dans toutes les Langues du Monde on se sert du Tems présent , comme Zachée , pour exprimer ce qu'on a coutume de faire.

*Quacumque libido est ,  
Incedo solus , percontor quanti olus ac far ,  
Fallacem Circum , vespertinumque pererro  
Sæpe forum , assisto divinis , inde domum me  
Ad porri & ciceris refero laganique catinum ,  
Cæna ministratur , &c.*

On sçait , au contraire , qu'on ne peut employer le Tems présent à signifier l'avenir même le plus prochain , que par une espèce de figure. Or M. Arnauld ne disconviendra pas , qu'on doit s'arrêter au sens littéral de toute sorte de Discours , & ne recourir au figuré , que lorsque le littéral implique con-

tradiction, ou qu'il enferme quelque absurdité ou fausseté manifeste. Ainsi, quand un homme qu'on appelle, répond, sans bouger de la place où il est, *J'y vais*, il est naturel d'entendre par ce Temps présent dont il se sert un futur très-prochain; parce qu'autrement le sens de la Réponse, à la prendre au pied de la lettre, seroit faux; puisqu'il ne va pas effectivement dans l'instant même qu'il dit qu'il va: & il est nécessaire de juger qu'il veut seulement dire qu'il ira au plutôt.

Tout de même, dans tous les Passages de l'Écriture, où Dieu usant de menace, & paroissant parler dans un esprit de Colère, de Vengeance, ou de quelque autre Passion, s'exprime par le Temps présent, *Je viens*, *J'envoie*, *Je fais*; comme on ne menace pas de ce qui est présent, mais seulement de l'avenir, il est nécessaire d'expliquer ce Temps présent par le futur qui en est le moins éloigné: & il est clair qu'il ne s'exprime de cette sorte, que parce que le Présent touchant naturellement plus que l'Avenir, ce qui représente les maux, dont on menace comme présens, est beaucoup plus vif, & plus propre à en inspirer la crainte, que si on menaçoit par le futur; & c'est en quoi consiste l'effet de la Figure. *Dare per figuram sententiæ vires*, dit Quintilien.



Mais quel besoin Zachée avoit-il de se servir de Figure, s'il eût eu dans l'esprit le sens que M. Arnauld lui attribue? Et n'auroit-il pas fait aussibien connoître au Fils de Dieu la fermeté de son bon propos en disant qu'il alloit donner, comme M. Arnauld lui fait dire, qu'en disant par le Tems présent, qu'il donnoit, comme le Grec & la Vulgate le disent? Pourquoi recourir au sens figuré, pour expliquer le Discours de ce Publicain, qui, bien loin d'enfermer aucune contradiction étant entendu littéralement, a un sens si naturel & si vraisemblable? « Seigneur, je donne la moitié de mon bien aux Pauvres; & si j'ai fait tort à quelqu'un de quelque chose, je lui rends quatre fois autant. » *Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* En voici la raison.

M. ARNAULD.

*La Particule Ecce, jointe à un Présent, marque très-naturellement ce que les Grecs appellent un Paulo-post-Futur.*

J'avois toujours cru que le mot *Ecce*, si fréquent dans l'Ecriture, n'y étoit la plûpart du tems qu'une Particule explétive, ou tout au plus emphatique, qui ne change rien au fond du Discours, mais qui en augmente seulement, affirme, & exagere le sens avec

quelque sorte de passion ; comme par exemple dans ces Passages : *Ecce qui serviunt ei non sunt stabiles , & in Angelis suis reperit pravitatem* ; Job , Chap. IV. Vers. 18. *Ecce hæc omnia operatur Deus* ; Chap. XXXIII. Vers. 29. *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra , & omnes debitores vestros reperitis ; ecce ad lites & contentiones jejunatis , & percutitis pugno impiè* ; Isai. Chap. LVIII. Vers. 3. *Ecce ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali* ; Jerem. Chap. XVI. Vers. 12. & un nombre infini d'autres semblables que je pourrois alléguer , dans lesquels l'*Ecce* se trouve joint à un Présent , & ne marque pourtant rien moins qu'un Paulo-post-Futur.

## M. ARNAULD.

*Et on sent assez qu'Ecce venio est la même chose que Jam veniam , Je m'en vais venir , Je viendrai bientôt : Et de même , Ecce sto ad ostium & pulso , Je serai bientôt à la porte & je frapperai.*

M. Arnauld , qui m'impute ce que je ne dis pas , pour me faire parler mal François , comme on verra ailleurs , me permettra bien de l'avertir ici , que cette maniere de parler , *Je m'en vais venir* , n'est pas digne d'un homme qui s'exprime aussi purement que lui , quoiqu'on s'en soit aussi servi à Mons.

Du reste, j'avoue que je ne sens point, qu'*Ecce venio* soit la même chose que *Jam veniam*; car si c'étoit la même chose, *Ecce venio* signifieroit toujours *Jam veniam*, & se devoit toujours traduire, *Je viendrai bientôt*, & jamais, *Je viens*. Mais c'est-ce que M. Arnauld n'oseroit avancer sans se commettre avec les Traducteurs de Mons, & peut-être avec lui-même, puisqu'on y a rendu ces mêmes mots dans l'Épître aux Hébreux, Chap. X. Vers. 7. *Tunc dixi, ecce venio: Alors j'ai dit, me voici, je viens*. Et ne croyez pas que ce soit par inadvertence; car vous trouverez la même chose peu de lignes plus bas: *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam: Me voici, je viens pour faire, mon Dieu, votre Volonté*; & la même chose encore dans le Pseaume XXXIX. d'où ces paroles sont tirées. Il falloit que ces Messieurs dormissent, comme on dit qu'Homere faisoit quelquefois, quand ils traduisirent ces trois Endroits, puisqu'ils ne sentirent point ce que M. Arnauld dit, qu'on sent assez, qu'*Ecce venio est la même chose que Jam veniam*.

Il est vrai que c'est la même chose quelquefois. *Ecce venio sicut fur, beatus qui vigilat*, Chap. XVI. Vers. 17. de l'Apocalypse, se peut traduire, *Je viendrai comme un voleur*: mais ce n'est pas à cause de l'*Ecce*;

car quand il n'y en auroit point, il ne faudroit pas traduire autrement : tant parce que l'Apocalypse étant un Livre tout prophétique, il est naturel d'entendre du Futur tout ce que Dieu y dit, qu'il fait au Présent ; qu'à cause que ce Passage est expliqué par le Futur dans le même Livre, Chap. III. Vers. 3. même dans le Grec : *Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur.*

Tout de même, *Ecce venio citò*, que M. Arnauld allegue aussi du même Livre en deux Endroits du Chapitre dernier, se peut traduire aussi par le Futur, *Je viendrai bientôt* ; non pas à cause de l'*Ecce*, mais parce que *citò* signifiant *bientôt*, ainsi que Mons & M. Arnauld le traduisent : puisque ce mot de *bientôt* marque une chose qui n'est pas encore, il détermine nécessairement le Verbe auquel il est joint, quelque Présent que ce Verbe soit, à signifier un Futur prochain.

Voilà donc trois Passages, où *Ecce venio* signifie *Jam veniam*, contre trois autres, où, selon les Traducteurs de Mons même, il ne le signifie pas ; mais quand il le signifieroit dans tous, cette Particule *Ecce* pouvant avoir une énergie, quand elle est jointe au Verbe *venio*, qu'elle n'a pas ailleurs, cela ne concludroit encore rien en faveur de l'*Ecce sto*, que M. Mallet trouve mauvais qu'on ait rendu à Mons par le Futur, ni

contre l'*Ecce do*, que M. Arnauld me reprend d'avoir rendu par le Présent. Voyons donc si ce qui suit conclut davantage.

M. A R N A U L D.

*Et afin qu'on ne croie pas que cela se dise sans fondement, voici des Exemples . . .* J'avois bien oui-dire qu'on expliquoit une Règle par des Exemples ; mais jamais qu'on fondât une Règle sur des Exemples. Les moindres Ecoliers de Logique sçavent, qu'on ne peut pas conclure un universel d'un particulier. Comment donc des Exemples particuliers peuvent-ils prouver une Règle qui est toujours une chose générale de sa nature, quand même elle ne seroit pas énoncée en termes aussi généraux, que celle que M. Arnauld établit pour me juger : *La Particule Ecce, jointe à un Présent, marque très-naturellement ce que les Grecs appellent un Paulo-post-Futur ?* Qui dit, très-naturellement, dit, sans doute, généralement, n'y ayant rien de plus général en tout genre, que ce qui est très-naturel. Si j'accusois M. Arnauld d'avoir mal traduit quelques Passages, il me répondroit bien en me disant, qu'il auroit suivi une bonne Règle en les traduisant ; mais si je lui niois que cette Règle fût bonne, me répondroit-il bien en m'alléguant la Traduction de ces mêmes Passages,

pour preuve de sa Règle? C'est pourtant ce qu'il fait ici. Il établit contre moi pour Règle, *l'Ecce, joint au Présent, marque un Futur*. Je le lui nie. Il le prouve par des Passages où il l'explique ainsi. Cela prouve qu'il croit sa Règle bonne, puisqu'il l'a suivie dans l'Explication de ces Passages, mais cela ne prouve pas qu'elle le soit, ni que ces Passages soient bien traduits. *Non ridiculus sit*, dit quelque part Cicéron, *si quis in lite domesticis testimoniis pugnet, & suo ipsius abutatur exemplo?*

Mais quand ces Passages seroient bien traduits, cela ne prouveroit encore rien en faveur de sa Règle; puisqu'il se peut faire qu'il y a d'autres raisons que sa Règle pour les traduire de cette sorte, comme je le ferai voir.

*Nil agit exemplum litem quod lite resolvit.*

Que si elle pouvoit se prouver de quelque maniere par des Exemples, ce seroit en montrant, que toutes & quantes fois qu'il y a un Paulo-post-Futur dans le Grec, la Vulgate l'a traduit par *Ecce* avec un Présent; ou que toutes & quantes fois qu'il y a un *ιδὺ*, qui veut dire *Ecce*, avec un Présent dans le Grec, la Vulgate a traduit par le Futur tout seul sans *Ecce*. Mais bien loin que cela soit toujours ainsi, cela ne se trouvera pas une seule fois: car il n'y a pas un *Ecce* dans la

Vulgate, qu'il n'y ait aussi un *idou* dans le Grec ; & il n'y a pas un *idou* dans le Grec, qu'il n'y ait un *Ecce* dans la Vulgate.

Que si S. Luc, dans tant d'Endroits différens où il s'est exprimé par l'*idou* joint au Présent, a toujours eu dessein, comme M. Arnauld le prétend, de faire entendre un Paulo-post-Futur ; comment cet Evangéliste, qui parloit passablement Grec, ne s'est-il jamais servi du Paulo-post-Futur même ; & n'est-il pas à présumer qu'il s'en seroit servi quelquefois, s'il avoit toujours voulu le faire entendre ?

M. ARNAULD.

*Voici des Exemples du Texte Grec, où idou avec le Verbe au Prétérit marque un Futur.*

Comme il n'y a qu'un seul Prétérit dans tous les Exemples que M. Arnauld va citer, il faut qu'il y ait une faute d'impression, & qu'on ait mis *Prétérit* au lieu de *Présent* : la suite du sens ne permet pas d'en douter. Cependant, l'*Errata* ne marque point cette faute, quoiqu'elle en vaille bien la peine, comme on verra par la suite, puisqu'elle confond entièrement le sens du Discours. Il faut donc lire de cette sorte.

M. ARNAULD.

*Voici des Exemples du Texte Grec où idou*

*avec le Verbe au Présent marque un Futur. La Vulgate en a mis quelques-uns par le Futur en suivant le sens ; & elle en a laissé d'autres au Présent , parce qu'il étoit ainsi dans le Grec , & que l'Ecce du Latin fait le même effet.*

Ce Discours me paroît si embrouillé , que je desespere de pouvoir l'éclaircir , à moins que d'en faire l'Analyse. Voyons donc à quoi il se réduit.

Proposition. { *Voici des Exemples du Texte Grec , où  $\text{idou}$  avec le Verbe au Présent marque un Futur.*

Preuve. { *La Vulgate en a mis quelques-uns par le Futur en suivant le sens ;*

Objection. { *Et elle en a laissé d'autres au Présent ,*

I. Réponse. { *Parce qu'il étoit ainsi dans le Grec ,*

II. Réponse. { *Et que l'Ecce du Latin fait le même effet.*

Le but de tout ce Discours est donc , comme vous voyez , de rendre raison pourquoi la Vulgate a traduit par le Présent quelques Passages où il y a  $\text{idou}$  avec le Présent dans le Grec , au lieu de les traduire tous par le Fu-



tur, comme M. Arnauld prétend qu'il les faut traduire.

Il n'en peut rendre raison, qu'en faisant voir qu'il y a quelque différence entre ceux qu'elle a traduits par le Présent, & ceux qu'elle a traduits par le Futur.

Voici sa première raison. *La Vulgate en a laissé d'autres au Présent, parce qu'il étoit ainsi dans le Grec.*

Je demande si cette raison est particulière à ces Passages qu'elle a laissés au Présent, s'il n'y a que ceux-là qui fussent au Présent dans le Grec, & si ceux qu'elle a traduits par le Futur n'étoient pas de même au Présent dans le Grec ?

C'est ce que M. Arnauld n'oseroit dire, puisque le seul terme de *laissé au Présent* dont il se sert suffit, pour montrer qu'elle n'y a pas laissé les autres; & qu'ainsi tous y étoient également dans le Grec, ainsi que sa Proposition le dit: *Voici des Exemples du Texte Grec où idoi avec un Présent marque un Futur.*

Donc, puisque cette raison, qu'ils étoient au Présent dans le Grec, leur est commune à tous; elle ne peut pas justifier la différente manière dont la Vulgate les traduit.

Donc M. Arnauld allégué pour différence ce que lui-même suppose, & reconnoît pour commun,

Mais

Mais peut-être que la seconde raison qu'il rend de cette différence est meilleure. On ne sçauroit en juger plus sûrement, qu'en la mettant en forme. La voici.

THÈSE DE M. ARNAULD.

*L'Ecce joint au Présent marque un Futur.*

Preuve.

*idov est la même chose qu'Ecce.  
idov avec le Verbe au Présent marque un Futur.  
Donc, l'Ecce, joint au Présent, marque un Futur.*

Je nie la Mineure. M. Arnauld la prouve.

*La Vulgate traduit toujours l'idov joint au Présent par un Futur, ou par quelque chose d'équivalent à un Futur.  
Donc, idov avec le Verbe au Présent marque un Futur.*

Je nie l'Antécédent. M. Arnauld le prouve.

*La Vulgate traduit toujours, ou par un Futur, ou par l'Ecce avec un Présent.  
Or est-il que l'Ecce avec le Présent fait le même effet que le Futur.  
Donc, elle traduit toujours, ou par le Futur, ou par quelque chose d'équivalent au Futur.*

Je nie cette dernière Mineure, comme je l'avois niée d'abord, puisque c'est la propre Thèse de M. Arnauld, qu'il allegue à la fin pour dernière Preuve d'elle-même.

Nous voici enfin arrivés à ces merveilleux Exemples qui servent de Fondement à leur Règle. Il vous souviendra, s'il vous plaît, en les examinant, que M. Arnauld les allegue pour faire voir que l'*Ecce* joint à un Présent se doit traduire par le Futur; & qu'ainsi, ce n'est pas assez pour son but, que ces Passages se puissent traduire de cette sorte, s'il ne paroît en même tems que c'est à cause de l'*Ecce*, & si je fais voir, que quand il n'y auroit point d'*Ecce*, il ne faudroit pas pour cela laisser de les traduire par le Futur.

#### PREMIER EXEMPLE.

*Ecce ego mitto ad vos Prophetas.* Matth. Cap. XXIII. Vers. 34.

*Je m'en vais vous envoyer des Prophètes.*

Il est clair, par le tems auquel Jésus-Christ prononça ce Discours, qu'il n'envoyoit pas actuellement des Prophètes alors. Ainsi, quoiqu'il s'exprime par le Tems présent, il est nécessaire d'expliquer ce qu'il dit du Tems futur auquel il en envoya effectivement; car par ces Prophètes, il entendoit les Apôtres.

Secondement , ce Passage de S. Matthieu se doit expliquer , selon Jansénius même , par celui de S. Luc , Chap. XI. Vers. 49. *Sapientia Dei dixit , Mittam ad illos Prophetas.* Donc , ni les Traducteurs de Mons , ni moi , n'avons eu aucun besoin de la Règle de M. Arnauld , pour le traduire par le Futur , comme nous avons fait , puisque S. Luc suffisoit pour nous y autoriser.

## DEUXIÈME EXEMPLE.

*Ecce relinquetur domus vestra deserta.*  
Vers. 38.

M. Arnauld traduit , *Votre Maison vous sera laissée déserte.* Mais je ne sçais ce que vous peut vouloir dire ; & je doute s'il ne change point le sens du Passage. On a traduit beaucoup mieux à Mons , *Le tems s'approche que vos Maisons demeureront désertes.*

Il seroit assez difficile de décider si cette Traduction de Mons est par le Présent , ou par le Futur. Pour moi , elle me semble plutôt par le Présent , que par le Futur. Quoi qu'il en soit , & encore que ce Passage soit au Présent dans le Grec , néanmoins , comme c'est la fin d'un reproche que Jésus-Christ fait à Jérusalem de son endurcissement , il est clair que c'est une menace du Châtiment prochain que cette malheureuse Ville en devoit recevoir. D'ailleurs , ne pou-

vant pas être entendu du Tems présent, puisqu'il est bien certain que les Maisons de Jérusalem n'étoient pas désertes dans le tems que Jésus-Christ fit ce Discours, la Vulgate n'a eu que faire de la Règle de M. Arnauld, pour traduire le Présent Grec par le Futur Latin, comme elle a fait pour plus grande netteté.

## TROI SI ÈME E X E M P L E.

*Ecce præcedet vos in Galilæam.* Matth. Cap. XXVII. Vers. 7.

*Il sera devant vous en Galilée.*

La seule Conclusion de ce Discours de l'Ange aux Maries, *Ecce prædixi vobis*, faisant voir que c'est une Prédiction qu'il leur faisoit, suffit sans autre raison pour le traduire par le Futur, comme la Vulgate a encore fait, quoiqu'il soit au Présent dans le Grec.

## QUATRI ÈME E X E M P L E.

*Ecce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Vers. ult.

M. Arnauld traduit par le Futur, *Je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des Siècles*; mais on a traduit à Mons par le Présent, *Je suis moi-même toujours avec vous jusqu'à la fin du Monde.*

Je pourrois, si je voulois, me contente

de cette Réponse ; & renvoyer M. Arnauld à ses Amis de Moins ; mais comme la Bonne-Foi est l'Ame de la Critique , je ne scaurois dissimuler que je crois sa Traduction meilleure que la leur : non pas à cause de l'*Ecce* , mais parce que c'est la même chose en François de dire , *Je suis avec vous jusques à la consommation des Siècles* : comme il faudroit traduire à la rigueur de la lettre , que de dire , comme M. Arnauld traduit , *Je serai avec vous jusques à la consommation des Siècles* : si ce n'est , que cette dernière manière est plus Françoisè , & par conséquent meilleure que l'autre. Toutes deux font également entendre , que celui qui parle est , & sera toujours , avec ceux à qui il parle ; ce qui est tout ensemble une Promesse & une Prédiction , & partant se peut encore , sans autre raison , traduire naturellement par le Futur.

## CINQUIÈME EXEMPLE.

*Ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum.* Marc. Cap. XIV. Vers. 41.  
*Le Fils de l'Homme s'en va être livré entre les mains des Pécheurs.*

Il y a tout de suite.

*Surgite , eamus ; ecce qui me tradet , prope est.*

*Levez-vous , allons ; celui qui me livrera , s'approche.*

Cela seul suffit pour rendre raison de la liberté, que la Vulgate s'est encore donnée en cet Endroit, de traduire le Présent Grec par un Futur Latin: car il est clair par cette suite, que ce Discours du Fils de Dieu est encore une déclaration prophétique de ce qui devoit lui arriver aussitôt après, & qu'il n'étoit pas livré actuellement entre les mains des Pécheurs, dans l'instant même qu'il le disoit; puis qu'il ajoute tout de suite, que celui qui le devoit livrer, s'approchoit seulement alors pour le venir faire.

## SIXIÈME EXEMPLE.

*Ecce dies venient in quibus dicent, Beatae steriles. Luc. Cap. XXIII. Vers. 29.*

Ce Passage est encore au Présent, dans le Grec comme le précédent; parce que c'est une Prédiction menaçante, qui est beaucoup plus vive en ce Temps-là qu'au Futur, où la Vulgate l'a mis; & voici comment M. Arnauld le traduit; *Un tems viendra auquel on dira, Bienheureuses les stériles.*

Si il m'étoit permis de parler comme lui, je pourrois bien dire à mon tour, que rien n'est plus faux que cette Version, quelque littérale qu'elle paroisse; car cette maniere de parler, *Un tems viendra*, donne une idée fort éloignée de ce dont le Grec a voulu donner une idée très-prochaine en se servant

du Temps présent. La Vulgate même, en s'exprimant par le Futur *venient* comme elle fait, marqueroit encore la chose trop éloignée, quoique beaucoup moins qu'*un tems viendra* ne la marque, si ce trop d'éloignement n'étoit en quelque sorte corrigé par le sens naturel de la particule *Ecce*, qui précède *venient*; laquelle désignant d'ordinaire une chose présente, & qu'on peut, pour ainsi dire, montrer de la main, donne naturellement l'idée du futur auquel elle est jointe, comme d'un futur très-prochain. Et voilà la véritable Emphase de cette particule, quand elle n'est pas simplement explétive: Emphase, comme vous voyez, bien différente de celle que M. Arnauld lui attribue, pour ne pas dire contraire, puisque bien loin de changer le tems présent en Futur, comme il le prétend, sa signification naturelle la détermine à rapprocher en quelque sorte l'idée des choses éloignées, en les représentant comme présentes, *ecce, voici, voilà*; ou, du moins, comme aussi prochaines qu'elles le peuvent être sans être présentes. Et c'est ce que les Traducteurs de Mons ont beaucoup mieux compris que M. Arnauld, quand ils ont traduit, *Le tems s'approche auquel on dira*, & non pas *un tems viendra*.



## SEPTIÈME EXEMPLE.

*Ecce venit Dominus ;* Jud. Vers. 14.

C'est ici le seul des exemples de M. Arnauld, qui est au Prétérit dans le Grec ; mais il ne l'en falloit pas moins traduire par le Futur, puisque S. Jude dit lui-même que c'est une Prophétie d'Enoch qu'il rapporte, & qu'on sçait bien que c'étoit une chose ordinaire parmi les Hébreux de mettre le Prétérit pour le Futur. *Prophetavit autem & de his Enoch dicens, Ecce, &c. C'est d'eux qu'Enoch a prophétisé en ces termes, Voilà le Seigneur qui va venir, comme on a traduit à Mons.*

## HUITIÈME EXEMPLE.

*Ecce ego mittam eam in lectum.* Apoc. Cap. II. Vers. 22.

Il n'y a point *ego* dans le Texte. Voici tout le passage. *Dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret, & non vult pœnitere. Ecce mittam eam in lectum, & qui mœchantur cum eâ, in tribulatione erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint.* C'est-à-dire, comme on a traduit à Mons même, *Je lui ai donné du tems pour faire pénitence, & elle ne l'a point voulu faire, mais je m'en vais la réduire au lit, & accabler d'afflictions ceux qui commettent adultere avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.*

Quand

Quand tout ce Livre ne seroit pas une Prophétie continuelle, ces paroles, *s'ils ne font pénitence*, marquent si clairement que tout ce Discours est une menace, qu'il étoit impossible, sans autre raison, de le traduire autrement que par le Futur, comme la Vulgate a fait, quoiqu'il soit au Présent dans le Grec.

## NEUVIÈME EXEMPLE.

*Ecce veniunt adhuc duo vœ.* Apoc. Cap. IX. Vers. 12.

L'Apôtre Auteur de ce Livre, qui voyoit comme présentes les choses à venir qui lui étoient révélées, s'est pu servir indifféremment du Présent, ou du Futur, pour les exprimer. Ainsi rien n'est plus libre que de traduire les paroles en François par celui qu'on veut de ces deux Tems sans autre raison; & c'est pourquoi on a traduit celles-ci à Mons par le Présent. *Ce premier malheur étant arrivé, en voici deux autres qui suivent*, quoique M. Arnauld les rende par le Futur, & un Futur très-éloigné, *Il doit venir encore deux autres malheurs.*

## DIXIÈME EXEMPLE.

*Ecce veniam sicut fur.* Il a déjà été examiné plus haut (\*).

(\*) Page 370.

## O N Z I È M E E X E M P L E .

*Ecce nova facio omnia.* Apoc. Cap. XXI. Vers. 5. *Je m'en vais faire toutes choses nouvelles.*

Il ne faut que voir ce qui précède , pour être persuadé de la nécessité qu'il y auroit toujours de traduire ce passage par le Futur , quand même il n'y auroit point d'*Ecce.* *Audivi vocem de throno dicentem , Absterget Deus omnem lacrymam , mors ultra non erit , neque luctus , neque clamor , neque dolor erit ultra ; & dixit qui sedebat in throno , Ecce nova facio omnia.*

« J'entendis une Voix , qui venoit du Trône , & qui disoit , Dieu essuiera toutes les larmes , les pleurs , les cris , & les travaux cesseront : & celui qui est assis sur le Trône dit : Je fais toutes choses nouvelles. » Il n'y a rien de si clair que le rapport de ces dernières paroles avec ce qui les précède , & dont elles sont la conclusion. On voit bien que par ces choses nouvelles que Dieu dit qu'il fait , il n'en entend pas d'autres , que celles qu'il dit auparavant qu'il fera ; & ainsi , autant les unes que les autres se doivent sans autre raison traduire également par le Futur.

## DOUZIÈME EXEMPLE.

*Ecce venio cito.* Il a été examiné ailleurs avec le dixième (\*).

Vous voyez donc que de douze Exemples que M. Arnauld cite pour prouver sa Règle, il y en a quatre qu'on a traduits à Mons par le Présent contre cette Règle, sçavoir les II, IV, VI, & IX; & que les autres huit ne laissoient pas de se devoir traduire par le Futur, quand il n'y auroit ni *ιδού* ni *Ecce*, parce que ce sont des menâces, ou des Prédications, ce qui n'a rien de commun avec le passage de Zachée.

Mais quand tous douze se devroient traduire par le Futur, comme M. Arnauld le prétend, & qu'on n'en pourroit pas rendre d'autre raison que l'*Ecce*, ne se pourroit-il pas faire, que cette particule auroit une force dans ces passages, qu'elle n'auroit pas partout ailleurs? Et que concluroit cela contre moi, s'il ne faisoit voir, que tous les autres, où elle se trouve jointe à un Présent se doivent rendre de même par le Futur?

Or c'est ce qu'il n'oseroit avancer, puisque tout le monde peut vérifier, que pour quatorze ou quinze Endroits du Nouveau Testament, où l'on a traduit à Mons l'*Ecce* joint au Présent par le Futur, il y en a plus de

(\*) Ci-dessus, pag. 371.

soixante autres de compte fait, où on l'a traduit par le Présent comme moi. Voilà la règle générale de M. Arnauld, sur laquelle il me fait mon procès avec tant de rigueur.

Je crois que vous me dispenserez volontiers de vous rapporter tous ces Passages : rien n'est plus facile que de justifier si je dis vrai. Mais pourtant, comme la chose n'est pas aisée à croire, pour vous épargner cette peine, je vous en marquerai quelques-uns des plus remarquables. Et parce que M. Arnauld témoigne une inclination particulière pour le Verbe *Venio*, puisqu'il le donne pour l'Exemple le plus sensible de la vérité de sa règle, outre les trois endroits où vous avez déjà vu qu'on l'a traduit à Mons par le Présent contre cette règle, vous serez peut-être bien-aise d'en voir encore d'autres.

Dans S. Matthieu, Chap. XXV. Vers. 6. *Ecce Sponsus venit : Voici l'Epoux qui vient* ; Chap. IV. Vers. 5. & dans S. Jean, Chap. XII. Vers. 15. *Ecce Rex tuus venit ; Voici votre Roi qui vient*. Aux Actes, Chap. XIII. Vers. 25. *Ecce venit post me : Il en vient un autre après moi*. Celui-ci est d'autant plus remarquable, qu'il auroit été aussi bien traduit par le Futur.

Je vous ennuierois, si je vous rapportois seulement tous les autres qu'ils ont rendus par le présent, & où ils auroient été assurés-

ment mieux fondés à traduire par le Futur , qu'au Discours de Zachée; comme par exemple dans ces deux-ci. *Ecce ego mitto vos* , & *Ecce ego mitto Angelum meum* , lesquels cependant on a traduits à Mons invariablement par le présent dans trois Evangélistes différens où ils sont.

Mais que diriez-vous , si ces Messieurs avoient traduit un même passage , qui est deux fois au présent dans la Vulgate , une fois par le présent , & une autre fois par le futur ? C'est une Prophétie tirée du XXVIII. Chap. d'Isaïe : *Ecce pono in Sion lapidem*. On a traduit ces mots à Mons par le Futur , suivant la règle , dans le IX. Chap. de l'Épître aux Romains , Vers. 33. *Je m'en vais mettre en Sion une Pierre*. Cependant , & quoique la Vulgate les ait traduits par le Futur aussi dans Isaïe , ces mêmes Traducteurs n'ont pas laissé de les rendre par le présent contre la règle , dans la première Épître de S. Pierre , Chap. II. Vers. 6. *Je mets en Sion la Pierre*. Je ne leur objecte pas cela comme une grande faute , mais seulement comme une preuve du mépris qu'eux-mêmes font de cette prétendue règle.

En voici encore une plus forte preuve , & dont je m'assure que vous ne vous défieriez pas. Non seulement ils ont traduit , comme moi , le présent par le présent quatre

fois plus souvent qu'ils ne l'ont traduit par le Futur ; mais ils l'ont même traduit quelquefois par le Passé , sans aucune nécessité. Il faut le voir pour le croire , & vous en allez juger.

Dans la II. Epître aux Corinthiens , Chap. VII. Vers. 11. *Ecce enim hoc ipsum secundum Deum contristari vos , quantam in vobis OPERATUR sollicitudinem.* « Considérez , combien cette tristesse selon Dieu , que vous avez ressentie A PRODUIT en vous de soin & de vigilance. » Dans S. Luc , Chap. XIII. Vers. 30. *Ecce sunt novissimi qui erunt primi . & sunt primi qui erunt novissimi.* « CEUX qui ÉTOIENT les derniers , seront les premiers ; & ceux qui ÉTOIENT les premiers , seront les derniers. »

M. A R N A U L D.

*Mais j'ai réservé pour le dernier le plus fort de ces Exemples , qui est celui de Zachée : Ecce dimidium bonorum meorum , Domine , do pauperibus ; & si quid aliquem defraudavi , reddo quadruplum : Car il est clair , qu'Ecce do , & Ecce reddo , se doivent rendre par le Futur , comme on a fait à Mons ; & il est étrange qu'un Abbé , qui a fait une Vie de Jésus-Christ , s'y soit trompé , & qu'il les ait traduits par le présent : Je*

donne la moitié de mon revenu aux pauvres; & si je m'apperçois que j'ai trompé quelqu'un, je le lui rends au quadruple. *Rien n'est plus faux que cette Version, &c.*

*Rien n'est plus faux*, en effet, *que cette Version*; mais elle n'est pas de moi; & s'il y avoit une autre Vie de Jésus-Christ que celle que j'ai composée, où le Discours de Zachée fût traduit contre le sentiment de M. Arnauld, je ne croirois pas que ce fût à moi qu'il en veuille. Je ne sçais ce que je lui ai fait, pour me faire parler si mal François. C'est bien assez, que ma Version soit infidèle, sans être encore barbare: & il est bien plus étrange, qu'il ne daigne pas, dans une matière de cette importance, relire un passage qu'il censure, pour le rapporter fidèlement; car voici comment je l'ai traduit, *Et, quand je m'apperçois que j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends quatre fois autant que je lui ai pris.* Il faut avoir bien envie de frapper, pour regarder si peu où l'on frappe.

De la manière qu'il propose ce dernier Exemple, il n'est personne qui ne crût, que de tous ceux où l'*Ecce* se trouve joint à un présent, il n'y en a point qu'il faille si incontestablement traduire par le Futur, & qu'on ne s'étoit jamais avisé avant moi de le traduire par le présent. Cependant, tout le monde peut vérifier, que parmi le nombre



infini de Traductions , qui ont été faites de l'Evangile en diverses Langues avant celle de Mons , il y en a vingt fois plus qui ont traduit comme moi par le présent , qu'il n'y en a qui ont traduit par le Futur , comme on a fait à Mons.

Il est vrai , que , quoique je ne me serve que du tems présent , le tour que je donne à ce passage fait entendre clairement que Zachée parloit de ses bonnes œuvres accoutumées ; *Et quand je m'apperçois que j'ai fait tort à quelqu'un , je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris* : Au lieu que les autres , qui ont traduit comme moi par le présent , n'y ont pas donné le même tour. Mais quoiqu'ils ne fassent pas entendre ce même sens si clairement que moi , ils ne laissent pas de le faire entendre suffisamment en s'exprimant par le présent , puisque l'usage universel de toutes les Langues veut qu'on se serve de ce tems-là , pour signifier ce qu'on a coutume de faire , & non pas ce qu'on fera à l'avenir.

Car il n'y a point de milieu entre ces deux opinions ; & c'est en quoi ce passage est fort singulier , bien loin qu'il doive servir de modèle pour tous les autres où l'*Ecce* se trouve avec un présent , comme M. Arnauld le prétend. Dans ces autres , on peut fort bien entendre ce présent au pied de la lettre , comme

quand Dieu dit, *Ecce sto ad ostium & pulso*, rien n'empêche qu'on n'entende, que Dieu veut dire, qu'il est actuellement à la porte, & qu'il y frappe dans l'instant même qu'il le dit : mais on ne sçauroit entendre de la même manière le tems présent dont Zachée se fert, puisqu'il est bien certain qu'il ne donnoit pas actuellement aux pauvres la moitié de son bien, & qu'il ne rendoit pas réellement & de fait le quadruple de ce qu'il avoit pris, dans l'instant même qu'il le disoit à Jésus-Christ. Ainsi il est bien force, malgré qu'on en ait, d'entendre du Passé, ou du Futur, ce qu'il dit au tems présent, qu'il fait; de l'entendre de l'habitude, ou du dessein, de le faire.

Or dans cette nécessité, tout le monde peut juger lequel des deux est le plus naturel. J'avoue qu'on dit quelquefois, *Je donne telle chose*, quoiqu'on ne la livre pas réellement à ceux à qui on dit qu'on la donne, dans l'instant même qu'on le dit, & qu'elle ne doive leur être livrée qu'après. Ainsi, je conviens, que si Zachée disoit seulement, *Je donne la moitié de mon bien aux pauvres*, son Discours pourroit en quelque sorte s'entendre aussi bien, dans l'usage ordinaire, du dessein que de la coutume de donner. Mais je demande à toute personne de bonne-foi, s'il en est de même du Verbe, *Je rens*; s'il

se prend jamais pour le dessein de rendre, & pour quelqu'autre chose que pour l'action même par laquelle on rend réellement & de fait quelque chose qu'on a prise? Y a-t-il jamais eu d'homme au monde, qui, voulant faire entendre qu'il faisoit résolution de rendre au plutôt ce qu'il pourroit avoir pris, se soit exprimé de cette sorte, *Si j'ai pris quelque chose, je le rends?* Voilà cependant comment on fait parler Zachée contre toute sorte de vraisemblance, pour faire paroître son Discours plus merveilleux; car il est tems de vous découvrir le motif de l'opinion contraire à la mienne, & ce qui a obligé ceux qui l'ont suivie à s'éloigner du sens naturel dans l'Explication de ce passage. Voici ce que c'est.

Ils ont regardé avec raison la conversion de Zachée comme une illustre preuve de la force toute-puissante de la Grace. Sur ce fondement, ils ont cru que plus Zachée étoit méchant quand Jésus-Christ l'appella, plus cette Grace étoit bien admirable. Or il est clair, qu'il étoit bien plus méchant, s'il n'avoit pas coutume dès-lors de faire les bonnes œuvres dont il parloit, que s'il avoit déjà coutume de les faire; & c'est pourquoi ils ont mieux aimé croire, qu'il n'avoit pas cette coutume, que de croire qu'il l'avoit.

Mais il me semble que, sans être fort sça-

vant dans cette matiere, la plus redoutable de toutes celles de la Religion, on peut assurer hardiment, qu'il n'est pas nécessaire, pour fonder la merveille de la Grace que ce Publicain reçut, de supposer qu'il ne faisoit pas auparavant les bonnes œuvres dont il parle, & que ce fut sa vocation qui lui en inspira la première pensée. Il me semble, dis-je, que quand il les auroit faites auparavant, sa vocation n'en étoit pas moins miraculeuse, puisqu'on n'oseroit dire, que ces œuvres fussent suffisantes pour le rendre véritablement juste, & qu'elles n'empêchoient pas qu'il ne fût en même tems Publicain, & Pécheur. Il y a assez de preuves incontestables de la puissance de la Grace dans l'Évangile, sans les exagérer. Après tant de manieres, dont cette divine Histoire a été attaquée dans notre Siècle, & l'est de nouveau tous les jours, peut-on la traiter trop simplement ?

C'est ce que j'ai tâché de faire dans l'Œuvre dont il s'agit ici. Bien loin de le défavouer, j'en fais gloire. J'ai observé religieusement d'un bout à l'autre, dans tous les endroits où l'Église laisse aux Interprètes la liberté de choisir entre deux sens différens; je me suis, dis-je, déterminé toujours pour le plus naturel, & le plus littéral, après que je l'ai bien reconnu pour tel, en l'examinant

par les Régles propres à le faire discerner en toute Histoire, qui sont les Mœurs, le Gouvernement, la Religion, & le Génie de la Langue vulgaire du Pays où cette Histoire s'est passée. J'ai cru que c'étoit le seul moyen de faire un Portrait ressemblant de celle de l'Evangile, de faire sentir aux hommes les plus charnels, en la lisant, cet air inimitable de naïveté, ce caractère de vérité, qui lui est tout particulier, & dont nul esprit humain ne sçauroit s'empêcher d'être frappé. Je m'en suis expliqué ainsi dans ma Préface, je l'ai répété au commencement de cet Ecrit, & je le répète encore ici. Si mon Livre vaut quelque chose, c'est par-là qu'il le vaut ; & quand j'aurois porté mon principe trop loin, quand les quatorze Docteurs qui m'ont fait l'honneur de m'approuver, & dont je ne connois que trois, se seroient aveuglés en ma faveur, ce que M. Arnauld, tout M. Arnauld qu'il est, auroit assez de peine à faire voir, je suis sûr que mon intention est si louable, que tous les gens de sens, qui aiment la Religion, m'excuseroient d'aussi bon cœur qu'il me condamne.

Ne croyez pas pourtant, Monsieur, que je me sois déterminé seulement par mon sens particulier à traduire comme j'ai fait. J'avoue que j'ai d'abord examiné par lui seul les matieres que j'avois à traiter ; mais après

en avoir formé mon jugement sur les règles que j'ai dites, j'ai considéré avec un entier défintéressement le sentiment & les raisons des plus habiles Interprètes que j'ai trouvés contraires à mes opinions. Vous en jugerez par vous-même ; car je n'en citerai pas d'autres pour le présent. C'est une chose trop commune de prouver son sentiment par les Auteurs qu'on a suivis : je les tiens dès-là pour suspects : mais de le prouver par ceux qui sont d'avis contraire, comme cela est plus rare, j'ai cru qu'il vous ennuyeroit moins.

Le fameux Jansénius, Evêque d'Ipre, interprétant les paroles de Zachée, dit, que l'intention de ce Publicain étoit de faire voir, que les Juifs n'avoient pas raison de murmurer de ce que Jésus-Christ logeoit chez lui. *Stans autem Zachæus, tanquam refutaturus murmur turbæ ægrè ferentis ingressum Jesu, dixit ad Dominum, Ecce, &c.* Si c'étoit-là son but, comment peut-on expliquer ses paroles par le Futur, comme cet Evêque les explique, *Dare paratus sum, & quasi assignans do?* Si Zachée prétendoit, comme Jansénius en convient avec moi, montrer au Fils de Dieu par ce Discours, qu'il n'étoit pas si méchant que les Juifs vouloient faire croire, je demande s'il n'est pas naturel de juger, qu'il parloit des œu-

vres de justice & de charité qu'il avoit coutume de faire, plutôt que d'un bon & ferme propos de pratiquer ces bonnes œuvres à l'avenir? Je demande lequel de ces deux Discours est plus raisonnable, ou de lui faire dire comme moi, *Pour montrer qu'on a tort de murmurer de l'honneur que vous me faites, sçachez, Seigneur, que tout Pécheur qu'on me nomme, je donne la moitié de mon bien aux pauvres; & que, quand je m'aperçois d'avoir fait tort à quelqu'un, je lui rends quatre fois autant que je lui ai pris: ou de lui faire dire, comme fait Jansénius, Pour montrer qu'on a tort de murmurer de l'honneur que vous me faites, je vous déclare, Seigneur, que je suis prêt à donner la moitié de mon bien aux pauvres, &c.* comme si le dessein qu'un méchant homme conceit de vivre bien à l'avenir étoit un reproche valable contre ceux qui l'ont appelé méchant, non seulement avant que son dessein leur fût connu, mais même avant qu'il l'eût formé?

Du reste, on ne peut parler de l'opinion contraire avec plus de modération que cet Evêque en parle; car, continue-t-il, *la maniere dont quelques-uns expliquent cette parole, Je donne comme si elle vouloit dire, J'ai coutume de donner, semble répugner, &c.* J'examinerai cette répugnance

en son lieu. *Nam quod quidam exponunt, do, id est dare soleo, videtur repugnare, &c.*

Le Jésuite Maldonat, traitant ce même passage, l'expose d'abord dans les deux sens contraires, sans se déclarer. *Le terme de voici par où Zachée commence son Discours, dit ce sçavant Commentateur, étoit une maniere de demander à Jésus-Christ une attention particuliere pour ce que ce Publicain lui vouloit dire; & il semble qu'il y eut aussi un peu d'ostentation de ses bonnes œuvres, si l'on entend son Discours du tems passé, c'est-à-dire, des œuvres de justice & de charité qu'il avoit coutume de faire. Quod dicit Ecce, attentionem Christi exigit, & ostentationem quamdam bene factorum videtur præ se ferre, si de re præteritâ..... Que si on entend ce Discours de l'avenir, c'est-à-dire des bonnes œuvres qu'il formoit le dessein de faire au plutôt, alors cette particule Voici marque combien ce dessein étoit ferme & prêt à mettre en exécution: vel certam promptamque voluntatem faciendi, si de futurâ interpretentur. Voilà, comme vous voyez, la particule Ecce également accommodée, selon sa véritable énergie, à l'Explication de ce passage, par le Passé, & par le Futur.\**

Après donc l'avoir expliqué ainsi par ces



deux tems contraires , cet Interprète revient comme naturellement à appuyer l'Explication par le passé , en disant « qu'au reste , » ce qui paroît une ostentation de Zachée est » plutôt une exposition qu'il faisoit à Jésus-Christ de sa Vie passée , pour apprendre de lui , s'il y avoit quelque chose à changer. » *Cæterum , quæ videtur esse ostentatio ; non est , sed explicatio vitæ præteritæ coram Magistro , ut indicaret ecquid sibi de eâ vitæ ratione mutandum esset.*

Puis , reprenant la comparaison des deux opinions , « Ce que Zachée dit , continue-t-il , je donne & je rens , quelques-uns l'interprètent , comme s'il avoit eu coutume de donner la moitié de son bien aux pauvres , avant que Jésus-Christ fût venu chez lui , & de rendre le quadruple de ce qu'il avoit pris injustement. S. Cyprien , entre autres , est indubitablement de cette opinion. » Voilà qui est bien plus étrange. *Quod dicit, do & reddo , aliqui ita interpretantur , quasi antequam ad ipsum Christus venisset , solitus fuisset dimidiam bonorum suorum partem dare pauperibus ; & si quem defraudasset , reddere quadruplum ; in quâ certe sententiâ Cyprianus est.* « D'autres , au contraire , prétendent que le présent est mis en cet endroit pour le futur , & que le sens de ces paroles , *Voici je donne , est ,*  
Je

» Je suis prêt à donner dorénavant la moitié  
 » de mon bien aux pauvres , voici que je le  
 » consacre à cet usage ; & si j'ai trompé quel-  
 » qu'un de quelque chose , je suis prêt à lui  
 » rendre le quadruple de ce que je lui ai pris ,  
 » comme s'il n'eût pas accoutumé de le  
 » faire auparavant & qu'il résolut seulement  
 » de le faire ainsi à l'avenir. » *Alii contra  
 præsentia pro futuris posita , sensumque esse ,  
 Ecce dimidium bonorum meorum do pau-  
 peribus , id est , paratus sum imposterum  
 dare , ecce offero , & si quid aliquem defrau-  
 davi paratus sum quadruplum reddere ; quasi  
 id antè facere non soleret , imposterum autem  
 facere constituerit.*

*Cette opinion , conclut enfin Maldonat ,  
 a plusieurs Auteurs graves pour elle , & elle  
 est plus probable , tant par cette raison , que  
 par celle que Jansénius allegue , & que j'ai  
 déjà dit que j'examinerai dans son lieu. Mul-  
 tos hæc sententia , & graves habet Autores...  
 hoc probabilius est , quia , &c.*

Il est aisé de juger par toute la suite du  
 Discours de cet illustre Jésuite , que son sens  
 particulier l'auroit fait pencher à l'Explica-  
 tion que j'ai suivie , qu'il rend de la maniere  
 qu'il l'expose , tout autrement plausible que  
 celle qui m'est contraire , si les Auteurs graves  
 qui sont contre moi ne l'avoient pas retenue ;  
 & cela paroîtra encore plus bas.

Ces deux célèbres Interprètes ne disent point, comme M. Arnauld, que leur opinion est *claire, certaine, constante*, & que la contraire est *fausse, & étrange*. *Quelques-uns*, disent-ils, *sont de cette opinion; il y en a qui sont de cette autre, il semble que celle-ci est plus probable*. Ce n'est pas là son Style, *Rien n'est plus faux; il est étrange qu'on s'y soit trompé*. Je crois aisément m'être trompé; car je ne suis pas de ceux qui disputent l'infailibilité au Pape, pour se l'attribuer à eux-mêmes. Je ne condamne point l'opinion contraire; car de quel droit, & à quel titre, m'érigerois-je en juge? Mais que M. Arnauld me permette seulement de renfer pour ma consolation, que celle que j'ai suivie n'est pas si *étrange* qu'il la trouve, ne fut-ce qu'en considération de S. Cyprien, ce grand Martyr, grand Evêque, & grand Docteur, dont il revere les sentimens avec tant de raison sur d'autres matieres. Plus l'autorité de M. Arnauld est considérable dans celle-ci, moins il s'en devoit prévaloir: *Je n'en parlerois pas si résolument*, dit un Auteur François, *s'il m'appartenoit d'en être cru*. Il est permis aux grands Personnages, comme aux autres, de se défendre quand on les accuse: mais il ne leur sied guères bien d'accuser; & quand ils s'oublient tant que de le faire, ils y réus-

fissent rarement. La raison en est naturelle : on veut être libre dans ses jugemens ; & il semble que celui des gens d'un mérite extraordinaire veuille entraîner le nôtre par violence. L'Orateur Romain rapporte sur ce sujet , que le dernier Scipion Africain , le plus accompli de tous les hommes qui aient peut-être été dans le Paganisme , ayant accusé quelqu'un en jugement , rien ne servit tant au criminel près des Juges , que la trop grande autorité de son Accusateur. *Noluerunt* , dit Cicéron , *sapientissimi homines qui tum rem illam judicabant , ita quemquam cadere in judicio ut nimis adversarii viribus abjectus videretur , & judicium accusatoris in reum pro aliquo præjudicio valere.*

Je me flate qu'il m'arrivera quelque chose de semblable ; que les expressions décisives de M. Arnauld , loin de prévenir contre moi les gens sages , les préviendront plutôt contre lui , & que la pitié qu'ils auront de l'extrême inégalité de mes forces , les rendra plus favorables à mes raisons.

M. ARNAULD.

*Rien n'est plus faux que cette Version , quelque littérale qu'elle paroisse : car il est certain que Zachée ne rend point compte à Jésus-Christ des bonnes actions qu'il avoit ac-*

*coutumé de faire , lui , qui étoit si décrié pour sa mauvaise vie , que les Phariſiens murmuroient de ce qu'il étoit allé loger chez un Pécheur ; mais qu'il lui déclare ce qu'il étoit réſolu de faire à l'avenir pour changer de vie.*

Cicéron dit encore quelque part , qu'il ne faut jamais ſe prévaloir de l'ignorance des autres : *Neminem id agere ut ex alterius prædetur inſcientiâ.* Mais je ne ſçais ſi M. Arnauld ne prétend point abuſer de celle de ſes Lecteurs , en leur voulant faire croire , pour fonder ſon opinion , que le terme de *Pécheur* ſignifie en cet endroit un homme *décrié pour ſa mauvaise vie.* Ceux qui ſçavent dans quelle horreur les gens d'affaires de ce tems-la étoient en Judée , ne le croiront pas ; car ils comprennent aſſément combien les Juifs qui embraiſſoient cette profeſſion , tels que S. Matthieu & Zachée , étoient déteſtés ; & que cette ſeule conſidération , jointe à la maniere de vivre de cette ſorte de gens , plus délicieuſe pour l'ordinaire que celle du commun du monde , étoit ſuffiſante , parmi une Nation également ſuperſtitieuſe & médiſante , pour les faire regarder comme de fort grands Pécheurs , quelque gens de bien qu'ils puſſent être d'ailleurs. *Peccatorem, publicum ſcilicet* , dit Maldonat , *quales habebantur Publicani :* Et Janiſenius , *Publicani omnes , quamvis Judæi eſſent , pro pu-*

*blicis Peccatoribus habebantur, & cum in domum Matthæi adhuc Publicani, Judæi tamen, divertisset, similiter Pharisei murmurabant.* Car il ne s'agit ici que du sentiment du menu Peuple: *Cum viderent omnes, tous ceux qui le virent; c'est-à-dire, toute la canaille d'une Ville, qui s'attroupe d'abord par les rues autour d'un homme extraordinaire.* Or on sçait de quel œil cette sorte de gens a regardé de tout tems ceux qu'elle appelle *Maltotiers*. Il n'est pas impossible, qu'il y eût des Pharisiens mêlés parmi; car ils ne quittoient guères Jésus-Christ: mais puisque l'Évangile n'en dit rien, j'ignore d'où M. Arnauld a pu sçavoir, que ce furent eux qui murmurèrent de ce que Jésus-Christ logeoit chez un Pécheur. Il faut qu'il ait cru que ce mot de *Pécheur* prouveroit davantage contre les mœurs de Zachée, dans la bouche de gens d'esprit & de sçavoir, comme les Pharisiens, que dans celle du menu Peuple.

Que cet homme fût Juif, & non pas Étranger, comme la plupart des Publicains de Judée, c'est le sentiment des plus habiles Interprètes, entre autres de Jansénius; & son nom, qui est constamment un mot Hébreu-Syriaque, qui signifie *pur* ou *juste*, en est une preuve si naturelle, qu'il est étonnant qu'on en ait pu douter.

M. ARNAULD.

*D'où vient aussi, que Jésus-Christ ne dit pas, qu'il n'avoit pas été Pécheur jusqu'alors, & que les Pharisiens avoient tort de l'avoir regardé comme tel; mais il dit, sur ce que Zachée lui promit de faire, que sa maison avoit reçu le Salut ce jour-là.*

Voici la seule preuve de raisonnement, que Jansénius & Maldonat alléguent pour l'opinion contraire à la mienne, & que j'ai promis d'examiner. Il s'agit, comme vous voyez, de sçavoir sur quoi est fondé ce Discours du Fils de Dieu, *Cette maison a reçu aujourd'hui le Salut.* Pour moi j'ai cru avec ma simplicité ordinaire, qu'il n'étoit fondé sur autre chose, que sur ce que le Fils de Dieu avoit ce jour-là choisi cette maison entre mille autres pour y loger: *In quam salus primùm intravit*, dit Jansénius, *cum Christus intravit*; & comme je l'ai dit plus haut, qu'elle avoit reçu le Salut ce jour-là même qu'elle avoit reçu le Sauveur. *Ut indicaret*, dit Maldonat, *domum Zachæi illâ primùm die salutis aditum patefecisse cum ingredienti sibi patefecit; secum enim, id est, cum Salvatore salutem ingressam.*

Qui croiroit après cela, que ces deux Interprètes ne fussent pas de mon opinion sur ces paroles de Jésus-Christ, & que ce sens si naturel leur étant venu dans l'esprit, ils

ne s'y soient pas arrêtés ? *La maniere*, dit Jansénius sur le Discours de Zachée, dont quelques-uns expliquent cette parole, Je donne, comme si elle signifioit, J'ai accoutumé de donner, semble répugner au Verset suivant où Jésus-Christ dit, Cette maison a reçu aujourd'hui le Salut : & c'est pourquoi la plupart des Auteurs croient que Zachée fut seulement changé alors ; c'est-à-dire, qu'il fit seulement ce jour-là le dessein de donner la moitié de son bien aux pauvres, & de rendre ce qu'il pourroit avoir pris. *Quod quidam exponunt*, do, id est, dare soleo, videtur repugnare versui nono : unde plerique Auctores tunc illam mutationem factam esse censent.

Cet Evêque ne rend pas d'autre raison pourquoi cela lui semble ainsi, comme si la chose étoit évidente ; & je ne crois pas, que ni lui, ni M. Arnauld, voulussent se servir de celle que Maldonat en donne, quoique ce soit la seule qu'on en peut donner. La voici. *Cela est plus probable*, dit ce sçavant Jésuite, parlant de l'opinion contraire à la mienne, parce que Jésus-Christ disant, Cette maison a reçu le Salut aujourd'hui, semble insinuer que Zachée n'étoit pas justifié auparavant ( C'est de quoi je conviens fort aisément, mais non pas de ce qui suit, ) comme il l'auroit été, s'il eût accoutumé de



*faire les bonnes œuvres dont il parloit pour lesquelles il le fut seulement alors , en promettant de les faire. Hoc probabilius , quia Christus videtur significare cum dicit , Hodie salus domui huic facta est , quasi non antè Zachæus fuisset justificatus ; fuisset autem , si ea opera propter quæ tunc justificatus est , antè fecisset : comme si ces bonnes œuvres qu'il avoit accoutumé de faire eussent été suffisantes pour le rendre juste , malgré sa profession défendue par sa Religion , & malgré le reste de ses mœurs : & qu'il parût clairement d'ailleurs par l'Evangile , que c'est précisément pour ces œuvres , soit faites avant sa vocation , soit après , qu'il fut justifié.*

Croiriez-vous , qu'après avoir expliqué de cette sorte les paroles de Zachée contre mon sentiment par celles de Jésus-Christ , ce même Interprète expliquât peu de lignes plus bas ces mêmes paroles de Jésus-Christ par le sens que je donne à celles de Zachée. « C'est » comme si Jésus-Christ disoit , conclut-il , » Zachée est sauvé aujourd'hui , parce qu'il » a imité Abraham en croyant & distribuant » son bien aux pauvres , quoiqu'il ait été Pé- » cheur jusqu'à présent. » *Quasi dicat hodie Zachæo salus facta est , quia & ipse credendo , bonaque sua pauperibus distribuendo , Abrahamum imitatus est , quamvis hætenus peccator*

*peccator fuerit.* Si ce n'est que M. Arnauld veuille encore entendre le mot de *distribuer*, d'une ferme résolution de distribuer, comme le mot de *rendre*, d'une ferme résolution de rendre; car tout peut être.

Puisqu'il ne fait point de scrupule de citer Grotius en toute occasion pour autoriser ses sentimens, il me doit bien être permis de le citer aussi quand il m'est contraire, pour le réfuter. Voici ses termes: «C'est comme » si Zachée disoit à Jésus-Christ, *Vos pré-* » *ceptes me touchent si fort, que dès à pré-* » *sent je me dévoue aux œuvres de justice &* » *de charité*; ainsi qu'il le déclare, en disant » celles qu'il se propose de faire. Il semble » que le mot *aujourd'hui*, dont Jésus-Christ » se sert en lui répondant, exige qu'on inter- » prète ainsi les paroles de ce Publicain. » *Quasi dicat, Ita me movent tua præcepta,* ut tum nunc me dedam operibus tum justitiæ, tum etiam beneficentiæ; *quorum utrumque factis in animo sibi propositis declarat. Hanc expositionem exigere videtur id quod sequitur σήμερον.* Quel jugement faut-il faire de cette opinion, si elle ne peut se soutenir, ainsi qu'un aussi habile homme que Grotius l'avoue, qu'en supposant que Zachée étoit touché des préceptes de Jésus-Christ avant qu'il l'eût jamais vu, ni connu; ou, du moins, avant que Jésus-Christ lui eût

dit autre chose, que de descendre de son arbre ?

Vous voyez donc par le propre aveu de ces célèbres Commentateurs, qu'ils n'ont abandonné le sens naturel des paroles de Zachée, que faute de sçavoir comment le concilier avec la Réponse de Jésus-Christ, & de pouvoir comprendre, qu'un homme qui avoit accoutumé de faire de si bonnes œuvres, ne fût justifié que de ce jour-là seulement, comme Jésus-Christ le dit. Mais quand cette opinion enfermeroit quelque contradiction apparente, & qu'il seroit difficile d'accorder les paroles de Zachée dans leur sens naturel avec la Réponse de Jésus-Christ, cette Réponse étant manifestement mystérieuse, & par conséquent sujette à interprétation, ne seroit-il pas plus raisonnable de l'accommoder au sens net, clair, & naturel des paroles de Zachée, que de forcer ce même sens, si vif & si évident, pour le faire quadrer avec la réponse mystérieuse, & par conséquent obscure, de Jésus-Christ ? N'est-ce pas une Loi générale pour tout Discours, tant écrit, que prononcé, qu'il faut expliquer ce qui est obscur par ce qui est clair, & non pas ce qui est clair par ce qui est obscur ?

Mais il n'est point nécessaire de faire aucune violence, ni aux paroles de Zachée,

ni à la réponse de Jésus-Christ, pour les accorder ensemble. Il est aisé de comprendre, comme je l'ai déjà dit, que le Fils de Dieu, voulant détruire la vaine confiance de Zachée en ses bonnes œuvres, & lui en inspirer une meilleure, voulut lui donner à entendre, qu'il n'étoit pourtant sauvé, c'est-à-dire véritablement justifié, que de ce jour-là seulement, par les effets salutaires que la présence du Sauveur opéroit dans lui, en lui donnant la grace de rectifier ce qu'il y avoit de défectueux dans ses bonnes œuvres accoutumées, de corriger ce qu'il y avoit de mauvais dans le reste de ses mœurs, & d'abandonner enfin sa profession pour devenir un digne Disciple de Jésus-Christ.

Avant que de suivre M. Arnauld plus loin, je ne puis me dispenser de remarquer ici la manière, qu'il approuve si fort, dont on a traduit cet endroit de l'Évangile à Mons: *Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres; & si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant. Sur quoi Jésus dit, Cette maison a reçu aujourd'hui le Salut.* Ce terme de *sur quoi* donne clairement à entendre, que ce que Jésus-Christ dit ensuite est uniquement fondé sur ce que Zachée a dit qu'il va faire, & qu'il fera. Or il y a dans le Grec εἰπε δὲ πρὸς αὐτὸν ὁ Ἰησοῦς,

suivant quoi la Vulgate a traduit fidèlement, *Ait Jesus ad eum, Jésus lui dit.* Cependant, on a traduit à Mons, *Sur quoi Jésus lui dit*, comme s'il devoit y avoir *ad quid* dans la Vulgate, & non pas *ad eum*; mais il ne faut pas être grand Grec, pour sçavoir ce que *πρὸς αὐτὸν* veut dire.

A la vérité, si le Nouveau Testament de Mons n'étoit pas une simple Traduction littérale, cet Endroit me surprendroit moins; car je l'ai rendu moi-même de cette sorte, *dit Jésus sur ce Discours.* Mais premièrement, il s'en faut bien que ces deux expressions, *sur quoi* & *sur ce Discours*, quelque ressemblantes qu'elles soient, soient entièrement équivalentes, & veuillent dire précisément la même chose. *Sur quoi* convient parfaitement à un Discours qui contient quelque engagement ou promesse, comme celui de Zachée au sens des Traducteurs de Mons. Au contraire, *sur ce Discours* est une manière de parler beaucoup plus vague, qui marque seulement quelque sorte de relation indéterminée entre ce qui s'est dit, & ce qui se va dire, & que l'un donne occasion à l'autre, comme j'en conviens dans l'Endroit dont il s'agit ici. Il n'est personne qui entende le François, qui ne sente cette différence entre ces deux liaisons, & que l'une est beaucoup moins étroite, & lie beaucoup moins que

l'autre , ce qui les précède avec ce qui les suit.

Mais quand cela ne seroit pas , j'ai eu des raisons de m'éloigner de la lettre dans ce Passage , qui ne conviennent pas aux Traducteurs de Mons. Les voici. Quoique l'Evangéliste fasse adresser la parole par Jésus-Christ à Zachée , *ad eum* ; cependant , il n'y a que la première phrase du Discours de Jésus-Christ , qui puisse s'adresser à ce Publicain , *Cette Maison a reçu aujourd'hui le Salut* : après quoi Jésus-Christ parle tout de suite de Zachée en troisième personne , & adresse par conséquent la parole à d'autres , sans que l'Evangéliste avertisse en aucune manière de ce changement , *Parce que celui-ci est aussi Enfant d'Abraham , &c.* Or ces petites irrégularités dans la manière de narrer , qui sont ordinaires à l'Écriture , & aux autres Livres Orientaux , & qui y avoient peut-être même quelque grace que nous ne sentons pas , n'en ont aucune dans notre Langue , la plus délicate & la moins licencieuse de toutes , & y sont insupportables. Pour faire donc ma Narration régulière , il falloit nécessairement de deux choses l'une : ou taire que Jésus-Christ adressoit la parole à Zachée , comme S. Luc le dit ; ou , si je le disois , interrompre le Discours du Fils de Dieu après cette première phrase ,

qui se peut adresser à Zachée, pour avertir que la suite ne s'adresse plus à lui. Or il me parut que cette interruption ôteroit toute la force & la grace des paroles du Fils de Dieu : *Cette Maison, dit Jésus sur ce Discours, a été sauvée dans ce jour, car enfin, celui qui en est le Maître, pour être Publicain, & Pécheur, n'en est pas moins Enfant d'Abraham, & le Fils de l'Homme n'est venu chercher que ce qui étoit perdu.*

Au contraire, je ne trouvai aucun inconvénient à supprimer que Jésus-Christ adressa la parole à Zachée, parce que cette première phrase, qui seule pouvoit lui être adressée, se pouvoit dire aussi bien de lui aux autres, que de lui à lui-même : *Cette Maison a été sauvée dans ce jour.* Je crus suppléer à ce que je supprimois, & marquer suffisamment la relation qu'il y a entre le Discours de Zachée, & la Réponse de Jésus-Christ par cette manière de parler générale, & peu précise, *sur ce Discours.* J'avouerai même de bonne foi, que ce fut le *sur quoi* des Traducteurs de Mons, qui me détermina à prendre ce tour-là plutôt qu'un autre : non que j'approuvassé leur Traduction en cet endroit ; mais croyant que puisque de si habiles gens avoient jugé, qu'ils pouvoient se donner cette licence dans une Version littérale, je pouvois à plus forte raison me servir

d'une expression moins éloignée que la leur du sens littéral dans une Traduction libre & expliquée comme mon Ouvrage , qui ne porte point le nom de Traduction.

Voilà , Monsieur , un petit Exemple de la Méthode que j'ai observée en le composant ; par où M. Arnauld pourra reconnoître , que j'y ai regardé de plus près qu'il ne pense. Vous jugerez aisément , par ce seul endroit , des égards infinis & de la discrétion avec laquelle j'ai eu besoin de m'y conduire , ne m'attachant pas servilement à la lettre , comme les simples Traducteurs ; & prenant cependant garde en même tems , comment , pourquoi , & jusqu'où je m'en éloignois.

Or , Monsieur , vous voyez bien que ces petites libertés , que je me suis données , & qui conviennent à la nature de mon Ouvrage , ne sont pas permises à des Traducteurs littéraux , comme ceux de Mons ; & cela est si vrai , qu'ils sont les seuls qui ont traduit de cette sorte , ainsi que tout le monde le peut vérifier.

M. A R N A U L D.

*Etant donc certain qu'Ecce do , & Ecce reddo , se doivent rendre par le Futur dans cet endroit de S. Luc , pourquoi Ecce sto , & Ecce pulso , ne se pourra-t-il pas rendre aussi par le Futur dans l'Apocalypse ?*

M m iv



J'aurois bien plus de droit de dire, *Etant donc si peu certain*, comme je pense l'avoir montré, *qu'Ecce do & Ecce reddo se doivent rendre par le Futur*, pourquoi *Ecce sto & Ecce pulso se pourra-t-il rendre par le Futur?* Mais ce n'est pas-là mon affaire : & il me suffit de remarquer, que c'est une étrange affectation à M. Arnauld d'aller, sans aucune nécessité, chercher le Discours de Zachée parmi tant d'autres de cette nature, comme celui de tous qu'il faut le plus indubitablement traduire par le Futur ; quoique ce soit, comme vous voyez, celui de tous où il y a plus à douter, pour ne rien dire davantage.

## M. ARNAULD.

*L'Ecce, qu'il ne plait pas à M. Mallet de considérer, ne doit-il pas avoir la même force dans l'un que dans l'autre ?*

Je ne pense pas que M. Arnauld se plaigne que je n'ai pas assez considéré l'*Ecce*. L'induction qu'il tire ici fait encore voir que je ne lui ai pas imposé, quand j'ai dit que sa Règle étoit générale, de la manière qu'il la propose ; car si elle ne l'étoit pas, il ne raisonneroit pas juste, puisque rien n'empêcheroit que l'*Ecce* eût une force dans un endroit, qu'il n'auroit pas dans un autre.

Dire sans autre raison , comme M. Arnauld dit, qu'il doit avoir la même force dans l'un que dans l'autre , n'est-ce pas dire , qu'il doit avoir la même force dans tous , n'est-ce pas en faire une Règle générale ? Cependant, vous avez vu comment celle-ci l'est.

## M. ARNAULD.

*Si le Pere Amelotte avoit pris garde aux Exemples que j'ai rapportés , & principalement aux paroles de Zachée . . . . .*

M. Arnauld ne me reprochera pas non plus , comme à ce Pere , de n'avoir pas pris garde à ses Exemples ; & ce Pere peut bien y avoir pris garde ainsi que moi , quoiqu'il n'ait pas cru , non plus que moi , qu'ils conclussent rien en faveur de la Règle de M. Arnauld , ni qu'ils dussent servir de Loi pour traduire tous les autres Passages semblables : comme , par exemple , celui de l'Apocalypse , que M. Mallet trouve mauvais qu'on ait traduit à Mons par le Futur , *Ecce sto ad ostium & pulso* ; & que M. Arnauld trouve mauvais que le Pere Amelotte ait traduit par le Présent : & c'est sur quoi M. Arnauld l'attaque dans cet Endroit.

La maniere n'en sçauroit être plus rare. M. Arnauld lui reproche de n'avoir pas pris garde aux paroles de Zachée , en même tems

qu'il reconnoît que ce Pere les a traduites à son gré, c'est-à-dire par le Furur. Voici ce qu'il veut dire par-là. Il veut dire, que si ce Pere avoir bien *pris garde* aux paroles de Zachée, il auroit jugé qu'il falloit traduire de même par le Futur celles de l'Apocalypse, que ce Pere a traduites au contraire par le Présent.

Mais c'est toujours une chose fort extraordinaire de reprocher à un homme, qui a traduit un Passage selon notre sentiment, qu'il n'y a pas *pris garde*. Et pour montrer que ce que je dis ici n'est pas un simple jeu d'esprit, & que rien n'est plus solide, je voudrois bien sçavoir qui a plus de droit, ou M. Arnauld de reprocher au Pere Amelotte, qu'il n'a pas *pris garde* aux paroles de Zachée, puisqu'il n'en a pas tiré la conséquence que M. Arnauld en tire pour celles de l'Apocalypse; ou le Pere Amelotte de soutenir à M. Arnauld, qu'il a *pris garde* aux paroles de Zachée, puisqu'il les a traduites comme M. Arnauld soutient qu'il les faut traduire?

D'où vient donc, me direz-vous, une maniere de raisonner si particulière? Elle vient de l'habitude que M. Arnauld s'est faite de supposer & d'alléguer pour preuve ce qui est en question, comme vous avez pu remarquer dans tout cet Ecrit; & cette

habitude vient de la prévention où il est depuis longtems, que tous ses sentimens font des vérités incontestables. Car il arrive de-là, que dans la suite du raisonnement, il revient toujours naturellement, & sans y penser, à les alléguer comme des premiers Principes, dans le tems même qu'il raisonne pour les prouver. Ainsi dans cet endroit, étant fortement persuadé, sans qu'on puisse deviner pourquoi, que le Passage de l'Apocalypse se doit traduire comme celui de Zachée, au lieu de dissimuler, comme tout autre auroit fait à sa place, qu'un habile Traducteur a cru le contraire, puisqu'il a rendu l'un par le Futur, & l'autre par le Présent; M. Arnauld, à qui la parfaite ressemblance de ces deux Passages tient lieu de premier Principe, & est aussi évidente que la nécessité de traduire celui de Zachée, par le Futur, ne peut penser autre chose, sinon que ce Traducteur n'a pas bien *pris garde* à celui de Zachée, puisqu'il n'y a vu que la nécessité de le traduire par le Futur, & qu'il n'y a pas vu en même tems la conséquence que M. Arnauld y voit si évidemment, qu'il faut traduire de même celui de l'Apocalypse: & cette maniere de raisonner est démonstrative à son égard.

M. ARNAULD.

*Il est donc certain que la principale Objection que l'on a faite , qui est que l'on met au Futur deux Verbes qui sont au Présent , n'a rien de solide , tant d'Exemples faisant voir , que cela est ordinaire dans le Nouveau Testament quand il y a ידוּ , Ecce , avant ces Présens.*

Je comprends aussi peu que tantôt , comment on peut appeller ordinaire en certain cas une chose qui ne se fait que de cinq fois l'une en ce même cas ; comme j'ai remarqué plus haut , que les Traducteurs de Mons ont traduit l'*Ecce* joint à un Présent , quatre fois par le Présent , pour une qu'ils l'ont traduit par le Futur. Il faudroit , ce me semble , pour qualifier cette pratique une chose ordinaire , qu'ils eussent du moins fait le contraire , c'est-à-dire , traduit quatre fois par le Futur contre une fois par le Présent.

Rien n'est donc plus solide , que l'Objection que M. Arnauld trouve qui l'est si peu ; & pour achever de le faire voir , n'est-il pas vrai que c'est une Règle générale , que le Présent signifie le Présent ? Quand donc on le fait signifier le Futur , c'est une Exception qu'on met à cette Règle. Or sur quelle raison fonde-t-on cette Exception ? Sur ce , dit M. Arnauld , qu'il y a un *Ecce* avec le Pré-

sent dans le cas qu'on excepte. Si cette raison d'Exception est bonne, ne doit-elle pas l'être dans tous les Passages où cet *Ecce* se trouve avec un Présent ? Cependant, les Traducteurs de Mons n'ont pas excepté la plupart des Passages de cette nature. Donc ils n'ont pas trouvé la raison de l'Exception bonne dans ces Passages-là : Donc elle ne vaut rien du tout.

Jusqu'à ce donc que M. Arnauld me donne une raison d'Exception, qui convienne à tous les Passages qu'ils exceptent, & qui ne convienne à aucun de ceux qu'ils n'exceptent pas, je suis en droit de me tenir à la Règle générale, de traduire le Présent par le Présent. Or il ne sçauroit donner d'autre raison d'Exception qui soit bonne, que celles que j'ai établies moi-même dans tout cet Ecrit, le Bon-Sens, la Raison naturelle, l'usage universel de toutes les Langues, la vérité, & la nécessité de la suite du Discours.

Ayant répondu à tout ce que M. Arnauld allégué pour son opinion contre la mienne, je pourrois en demeurer-là si je voulois ; mais comme je suis bien-aïse d'aller au-devant de tout ce qu'on peut m'objecter, je me crois obligé, avant que de finir, de vous rendre compte du sentiment des Peres sur le sujet de cet Ecrit.

Les uns supposent, que ce que Zachée dit au Fils de Dieu ne fut qu'ensuite d'un long entretien qu'ils avoient eu ensemble, quoique l'Evangeliste n'en dise pas un mot. Les autres, au contraire, ont cru, que ce fut en recevant le Fils de Dieu chez lui. Il y en a qui fondent tout le jugement qu'ils font de cette Histoire sur ce qu'il étoit Juif: d'autres, sur ce qu'il étoit Payen. Et la vérité est que la plupart de ceux qui l'ont traitée n'ont pas eu une opinion fort arrêtée sur le point dont il s'agit ici. Quelques-uns sont ambigus d'un bout à l'autre de ce qu'ils en disent, & se servent toujours du tems présent, comme le Texte; ce qui est plutôt pour moi, que contre. D'autres semblent se contredire eux-mêmes; & comme cela est plus étrange, je crois devoir vous rapporter les propres termes des principaux qu'on allégué contre mon opinion.

Tertullien, au Livre quatrième contre Marcion. *Zachæus, etsi Allophilus fortasse, tamen aliquâ notitiâ Scripturarum ex commercio Judaico afflatus, plus est autem, & Isaiam ignorans, præcepta ejus IMPLEVERAT.* Si le tems de ce Verbe n'est pas pour moi, je ne sçais de quel autre plus formel ce Pere auroit pu se servir. "Il avoit accompli les Préceptes d'Isaïe,

» donne ton pain à celui qui a faim. »  
*Confringito, inquit, panem tuum esurienti,*  
*& non habentes tectum in domum tuam indu-*  
*cito. Hoc cum maximè agebat exceptum do-*  
*mo suá pascens Dominum.* Il n'y a encore  
rien là contre moi : *& nudum si videris,*  
*contegito* ; mais voici qui est aussi claire-  
ment contre moi, que contre ce qu'il vient  
de dire lui-même : *Hoc cum maximè pro-*  
*mittebat in omnia misericordiæ opera di-*  
*midium substantiæ offerens.*

S. Chrysostome, dans son Homélie sur Zachée, apostrophant ce Publicain sur ce qu'il dit à Jésus-Christ *se présentant*, dit ce Pere, *devant le vestibule de sa Maison* : *Quoi ! vous obéissez déjà ?* Voilà un tems présent qui ne conclut encore rien en ma faveur, mais en voici un passé, ou il n'en fut jamais : « Vous avez déjà observé ce » que vous n'avez pas encore appris ? » *Nondum didicisti, & custodisti ? Οὐδέπω ἔμαθες, ἔ ἐφύλαξας ?* Véritablement, il y a des choses dans cette Homélie qui me sont aussi contraires que cette Apostrophe m'est favorable ; mais si j'étois de mauvaise-foi, rien ne me seroit plus aisé que de le dissimuler, & de citer ces deux Peres pour moi, en ne rapportant que ce qu'ils disent en ma faveur. Personne ne pourroit m'accuser de citer faux ; & puisque ce qu'ils disent



contre mon opinion ne sçauroit être plus formel que ce qu'ils disent pour, j'ai autant de droit de m'arrêter à ce qui m'accommode, que Maldonat en a de se fonder sur ce qui m'est contraire.

Mais ce que je ne sçauois comprendre, c'est qu'il cite aussi le vénérable Bede pour l'opinion contraire. Jugez-en vous-même. *Aliis calumniantibus hominem peccatorem ipse Zachæus non solum se ex peccatore conversum, sed etiam inter perfectos probat esse conversatum. Dicente enim Domino, Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, & da pauperibus; quisquis ante conversionem innocenter vixit, omnia conversus potest dare pauperibus.*

Je ne voudrois pas en dire autant; que Zachée avoit vécu innocemment avant sa conversion. S. Cyprien, que le même Maldonat avec tous les autres Interprètes reconnoît être si formel pour moi, ne l'est pas davantage. C'est au Livre de *Opere & Eleemosynis. Eos Abrahamæ filios dicit quos in juvandis alendisque pauperibus OPERARIOS cernit, &c.*

S'il m'étoit permis, comme à M. Arnauld, de citer confusément, parmi des Saints, des Interprètes dont l'autorité est suspecte, je ne pourrois m'empêcher de vous rapporter la Paraphrase d'Erasmus sur le Discours de Zachée,

chée, plutôt pour expliquer ma pensée, que pour l'appuyer. *Zachæus*, dit ce docte Hollandois, *ostendens quousque jam profecisset, ait ad Jesum, Ecce, &c. ut homo peccator, & publicanus, simpliciter aperit sibi fuisse studium justitiæ etiam antequam videret Jesum, ex quo discere cupit, recte fecerit necne, & quid prætereà foret addendum ad adipiscendam vitam æternam.*

Mais la version Arabe de l'Imprimerie de Medicis à Rome en 1619. est encore allée plus avant; car au lieu qu'Erasme, quoiqu'il fût du sentiment que vous voyez, n'a pas laissé de traduire par le Présent dans sa version pour plus grande fidélité, cette version Arabe traduit formellement par le Passé: *Et illi à quo injustè accepi aliquid DEDI pro uno quadruplum.*

Après tout cela, Monsieur, ne m'est-il pas permis de croire, que si mon opinion est une erreur, du moins ce n'est pas une *erreur étrange*, comme M. Arnauld l'appelle? C'est tout ce que j'ai voulu montrer par cet Ecrit; & si mes Amis n'avoient pas jugé que j'étois engagé d'honneur à lui répondre, je me connois trop pour l'avoir osé entreprendre. S'il m'avoit aussi bien fait la charité de remarquer les véritables fautes de mon Ouvrage, qui ne peuvent qu'être en grand nombre, il seroit édifié de ma docilité; car

comme c'est le seul de mes Livres que j'aime, je l'aime avec toute la tendresse d'un bon Pere, & il n'est rien dont je ne profitasse pour le rendre plus parfait. Il n'y a rien à gagner pour des Critiques avec un homme de cette humeur, qui se tiendroit aussi glorieux de reconnoître de bonne-foi quand il auroit failli, que de n'avoir point failli du tout.

On raconte de Scanderberg, qu'un Cavalier de ses Troupes qu'il poursuivoit l'Epée à la main pour le tuer, ayant pris à la fin le parti de se défendre, quand il vit qu'il ne pouvoit plus échaper à ce Prince, ni le fléchir, Scanderberg conçut à l'instant même tant d'estime pour la hardiesse de ce misérable, qu'il lui pardonna sur le champ. Je veux croire que M. Arnauld imitera cet exemple magnanime, & qu'il ne trouvera pas mauvais, qu'un simple Clerc, sans Titre, ni Degrés, d'un âge aussi peu avancé que moi, & à qui la Langue Françoisé est en quelque sorte étrangere, ait eu l'audace de lui répondre.

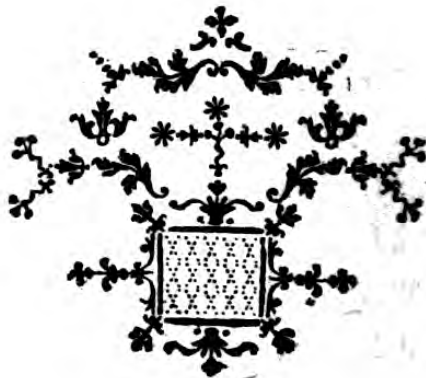
Vous me demanderez peut-être, pourquoi il m'a attaqué, & ce qui peut l'avoir obligé, en alléguant le Passage de Zachée, d'examiner sans aucune nécessité la maniere dont je l'ai rendu, puisque mon Livre n'est pas une Traduction, ni d'une autorité assez

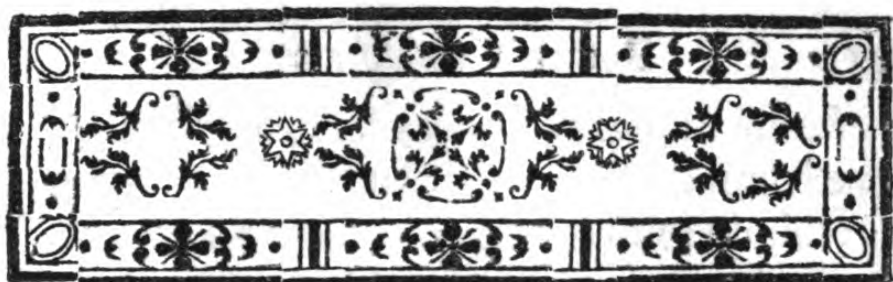
considérable dans le monde , pour mériter qu'il s'objectât la maniere dont ce Passage y est expliqué ? Il me seroit facile de vous rendre raison de cette affectation ; mais comme je ne le sçauois faire , sans sortir des bornes d'une simple Défense que je me suis prescrites , je crois qu'il est plus honnête à moi de m'en abstenir. *Afflicto non est danda afflictio.*

Je ne sçais s'il sera content de la maniere dont je le traite ; car les grands hommes ont de grandes prétentions : mais je sçais bien que ses ennemis ne le seront pas. Ce n'est pas la mode aujourd'hui de disputer sans injurier : l'honnêteté à toute épreuve , qui devoit charmer tout le monde , déplaît à ceux-mêmes avec qui on en use , parce qu'elle les embarrasse ; & elle irrite tous les autres , qui ne sont pas capables de l'imiter. Je n'ignore pas que les Ouvrages de la nature de celui-ci ne sont estimés qu'autant qu'ils sont satyriques. Cependant , il y a bien plus d'adresse à se défendre sans blesser , qu'à blesser , en se défendant. Pour moi , je n'ai jamais oublié , en travaillant à cet Ecrit , que l'occasion de notre différent étoit l'Evangile de Jésus-Christ ; cet Evangile , qui nous défend sous des peines si terribles de nous attrister les uns les autres : & je souhaite qu'il paroisse d'un bout à l'autre que je

428 ECLAIRCISSEMENT SUR ZACHÉE.

m'en suis souvenu. Ce n'est pas assez qu'un Discours soit convenable à celui qui le fait, s'il ne l'est encore à la matiere dont il traite; & en vérité, Monsieur, après avoir considéré Jésus-Christ d'aussi près que j'ai été obligé de le faire en écrivant sa Vie, on n'est guères capable de contester avec malignité sur son sujet.





## \* REMARQUES

S U R

LES ESSENIENS,

LES SADUCÉENS,

LES PHARISIENS,

ET LES THÉRAPEUTES.



Es Esséniens , ou Hasidéens , étoient des Juifs d'une vie pure & austère : Joseph (a) en parle avec éloge , & Philon nous a laissé une ample description de leur genre de vie : Pline même parlant d'eux , dit avec une espèce d'admiration : *Gens æterna est, in quâ nemo nascitur.* C'est-à-dire, *C'est une nation éternelle qui n'engendre point.* Ces Esséniens ressembloient à nos Religieux qui vivent en communauté. Il n'est donc point surprenant que les Esséniens, quoique sans

(a) *Antiquit. l. 18.*

postérité, eussent toujours des successeurs, & que leur société se perpétuât sans génération. C'étoit de Pythagore, dont ils suivoient plusieurs dogmes, qu'ils tenoient l'usage de ne se point marier. Tout le monde sçait que les Pythagoriciens avoient un extrême mépris pour les femmes; & cependant il y a eu autrefois des Pythagoriciennes, apparemment qu'elles rendoient aux hommes le même genre de mépris.

Quoi qu'il en soit, les Esséniens formoient une Secte fameuse, qui n'étoit autre chose qu'un Judaïsme Pythagorique. Tous leurs biens étoient en commun, & ils ne possédoient rien en particulier: point de valets parmi eux: ils se servoient l'un l'autre avec charité & affection: ils se choissoient des Supérieurs pour les gouverner, & des Economes pour vaquer au soin de leur temporel: ils demeuroient dans les Villes, & il y en avoit une si grande quantité à Jérusalem, qu'une porte étoit appelée la porte des Esséniens. Mais ils habitoient plus volontiers les campagnes & les forêts: ils passaient leurs vies dans le travail des mains, dans le silence, dans la priere, & dans l'étude de l'Écriture sainte. C'est pour cela que Serarius a dit (a), que les Esséniens étoient l'image des Moines & des Religieux d'aujourd'hui; &

(a) *Tribaresium*, l. 3. c. 10.

que c'est sur le modèle de leur vie Cénobitique que se sont formés les Monastères & toutes les Communautés régulières. Si cela est, comme ce même Auteur reconnoît d'ailleurs que les Esséniens avoient emprunté leur genre de vie des Pythagoriciens, il faudra conclure que tous les Religieux tirent leur origine de Pythagore.

Quoique les Auteurs donnent aux Esséniens le nom de Hasidéens, on donnoit cependant aussi ce nom aux Pharisiens, selon Drufius (*a*), parce que ce nom signifie en général, de bons hommes, ou des hommes pieux. Il faut sçavoir encore que parmi les Esséniens il y avoit des Sectes qui formoient une espèce de Schisme (*b*); les uns regardoient comme une imperfection & une foiblesse, d'aimer les femmes & de se marier: les autres prétendoient que le célibat étoit un péché contre la Nature & contre la Raison: ceux-ci avoient une Maxime sage & commode, par rapport au mariage; l'engagement matrimonial ne commençoit qu'après trois ans de cohabitation; & il étoit permis, pendant l'intervalle de ces trois années, à un Essénien, d'éprouver l'humeur de sa femme, & de s'éprouver lui-même par rapport à elle; en sorte que les femmes se

(*a*) Joan. Druf. de Hasidais.

(*b*) Tribaresum, l. 3. c. 4.



prenoient toujours à l'essai , & étoient obligées de faire une espèce de noviciat , avant que d'être épousées dans les formes.

Il y avoit deux sortes d'Esséniens *selon* Philon (a) , les *Cenobites* & les *Monobites* ; c'est-à-dire , que les uns vivoient en communauté , & les autres en leur particulier , comme nos Hermites. Il est étonnant que l'Ancien & le Nouveau Testament ne fassent aucune mention d'un Corps si célèbre. Il y est parlé des Pharisiens , des Saducéens , des Nazaréens , des Hérodiens , & il n'y a pas le moindre mot sur les Esséniens ; la seule raison qu'on en peut donner , est que ces pieux Philosophes ne se mêloient nullement des affaires du monde , & n'avoient par conséquent aucun rapport à tous les Evenemens dont parle l'Ecriture Sainte ; c'est pour cela qu'il n'en est point fait mention. Mais seroit-il possible qu'aucun Essénien n'eût eu la curiosité de connoître Jésus-Christ ? Supposera-t-on que nul d'entre ces hommes si sçavans & si dégagés des passions humaines n'ait reconnu en lui les vrais caractères du Messie ? Si aucun Essénien n'avoit embrassé la Foi Chrétienne , ne seroit-ce pas une espèce de préjugé contr'elle dès sa naissance ? Aussi plusieurs Peres de l'Eglise assurent-ils , qu'un grand nombre d'Esséniens Cénobi-

(a) Philo de *vità contemplativa*.

tes, & tous les Esséniens Monobites, se firent Chrétiens (a). Eusébe, S. Epiphane, S. Jérôme, Cassien, Sozoméne, Beda sont de ce sentiment, mais je n'en vois la preuve en aucun endroit. Les Centuriateurs de Magdebourg, Junius, Joseph Scaliger prétendent le contraire, en dépit de Baronius, de Bellarmin, & de Gretzer. Il faut avouer qu'il y a de l'avantage pour une Religion, à soutenir que des hommes estimables l'ont embrassée. On sçait que quelques Auteurs ont dit, que Philon contemporain de Jésus-Christ ou au moins des Apôtres, Philon le Platon des Juifs, étoit Chrétien en secret, aussi bien que le célèbre Historien Joseph. On a voulu aussi que Sénèque ait été converti par S. Paul; ce qui est la supposition la plus extravagante qu'on ait jamais pu imaginer.

La Secte des Saducéens fut établie du tems de Jean Hircan, fils de Simon Machabée, par Sadoc & par Judas Gaulanite, deux hommes sçavans & fort éloquens. Les Saducéens croyoient que l'ame mouroit avec le corps; qu'il n'y avoit point d'esprits, & que toutes les recompenses de la Vertu & les châtimens du Vice étoient bor-

(a) Euseb. l. 2. *Hist.* c. 15. S. Epiph. *Hæres.* 29. S. Hieron. *De Script. Eccl. in S. Marco & Philone*, *Call. Hist.* l. 9. c. 5. Sozom. l. 1. c. 12. Beda. *Præf. in Marcum.*

nés à cette vie , au-delà de laquelle il n'y en avoit point d'autre. Ils n'admettoient ni Prédestination, ni secours surnaturel pour accomplir la Loi, & donnoient à la Liberté humaine tout pouvoir indépendant du Ciel. Ils haïssoient extrêmement Jésus-Christ & en cela ils s'accordoient avec les Pharisiens leurs mortels ennemis (a). C'est eux que S. Jean-Baptiste appelloit *Race de Viperes*. Ils proposèrent un jour à Jésus-Christ une question qu'ils crurent capable de l'embarrasser ; & lui demandèrent à qui devoit être en l'autre Monde la femme qui auroit épousé sept freres successivement. Ce fut par leur crédit que S. Pierre & S. Paul furent emprisonnés, parce qu'ils ne pouvoient souffrir qu'ils annonçassent la Résurrection de Jésus-Christ, eux qui dans leur Systême n'en croyoient aucune, & soutenoient que l'ame périssoit avec le corps.

Les Saducéens rejettoient toutes les saintes Ecritures, à l'exception des cinq Livres de Moïse ; mais quoiqu'ils suivissent en cela le Dogme des Samaritains, ils n'étoient pas néanmoins de leur Communion, mais de celle des Juifs. Ils sacrifioient non dans le Temple de Garizim, mais dans celui de Jérusalem. Ils étoient admis aux Charges &

(a) Matth. ch. 3. 16. 22. & Marc. 11. Luc. 20. Actes des Apôtres ch. 4. 5. & 23. Joseph. *Antiquit.* l. 9. ch. 13.

aux Emplois de la République ; ils n'étoient point exclus du Sanhedrin , & il y avoit des Saducéens qui avoient même été revêtus du souverain Sacerdoce , tels que le Roi Hircan , avec Aristobule & Alexandre ses enfans , qui furent grands Pontifes. Il étoit bien étrange de voir des Epicuriens , des hommes qui nioient l'Immortalité de l'Ame , la Vie future & la Résurrection des Corps , qui rejettoient la plus grande partie de l'Écriture , & qui étoient persuadés qu'il n'y avoit point d'autre récompense pour la Vertu que les prospérités passagères de cette vie présente , il étoit , dis-je , bien étrange de voir ces hommes assis sur la Chaire de Moïse , offrir des Sacrifices , décider sur la Religion , porter le Rational , l'Urim & le Thummim , & s'ériger en Oracles de la Vérité. Comment n'étoient-ils point abhorrés des autres Juifs & regardés comme des Sectaires impies qu'il falloit retrancher du Corps orthodoxe ? Le Saducéisme étoit une Doctrine de cour. La Secte avoit pour Protecteurs ou pour partisans les plus puissans & les plus accrédités d'entre les Juifs , au rapport de Flavius Joseph , & de Joseph, fils de Gorion , & c'est ce qui les faisoit tolérer : car le Dogme de l'Immortalité des ames qu'ils nioient étoit la croyance générale des Juifs.

Les Pharisiens formoient une Secte équi-

voque dont on peut dire beaucoup de bien & beaucoup de mal. Il est sûr qu'ils menaient une vie régulière pour l'extérieur, qu'ils étoient sobres & pratiquoient de grands jeûnes, qu'ils étoient scrupuleux observateurs des Traditions, & même selon S. Epiphane, extrêmement chastes. Joseph qui étoit de cette Secte dit que, quoiqu'il eût été marié assez jeune, il n'avoit point connu la femme avant l'âge de trente ans. Ils ajoutoient foi à l'Astrologie judiciaire & au Destin des Stoiciens; ce qui a fait dire à S. Augustin sur leur sujet: *Si cor tuum non esset fatuum, non crederis Fatum.* Ils se donnoient bien de garde de manger sans s'être lavé les mains immédiatement auparavant, & cela non par propreté, mais par Religion. Un Publicain, c'est-à-dire, un Financier, n'auroit jamais pu obtenir de manger avec eux, parce qu'ils regardoient cette Profession comme infame, & ne croyoient pas qu'elle pût jamais être exercée par des gens de probité, & en cela ils ne pouvoient se tromper que médiocrement. Leur vie étoit réformée & de bon exemple: mais dans le fond la plupart étoient hypocrites & presque tous d'une vanité & d'un orgueil insupportables. *Ils font toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes, dit Jésus-Christ. C'est pourquoi ils affectent de*

porter sur leurs habits les paroles de la Loi (a) écrites sur des bandes de parchemin plus larges que les autres ne les portent, & d'avoir des franges plus longues. Ils prenoient bien garde qu'aucun pécheur ne les touchât. Si cet homme étoit Prophète, dit le Pharisien en parlant de Jésus-Christ (b), il connoîtroit quelle est cette femme qui le touche. Ils craignent, disoit Jésus-Christ, d'avalier un moucheron, & ils avalent un chameau (c).

C'étoit cependant la Secte la plus estimée & la plus orthodoxe qui fût alors parmi les Juifs, quoique par rapport à l'Astrologie & au Destin, elle fût dans l'erreur la plus grossière. D'où l'on peut conclure que toute la Synagogue étoit infectée de Dogmes faux & impies. Les Esséniens & les Saducéens, comme j'ai dit, erroient sur des Points importants, les premiers étant Pythagoriciens, & les seconds Epicuriens, & à l'égard des Pharisiens, ils étoient Stoïciens. Quoi qu'il en soit, ces derniers formoient parmi les Juifs le parti le plus approuvé. Nous lisons dans les Actes des Apôtres que S. Paul dit devant le Président Festus: (d) *J'ai vécu en Phari-*

(a) *Dilatant Phylacteria & magnificant fimbrias.* Matth. XXIII. 5.

(b) *Hic si esset Propheta, sciret utique qualis est mulier que tangit eum.* Luc. VII. 39.

(c) *Excolantes culicem, camelum deglutientes.* Matth. XXIII. 24.

(d) *Secundum certissimam Sectam nostræ Religionis vixi Phariseus.* Act. XXV. 5.

*sien conformément à la Secte la plus approuvée de notre Religion.*

Il y avoit, dans le fond, des Pharisiens qui étoient vertueux & gens de bien, & qui pratiquoient la Loi dans la droiture du cœur, tels que Gamaliel, Nicodème, Simeon. Plusieurs même se rendirent Chrétiens, comme il est marqué dans les Actes des Apôtres. Jésus-Christ ne faisoit point difficulté de les aller voir, & de manger avec eux, & lorsqu'il disoit : *Faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas tout ce qu'ils font*, il est à croire qu'il parloit en général, & qu'il en exceptoit quelques-uns.

Les Thérapeutes, dont parle Philon (a), n'étoient autre chose que des Esséniens. C'est le sentiment de Blondel, de Scaliger, & de plusieurs autres, quoique les plus anciens Peres, & parmi les Modernes, Bellarmin, Godeau, Tillemont, l'Abbé Fleuri, sur la foi d'Eusébe de Césarée, Historien suspect, ayent pensé le contraire. Cassien & d'autres Auteurs Moines ne se sont pas contenté d'en faire des Chrétiens, ils en ont fait des hommes semblables à eux, c'est-à-dire des Moines. Cependant il est certain que les premiers Chrétiens n'étoient point des Solitaires, & ne vivoient point non plus en communauté, comme nos Religieux d'au-

(a) Philo de *vitâ contemplivâ.*

ourd'hui. *Nous ne sommes ni Brachmanes, ni Gymnosophistes*, dit Tertullien, *nous ne demeurons point dans les forêts, & nous ne nous exilons point du monde* (a). Tous les Chrétiens s'occupoient alors, selon cet Auteur, à la Jurisprudence, à l'Eloquence, aux Belles-Lettres, au Commerce, aux Arts, à la Cour, à la Guerre, à la Navigation, à l'Agriculture.

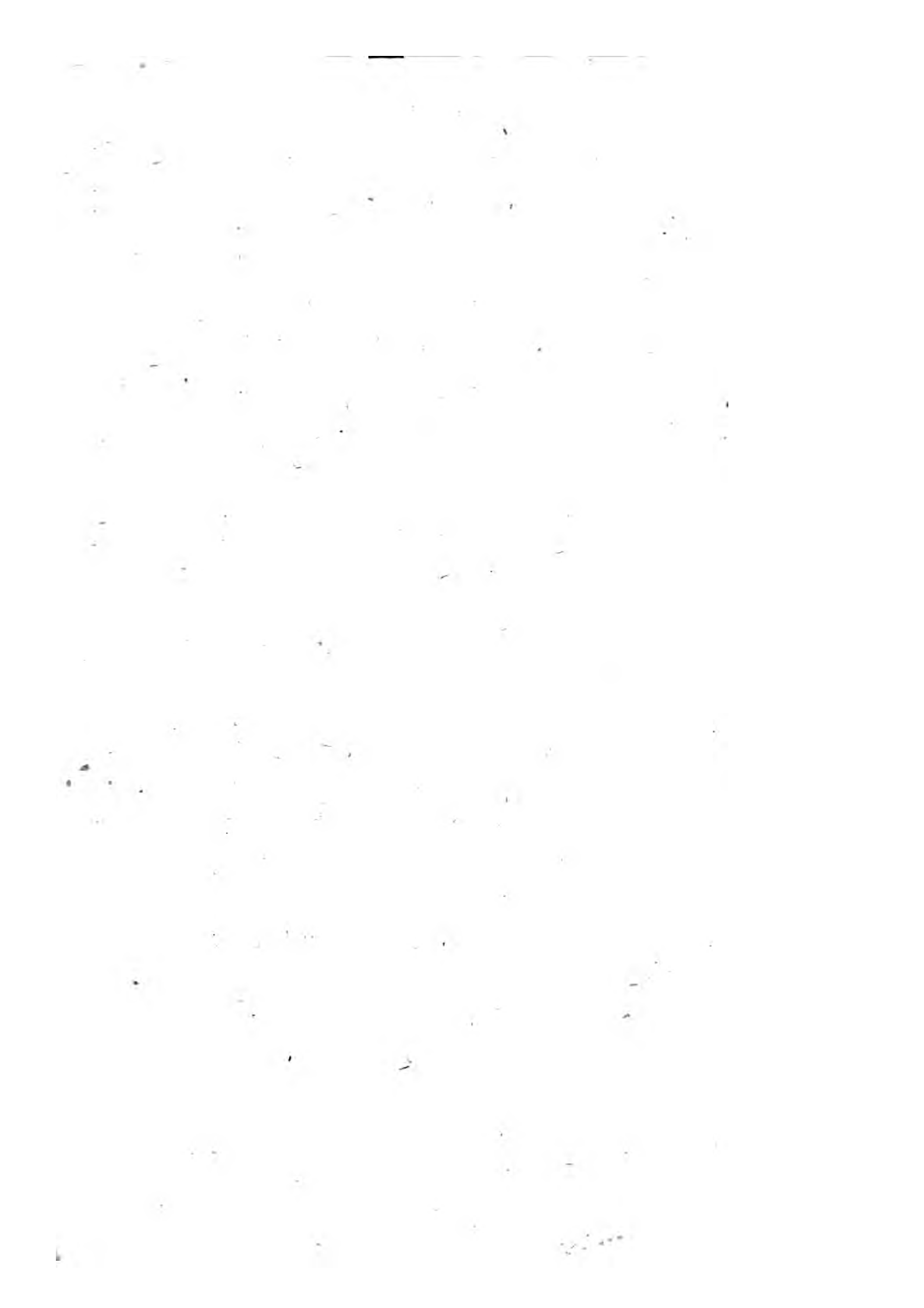
Pour moi je suis persuadé que les Thérapeutes, loin d'être Moines, n'étoient pas même Chrétiens; nul Auteur ancien, avant Eusébe, ne l'a avancé. S. Justin, ou l'Auteur du Livre contre les Grecs qui porte son nom n'en dit rien. Ces Thérapeutes dont parle Philon, vivoient à Alexandrie. Pourquoi l'Auteur du Livre contre les Grecs, qui marque expressément qu'il avoit été à Alexandrie, & qu'il y avoit vu les vestiges des cellules des Septante, n'en fait-il aucune mention? Philon dit encore que ces Thérapeutes haïssoient le séjour des Villes, qu'ils cherchoient la solitude, & qu'ils s'assembloient de toutes parts à Alexandrie comme dans le lieu de leur Patrie, *tanquam in Patriam*. Tout cela peut-il convenir aux premiers Chrétiens, & sur-tout aux premiers Moines? Il est constant par l'Histoire Ec-

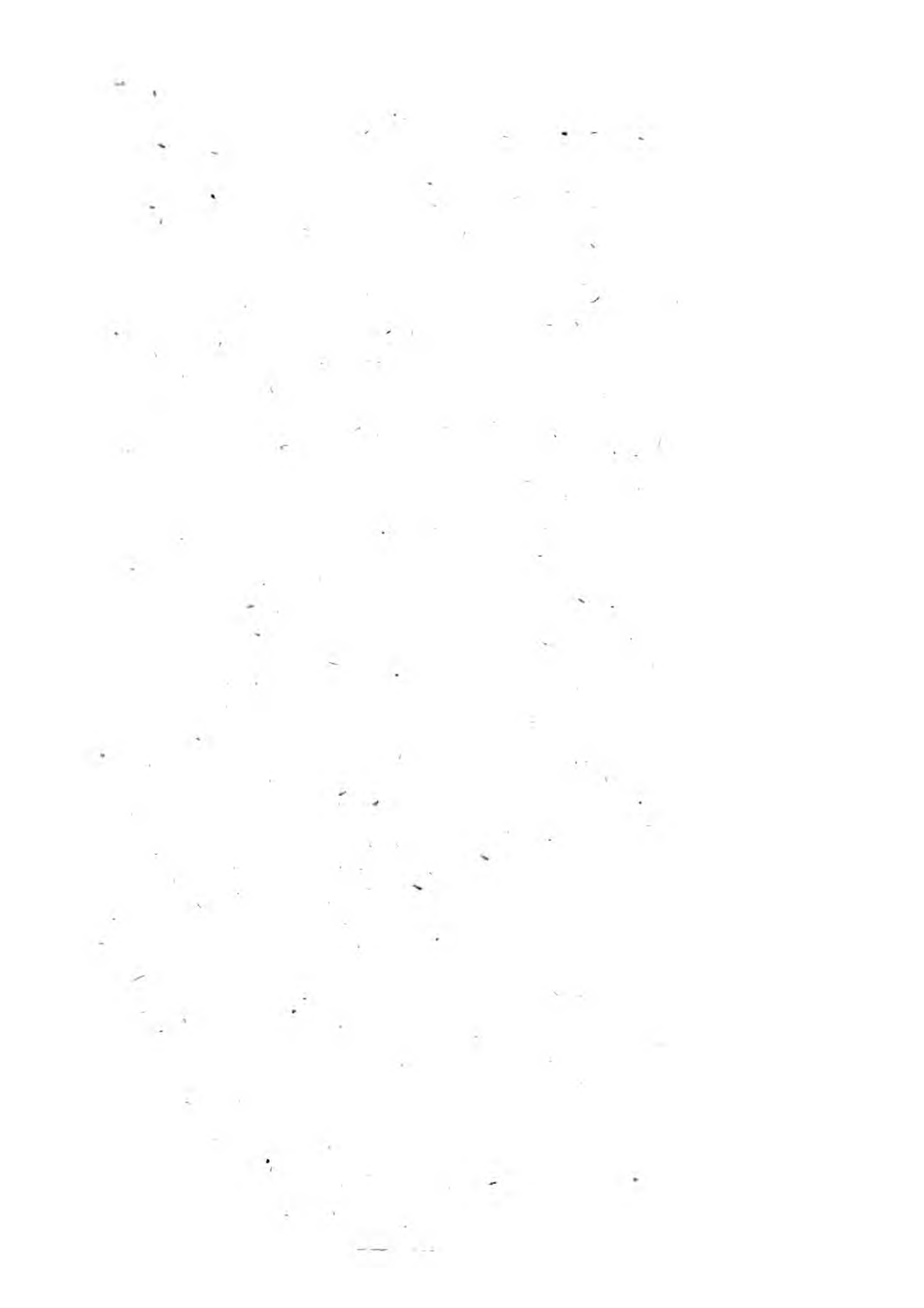
(a) *Neque enim Brachmana, aut Indorum Gymnosophista, sumus Sylvicola & exules Vita*, Tertull. *Apolog. cap. 42.*

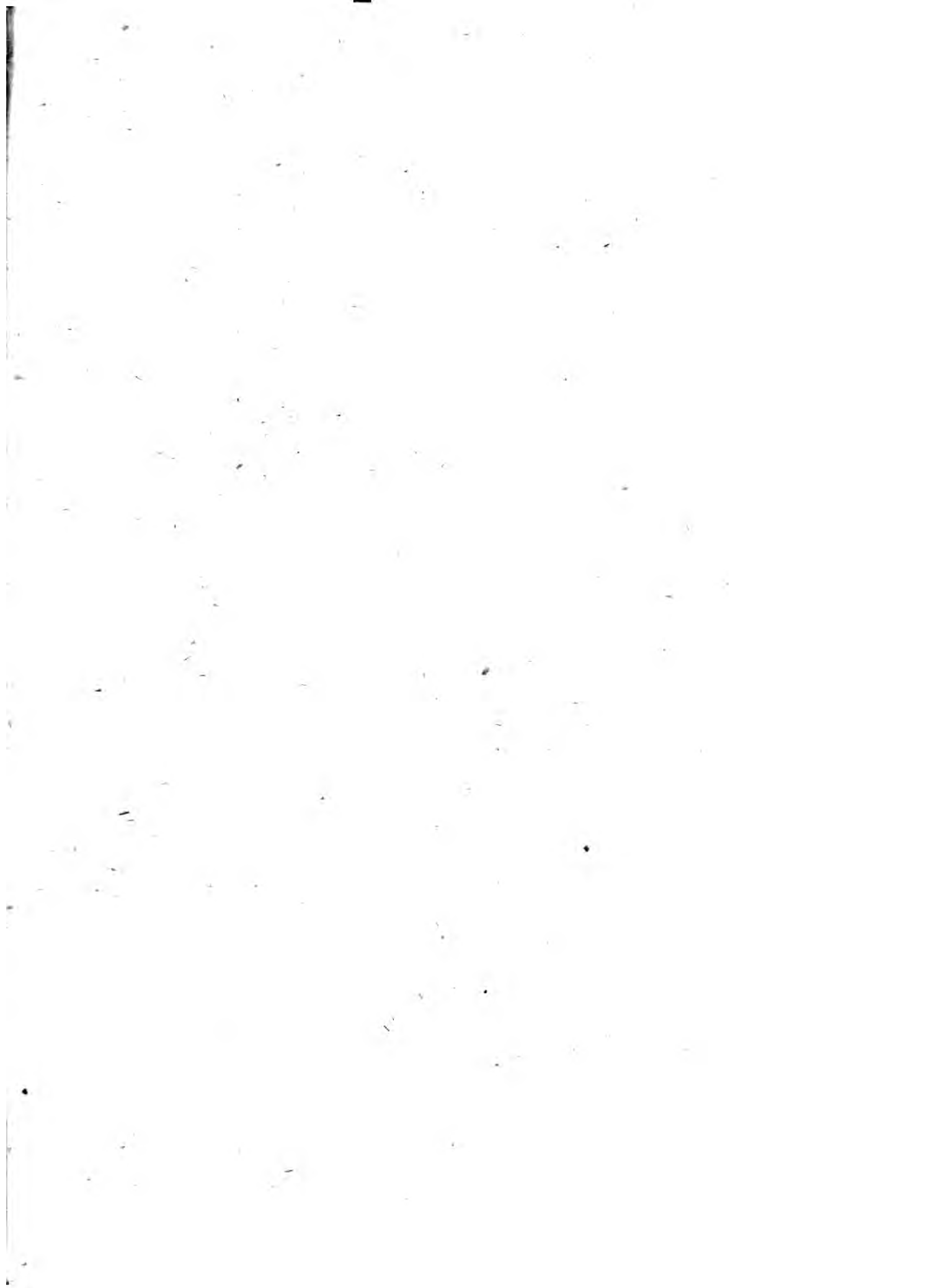


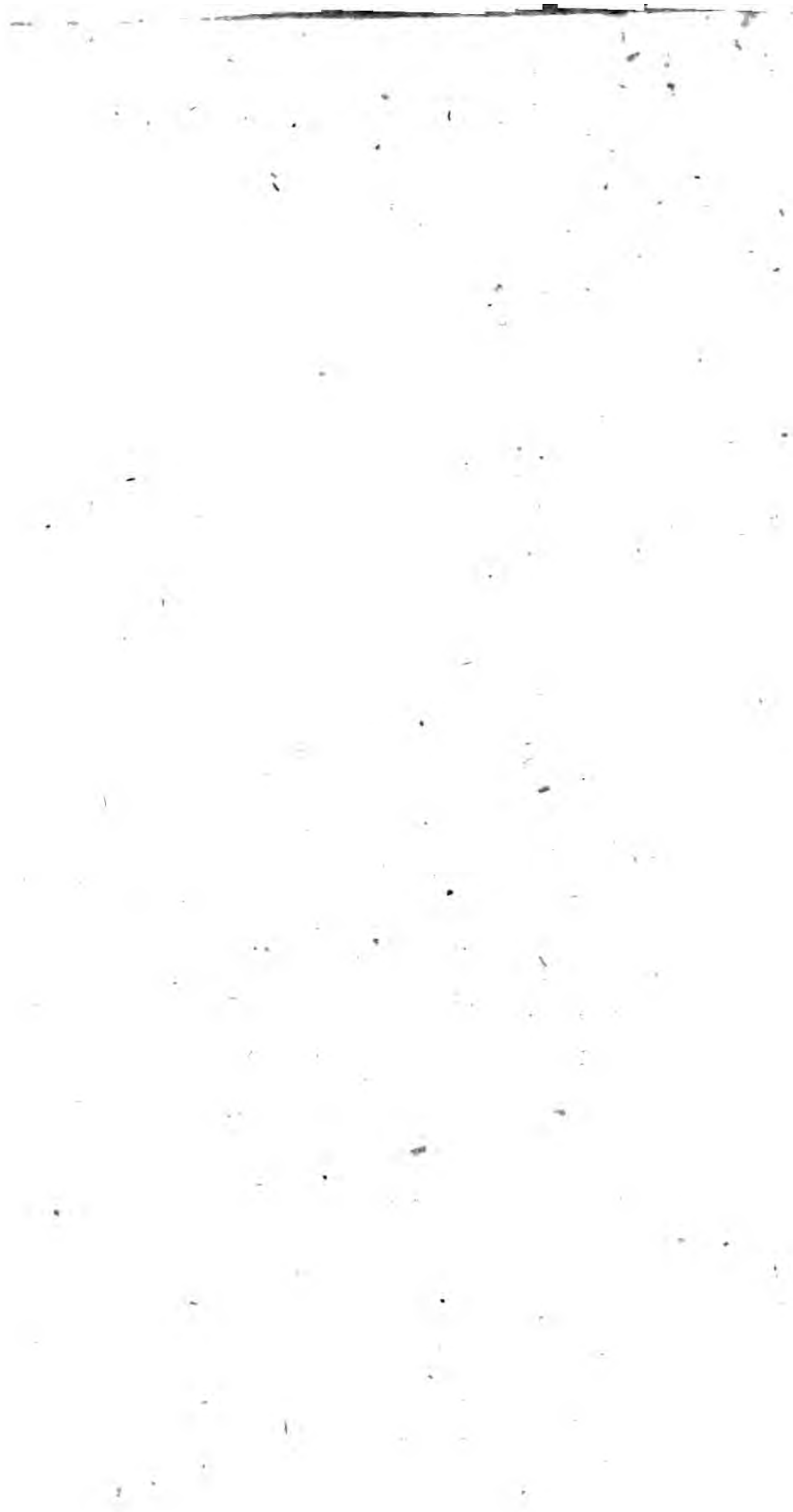
clésiastique, que le premier Moine a été S. Paul Hermite en 330. De plus, le Christianisme ne faisoit alors que de naître, & les Chrétiens n'étoient pas en ce tems-là assez nombreux ni assez répandus sur la Terre pour venir ainsi à Alexandrie de toutes les parties du Monde, *ex omnibus Mundi partibus*, comme dit Philon. Cet Auteur ajoute que les Thérapeutes chantoient des Hymnes en dansant, *Inter choreas hymnos cecinisse*; qu'ils se séparoient en deux chœurs pour danser, hommes & femmes mêlés ensemble. Cela convient-il aux mœurs, à la simplicité du culte & à la modestie des premiers Chrétiens? Je regarde donc comme une vérité certaine le sentiment des Sçavans qui soutiennent que les Thérapeutes n'étoient que des Esséniens, & que ces Esséniens étoient Juifs, & non Chrétiens.

*Fin du Tome premier.*

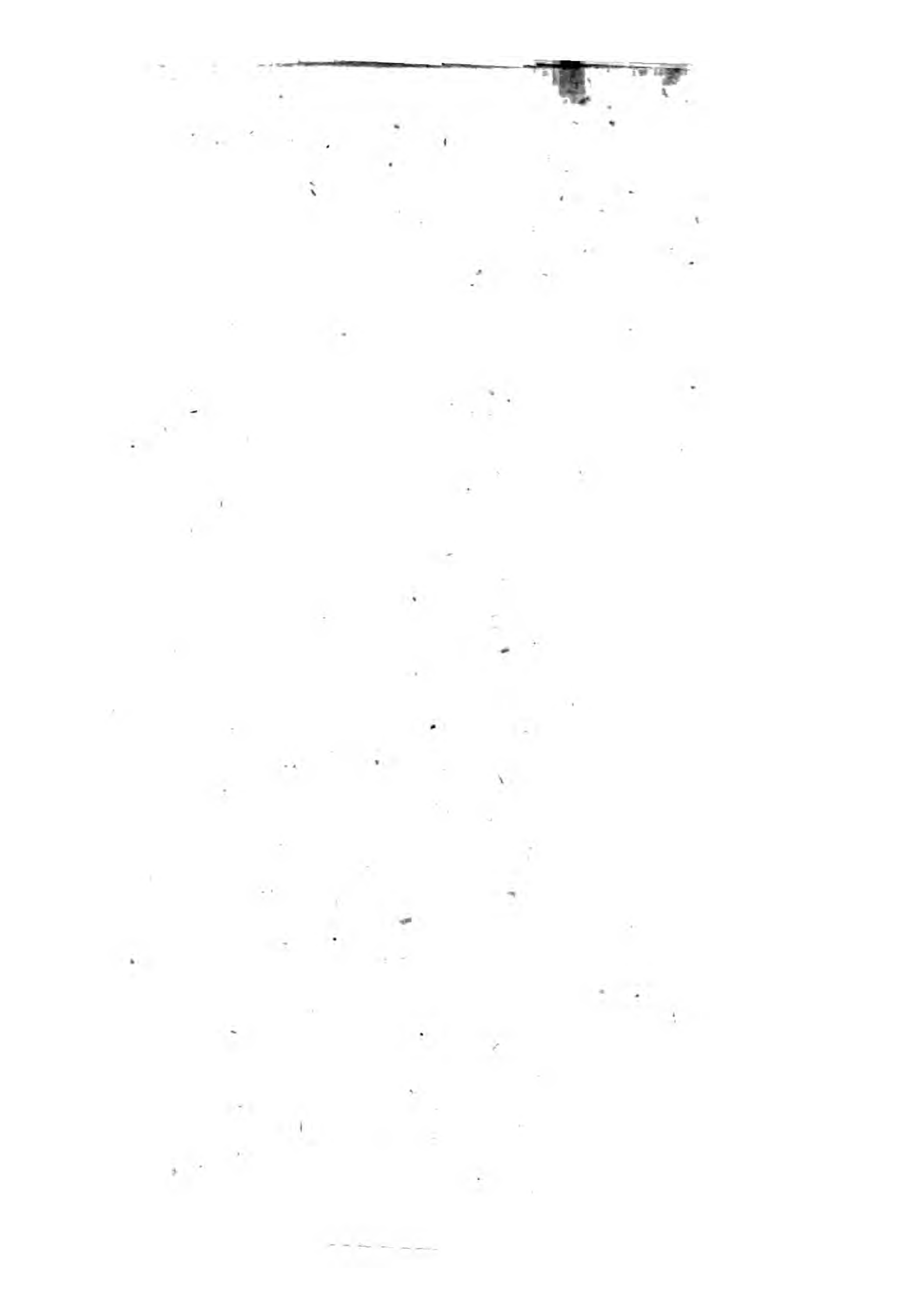


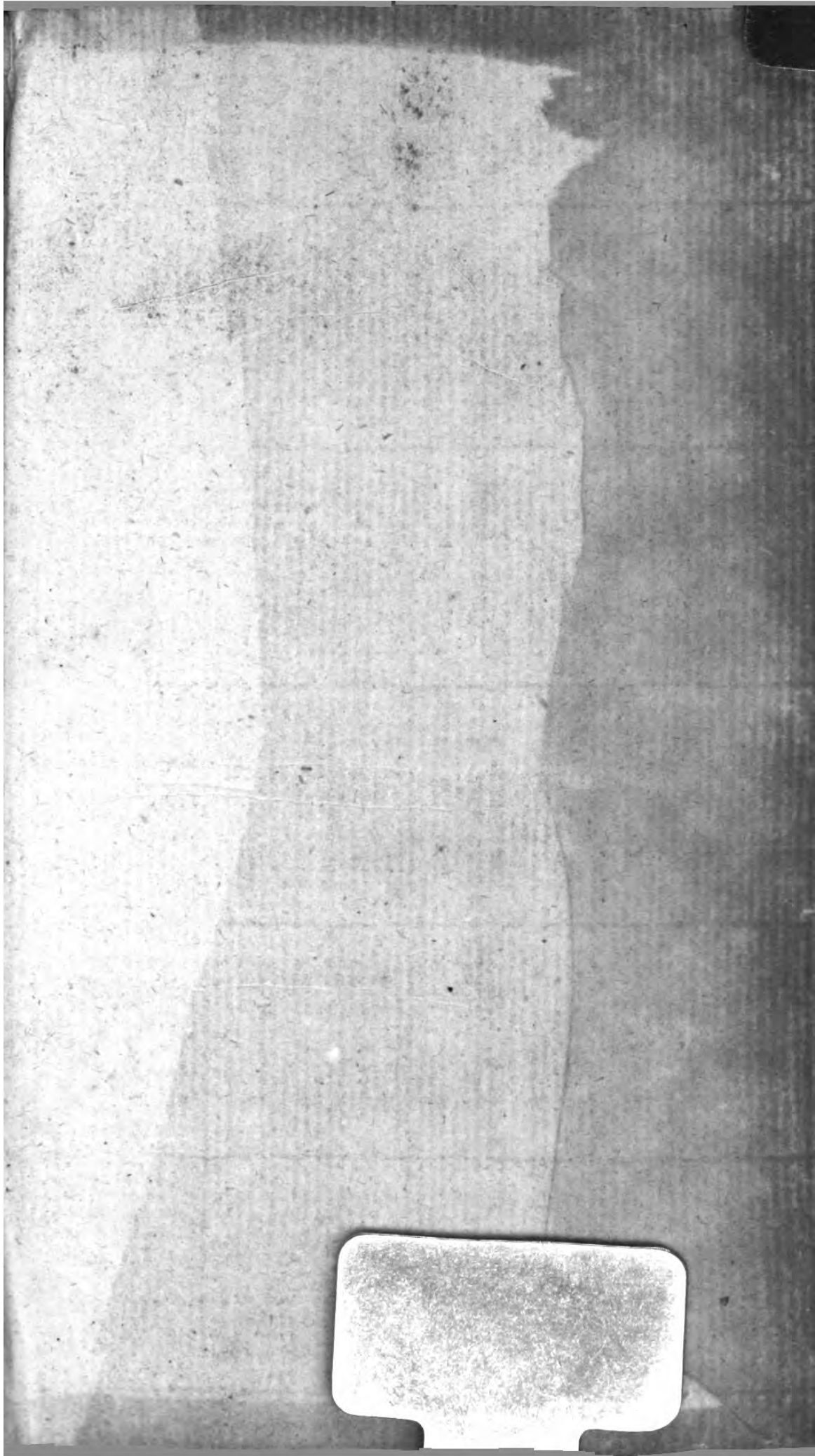














1870

1871

1872

1873

1874

